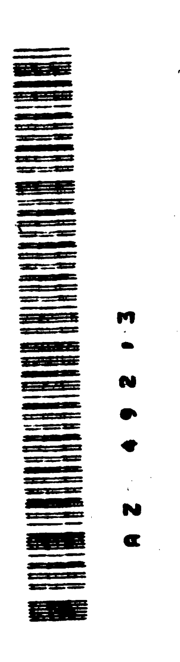








# HISTOIRE GÉNÉRALE

# DES VOYAGES.

---

## TOME III.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,
RUE DE SEINE, N° 14.

# HISTOIRE
GÉNÉRALE
# DES VOYAGES,
OU
## NOUVELLE COLLECTION
## DES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR C. A. WALCKENAER,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

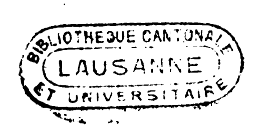
## TOME III.






A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

MDCCC XXVI.


BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

# HISTOIRE GÉNÉRALE
# DES VOYAGES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

## SUITE DU LIVRE IV.

VOYAGE AU LONG DE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE.

## CHAPITRE X.

Second voyage de Brüe sur le Sénégal, jusqu'au royaume de Galam, en 1698 (1).

Tous les directeurs qui avaient précédé Brüe, avaient formé le dessein de pénétrer jusqu'au royaume de Galam, et d'y établir un comptoir pour le progrès d'un commerce qui avait été commencé avec beaucoup d'avantages. Mais, soit que les forces ou les in-

(1) Labat, t. III, p. 295.

formations leur eussent manqué, soit qu'ils eussent été rebutés par les obstacles, ils n'avaient pas poussé leurs voyages et leur trafic au-delà de Laydé et de Bitel ou de Guildé, sur les frontières de cet état. Ils n'avaient pas même entrepris de former des établissements dans ces deux lieux. Quelques barques qu'ils s'étaient contentés d'y envoyer, n'avaient pas eu jusqu'alors d'autre commission que d'y prendre les esclaves, l'or et l'ivoire que les marchands mandingues ne jugeaient pas à propos de transporter sur la rivière de Gambra. L'établissement de Galam était réservé aux soins d'un directeur aussi intelligent que Brüe. Au premier moment de son arrivée sur les bords du Sénégal, dans le cours du mois d'août 1697, il prit la résolution de faire le voyage de Galam. Mais les affaires de la compagnie ne lui permettant pas de s'absenter si promptement, il passa cette année et la moitié de la suivante à faire ses préparatifs pour une entreprise de cette importance. Le journal de sa navigation est si curieux, et la compagnie en tira tant d'avantages, qu'on ne peut en rapporter trop exactement les circonstances.

Il partit du fort Saint-Louis le 27 juillet 1698, avec deux barques, une grande chaloupe et quelques canots chargés des marchandises les plus propres au commerce, et d'une provision de vivres pour trois mois. Les gens de son cortège étaient choisis. Quoiqu'il lui manquât quelques marchandises particulières, stipulées dans les articles du traité pour le paiement des droits, et que les princes nègres soient scrupuleusement attachés à ces conventions, il se flatta que la réputation qu'il s'était

établie par sa conduite leur ferait agréer tout ce qu'il voudrait leur offrir.

Les vents d'ouest et du sud-ouest lui furent si favorables qu'il arriva le jour suivant à l'îlot du Désert (1), où il fit tuer quelques bœufs qu'il y avait fait engraisser. Ils furent salés pour augmenter la provision. Le 29, il continua son voyage; mais les vents qui l'avaient si bien servi, commencèrent à lui manquer. Il arriva néanmoins à Maca, résidence du brac, à qui il fit faire aussitôt son compliment. Ce prince monta sur-le-champ à cheval, pour lui rendre une visite à bord, et lui fit un reproche obligeant de n'être pas venu dans le dessein de s'arrêter quelque temps avec un ami si fidèle. Il reçut les droits et les présents, tels qu'il plut à Brüe de les offrir.

La petite flotte alla mouiller ensuite dans l'îlot du Rocher, où le général français avait établi un comptoir l'année d'auparavant. Mais trouvant que les Maures y étaient venus, et qu'ils avaient emporté toute la charpente du magasin, il prit le parti d'abandonner un poste si dangereux, pour transporter le comptoir à Hovalaldé.

Entre ces deux lieux, le pays est coupé par de profondes vallées, où les lions et les éléphants se rassemblent en grand nombre. Les éléphants y sont si peu farouches, qu'ils ne s'effraient pas de la vue des hommes, et qu'ils ne leur font aucun mal, s'ils ne sont attaqués les premiers. Ces fonds ou ces terres

(1) Labat, t. III, p. 296. Dans Prevost, il y a « les vents ayant été si « favorables à l'est et au sud-est, » et cette faute est dans les deux éditions in-4° et in-12.

basses produisent des épines d'une prodigieuse hauteur, qui portent des fleurs d'un beau jaune et d'une odeur fort agréable. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que l'écorce de ces épines étant de différentes couleurs, l'une rouge, l'autre blanche, noire ou verte, et la couleur du bois étant presque la même que celle de l'écorce, toutes les fleurs ne laissent pas d'avoir une parfaite ressemblance. Elles forment le plus bel ombrage du monde, s'il était possible d'en jouir sans être cruellement tourmenté par les chenilles rouges dont elles sont couvertes, et qui forment des pustules sur tous les endroits de la peau où elles tombent. Le seul remède est de laver les parties infectées avec de l'eau fraîche, qui dissipe tout à la fois l'enflure et la douleur. Le bois des épines est si dur et si serré, que l'auteur le prit pour une espèce d'ébène.

La nécessité et la fatigue de faire remonter les barques à force de bras, fit prendre à Brüe le parti de s'arrêter au village d'Enguienba, dans l'île de Bilbas, pour attendre un vent plus favorable. Le chef du village s'empressa de venir à bord, et d'inviter le général à prendre sa maison pour logement. Brüe descendit à terre, et prit son fusil pour se faire en chemin un amusement de la chasse. Vers l'entrée du village il trouva un grand arbre couvert de singes. Comme ces animaux sont fort nuisibles aux plantations, et qu'entrant même dans les cabanes, ils y gâtent tout ce qu'ils rencontrent, les nègres, qui leur font continuellement la guerre, ne peuvent concevoir pourquoi les Européens les achètent, lorsqu'ils ne paraissent propres qu'à nuire. Quelques-uns d'entre

eux en ont pris occasion d'apporter des rats à vendre aux comptoirs français, dans l'opinion qu'ils ne devaient pas être de moindre prix que les singes, puisqu'ils n'étaient pas moins pernicieux. Les femelles des singes portent leurs petits sur le dos, à l'imitation des femmes du pays. Brüe en tua plusieurs, qui tombaient avec leur progéniture. On observe, en tirant sur eux, de les blesser au visage, parce que, portant aussitôt leurs pattes à la blessure, ils se rendent si aveugles qu'ils tombent de l'arbre à terre. Autrement ils montent jusqu'aux dernières branches, qu'ils ne quittent que lorsqu'ils tombent en pourriture. Les Français du Sénégal, plus délicats que ceux de l'Amérique, se font un scrupule d'en manger. Pour les nègres, ils en trouvent la chair excellente. Il y a plusieurs espèces de singes, qui ne se mêlent jamais les unes avec les autres.

Le 9 d'août Brüe arriva à Guiorel, où il apprit qu'une barque dont il s'était fait précéder avait passé cinq ou six jours auparavant. Il rendit une visite au siratique, qui reçut pour droits et pour présents les marchandises qu'on voulut lui donner. S'étant arrêté trois jours avec ce prince, il apprit que, depuis sa dernière visite, les Hollandais avaient fait quelques démarches pour supplanter les Français. Ils avaient envoyé dans cette vue un homme de cette nation au siratique, avec un présent de deux bracelets travaillés en or, d'une courte-pointe de satin jaune, et d'une pièce de mousseline brochée. Mais il avait paru disposé à demeurer ferme dans l'alliance des Français.

Il pria le général de lui prêter quelques laptots

pour l'accompagner à la chasse d'un lion qui avait fait depuis peu de grands ravages dans le pays. Brüe lui en accorda quatre. S'étant joints aux chasseurs du roi, ils trouvèrent ce furieux animal qui se défendit avec tout le courage qu'il a reçu de la nature. Il tua deux nègres. Il en blessa dangereusement un troisième, qu'il aurait achevé, si, du coup le plus heureux du monde, un des laptots du général ne l'eût tué sur-le-champ. Il fut porté au palais comme en triomphe; et le roi fit présent de sa peau au général. C'était un des plus grands lions qu'on eût jamais vus dans le pays. Foulé Diné, seigneur nègre, dit à Brüe, dans une visite qu'il lui rendit, qu'il avait voulu lui faire présent d'un jeune éléphant, mais que les Français de sa barque ayant refusé de le recevoir à bord, il avait été obligé de le tuer et de le manger. A la prière du général, il promit de faire ses efforts pour en prendre un autre, qui lui serait payé au même prix qu'un esclave. Ses chasseurs avaient pris le premier après avoir tué sa mère. L'animal était demeuré tranquille auprès du corps; mais, se laissant attirer par la nourriture qu'on lui avait présentée, il avait suivi les chasseurs jusqu'à l'enclos de leur maître, où il était devenu aussi familier que les animaux domestiques.

Brüe partit de Guiorel le 15 d'août, et continua de remonter le Sénégal jusqu'au village de Dembacané ou D'Imbacane(1), près des frontières du royaume de Galam. Il y arriva le 21; mais il y eut dans cet inter-

(1) Labat écrit ce nom de ces deux manières. D'Anville écrit Dembacani.

valle un spectacle fort étrange. Tout d'un coup le soleil fut éclipsé par un nuage épais qui dura presque un quart d'heure. Les Français reconnurent bientôt que c'était une légion de sauterelles. En passant au-dessus de la barque elles la couvrirent d'excréments. Quelques-uns de ces animaux étant tombés dans le même temps, ils parurent entièrement verts, plus longs et plus épais que le petit doigt, avec deux dents affilées et très-propres à la destruction. Cette terrible armée fut plus de deux heures à traverser la rivière. Brüe n'apprit pas qu'elle eût causé beaucoup de mal dans le pays. Il supposa qu'un vent sud-est, qui se leva aussitôt, et qui devint fort violent, la poussa vers le Désert au nord du Sénégal, où elle périt apparemment faute de subsistance.

Avant son arrivée à Bitel, le général rencontra la barque qu'il y avait envoyée devant lui. L'officier qui la commandait avait été jusqu'à Conan, et n'avait osé pénétrer plus loin, effrayé par les menaces du prince Sambaboé, qui semblait vouloir tirer vengeance de l'affront qu'il avait reçu de Chamboneau (1). Mais Brüe, supérieur à ces craintes, s'avança jusqu'à Bitel, le canton de toute l'Afrique où la volaille est en plus grande abondance. Les poulets y valent mieux que les meilleurs chapons de l'Europe. Une poularde grasse s'y donne pour une feuille de papier. Le 26 d'août la flotte française arriva au village de Guildé, première place du royaume de Galam, à quatorze degrés cinquante-sept minutes de latitude nord. Les

(1) Labat, t. III, p. 307.

habitants s'appellent Saracolets, peuple léger et turbulent. En 1689, Sendigué, chef de ce village, trompa le directeur Chamboneau, en se faisant passer pour le roi de Galam, et tirant des Français les droits et les présents ordinaires pour la liberté du commerce. L'erreur avait continué jusqu'en 1697, que Brüe secoua le joug de cette imposition.

A son arrivée, le successeur de Sendigué vint le recevoir au bord de la rivière, dans l'espérance d'obtenir aussi les présents; mais lorsqu'il s'aperçut que l'artifice était découvert, il abandonna ses prétentions, par la seule raison sans doute qu'il manquait de force pour les faire valoir.

Les rives du Sénégal, depuis Dembacané jusqu'à Tuabo, sont couvertes de ronces fort piquantes : elles ont la forme de l'if; et le nombre en est si grand, qu'elles ne permettent pas de marcher au long de la rivière pour tirer les barques contre le courant. En arrivant à Tuabo, Brüe trouva une nouvelle espèce de singes, d'un rouge si vif, qu'on l'aurait pris pour une peinture de l'art. Ils sont fort gros et moins adroits que les autres singes. Les nègres les nomment patas (1), et paraissent persuadés que c'est une sorte d'hommes sauvages, qui refusent de parler, dans la crainte d'être forcés au travail et vendus pour l'esclavage. Rien n'est si divertissant. Ils descendaient du

(1) Le patas est le Simia Rhesus des naturalistes, singe de la famille des macaquès. On a considéré ce mot de macaque comme étant le nom générique des singes sur la côte de Guinée; mais si l'on en croit Bowdich, ce mot y est inconnu : sur la côte et dans l'intérieur, c'est dokou qui signifie singe. *Mission to Ashantee*, p. 328.

haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches, pour admirer les barques à leur passage. Ils les considéraient quelque temps; et paraissant s'entretenir de ce qu'ils avaient vu, ils abandonnaient la place à ceux qui arrivaient après eux. Quelques-uns devinrent familiers jusqu'à jeter des branches sèches aux Français, qui leur répondirent à coups de fusil. Il en tomba quelques-uns; d'autres demeurèrent blessés; et tout le reste parut dans une étrange consternation. Une partie se mit à pousser des cris affreux; une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis; quelques-uns se vidèrent le ventre dans leurs mains, et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs; mais s'apercevant à la fin que le combat était du moins inégal, ils prirent le parti de se retirer.

Un marabout, que le général avait rencontré à Tuabo, et qui avait consenti à l'accompagner, parce qu'il savait plusieurs langues de différentes nations du pays, lui apprit qu'il était arrivé depuis peu une grande révolution dans le royaume de Galam, par la déposition de Tonca Maca, dernier roi de cette contrée, et par l'élévation de Tonca Boucari sur le trône. Brüe feignit de ne pas croire ce récit, et se crut obligé, pour l'intérêt de la compagnie, de payer les droits aux deux concurrents.

Cependant il trouva la confirmation de cette nouvelle en arrivant à Guiam. Mais il fut beaucoup plus frappé de la visite d'un homme qui se faisait nommer le Roi des abeilles. A quelque secret, lit-on dans le journal, qu'on veuille attribuer la vertu de cet homme extraordinaire, il est certain que, dans quelque lieu

qu'il allât, les abeilles le suivaient comme les moutons suivent leur berger (1). Il en avait le corps si couvert, surtout la tête, qu'on aurait cru qu'elles en sortaient. Elles ne lui faisaient aucun mal, ni à ceux qui se trouvaient avec lui. Lorsqu'il se sépara des Français, elles le suivirent comme leur général; car, outre celles qui fourmillaient sur son corps, il en avait des millions à sa suite. Guiam est un lieu de merveille pour la caravane française. On leur fit voir, sur les mêmes arbres que les patas fréquentaient, un grand nombre de serpents de l'espèce des vipères. Le chirurgien du général en tua un; et l'ayant mesuré, il lui trouva neuf pieds de long sur quatre pouces de diamètre. Les nègres s'imaginent que les serpents de la race de celui qu'on a tué ne manquent pas de venger sa mort sur quelques parents du meurtrier. Mais les singes vivent en parfaite intelligence avec ces monstrueux reptiles. La rivière abonde ici en crocodiles, beaucoup plus gros et plus dangereux que ceux qui se trouvent à l'embouchure. Les laptots du général en prirent un de vingt-cinq pieds de long, à la joie extrême des habitants, qui se figurèrent que c'était le père de tous les autres, et que sa mort jetterait l'effroi parmi tous les monstres de sa race.

Brüe ayant jeté l'ancre à Guiam, pour faire reposer ses gens, reçut à bord deux nègres, qui l'assurèrent que Tonca Boucari avait été reconnu roi de Galam. Il leur répondit que son dessein n'était pas

(1) Il est évident que cet homme avait eu l'adresse de se saisir des reines de plusieurs ruches, et qu'il les tenait sur lui.

de refuser les droits à ce prince, s'il était réellement sur le trône, mais qu'il voulait en être éclairci dans le lieu même de sa résidence. Les deux nègres étant partis avec cette réponse, un autre messager vint dire à Brüe que Tonca Boucari était dans un village voisin, et qu'il demandait les droits qui avaient été payés à ses prédécesseurs; sans quoi il déclarerait la guerre aux Français, pour empêcher qu'ils ne pénétrassent plus loin sur la rivière. Le général répondit encore qu'il prendrait de justes informations, mais qu'il méprisait d'ailleurs les menaces de Tonca Boucari : qu'il continuerait malgré lui son voyage; et que si ce prince lui déclarait la guerre, il ravagerait le pays. Cependant une sage précaution lui fit jeter l'ancre au milieu de la rivière, pour se garantir des flèches des nègres.

Bientôt il remarqua sur le rivage une foule et des mouvements extraordinaires. Un de ses nègres, qu'il y avait envoyé, lui rapporta qu'il y avait vu quantité de gens armés, et qu'on y avait rassemblé des canots qui semblaient menacer la flotte française. Comme Brüe ne voulait pas pousser les choses à l'extrémité, il prit le parti de demeurer sur la défensive. Cependant il envoya ses tambours et ses trompettes, dont le bruit fut accompagné de quelques coups de canon sans boulets, dans la seule vue d'intimider les nègres. Cet expédient eut tant de succès, qu'après avoir passé tranquillement la nuit, la flotte partit le lendemain sans obstacle; et le vent se trouvant favorable, elle arriva dans peu d'heures à Yaferé.

Brüe envoya prendre sur-le-champ des informa-

tions. Le chef du village et le marabout l'assurèrent tous deux que Tonca Boucari était en possession du trône, et qu'il n'y avait aucune apparence que Tonca Maca y remontât jamais, parce que les bagueris, ou les seigneurs du pays, étaient résolus de soutenir leur nouvelle élection. Le même jour il s'éleva un orage si violent, que les barques furent arrachées de dessus leurs ancres. Brüe, persuadé enfin que Tonca Boucari était en possession de la couronne, prit la résolution de lui payer les droits; et sûr de la paix à cette condition, il fit voile droit à Bournagui, résidence du nouveau monarque. Ce village est à quatorze degrés neuf minutes de latitude du nord.

A son arrivée, il fit descendre un de ses facteurs, qui se nommait Perère, et qui parlait fort bien mandingue, accompagné de deux marabouts et de deux interprètes, avec ordre de complimenter le roi sur son élection, et de l'assurer que, dans l'espérance d'obtenir son amitié, la compagnie française était disposée à lui payer les droits. Les officiers du prince nègre voulurent obliger Perère à lui parler derrière une sorte d'estrade couverte d'un drap de coton, qui aurait donné au roi le moyen de l'entendre sans être vu. Mais ayant rejeté cette proposition, il obtint une audience à découvert. Le roi parut à cheval, environné de plusieurs femmes qui chantaient ses louanges. Après avoir fait faire quelques courbettes à son cheval, il descendit pour s'asseoir sur une natte. Perère se plaça près de lui. Au compliment qu'il lui fit en mandingue, ce prince répondit en langage saracolets, dialecte du pays, qu'il se réjouissait de l'arrivée

des étrangers, et qu'il irait voir le général. Ensuite ayant reçu les droits, il congédia Perère avec de nouvelles marques de satisfaction. Les barques françaises essuyèrent, dans cet intervalle, des vents fort impétueux, qui les obligèrent de jeter deux ancres; et les nègres qui étaient à bord regardèrent cet orage comme l'effet des enchantements ou des gris-gris de Tonca Maca, qui se vengeait de l'hommage que les Français étaient venus rendre à son rival. Le roi de Galam envoya le lendemain au général un présent de quelques bœufs et de volaille. Le jour suivant, il se rendit lui-même au bord de la rivière avec une suite nombreuse. Brüe détacha une pinasse pour l'amener sur sa barque avec cinq de ses officiers. Il le reçut la tête couverte, mais avec divers témoignages de confiance et d'amitié. Ensuite l'ayant fait entrer dans sa cabane, sans autre suite que les deux interprètes, il s'entretint familièrement avec lui. Entre plusieurs rafraîchissements, il lui fit présenter du chocolat. Le roi, qui n'en avait jamais goûté, parut y prendre plaisir; mais ce ne fut qu'après s'être fait assurer qu'il n'y entrait pas de vin ni de graisse de porc. Cependant, après avoir marqué tant de scrupule sur ces deux points, il ne fit pas de difficulté de boire de l'eau-de-vie et d'autres liqueurs. En prenant congé du général, il lui demanda un présent. Brüe lui promit de le satisfaire lorsqu'il lui rendrait sa visite.

Elle ne fut pas remise plus loin qu'à l'après-midi du même jour. Les tambours et les trompettes de la flotte commencèrent la marche, à la vue de tous les habitants du canton, que ce spectacle avait attirés.

Les officiers du roi amenèrent un cheval à Brüe, quoique le palais ne fût qu'à deux cents pas de la rivière. Il n'était différent des autres maisons du pays que par ses fondements, qui étaient composés de grands quartiers bruts de marbre rouge, et qui s'élevaient d'environ trois pieds au-dessus de la terre. Le pavé était aussi de marbre. Tonca Boucari reçut le général à la porte, ou plutôt au guichet; car elle était si basse que Brüe fut forcé de se mettre à genoux pour y entrer. Il jugea que, dans une élévation si récente, ce prince n'avait pas encore eu le temps de se loger avec plus de dignité. Il était alors fort pauvre, sans pouvoir cacher sa misère.

Après les premiers compliments, Brüe lui fit un présent, qui consistait dans une écharpe de soie cramoisie, bordée de franges d'or et d'argent. Il la reçut avec de vives marques de reconnaissance, mais il n'offrit rien en retour; ce que les Français attribuèrent à sa pauvreté. Le vent étant devenu ouest, c'est-à-dire favorable pour la continuation du voyage, Brüe prit congé du roi pour rentrer aussitôt dans ses barques. Il arriva dans peu d'heures à Tafalisga, village fort peuplé et d'un grand commerce. Il y observa une petite mosquée de terre, que les nègres mahométans croyaient bâtie sur le modèle de la grande mosquée de la Mecque. Près du même village, il vit une montagne de marbre rouge, mêlé de veines blanches fort brillantes, et de la dureté du caillou. Il en prit quelques morceaux pour servir de montre à la compagnie. Le soir du même jour, il jeta l'ancre à Boubé Segalle, résidence de Tonca Maca, roi déposé; et sans

entrer dans la discussion de ses droits, il lui fit faire un compliment, accompagné de petits présents. Ce prince reçut les civilités des Français, sans paraître irrité de ce qu'ils avaient reconnu son compétiteur. Mais il envoya son fils au général, pour l'assurer qu'il avait été trompé; qu'à la vérité quelques rebelles s'étaient soustraits à l'autorité de son père, mais qu'ils seraient bientôt forcés de rentrer dans le devoir; qu'en attendant il conseillait aux Français de payer les droits, s'ils n'aimaient mieux que le roi son père interrompît leur commerce, et leur coupât le retour sur la rivière. Ces menaces irritèrent Brüe jusqu'à lui faire répondre, non-seulement qu'il ne paierait aucun droit, et qu'il exercerait le commerce à son gré; mais que si le roi entreprenait de lui faire la moindre insulte, il brûlerait sa ville, et l'enverrait esclave en Amérique. Un ton si ferme réduisit le jeune prince à la raison. Il protesta que son père avait toujours eu de l'inclination pour les Français, et n'aimait pas à se faire des querelles avec ses amis. Cependant il revint encore à demander, sinon les droits, du moins quelque présent qui pût satisfaire le roi. Mais voyant l'inutilité de ses instances, il prit le parti de se retirer. Brüe fit voile le même jour vers Dramanet, où il arriva le premier jour de septembre.

C'est une ville fort peuplée, sur la rive sud du Sénégal. Elle n'a pas moins de quatre mille habitants, la plupart mahométans, les plus justes et les plus habiles négociants qu'on connaisse entre les nègres. Leur commerce s'étend jusqu'à Tombut (Tombouctou), qui, suivant leur calcul, est cinq cents lieues

plus loin dans les terres. Ils en apportent de l'or et des esclaves bambarras, qui tirent ce nom de Bambarra Cana, d'où ils sont amenés. C'est une grande région située entre Tombut et Casson, fort peuplée quoique stérile, et peu connue d'ailleurs des géographes. Les marchands de Dramanet font quelque trafic d'or avec les Français du Sénégal; mais ils en portent la plus grande partie aux Anglais de la rivière de Gambra. Aussitôt que les barques eurent jeté l'ancre, le chef de la ville s'empressa de venir voir le général à bord, et parut charmé d'y trouver le facteur Perère, qu'il avait connu dans une autre occasion. Cette visite fut suivie de celle de plusieurs autres chefs, qui prièrent tous le général d'ouvrir incessamment le commerce, en promettant de lui fournir de l'or, des esclaves et de l'ivoire en abondance. Ils l'assurèrent qu'il n'avait rien à craindre du ressentiment de Tonca Maca tandis qu'il s'arrêterait dans leur ville, parce qu'avec le secours de leurs alliés ils étaient en état de résister aux forces réunies des deux rois de Galam. Le commerce fut ouvert dans cette confiance. Les Français reçurent en six jours deux cent quatre-vingts esclaves, avec une grosse quantité d'or, mais peu d'ivoire. Dans d'autres temps néanmoins il s'en trouve beaucoup à Dramanet. Il y est apporté des pays intérieurs; car les mahométans de ce canton s'exercent peu à la chasse, et laissent leurs éléphants fort tranquilles. Ils croient même que la chair en est impure, suivant la glose apparemment de quelques-uns de leurs marabouts, puisque l'Alcoran ne met pas l'éléphant au nombre des animaux

immondes. La compagnie française pourrait établir dans ce lieu un commerce d'autant plus avantageux qu'il épargnerait aux nègres la fatigue de porter leurs marchandises par terre jusqu'à la rivière de Gambra. Leur méthode constante est d'en faire régler les prix par deux ou trois de leurs principaux négociants; et ce tarif devient une loi pour tous les autres. En 1698, un esclave mâle, entre dix-huit et trente ans, se donnait pour la valeur de vingt livres de France en marchandises, l'once d'or pour douze francs, et l'ivoire pour quatre sous la livre.

Au sud du Sénégal, jusqu'aux cataractes de Felou, on trouve plusieurs villages mahométans, entre lesquels Dramanet tient le premier rang. Tous ces petits peuples forment une république, dont on prétend que la capitale se nomme Conjour, ville dont les édifices sont de pierre et couverts de tuiles.

Ils sont indépendants des princes nègres; et la multitude de leurs marabouts les rend redoutables à leurs voisins, parce qu'avec tant de prêtres ils ne manquent pas de gris-gris. Le côté de la rivière au nord est couvert de lataniers et d'autres arbres, mais tout-à-fait désert, à cause des incursions continuelles des Maures qui viennent du royaume de Maroc. Le Sénégal leur sert de frein, parce qu'ils n'ont aucun moyen pour traverser cette rivière.

Tandis que Brüe exerçait heureusement le commerce à Dramanet, il fut informé que Tonca Maca s'avançait avec un corps de troupes. Le chef de la ville, de qui il reçut cet avis, l'assura que tous les habitants perdraient plutôt la vie que de lui laisser

faire la moindre insulte, et que pour se mettre en état de le défendre ils avaient demandé le secours des villages voisins. Quelque mépris qu'il eût pour un roi si faible, il rappela tout ce qu'il avait de gens à terre, il fit disposer son artillerie, et se tint prêt contre toutes sortes d'attaques. Tonca Maca arriva le soir avec environ trois cents hommes. Il s'arrêta quelque temps à l'entrée de la ville, comme si les habitants eussent fait difficulté de le recevoir. Cependant il entra malgré eux au bruit de ses tambours. Mais dans le même temps il y arrivait près de mille hommes, qui étaient envoyés à leur secours par les villages confédérés. Enfin Tonca Maca, voyant la partie inégale, eut la sagesse de se retirer à mille pas de la ville, où il assit son camp.

Le lendemain il fit renouveler aux Français la demande de ses droits, en les menaçant de la guerre. Brüe rejeta ses prétentions, et lui offrit le combat. Le marabout qui avait été chargé de cette députation revint bientôt, et lui déclara que le roi de Galam aimait mieux se retirer que d'en venir aux mains avec les Français. Il s'éloigna effectivement dès le premier jour, sans qu'on pût pénétrer d'où lui venait cette crainte ou cette modération. Le commerce recommença fort tranquillement; et Brüe se crut obligé de récompenser par quelques présents les services qu'il avait reçus du chef de la ville. Une si bonne preuve de leur affection lui inspira le dessein d'établir un comptoir dans le pays. Il chercha un lieu commode; et son choix était prêt à se déclarer pour une des petites îles de la rivière, qui, dans un temps

où l'inondation avait toute sa hauteur, lui paraissait inaccessible aux flots. Mais en consultant quelques-uns des principaux nègres, il reconnut qu'elle convenait mal à ses vues, parce que dans les temps secs l'eau du canal du nord se trouvait si basse, que la crainte des Maures les empêchait eux-mêmes d'y mettre leurs troupeaux. Ce canal néanmoins était alors aussi large que la Seine l'est à Paris devant le Louvre. Le général, déterminé par cette raison pour le côté du sud, choisit entre Dramanet et Mankanet une place également éloignée de ces deux villes, qui lui parut tout à la fois à couvert de l'inondation, et capable d'être aisément fortifiée. Il y forma le plan d'un fort dont il confia l'exécution à son ingénieur.

Pendant que ses facteurs continuaient le commerce, et qu'il attendait le retour d'un officier qu'il avait envoyé avec deux marabouts pour reconnaître la rivière de Falemé, il prit la résolution de visiter les villes qui sont au long du Sénégal jusqu'aux cataractes de Felou. Ces cataractes sont formées par un rocher qui coupe entièrement la rivière, et d'où elle retombe avec un bruit épouvantable de la hauteur d'environ quarante brasses. Les montagnes qui préparent cette chute d'eau commencent à une demi-lieue du village de Felou, et rendent le pays presque inaccessible. Le courant même de la rivière, au-dessous de la cataracte, est interrompu par quantité de rocs qui le rendent dangereux pour les canots, surtout pour ceux des nègres, qui sont ordinairement fort mauvais matelots. Brüe laissa ses barques deux lieues au-dessous du rocher de Felou, et fit le reste du che-

min à pied jusqu'aux cataractes. A son retour, il visita l'île de Caignou, qui porte à présent les deux noms de Pontchartrain et d'Orléans. Ce lieu lui parut d'autant plus commode pour y bâtir un fort, qu'il est voisin de Ganguiourou, grande ville où passent les caravanes des esclaves bambarras, et riche par le commerce de quatre ou cinq mille mahométans qui l'habitent. Le seul obstacle qui refroidit le général pour cet établissement, fut la distance de la rivière Falemé. Il en revint au projet du fort de Dramanet.

Dans le voyage qu'il avait entrepris, il s'était proposé de pénétrer jusqu'aux cataractes de Govina, et les guides ne lui manquaient pas pour l'exécution de ce dessein. Il aurait visité en chemin le roi de Casson ou de Cassou. Mais l'eau du Sénégal diminua si promptement, qu'en vingt-quatre heures elle se trouva baissée à dix-huit pieds; et pour peu que cette diminution continuât, il pouvait devenir fort difficile de repasser les rocs de Donguel. Une grosse pluie qui survint fit remonter la rivière de huit pieds. Ces variations obligèrent le général de retourner à Dramanet, où il trouva que Perère avait acheté une assez bonne quantité d'or et d'ivoire, avec un grand nombre d'esclaves bambarras, jeunes et bien faits, mais d'une maigreur qui faisait pitié. Leur pays avait été affligé d'une si furieuse famine, que les marchands d'esclaves en avaient perdu plusieurs, pour n'avoir pu leur donner chaque jour une poignée de blé vert. Il ne fut pas facile aux Français de rétablir ceux qu'ils avaient achetés. Des diarrhées violentes, qui les prenaient aussitôt qu'on leur donnait quelque nourriture, en

firent périr plusieurs. Mais ceux qui échappèrent à cette maladie devinrent les plus beaux esclaves qu'on eût jamais tirés de l'Afrique.

Un homme de la suite du général tua un oiseau extraordinaire, que les Français nommèrent quatre-ailes. Il était de la grosseur d'un coq d'Inde, le plumage blanc, le bec gros et crochu, les pieds armés de fortes griffes, avec toutes les autres marques d'un oiseau de proie. Comme le temps de sa chasse est la nuit, on ne put juger quelle est sa proie; mais il était si gras, et son ventre était si plein, qu'il ne paraissait pas avoir manqué d'aliments. Il avait les ailes très-grandes, très-fortes, et bien garnies de plumes; mais dans la partie qui touchait à l'épaule, les plumes de dessous étaient nues, et couvertes néanmoins d'autres plumes plus longues que les premières, qui, à la longueur de quatre ou cinq pouces, portaient une espèce de poil long et épais; de sorte qu'une aile, en s'étendant, paraissait en former deux, l'une à la vérité plus grande que l'autre, avec un espace vide entre les deux. De là vint le nom de quatre-ailes (1), que les Français donnèrent à cet oiseau; et tout le monde aurait cru qu'il n'en avait pas moins. Comme il est robuste, elles jouent parfaitement. Il doit voler fort haut et fort long-temps. Brüe se flattait d'en rapporter un vivant, si les nègres eussent exécuté leur promesse.

(1) Le père Labat donne la figure de cet oiseau dans son ouvrage, t. III, p. 360. Même avec cette figure et la description détaillée de Brüe, cet oiseau n'est pas bien connu. On conjecture qu'il appartient au genre secrétaire. Il a de l'analogie avec le gypogeranus serpentarius.

Le camalingue de Tonca Boucari attendait les Français à Dramanet, tandis qu'ils faisaient le voyage de Felou. Il vint voir le général à son retour, et lui offrit ses services. Mais sa commission était de demander un présent ou des droits, que le général lui accorda, tels qu'il crut les devoir. Cet officier avait rempli la dignité de camalingue sous Tonca Maca, ce qui le rendit un peu suspect aux Français, jusqu'à ce qu'ils eurent appris que la haine était mortelle entre son ancien maître et lui. D'ailleurs, étant proche parent de Tonca Boucari, il devait avoir naturellement plus de zèle pour ses intérêts. Aussi promit-il sa protection aux agents de la compagnie qui devaient s'établir à Dramanet, ou qui viendraient ensuite dans le pays. On a dû remarquer que le nom de tonca est un titre de dignité pour les rois de Galam. Après avoir terminé ses affaires à Dramanet, la flotte française retourna droit au fort Saint-Louis.

## § III.

Observations sur le royaume de Galam, et sur les découvertes des Français au-delà, avec quelques recherches sur le pays de Tombuto, ou de Tombouctou.

La situation du royaume de Galam est à l'est du pays des Foulès, ou du siratique. Il commence au village de Guildé, à deux cent quarante-deux lieues de la barre du Sénégal, une lieue au-dessous de Touabo. Son étendue, de l'ouest à l'est, en remontant la rivière, est d'environ quarante-cinq lieues. Il se termine

au rocher de Felou, où le Sénégal, ayant comme forcé le passage entre deux montagnes, se précipite d'environ quarante brasses de hauteur. Cependant Brüe raconte, dans un autre endroit, que le pays de Galam commence au village Dembakané (1), qui est de trois ou quatre lieues à l'ouest de Guildé, ce qui ne lui fait pas compter néanmoins plus de quarante-cinq lieues jusqu'aux cataractes de Felou. Il ajoute au même endroit, que le royaume au-delà de Felou s'étend du côté de l'est.

Au nord et au nord-ouest, il est borné par ces déserts sablonneux qui portent le nom de Sahra, ou désert de Barbarie, région fort vaste où les Maures ont des habitations mobiles, et par quelques villages fixes des Foulès de la dépendance du siratique. A l'est et au nord-est, ses bornes sont le royaume de Casson ou Cassou. Suivant la carte posthume de M. Delisle, la partie du royaume de Galam ou des Seracolets, qui est au nord du Sénégal, est occupée par les nègres de Heré (2), nation fugitive d'un autre pays. Le même géographe place les Foulès à l'ouest, et le pays de Bambouk au sud. Mais, suivant les mémoires employés par Labat, le royaume de Bambouk fait partie de celui de Galam; et dans cette supposition, Galam aura les Jalofs aussi pour limites à l'ouest, et les Mandingues du nord de la rivière de Gambra au sud.

Le titre du roi de Galam est tonca, qui signifie roi. Les principaux seigneurs du pays, qui sont autant de

(1) D'Anville (1751), écrit Dembacani.

(2) C'est le pays d'Haeren-Cobé de la carte de l'Afrique occidentale de d'Anville (1751).

petits rois lorsqu'ils ont pu parvenir au gouvernement d'un village, se font nommer Siboyez. Le commun des habitants porte le nom de Seracolets, tiré sans doute du lieu même de leur habitation, parce qu'en langage du pays, colez signifie rivière. On a déjà fait remarquer qu'ils sont inquiets et turbulents, capables de détrôner leurs rois sous les moindres prétextes; paresseux d'ailleurs, et si peu portés à s'éloigner de leur pays, que leurs plus longues courses ne vont guère au-delà de Jaga, cinq journées au-dessus du rocher de Felou, ou de Bambouk, grande contrée au sud, qui mérite des observations particulières dans son propre article, quoiqu'elle soit regardée comme une partie du royaume de Galam. Ils amènent des esclaves de Jaga; et de Bambouk, ils apportent de l'or.

La nation qu'on appelle les Mandingues, est originaire de Jaga, ou Giaca; mais elle s'est établie dans le pays de Galam, où elle est devenue fort nombreuse, avec assez d'union pour former une espèce de république, qui n'a pas plus de considération pour le roi qu'elle ne juge à propos. Tout le commerce du pays est entre les mains des Mandingues. Ils l'étendent dans les royaumes voisins; et n'étant pas moins ardents pour la religion de Mahomet que pour les richesses, ils font gloire d'être tout à la fois marchands et missionnaires. Ils se qualifient tous du nom de marbouts, que les Français ont changé en marabouts, c'est-à-dire religieux et prédicateurs. Si l'on excepte les vices propres aux nègres, il y a peu de reproches à faire à leur nation. Elle est douce, civile, amie des

étrangers, fidèle à ses promesses, laborieuse, industrieuse, capable de tous les arts et de toutes les sciences. Cependant tout leur savoir consiste à lire et à écrire l'arabe. On a peine à juger si c'est par inclination qu'ils aiment les étrangers, ou pour le profit qu'ils tirent d'eux par le commerce.

Les habitants naturels du pays de Bambouk, qui se nomment Malincops, ont reçu aussi les Mandingues, et les ont même incorporés avec eux jusqu'à ne former qu'une même nation, où la religion, les mœurs et les usages des Mandingues ont si absolument prévalu, qu'il n'y reste aucune trace des anciens Malincops (1).

Mais outre le pays de Jaga, ou Giaca, d'où sont venus les Mandingues du royaume de Galam, on trouve au sud de Bambouk une vaste contrée, ou un royaume qui porte leur nom. Cette région de Mandingue est extrêmement peuplée, autant parce que les femmes y sont d'une prodigieuse fécondité, que parce qu'on n'y fait aucun esclave du pays, comme dans tous les états voisins. On n'y vend du moins que les criminels. L'abondance des habitants s'est quelquefois trouvée si excessive, qu'il s'en est formé des colonies dans diverses parties de l'Afrique, surtout dans les pays où le commerce est en honneur. Telle est l'origine des Mandingues de Galam, de Bambouk et de plusieurs autres lieux.

Des cataractes de Felou jusqu'à celles de Govina, ou Gouina, qui sont encore plus hautes et plus inaccessibles, la distance est d'environ quarante lieues, suivant le cal-

(1) Labat, tom. III, p. 372. D'Anville écrit Malincobé.

cul des facteurs français qui firent ce voyage en 1719. Brüe dit ici que la cataracte de Felou a plus de trente toises de hauteur, quoiqu'on ait déjà rapporté d'après lui qu'elle a quarante brasses. La rivière se trouve comme pressée entre deux hautes montagnes; non que le canal n'ait assez de largeur, mais il est rempli de rocs au travers desquels il semble que l'eau se soit ouvert un passage en charriant toute la terre qui les environnait. Elle coule ainsi par cent boyaux fort rapides, dont aucun ne paraît navigable. Au-delà de ces détroits, on trouve une belle île sans nom, vis-à-vis le village de Lontou, qui est sur la rive droite de la rivière. La situation de cette île serait fort commode pour un établissement, et pour un magasin de marchandises, d'où le commerce pourrait s'étendre sur les deux bords de la rivière, et plus haut jusqu'au-dessus des cataractes de Govina.

Brüe avait conçu l'importance de cette découverte pour l'intérêt de la compagnie, et s'était proposé de la faire lui-même avec celle de tout le pays qui est aux environs; mais d'autres affaires l'ayant obligé de mettre des bornes à son absence, il engagea quelques-uns de ses plus courageux facteurs à tenter une si belle entreprise. Ils se rendirent du fort Saint-Louis au fort de Dramanet, qui avait reçu le nom de Saint-Joseph, sous la conduite de quelques nègres qui connaissaient le pays. Ensuite s'étant avancés jusqu'aux pieds des cataractes de Felou, ils y quittèrent leurs chaloupes. Les bords du Sénégal leur parurent d'une beauté admirable, mais mieux peuplés sur la droite, c'est-à-dire au sud, que du côté du nord. Ils furent

bien reçus dans tous les lieux du passage, en se faisant des amis par leurs présents. Après avoir suivi à pied le bas de la montagne, ils arrivèrent à Lontou (1); ils visitèrent l'île dont on a parlé; et s'étant procuré quelques mauvais canots par l'entremise de leurs guides, ils poussèrent leur navigation jusqu'au pied d'un roc, nommé Govina par les habitants, à quarante lieues de Lontou.

La cataracte de Govina leur parut plus haute que celle de Felou. Comme la rivière y est assez large, elle forme, en tombant avec un bruit horrible, une épaisse bruine, qui, des différents points d'où elle peut être observée, réfléchit différents arcs-en-ciel. Les aventuriers français, encouragés par le succès de leur route, cherchèrent de quel côté de la rivière ils pouvaient espérer de franchir plus facilement les montagnes qui font la cataracte. Mais les nègres qui leur servaient de guides refusèrent constamment de les accompagner plus loin, sous prétexte qu'eux étaient en guerre avec les peuples du pays supérieur, et qu'ils n'entendaient pas leur langage. Les facteurs se virent dans la nécessité de retourner au fort Saint-Louis sans avoir exécuté leur dessein.

Quoique ces cataractes rendent le passage de la rivière fort difficile, elles ne mettent point d'obstacle insurmontable au commerce. Les habitants ne manquent ni de bœufs ni de chevaux pour le transport des marchandises. Ils ont aussi des chameaux en abondance; de sorte que si ces régions étaient

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. II, p. 158.

une fois bien connues, et l'ouverture assurée par de bons établissements, on pourrait entreprendre un riche commerce avec le royaume de Tombouctou et les pays du même côté.

A l'est et au nord-est de Galam, on trouve le royaume de Casson, ou Cassou, qui commence à la moitié du chemin entre les rochers de Felou et de Govina. Le souverain s'appelle Segadova. Il fait sa résidence ordinaire à Goumel, dans une grande île, ou plutôt une péninsule formée par deux rivières au nord du Sénégal, qui, après un cours de plus de soixante lieues, vont se perdre dans un grand lac du même nom que le royaume. La plus méridionale de ces deux rivières, qui forment l'île de Casson, se nomme la rivière Noire, de la couleur sombre de ses eaux, et ne prend pas sa source à plus d'une demi-lieue de celle du Sénégal; mais, à moins d'une lieue de son origine, elle devient si forte qu'elle cesse d'être guéable. L'autre, qui est au nord, porte le nom de rivière Blanche, parce que la terre blanchâtre et glaireuse où elle passe lui fait prendre cette couleur; fort différente de celle du Sénégal, d'où elle sort, à demi-lieue, au plus, de la source de la rivière Noire.

L'île, ou la péninsule de Casson, ou Cassou, qui est longue d'environ soixante lieues, n'en a guère que six dans sa plus grande largeur. Le terroir en est fertile et bien cultivé. Elle est si peuplée, et son commerce a tant d'étendue, qu'elle doit être fort riche. Son roi passe pour un prince puissant, qui n'est pas moins respecté de ses voisins que de ses sujets. Galam et la plu-

part des royaumes voisins sont dans sa dépendance. On connaît peu ses limites au nord; mais il est certain qu'au sud il s'étend jusqu'au pays de Gadova ou Gadou, et de Jaga; et que les Mandingues de Bambouk et de Tombouctou sont ses tributaires, s'ils ne sont ses sujets. On prétend que les habitants de Casson étaient Foulès dans leur origine, et que leur roi possédait anciennement tout le royaume de Galam et la plupart des pays qui forment aujourd'hui les états du siratique. Peut-être faut-il rapporter à cette cause le tribut que ces peuples lui paient encore. On assure qu'il a des mines d'or, d'argent, et de cuivre, en fort grand nombre, et si riches que le métal paraît presque sur la surface; de sorte que si, délayant un peu de terre dans un vase, on le vide avec un peu de précaution, ce qui reste au fond est le métal pur. C'est ce qu'on appelle l'or de lavage.

Comme les Français n'ont pas pénétré plus loin, à l'est, que les cataractes de Govina, toutes les lumières qu'on a sur les richesses du royaume de Casson viennent des marchands nègres du pays, qui ont beaucoup de passion pour les voyages, et plus d'habileté dans les affaires que tous les autres peuples de leur couleur. Ils conviennent tous qu'il s'étend plusieurs journées au-delà du rocher de Govina, et qu'il est borné à l'est par un autre royaume qui touche à celui de Tombuto, ou Tombouctou, pays qu'on cherchait depuis si long-temps, sur lequel Brüe ne manqua pas de se procurer des renseignements; mais ils ne pouvaient rien produire, parce que la ville de Timbou du pays des Foulès, près de laquelle sont

peut-être les véritables sources du Sénégal, fut perpétuellement confondue avec la ville de Tombouctou du soudan, dans les informations données à Brüe; et elles ont contribué à égarer le célèbre d'Anville, et à lui faire diriger droit à l'est un itinéraire qu'il fallait conduire au sud (1). Cependant, lorsque nous analyserons les voyages de l'intérieur de l'Afrique, nous reviendrons sur les réponses qui avaient été faites à Brüe tant sur le Sénégal qu'à Tripoli. Sa sollicitude pour se procurer des lumières sur ce sujet important prouve l'étendue de ses vues, et sa grande capacité.

## CHAPITRE XI.

Suite des voyages de Brüe; observations sur les différends entre les Français et les Anglais pour le commerce de la rivière de Gambra, ou Gambie (2).

Brue, ou le rédacteur de ses mémoires, le père Labat, après avoir rappelé les prétendus établissements des Normands en Guinée et sur la Gambra, ou Gambie, à Mina, au petit Dieppe, au grand et au petit Paris, antérieurs soi-disant à ceux des Portugais (3), observe qu'il reste des témoignages de ceux qu'avaient formés

(1) Voyez nos *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, 1821, in-8°, p. 49.
(2) Labat, *Afrique occidentale*, part. IV, chap. XVIII, t. IV, p. 274.
(3) Voy. ci-dessus, t. I, p. 242.

ces derniers, dans leurs forts et leurs comptoirs, dont les ruines subsistent encore; et malgré la décadence de leurs affaires, ils en ont conservé quelques-uns à Cacheo, à Bintam et à Bissao, sans parler de ceux de la rivière de Gambra, où ils font par commission un commerce assez considérable pour les Français, les Anglais et les Hollandais (1).

Les Anglais, qui succédèrent aux Portugais, les chassèrent de plusieurs lieux dont ils étaient en possession, et choisirent pour leur principal établissement une petite île au milieu de la Gambie, entre Albreda et Jilfray, à quatorze lieues de l'embouchure de ce fleuve. Ils y bâtirent un fort, qu'ils auraient pu défendre aisément s'ils y avaient eu des citernes et des magasins à l'épreuve des bombes. Mais le défaut de ces deux avantages l'ayant exposé aux incursions des Français et des pirates (2), il fut pris plusieurs fois, pillé, démoli, et les affaires de la compagnie anglaise réduites si bas, qu'elles n'auraient jamais pu se rétablir sans l'assistance du parlement. Cet établissement portait le nom de Jamesfort, et le temps de sa plus grande disgrace fut l'année 1695, où il fut pris et rasé par le comte de Gennes.

Aussitôt que cette nouvelle fut arrivée en France, la compagnie française d'Afrique envoya ordre au sieur Bourguignon, son directeur-général au Sénégal, de prendre possession des ruines du fort anglais, et d'établir un commerce réglé sur la Gambie.

(1) Voyez le *Voyage d'Afrique*, par Moore.

(2) Johnson, *Histoire des Pirates*, p. 231.

Il exécuta la première partie de cette commission (1) au mois de septembre 1696; mais, négligeant l'autre, il ne laissa personne dans le fort pour y résider. Brüe, qui retourna au Sénégal le 20 d'août 1697, avec la qualité de directeur, s'appliqua plus sérieusement aux progrès du commerce sur la Gambie. Il y envoya, au mois de septembre de la même année, une barque qui exerça le commerce sur la rivière jusqu'à Guiochor, et qui fit les traités nécessaires avec le roi de Barra et les autres princes du pays. L'année suivante, le 13 avril 1698, il y établit des comptoirs à Albreda et à Gerèges, sur la rivière de Bintam ou Vintain, où il mit un facteur avec quatorze Français (2). Plusieurs chaloupes françaises remontèrent assez loin la rivière de Gambie, et renouvelèrent le commerce avec les nations qui en habitent les bords.

On pourrait s'étonner que les Français n'eussent pas choisi pour leur établissement la ville même de Bintam, dont la situation est plus favorable au commerce que celle de Gerèges. Mais lorsque M. de Gennes avait pris Jamesfort, il avait brûlé deux chaloupes anglaises qui se carénaient près de cette ville; ce qui avait tellement irrité l'empereur de Foigni ou Fonia, dont Bintam est la capitale, qu'il fut longtemps sans vouloir souffrir qu'ils s'établissent dans ses états. Ils se firent une autre querelle avec le roi de Barra, dont ils prévinrent sagement les suites.

(1) Labat, vol. IV, p. 276.

(2) Labat, t. IV, p. 293.

Brüe ayant donné des ordres rigoureux pour arrêter l'interlope, un vaisseau de la compagnie française, nommé la Marianne, se saisit d'un bâtiment anglais sur lequel ce prince avait quelque intérêt. Mais le facteur lui restitua de bonne grace cent esclaves qui se trouvèrent à bord. La conduite de cet officier, après avoir été blâmée par la compagnie, obtint ensuite des éloges lorsqu'elle fut mieux approfondie. Il avait jugé qu'il valait mieux renoncer au petit avantage d'une saisie, que de fournir au roi de Barra un prétexte pour piller le comptoir français.

La compagnie de France continua de jouir du commerce jusqu'à la paix de Riswick, où Jamesfort fut restitué à la compagnie royale d'Afrique, qui n'avait pas cessé de subsister en Angleterre. Elle y envoya M. Corker pour gouverneur, au commencement de l'année 1699. Le parlement d'Angleterre, voulant rétablir ce fort sans aucune dépense pour l'état, rendit le commerce libre dans la rivière de Gambie, sous la seule condition de payer au directeur de la compagnie dix pour cent à l'arrivée de chaque vaisseau, ou vingt pour cent à leur retour en Angleterre. Il est impossible de représenter quelle multitude de vaisseaux anglais cette permission conduisit en Afrique, et quelle confusion elle mit dans le commerce. Chaque capitaine se hâtant de prévenir les autres, pour être plus tôt chargé, le prix d'un esclave, surtout à Jilfrey (1), monta jusqu'à quarante barres. Les marchands mandingues, qui n'en tiraient que

(1) Labat, t. IV, p. 297. Labat écrit Gilfrai.

quinze ou dix-sept de la compagnie de France et de celle d'Angleterre à Barraconda ou à Guiachor (1), furent attirés à l'embouchure de la rivière par l'espérance d'un profit qui compensait avantageusement leurs peines. Ainsi les agents des deux compagnies se virent forcés de demeurer oisifs, et d'attendre patiemment la fin de ce ruineux commerce. Depuis le mois de janvier 1699 jusqu'au mois de juin, tous ces négociants particuliers ne transportèrent pas moins de trois mille six cents esclaves, et répandirent dans le pays plus de marchandises qu'il n'en fallait pour plusieurs années.

La compagnie anglaise ouvrit enfin les yeux sur son imprudence. Elle sentit qu'il aurait mieux valu ne rien recevoir du parlement pour les réparations de Jamesfort, que d'accepter un bienfait pernicieux, dont l'effet manifeste était de ruiner son propre commerce. Elle avait espéré de nuire par cette méthode au commerce des Français, et les plus grandes pertes tombèrent sur elle-même. Cependant M. Corker avait établi des comptoirs dans plusieurs endroits où sa compagnie n'en avait jamais eu. Outre ceux des bords de la rivière et de Gerèges ou Jereja (2), il en avait à Joval (3) et à Portudale. Il avait envoyé au roi de Cayor, qu'on a vu paraître tant de fois sous le titre de damel, quelques-uns de ses facteurs, avec des mar-

(1) Autrement Joar. On ne doit pas être surpris de voir porter deux, trois noms, et quelquefois plus, au même lieu; c'est-à-dire celui qu'il a dans le pays, et celui qu'il a reçu des Français, des Portugais, des Anglais, etc. Voyez Labat, t. IV, p. 268 et 297.

(2) Labat écrit toujours Gerèges; mais d'Anville a préféré Jereja.

(3) Joal, Juali ou Joala.

chandises, et l'ordre de les vendre à ce prince avide fort au-dessous de leur prix, en les accompagnant de présents considérables. Ces libéralités avaient eu si peu de succès, que le damel, après avoir promené les facteurs anglais de ville en ville, comme il avait déjà fait dans une autre occasion, les avait renvoyés sans paiement, et fort heureux d'être échappés de ses mains. Corker avait fait beaucoup plus : il avait vendu les marchandises de la compagnie au même prix, c'est-à-dire aussi bas que les vaisseaux d'interlope; il avait employé la force pour fermer l'entrée de la rivière aux bâtiments de la compagnie française; il en avait arrêté quelques-uns, et fait feu sur les autres, sous prétexte qu'ils étaient sans passe-port; en un mot, il avait déclaré dans toutes les occasions une haine ouverte aux Français.

Il reconnut enfin son erreur; et dans le chagrin de tant d'imprudences, il écrivit à la compagnie royale qu'il valait mieux renoncer au dix pour cent, réparer le fort à ses propres frais, et vivre en bonne intelligence avec la compagnie française, que de s'exposer tôt ou tard à la nécessité d'abandonner le commerce. D'un autre côté, il proposa au directeur français un accommodement, par lequel le prix des marchandises devait être réglé de concert entre les deux compagnies, avec des mesures unanimes pour arrêter le commerce d'interlope, aussitôt que l'acte de 1695 aurait été révoqué par le parlement d'Angleterre. Il envoya dans cette vue un officier au fort Saint-Louis, le 10 de novembre 1699, chargé de ses compliments pour Brüe, et d'un projet de concordat.

L'inclination que Brüe avait à fixer avec la compagnie d'Angleterre un tarif ou un prix réglé pour les marchandises, sur un pied dont les deux nations pussent tirer autant de satisfaction que d'avantage, lui fit naître la pensée d'entreprendre un voyage à la rivière de Gambie, sur la Princesse, vaisseau de trente-deux pièces de canon. Il entra dans cette rivière le 10 de février 1700. Son premier soin fut d'envoyer faire des compliments au général Corker. Mais apprenant qu'il était allé à Cachao ou Cacheo, il prit ce temps pour visiter les comptoirs d'Albreda, de Jereja ou Gerèges, et de Bissao. En chemin il se saisit d'un vaisseau hollandais nommé l'Anne, qui faisait le commerce sur cette côte. Comme il fallait passer devant Jamesfort pour se rendre avec sa prise au comptoir d'Albreda, il salua les Anglais de neuf coups de canon, et leur envoya un de ses officiers pour savoir quand leur général pourrait recevoir sa visite. Ils répondirent à son artillerie coup pour coup. Le lendemain un capitaine de vaisseau, nommé Joannes, vint faire les compliments de M. Corker au général français, et l'assurer qu'aussitôt qu'il serait délivré de sa goutte, il s'empresserait de l'aller voir à Albreda.

Cependant on convint que Joannes irait prendre Brüe à Albreda, lorsque Corker commencerait à se porter mieux. Il s'y rendit trois jours après, avec deux magnifiques barques, au bruit des trompettes et des hautbois. Sept vaisseaux anglais, qui étaient à l'ancre dans la rivière, déployèrent leurs pavillons au passage du général français, et le saluèrent de leur artil-

lerie. En descendant, il trouva le lieutenant du fort et tous les capitaines des vaisseaux assemblés pour le recevoir. La garnison était sous les armes. Corker, qui n'était pas encore bien remis de sa goutte, ne laissa pas de venir au-devant de lui jusqu'à la porte. Après le premier compliment, les deux généraux entrèrent dans une grande salle, où la table du festin était déjà préparée. Elle était faite en longueur. Corker fit placer Brüe au sommet. Il se mit à sa droite, et le lieutenant du fort à sa gauche. Les officiers français furent placés d'un côté, et les capitaines anglais de l'autre. On servit beaucoup de grosse viande, et des pâtés de différentes sortes. Le vin, le punch, le sangris et l'eau-de-vie brûlée ne furent point épargnés. Les santés des rois de France et d'Angleterre, des compagnies anglaise et française, et des deux généraux, furent bues avec autant de décharges de l'artillerie du fort. Enfin, la fête ayant duré jusqu'à deux heures après minuit, Brüe fut reconduit à Albreda, et salué comme en arrivant par tous les vaisseaux anglais.

Deux jours après cette visite, il reçut celle de Corker, qui s'était promis de le surprendre, mais qui se trouva fort loin de ses espérances. Les Anglais furent surpris de la magnificence avec laquelle ils furent traités; et tout prévenus qu'ils sont en faveur de leurs propres usages, ils convinrent que rien n'approchait de la galanterie des Français. A l'égard du cérémonial, il fut le même qu'à Jamesfort. Le général anglais et ses officiers se retirèrent fort satisfaits, après être convenus avec Brüe de se revoir sur le vaisseau an-

glais du capitaine Brown, qui était entre Albreda et Jilfrey. Mais la fête et les plaisirs avaient été poussés si loin, qu'on fut obligé de remettre cette assemblée au 19 avril, et de régler qu'elle se ferait sans cérémonie dans le fort.

Brüe s'y rendit, et la conférence s'ouvrit après le dîner. Corker parut fort disposé à suivre toutes les vues du général français; mais ses pouvoirs n'étant pas assez étendus pour rien conclure sans le consentement des capitaines qui étaient à l'ancre dans la rivière, il devint nécessaire de les faire inviter à l'assemblée, quoiqu'il fût aisé de prévoir qu'ils ne goûteraient pas des résolutions qui devaient mettre fin à leur commerce. Cependant ayant été appelés, Brüe leur représenta le préjudice extrême que les marchands particuliers apportaient au commerce des deux nations, en fournissant aux nègres des marchandises au-dessus de l'ancien prix; ce qui leur avait donné l'occasion d'augmenter à l'excès celui des esclaves et des provisions. Pour remédier à ce désordre et rétablir le commerce sur l'ancien pied, il leur présenta un projet de convention en quatre articles.

Brüe reconnut bientôt que ses propositions ne s'accordaient pas avec les intérêts de la plus nombreuse partie de l'assemblée. Les capitaines étant sortis un moment avec leur général, rentrèrent presque aussitôt; et Corker répondit à Brüe, en leur nom, que sans un ordre exprès de la compagnie d'Angleterre, autorisé par le parlement, ils ne pouvaient consentir au tarif proposé entre les deux nations; qu'ils ne troubleraient pas les Français dans la possession de leur

commerce à Albreda et à Gerèges, mais qu'ils ne leur accorderaient jamais la liberté de remonter plus haut dans la rivière, puisque les Français la leur avaient ôtée dans celle du Sénégal; que la proposition d'interdire aux Anglais le commerce de Joale et de Portudale regardait le parlement d'Angleterre, qui prendrait soin sans doute de régler cet article; et que la restitution du vaisseau de William-Jane contribuerait à terminer là-dessus tous les différends.

Telle fut la fin de la conférence. On prit de part et d'autre le mémoire de ce qui s'était passé, et les deux généraux se séparèrent avec de grands témoignages d'amitié et de civilité.

Brüe, s'étant aperçu que le général anglais favorisait secrètement son opinion, se flatta qu'il emploierait son crédit auprès de la compagnie anglaise pour avancer le succès de ses intentions. Mais Corker fut rappelé vers la fin d'avril, et le sieur Pinder nommé pour lui succéder. La compagnie d'Angleterre envoya dans le même temps à Jamesfort une compagnie de grenadiers, avec des ouvriers pour la réparation du fort, qui portait encore des marques de l'expédition de M. de Gennes. Brüe ne manqua point d'écrire au nouveau général pour le complimenter sur son élévation, aussi-bien qu'au sieur Corker, pour le féliciter du bonheur qu'il avait de quitter un climat si préjudiciable à sa santé, et d'aller jouir dans sa patrie des richesses qu'il avait acquises en Afrique (1). Pinder, en recevant la lettre du général français, lui envoya

(1) Il avait gagné, en peu de temps, treize mille cinq cents livres sterling.

son lieutenant avec son chapelain et le capitaine du vaisseau qui l'avait amené pour lui rendre ses politesses. Ils s'assemblèrent plusieurs fois ; et, cherchant tous deux les véritables intérêts de leur compagnie, ils formèrent enfin un plan de paix et de commerce, qu'ils entreprirent de faire approuver à Paris et à Londres. En même temps Pinder communiqua au général français un mémoire présenté au parlement d'Angleterre par la compagnie royale d'Afrique, en lui apprenant qu'il y avait lieu d'espérer que les soins des ambassadeurs des deux couronnes dans les cours respectives produiraient bientôt une parfaite intelligence.

Après beaucoup d'efforts, Brüe perdit l'espérance de réussir dans ses vues. Quoique le gouverneur anglais les approuvât, les marchands particuliers, dont les intérêts étaient fort différents de ceux de la compagnie, ne cessèrent pas de s'y opposer; et, par leur crédit ou leurs libéralités, ils obtinrent du gouvernement d'Angleterre un vaisseau de guerre de cinquante pièces de canon pour assurer leur commerce.

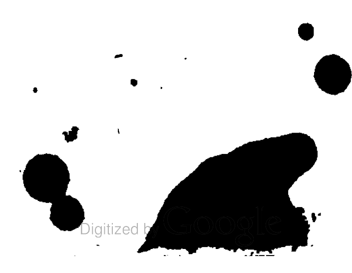
Aussitôt que ce vaisseau, nommé le Rochester, fut arrivé, le 12 mars 1701, dans la rivière de Gambie, le capitaine Mayn, qui le commandait, écrivit à Brüe que, sur diverses plaintes des sujets de l'Angleterre qui accusaient la compagnie française de les troubler dans leur commerce, et d'avoir fait saisir plusieurs bâtiments anglais contre les articles formels du traité de Riswick, le roi son maître l'avait envoyé pour protéger le commerce anglais sur cette côte, et pour demander la restitution desvaisseaux saisis, par-

ticulièrement celle du brigantin le Saint-Georges. La réponse du général français n'étant pas venue aussitôt que Mayn l'attendait, il sortit de la rivière pour aller mouiller devant Gorée, hors de la portée du canon; et, dépêchant un de ses officiers à Brüe avec le pavillon blanc, il lui fit demander si sa nation était en paix ou en guerre avec les Anglais. Le député déclara aux Français que le vaisseau qui avait mouillé dans leur rade était un vaisseau de guerre anglais de cinquante pièces de canon; que si le fort lui faisait l'honneur de le saluer, les Anglais rendraient coup pour coup; mais qu'ils demandaient du moins que le fort fît feu de deux pièces, pour leur faire connaître qu'on n'était pas en guerre avec eux. Brüe répondit que ce n'était pas l'usage des forts royaux de saluer les premiers; mais que, si les Anglais voulaient commencer, on leur rendrait coup pour coup. L'officier anglais, n'espérant plus de faire tomber Brüe dans le piége, lui demanda une réponse à la lettre du capitaine. Elle lui fut accordée sur-le-champ. Brüe lui marquait qu'il lui avait envoyé la copie d'un arrêt du conseil d'état, daté le 24 d'avril 1700, dans lequel il trouverait les explications qu'il demandait, surtout par rapport au vaisseau le William-Jane qui, malgré les représentations de lord Manchester, envoyé d'Angleterre à Paris, et quoiqu'il eût payé dix pour cent à la compagnie anglaise, avait été déclaré de bonne prise; que le brigantin le Saint-Georges, que Mayn réclamait, ayant été pris sans permission et sans passeport, était encore plus sujet à confiscation. Il ajoutait que toute sa passion était de vivre en bonne intelli-

gence avec les Anglais, suivant les ordres du roi son maître, et ceux de sa compagnie, pourvu que les Anglais ne fissent rien de propre à la troubler. Après avoir reçu cette lettre, Mayn leva l'ancre et s'éloigna de Gorée.

Les officiers de la compagnie anglaise furent bientôt forcés de reconnaître que les propositions de Brüe étaient ce qu'ils pouvaient accepter de plus utile. La guerre ayant éclaté dans l'Europe, toute la diligence qu'ils apportèrent à mettre Jamesfort en état de se défendre ne l'empêcha point d'être pris, au commencement de 1703, par le sieur de la Roque, avec un seul vaisseau; et l'année suivante il fut pillé par Henri Baton, armateur de la Martinique, qui montait un brigantin nommé le Fanfaron, avec cent vingt hommes. Ainsi le commerce de la compagnie anglaise fut réduit si bas sur cette côte, qu'elle se vit obligée de proposer à la compagnie française un traité de neutralité, dont les articles furent signés à Londres le 8 juin 1705 par les agents des deux partis. On nous en a conservé la substance.

I. Que les deux compagnies ordonneront à leurs gouverneurs et à leurs officiers dans tous leurs établissements sur la côte d'Afrique, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone, de vivre en bonne intelligence et de s'aider réciproquement contre les nègres, ou quiconque entreprendrait de troubler leur commerce. II. Que la compagnie anglaise s'engage à ne pas permettre qu'aucun de ses officiers, de ses agents et de ses commandants de vaisseaux attaque ou chagrine, par mer ou par terre, aucun fort, aucun



comptoir, ni aucun autre établissement de la compagnie française, depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Sierra-Leone, ni aucune barque, vaisseau ou bâtiment de la même compagnie exerçant le commerce dans les rivières ou sur la côte. III. Que la compagnie française du Sénégal promet les mêmes égards pour la compagnie anglaise entre le cap Blanc et les rivières de Sierra-Leone et de Scherboro inclusivement. IV. Que si quelque vaisseau de l'une ou l'autre compagnie était pris par les armateurs, les pirates ou les vaisseaux de guerre de la nation opposée, cette violence, qu'aucune des deux compagnies ne peut prévenir, ne sera pas regardée comme une infraction du traité. V. Que les deux compagnies s'emploieront auprès de leurs cours respectives pour obtenir que les vaisseaux de guerre de l'une et l'autre nation ne commettent pas d'hostilités dans les bornes qu'on a nommées. VI. Que, pour l'exécution de ces articles, le traité sera déposé entre les mains du sieur André de la Porte à Leyden, et qu'on s'engage de part et d'autre à le signer et le ratifier aussitôt que la défense du commerce sera levée par les deux cours. VII. Qu'on promet aussi de ne rien négliger des deux côtés auprès du ministre de chaque nation. VIII. Que les deux compagnies donneront ordre à leurs gouverneurs, leurs facteurs et leurs agents, de se rendre fidèlement les déserteurs.

Pendant que Brüe était au comptoir d'Albreda, il eut deux aventures remarquables. La première fait honneur à sa continence, dans l'attaque qu'elle reçut d'une fameuse courtisane du pays. C'était une négresse



de distinction, fille d'un roi, et veuve d'un Portugais. Elle n'avait pas été moins galante pendant son mariage que depuis qu'elle était veuve; et ses charmes ayant fait impression sur le roi de Barra, elle avait fait avec lui quelques marchés fort avantageux. L'auteur loue la beauté de sa taille et celle de son visage. Elle était adroite et rusée. Elle parlait en perfection les langues française, anglaise, et portugaise. Elle savait même écrire dans ces trois langues. Ses richesses, la beauté de sa maison et la multitude de ses domestiques, relevaient encore l'éclat de ses qualités personnelles. Elle se nommait la signora Bélinguere. Jamais femme ne fut plus exercée dans l'art de plaire, et ne connut mieux celui de ruiner ses amants. Plusieurs Européens en ont fait une expérience qui leur a coûté bien cher. Cependant l'intérêt de la compagnie obligeait les facteurs d'entretenir son amitié par des présents.

Brüe n'ayant pu se dispenser de lui rendre une visite, elle le reçut dans une grande salle ouverte de trois côtés, à la manière des Portugais, et fort bien ornée de fauteuils et de tapisseries. Il ne paraît pas qu'il eût dessein de rendre sa visite fort longue. Mais la signora, qui pensait à le mettre au nombre de ses conquêtes, le retint à dîner avec les caresses les plus flatteuses. Le repas fut servi fort proprement. D'abord il ne manquait rien à la beauté du linge. Le premier service consistait en fruits du pays, tels que des citrons, des oranges, des melons, et deux ou trois sortes de bananes et de courbaris (1). Il fut relevé

(1) Labat a décrit cet arbre et son fruit, t. IV, p. 363. Il est de la

par trois poulets au riz où le poivre dominait beaucoup, et par deux pintades désossées et farcies. Pour rôti, c'étaient des poulets gras, du mouton, et d'autres viandes, accompagnées de jambons et de langues à l'européenne. Les boissons furent d'excellent vin de palmier et du punch. La signora ne but que de l'eau pendant le dîner, mais elle prit un peu de punch au dessert. Elle entretint la compagnie avec tout l'agrément possible. Brüe, ou son éditeur, passe modestement sur les efforts qu'elle fit pour plaire, et se contente de remarquer que si elle perdit ses peines, ce ne fut pas pour les avoir épargnées.

Elle était vêtue d'une chemise d'homme très-fine, avec des boutons d'or au col et aux poignets. Par-dessus elle portait un corset de satin à la portugaise, et pour jupe, une de ces belles étoffes qui se nomment *pagne alte*, et qui viennent de San-Yago, une des îles du cap Vert. Sa coiffure était une sorte de turban de mousseline blanche brochée d'or, qui s'élevait un peu sur le front. Elle avait un collier de grains d'or entremêlés d'ambre et de corail, et de très-belles bagues presque à tous les doigts. Cette parure ne contribuait pas peu à relever ses charmes naturels. Brüe lui fit un fort beau présent, et se crut fort heureux d'être échappé aux pièges d'une femme si dangereuse (1).

famille des légumineuses; c'est l'*hymenca courbaril* des botanistes. Voyez Decandolle, *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis*, t. II, p. 511; mais cette espèce, qui est d'Amérique, est-elle la même que celle qui croît sur les bords de la Gambie?

(1) Labat, t. IV, p. 377.

Sa seconde aventure fut avec un imposteur nègre, qui se donnait pour prophète, et qui se prétendait inspiré du ciel pour découvrir les secrets les plus cachés. Il se vantait de pouvoir se rendre invisible, et faire entendre sa voix à toutes sortes de distances. Ses disciples et ses partisans attestaient la vérité de ses miracles, et la confirmaient par cent relations fabuleuses; de sorte que le peuple, toujours crédule et passionné pour les nouveautés, donnait avidement dans le prestige. Ce charlatan se disait envoyé du ciel pour rétablir l'ordre et la justice, et prenait le titre de mamayembouk, c'est-à-dire de grand justicier. Il était sans cesse accompagné d'une multitude armée de ses disciples. On n'approchait de lui qu'avec des marques extraordinaires de soumission. S'il parlait, tous les assistants demeuraient dans un profond silence. Il aurait été dangereux de le contredire, ou de révoquer en doute la vérité de sa mission. Enfin la faveur du peuple l'avait rendu si redoutable, que si sa prudence et sa conduite avaient répondu à son impudence, il n'aurait pas eu de peine à s'élever sur le trône. On voyait courir de toutes parts des troupes de nègres, pour se mettre sous sa protection; car ceux à qui il donnait une fois le titre de ses enfants, ne se croyaient plus soumis à l'oppression du roi et des grands. Dans sa marche il se faisait précéder d'un petit tambour. S'il ouvrait la bouche pour prêcher ou pour parler, c'était avec un ton d'autorité qui faisait trembler le peuple, et qui disposait tous ses partisans à lui rendre une obéissance aveugle.

Brüe passant un jour près d'un bois, fut surpris

d'y voir une nombreuse assemblée. S'étant avancé vers un grand arbre qui semblait attirer les regards de cette populace, il aperçut des habits suspendus. C'étaient ceux de l'imposteur; et les nègres paraissaient persuadés qu'il y était lui-même, quoique par la vertu de ses secrets il se rendît invisible. Brüe, qui était à cheval, voulut s'approcher davantage pour examiner mieux en quoi consistait l'artifice; mais tout le peuple s'efforça de l'arrêter par de grands cris, en le menaçant d'une mort certaine, s'il avait la hardiesse de toucher aux habits. Ses laptots mêmes le voyant sourd aux prières et aux menaces, se mirent à pleurer, comme s'ils eussent déjà perdu leur maître. Cependant il arriva au pied de l'arbre, et frappant les habits d'une canne qu'il avait à la main, il fit voir à l'assemblée qu'il n'y avait rien d'extraordinaire. Le prophète apprenant cette insulte, déclara qu'il avait pardonné au général français, parce qu'il se sentait de l'affection pour lui, et qu'il savait qu'un jour il devait se convertir. Après cet incident, Brüe eut la curiosité de le voir. Quelques présents qu'il lui envoya le déterminèrent à se rendre au comptoir, mais suivi d'un grand cortège. Sa robe d'écorce d'arbre était si longue, qu'elle traînait à terre, quoiqu'il s'en enveloppât la tête pour se cacher la moitié du visage, et qu'il eût aussi les mains couvertes de ses grandes manches. Brüe lui fit faire diverses questions par ses interprètes; mais il ne fit aucune réponse. De temps en temps il se mettait à danser au son de son tambour. La couleur de sa peau était fort noire, et son âge paraissait d'environ trente ans.

# CHAPITRE XII.

## Troisième voyage de Brüe. Voyage d'Albreda à Cacheo (1).

PENDANT le séjour que Brüe fit au comptoir d'Albreda, il forma le dessein de quitter les bords de la rivière pour s'avancer par terre jusqu'à Cacheo (2), moins dans la vue de satisfaire sa curiosité, que dans la résolution d'y établir un nouveau commerce, et d'examiner par ses propres yeux ce qu'il avait à se promettre du pays, sans se fier aux officiers subalternes, qui ont toujours beaucoup d'intérêt à cacher une partie de la vérité à leurs supérieurs.

Il partit d'Albreda sans autre suite que deux facteurs, son chirurgien, ses domestiques, et un petit nombre de laptots, pour le transport de son bagage et de quelques marchandises, dont il voulait faire des présents sur la route. En traversant la rivière de Gambie, il rendit une visite au gouverneur anglais de Jamesfort, ou de fort Saint-Jacques, qui le reçut fort civilement, et qui lui donna pour guide un de ses officiers très-versé dans la connaissance du pays et des différentes langues des nègres.

(1) Labat, t. v, page 1 à 261.

(2) Labat écrit Cachaux; les Portugais écrivent Chacheo; les Anglais écrivent Kachew, et prononcent Kachiou. Les cartes de d'Anville, d'Arrowsmith, de Purdy, de Gardner, ont Cacheo.

De Jamesfort il entra dans la rivière de Vintam, ou Bintam, qui se jette dans la Gambie du côté du sud, une lieue au-dessus du fort anglais. Les Européens l'ont nommée la rivière de Saint-Grigou. L'entrée en est facile, et le canal profond. Ses rives offrent sur la droite des collines chargées de grands bois, et sur la gauche, de vastes plaines ou des prairies qui s'étendent à perte de vue. La ville du même nom est située sur la rive droite, au pied d'une colline, et couverte d'arbres qui garantissent les maisons de l'ardeur du soleil. Brüe prit son logement au comptoir anglais.

Il trouva dans cette ville quantité de Portugais qui s'y sont fait des établissements, et qui ont une plus belle église qu'à Jilfrey. Leurs chefs se rendirent auprès du général français en habits de cérémonie, c'est-à-dire vêtus de longues robes noires, avec l'épée au côté, le poignard à la ceinture, de grands chapelets à la main gauche, qui pendaient sur le pommeau de leurs épées, des chapeaux plats comme ceux des quakers, et de longues moustaches. Ils firent un compliment fort grave, qui fut suivi de présents et d'offres de services. L'alquier ou le chef nègre de la ville vint faire aussi sa cour au général, qui le renvoya fort satisfait avec quelques flacons d'eau-de-vie. Le soir, Brüe rendit visite à ceux de qui il l'avait reçue, et crut en devoir une aussi à la femme d'un capitaine anglais nommé Agis. C'était une mulâtre qui n'avait pas encore trente ans, grande, bien faite, et d'une figure agréable, mais sans beauté. Elle avait épousé en premières noces un Portugais qui l'avait laissée veuve

dans une grande jeunesse, avec un bien assez considérable. Aussi sa maison et le nombre de ses domestiques répondaient-ils à sa fortune. Brüe la trouva sous son portique, assise sur une natte avec trois servantes nègres qui filaient du coton autour d'elle. Aussitôt qu'elle eut aperçu la compagnie du général, elle se fit apporter une pagne pour se couvrir. Ses fileuses se retirèrent. Il ne resta qu'une de ses filles et deux esclaves nègres qui se tinrent debout derrière sa chaise; car elle en prit une, après en avoir fait donner à toute la compagnie. Elle parlait fort bien les langues portugaise et anglaise, mais elle ne savait le français que pour l'entendre.

Après les premiers compliments, une de ses esclaves, jeune et fort jolie, mais vêtue avec peu de modestie, présenta au général du cola (1) dans un bassin d'étain. Le cola est un fruit fort estimé des Portugais. Il est amer, et jaunit les dents et la salive. La même esclave lui offrit ensuite, dans une coupe de terre de Portugal, de l'eau fraîche qu'il ne trouva pas meilleure après avoir mangé du cola, quoique les Portugais en aient cette opinion. Madame Agis fit voir au gouverneur deux petits canons de cuivre qui avaient appartenu à son premier mari. Brüe promit de les acheter. Elle l'invita à dîner le jour suivant. Comme il lui reconnut l'esprit adroit, et qu'il avait appris qu'elle était fort bien à la cour de

(1) C'est le fruit du *sterculia acuminata*. Voyez Decandolle, *Prodromus*, t. 1, p. 482. Il a été bien décrit par Palisot de Beauvois, Fl. ow. 1, t. 24. Labat, t. v, p. 8, le décrit aussi sous le nom de colles, et dit que ces fruits viennent de plus de trois cents lieues à l'est de Bintam, et qu'on en trouve aussi à Sierra-Leone.

l'empereur de Foigny ou Fonia, il accepta volontiers son invitation. Le capitaine Agis était alors à Barraconda. Quelques mois après, ayant trouvé, à son retour, que sa femme était accouchée d'un petit nègre, et la soupçonnant de l'avoir eu de l'alquier avec lequel il prétendait avoir découvert qu'elle était en commerce de galanterie, il poussa la rage jusqu'à écraser l'enfant dans un mortier, et le jeter ensuite aux chiens. Sa femme, épouvantée de cette barbarie, prit pendant quelque temps le parti de se cacher; mais ils se réconcilièrent enfin, et recommencèrent à vivre ensemble.

Vers le soir Brüe fit une promenade autour de la ville, pour observer les bords de la rivière et le grand nombre de ruisseaux qui s'y jettent. Il y vit, dans les mangliers et les palétuviers, une si prodigieuse quantité d'abeilles, qu'il ne fut pas surpris que le pays produise tant de cire. Les habitants de cette contrée sont distingués par le nom de Feloupes ou Floupes. Ils ont une langue, ou plutôt un dialecte qui leur est propre. Leur religion n'a pas d'objet fixe, ou, s'ils ont quelques divinités, ils ne leur rendent que des adorations arbitraires. Ceux qui habitent l'intérieur des terres sont farouches, et souvent cruels pour les autres nègres qui passent dans leur pays, à moins qu'ils ne soient à la suite de quelque Européen. A Bintam et dans les lieux voisins, ils ont le naturel beaucoup plus doux. Ils aiment les étrangers, ils sont de bonne foi dans le commerce; mais comme ils ne sont pas capables de tromper, ils n'aiment pas non plus qu'on abuse de leur simplicité. Brüe passa quatre jours

à Bintam, pour y jeter les fondements d'un comptoir qui reçut bientôt sa perfection. Elle ne fut d'abord retardée que par l'absence de l'empereur, qui était allé secourir le roi de Comba contre ses sujets rebelles.

Le général français quitta Bintam pour se rendre à Gerèges. La distance n'étant que de sept lieues, il était à peine six heures lorsqu'il y arriva; mais les crépuscules sont si courts dans ces régions équinoxiales, que la nuit le surprit tout d'un coup. Il fut reçu dans cette ville avec de grands honneurs par l'alquier nègre, par les Portugais, et par les facteurs des comptoirs anglais et français. Le lendemain, il se rendit au palais du roi, qui n'est qu'à une demi-lieue de la ville. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il se procura des chevaux pour son cortège. Ils sont non-seulement rares dans le pays, mais petits et fort mal faits. La plus grande partie du commerce s'y fait par eau.

Les cabanes du roi sont en assez grand nombre pour former un petit village. Brüe trouva ce monarque sur le seuil de sa porte. C'était un petit homme d'une figure assez agréable, les yeux vifs, la bouche riante et les dents fort blanches. Son habillement n'était pas différent de celui des nègres, excepté qu'il portait sur la tête un chapeau à la portugaise, et qu'il tenait à la main une longue épée espagnole, sur laquelle il s'appuyait. Après les premiers compliments, il conduisit le général français dans sa salle, et s'assit avec lui sur des sièges de bois. La conversation dura jusqu'à l'heure du dîner. Le roi fit passer ses hôtes dans une seconde chambre, où l'on avait déjà servi. Il s'assit

avec ses femmes, mais en laissant entre la reine et lui une place qui fut remplie par le général. Il ne parut que des femmes pour servir à table. Le dîner consista dans une grande fricassée de poulets et quelques plats de riz, de couscous et de biscuit. On prodigua le vin de palmier; et Brüe ayant fait apporter de l'eau-de-vie, du vin de l'Europe et des confitures, le repas fut poussé jusqu'au soir avec de grands témoignages d'une satisfaction mutuelle. Le général fit divers présents au roi et à la reine. Mais ceux qu'il fit au roi lui furent si agréables, que ce prince avoua qu'il n'avait jamais rien vu de si magnifique. Il était passionné pour les armes à feu, et l'adresse ne lui manquait pas pour s'en servir. Ses sujets ne sont pas moins belliqueux. De bons officiers en feraient d'excellentes troupes, et les Anglais l'ont reconnu par plus d'une expérience. Quelques mois avant l'arrivée du général Brüe, sur quelques sujets de plainte qui regardaient les droits et les présents, ils envoyèrent une chaloupe bien armée jusqu'à Gerèges, ou Jereja. Le roi, qui avait mis ses gens en embuscade derrière quelques arbres, sur le bord de la rivière, reçut ses ennemis avec un feu si vif, que pendant deux heures ils n'osèrent paraître sur le pont; et vraisemblablement il aurait abîmé la chaloupe si le reflux de la marée n'était arrivé à propos pour tirer les Anglais d'embarras. Bientôt la paix fut conclue à l'avantage du roi, qui fut bien payé de la poudre et des balles qu'il avait employées à se défendre. Outre quantité de Portugais qui vivent dans ses états et qui lui paient un tribut annuel, ses sujets sont composés de deux nations nè-

gres, les Bagnons (1) et les Feloupes. Les premiers habitent la rive sud de la rivière de Gambie, et forment une nation civilisée, brave et industrieuse. Leurs femmes paraissent entièrement livrées à l'économie domestique et au soin de leurs familles, avec une application qui n'est pas ordinaire aux nègres. On rapporte que, pour éviter la médisance et l'inutilité des discours, elles se remplissent la bouche d'eau pendant qu'elles sont au travail. Le roi fait sa résidence au nord (2) de Casamansa. Il est idolâtre, lui et tous ses sujets (3), et par conséquent plus facile à convertir que les mahométans. C'était du moins l'opinion de dom Juan Felipe, gentilhomme espagnol établi depuis long-temps dans le pays, et si agréable au roi, que ce prince lui avait donné en mariage une de ses filles, qui ne manquait ni de jeunesse, ni d'agréments.

Dom Juan assura le général qu'il avait converti sa femme, et que le roi son beau-père avait embrassé secrètement le christianisme. Il racontait même que le ciel avait confirmé cette conversion par un miracle. Un jour que le roi était tombé dans un précipice, par un faux pas que son cheval avait fait sous lui, il ne fit que prononcer avec confiance, Seigneur Jésus, ayez pitié de moi! et par la vertu de cette prière, il

(1) Autrement Bannons, ou Baneays. Moore écrit Banyans dans son Voyage d'Afrique, p. 40.

(2) A douze ou treize lieues de la mer, dit l'auteur anonyme de la relation qui est à la fin de Le Maire, p. 125.

(3) Le même auteur dit qu'ils adorent les bois et les forêts, parce que ces lieux sont remplis de voleurs, et qu'ils les craignent beaucoup.

se retrouva dans son chemin, à l'étonnement extrême des témoins de sa chute, et sans savoir lui-même comment cette merveille était arrivée. Dom Juan avait offert aux Portugais du pays de partager les frais d'une mission. Ils avaient refusé d'entrer dans une si pieuse intention; ce qui lui faisait croire que c'étaient autant de Juifs déguisés, que la crainte de l'inquisition avait chassés du Portugal. Quoiqu'ils portent de grands chapelets, il est certain, ajoute l'auteur, qu'ils ne mènent pas une vie fort chrétienne.

Pour remercier le général de ses présents, le roi donna ordre à l'alquier de Gerèges de lui fournir des chevaux, et lui prêta trois des siens. Après s'être arrêté six jours, Brüe partit accompagné de seize personnes bien armées, de cinq chevaux de bagage, et de deux chevaux de main. Le premier jour, sa marche fut de dix lieues. Il arriva le soir à Pasqua, grand village de nègres Bagnons, dont l'alquier le reçut fort civilement. On avait préparé, par l'ordre du roi, trois grandes maisons pour le loger avec son cortège, et du fourrage pour ses chevaux. Il trouva un bœuf et un mouton tués pour son souper, un quartier de cheval marin, de la volaille, du poisson, du couscous et du miel; enfin plus qu'il n'aurait fallu pour traiter cinquante personnes. Outre de l'eau excellente et du vin de palmier, on lui servit une liqueur qui se nomme farob (1), et qui a quelque ressemblance avec la bière. Elle se fait avec certains fruits dont les noms seront rapportés dans l'article

(1) Labat, vol. 1, p. 20 et suiv.

des productions naturelles du pays. On en met plus ou moins, à proportion de la force qu'on veut donner à la liqueur. Après l'avoir fait bouillir, on la passe au clair dans de grands vaisseaux de terre, où la fermentation lui fait jeter une sorte d'écume ou de lie. Elle a l'odeur et le goût du pain de gingembre. Brüe la trouva beaucoup plus agréable que le vin de latanier, dont les Serères font usage; mais elle enivre facilement.

Il avait été surpris, dans sa marche, de voir le pays si bien cultivé que rien n'y paraissait en friche. Les cantons bas étaient divisés par de petits canaux, et semés de riz. Au long de chaque canal, l'art des habitants avait élevé des bordures de terre pour arrêter l'eau. Les lieux élevés produisaient du millet, du riz, du maïs et des pois de différentes espèces, particulièrement une espèce noire qui s'appelle pois nègre, et qui fait d'excellentes soupes. Les melons d'eau de ce canton sont d'une bonté parfaite. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à soixante livres. Leur graine est couleur d'écarlate, et le jus en est extrêmement doux et rafraîchissant. Le bœuf du pays est excellent, mais le mouton est si gras qu'il sent le suif. La volaille et toutes les nécessités de la vie y sont en abondance.

Entre Gerèges et Pasqua, Brüe rencontra une caravane de nègres et de négresses, qui attendaient son arrivée pour se garantir, par sa protection, de l'insulte des Feloupes, qui ne manquent guère de piller les passants. Leurs cabanes sont fortifiées par un enclos de palissades de sept ou huit pieds de hauteur, qui a plusieurs entrées dans différents endroits du

cercle. Les cabanes sont au centre, fort bien couvertes de feuilles de palmier. Celle où le général fut logé avait environ vingt pieds de largeur. Elle était composée de six chambres. Le propriétaire lui dit que l'usage des enclos leur venait également de la nécessité de se défendre contre les bêtes farouches et contre leurs ennemis. Dix hommes y soutiendraient l'attaque de cent. Près d'un de ces enclos, Brüe rencontra un guiriot, c'est-à-dire un poète-musicien du pays, avec un bonnet de la forme d'une tête de bœuf, couvert de certains grains jaunes (1), et défendu par deux grandes cornes. Cet histrion s'approcha du général, lorsqu'il l'eut reconnu pour le chef de la troupe. Il se mit à genoux devant lui, à trois pas de distance, en le regardant d'un œil fixe. Ensuite se levant de même, il se retira sans avoir prononcé une parole.

Les chauve-souris du pays sont de la grosseur de nos pigeons, avec de longues ailes pointues, qui leur servent à s'attacher aux arbres, où elles se tiennent suspendues, en formant ensemble des espèces de gros pelotons. Les nègres en mangent la chair, après les avoir écorchées, parce qu'ils croient que le petit duvet brun dont elles ont la peau couverte est un poison. Notre voyageur, qui ignore que cet animal est un quadrupède, dit que c'est le seul volatile auquel la nature ait donné du lait pour la nourriture de ses petits.

Brüe ayant remarqué, en chemin, des pyramides de terre dans plusieurs endroits, les avait prises d'abord pour des tombeaux. Mais l'alquier, qui lui servait

(1) C'est la parure de ceux qui sont nouvellement circoncis.

de guide, l'assura que c'était la retraite des fourmis, et l'en convainquit aussitôt en ouvrant un de ces terriers, dont le dehors était uni et cimenté, comme s'il eût été l'ouvrage d'un maçon. Ces fourmis sont blanches (1), de la grosseur d'un grain d'orge, et fort agiles. Leurs demeures n'ont qu'une seule ouverture, vers le tiers de leur hauteur, d'où elles descendent sous terre par une sorte d'escalier circulaire. Brüe fit jeter, près d'un de ces terriers, une poignée de riz, quoiqu'il ne parût aucune fourmi hors du trou. Mais dans l'instant il en sortit une légion, qui transportèrent ce trésor dans leur magasin, sans en laisser le moindre reste, et qui rentrèrent dans leur asile lorsqu'elles n'en trouvèrent plus. Ces espèces de ruches sont si fortes qu'il n'est pas facile de les ouvrir.

Le roi de Gerèges entretient à Pasqua une garnison de cent mousquetaires nègres pour contenir les Feloupes sauvages dans la soumission, et lever le tribut auquel ils sont assujettis. La ville, dont le nom signifie, en langage nègre, arbre ou pavillon du roi, contient environ trois cents habitants. Ses fortifications consistent en six rangs de palissades. Brüe y passa un jour et deux nuits, pour se donner le temps de renvoyer les chevaux qu'il avait amenés de Gerèges, et pour s'en procurer d'autres. Il employa cet intervalle à visiter le canton, qu'il trouva rempli de nègres occupés de l'agriculture, et les bords de la rivière, qui, sans être fort large ni profonde, nourrit un grand

(1) Ces prétendues fourmis blanches sont des termites.

nombre de crocodiles. Avec beaucoup de peine, il trouva des chevaux pour lui et pour les blancs de son train; et deux canots, conduits par des nègres, servirent au transport de son bagage. Mais l'après-midi du troisième jour était arrivé avant qu'il fût en état de partir.

Il s'arrêta la nuit suivante dans la maison d'un Espagnol, à une lieue de Pasqua, et située sur la même rivière. Elle était commode, défendue par une quadruple palissade, dont la plus intérieure était flanquée de terre, et montée de huit pièces de canon. Le maître se nommait dom Juan Maldonado, natif de l'île de Cuba, et si respecté des nègres, qu'il n'en passait pas un qui ne vînt lui faire son compliment. Il ne manquait jamais de reconnaître cette civilité par quelque petit présent, ne fût-ce qu'une aiguillée de fil de la couleur que ces peuples aiment le plus, et dont ils ornent le collet et les manches de leurs chemises. Le pays, autour de sa maison, présentait une fort belle perspective. Les terres qui étaient sans culture consistaient en vastes prairies, entremêlées de petits bois de palmiers et de polons (1). Dom Juan n'était pas marié; mais il profitait de l'usage du pays, qui permet d'avoir autant de femmes qu'on le désire. Brüe admira ici l'adresse d'un nègre, qui tenait son arc et ses flèches d'une main, tandis que de l'autre il condui-

(1) Labat dit que le polon est l'arbre qui s'appelle fromager en Amérique. La plupart des fromagers ou des bombax sont du Nouveau-Monde. Une seule espèce paraît bien clairement africaine : c'est celle que Palisot de Beauvois a décrite sous le nom de *Bombax Buonoporense*. Voyez Decandolle *Prodromus*, t. 1, p. 479.

sait un canot. S'il apercevait un poisson, il était sûr de le percer; et sur-le-champ il retirait la flèche avec sa proie. Entre les mangliers et les palétuviers qui bordent les deux rives, Brüe trouva des oiseaux à gros bec comme des merles (1), dont la chair est fort grasse et de très-bon goût. Leur cri consiste à répéter les deux syllabes ha ha, aussi distinctement que la voix humaine.

En quittant cet agréable canton, Brüe voyagea pendant deux jours dans un pays qui n'est habité que par des Feloupes. C'est une espèce de nègres indépendants qui se sont établis entre la rivière de Gambie et celle de Cacheo. Ceux qui ont été subjugués par le roi de Gerèges et les Portugais sont assez civilisés; mais les autres, qui habitent les bords de la rivière de Casamansa, forment une nation sauvage et barbare (2) qui ménage peu les étrangers, comme l'expérience l'a fait connaître aux Anglais et aux Français. Ils ont peu de commerce avec les blancs, et ne vivent pas mieux avec leurs voisins, contre lesquels ils ont perpétuellement la guerre. Les nègres des autres nations n'auraient pas la hardiesse de traverser les pays des Feloupes, s'ils ne trouvaient l'occasion des voyageurs européens, qui n'y passent pas même sans se mettre en état de ne craindre aucune insulte. A cette peinture que Brüe fait d'un peuple si farouche, on peut joindre ici le

(1) Labat, t. v, p. 41. Prevost traduisant d'après l'anglais, et trouvant le mot *trush*, dont les auteurs anglais s'étaient servis à tort pour traduire Labat, ignorant que ce mot signifie grive, le transcrit, et dit : « de la grosseur des trushes. »

(2) Les Portugais les appellent Bravos.

témoignage de deux autres écrivains. Le premier est un voyageur anonyme, qui a publié de curieuses remarques sur cette côte, à la fin du voyage de Le Maire en 1682. Il observe que les Feloupes (1) possèdent, jusqu'à six lieues dans les terres, tout l'espace qui est depuis la pointe sud de l'embouchure de la Gambie jusqu'au village de Boulol, à l'entrée de la rivière de San-Domingo. Ceux, dit-il, qui habitent l'embouchure de la rivière de Zamenée, qui est la même que celle de Casamansa, sont si sauvages qu'aucune nation n'entretient de commerce avec eux. Chacun d'eux a sa divinité, qui est l'ouvrage de son imagination. L'un adore des cornes de taureau, l'autre une bête, ou un arbre, et leurs sacrifices se font avec autant de bizarrerie. Leur habillement ressemble à celui des nègres du cap Vert et des habitants de la Gambie; c'est-à-dire qu'il consiste dans une pièce d'étoffe de coton rayée, suivant la coutume du pays, pour cacher uniquement leur nudité jusqu'à la ceinture. Ils n'ont pas de succession établie pour les rois. C'est le plus puissant qui se met en possession de l'autorité souveraine. Ils cultivent assez bien leurs terres pour y semer du riz et du millet. Leurs richesses sont de grands troupeaux de vaches et de chèvres. Leurs villages sont bien peuplés, et ne sont éloignés que d'un quart de lieue l'un de l'autre.

Les Feloupes qui habitent le côté du sud de la rivière sont d'une cruauté barbare. Ils n'accordent point de quartier aux blancs qui tombent entre leurs

(1) Il les appelle Flouppes.

mains, et l'on raconte même qu'ils en mangent la chair (1). Cette côte est mieux peuplée que celle de la Gambie. On ne compte que deux lieues d'un village à l'autre; et le plus proche de la mer n'en est qu'à un quart de lieue (2).

J'ai promis le témoignage de deux écrivains. Le second est un voyageur anglais, qui, parlant des Feloupes (3), habitants naturels du sud de la Gambie, les représente comme un peuple tout-à-fait sauvage, mortel ennemi des Mandingues. Leur contrée, dit-il, est d'une grande étendue, et leurs villes sont fortifiées de pieux flanqués de terre. Quoiqu'ils vivent dans l'indépendance et qu'ils n'aient pas de rois, l'union est si bien établie parmi eux, que les Mandingues, en quelque nombre qu'ils soient, n'ont jamais pu les subjuguer. Leur caractère les rend également capables et d'oublier les bienfaits, et de ne jamais pardonner les injures. Le même auteur ajoute qu'en 1731 une chaloupe, envoyée pour le commerce de Cacheo par le gouverneur de Jamesfort, ayant échoué malheureusement à vingt lieues dans la Gambie, fut attaquée par ces cruels ennemis de l'humanité. L'équipage, qui était composé de cinq blancs et de sept esclaves, se battit avec un courage extrême, et tua

(1) C'est une opinion qui a peu de fondement en Afrique, et dont on ne laisse pas d'être frappé de part et d'autre. Certains nègres croient que les blancs sont capables de les manger, comme les blancs craignent de l'être par les nègres.

(2) *Voyage de Le Maire aux îles Canaries*, p. 124, et suivant Barbot, *Description de la Guinée*, p. 82. Mais il est clair que Barbot a copié Le Maire et plusieurs autres.

(3) C'est Moore, dans son *Voyage d'Afrique*, p. 36. Il écrit Floops.

un grand nombre de Feloupes. Mais la chaloupe et tout ce qui lui restait de défenseurs auraient été la proie de ces barbares, si le reflux de la marée ne les eût délivrés d'un si grand danger. En arrivant à James-fort, le gouverneur anglais leur fit présent à chacun d'un habit neuf, pour récompenser leur valeur. Ce trait confirme ce qu'on a déjà rapporté d'après Brüe, si ce n'est pas le même événement avec quelque altération dans les circonstances.

En traversant ce dangereux pays, les Français eurent à passer deux petites rivières qui tombent dans celle de Pasqua. Ils s'arrêtèrent deux nuits dans les cabanes de quelques Bagnons, qui se trouvent mêlés avec les Feloupes. Les femmes du pays, n'ayant jamais vu d'hommes blancs, s'assemblaient en foule autour du général pour admirer sa couleur, ses habits, ses armes, et surtout ses cheveux, qu'elles ne pouvaient croire naturels, parce qu'ils étaient fort longs. Il arriva le troisième jour à Jamez (1), à quatorze lieues de Pasqua. Jamez est l'endroit du pays qui produit le plus de cire. Il s'y tient deux fois la semaine un marché pour le commerce. Les Portugais, qui achètent la cire sans préparation, la purifient, et la font transporter à Cacheo. On trouve ici moins de férocité à la nation des Feloupes. Elle forme une espèce de république, sous le gouvernement de ses anciens. Les terres y sont bien cultivées, et les Portugais qui

(1) Autrement Jam, ou Yam. L'auteur anonyme, qui est à la fin de Le Maire, appelle ce lieu Jam, et le place à sept ou huit lieues de l'embouchure de rio San-Domingo. Il dit que les Portugais y ramassent beaucoup de cire qu'ils envoient à Cacheo et sur la Gambie.

s'y sont établis ont des maisons fort agréables. Mais ils y sont infestés par les mosquites (1). Ce fut de là que Brüe renvoya ses chevaux, et qu'il prit des canots pour le conduire jusqu'à Cacheo.

Une lieue au-dessous de Jamez, il entra dans la rivière de Casamansa, deux lieues au-dessus d'un fort portugais qui est sur la rive droite de cette rivière, en la remontant, c'est-à-dire au sud. La Casamansa va porter ses eaux dans la mer, au nord de rio San-Domingo. Elle est assez large et assez profonde pour recevoir de gros vaisseaux; mais la barre est si dangereuse à son embouchure, qu'il n'y peut entrer que des canots, des chaloupes, et d'autres petits bâtiments, qui n'y sont pas même exempts de dangers. Le pays est divisé par plusieurs rivières, ou plutôt par des torrents sortis d'un grand lac qui se forme dans la saison des pluies, et qui se séchant ensuite, comme les torrents, ne compose plus qu'un marais. Brüe passa par le fort portugais. Il consiste en deux demi-bastions qui font face à la rivière, et deux bastions du côté de la terre, montés de quelques pièces d'artillerie. Une lieue plus loin, il trouva le village de Bayto, où les Portugais ont une redoute ou un magasin palissadé, avec quinze petits canons. La garnison est de quinze hommes, en y comprenant deux officiers qui la commandent; mais il était aisé de juger, à la pâleur de leur visage et à l'enflure de leur ventre, que la situation de la place est fort malsaine. Le commandant reçut les Français avec beaucoup de civilité, et les

(1) Espèce de mouches que les matelots français appellent maringouins.

pressa de s'arrêter; mais Brüe aima mieux s'avancer vers un village de nègres bagnons, situé sur un ruisseau qui passe par Ghinghin, et qui se jette dans la rivière de Cacheo. Cependant il se repentit d'avoir refusé les offres de l'officier portugais; car à peine eut-il fait cinq cents pas, qu'il se vit engagé dans des marais fort humides, et percé jusqu'à la peau par une pluie qui le força d'entrer dans quelques cabanes de nègres, et d'y passer une fort mauvaise nuit. Le jour suivant il gagna un village où le roi des Bagnons fait sa résidence. Quoique ce prince fût absent, ses officiers fournirent au général français autant de chevaux et d'ânes qu'il en avait besoin. Avec ce secours il arriva le même soir à Ghinghin, qui n'est qu'à cinq lieues de Baitto (1).

Le village ou la ville de Ghinghin est situé à la source d'un ruisseau qui sort de la rivière de Casamansa, et qui tombe dans celle de San-Domingo, trois lieues au-dessus de Cacheo, dont Ghinghin (2) n'est qu'à cinq lieues. Cette ville est bien peuplée, moitié de Bagnons, moitié de Portugais qui s'y sont établis, et qui font cultiver leurs plantations par les gromettes, esclaves nègres, qu'on emploie au commerce de la cire. Le pays est agréable. Il porte des fruits en abondance, et de toutes parts on y voit des abeilles. Les singes y sont en si grand nombre, qu'ils y causent beaucoup de désordre; mais ils n'osent at-

(1) Labat, t. v, p. 42.

(2) Dans l'appendice, au voyage de Le Maire, ce lieu est nommé Guanguin. D'Anville écrit comme dans le texte. D'autres écrivent Guinguin.

taquer les ruches. La rivière de Ghinghin est divisée en deux bras, par une île longue et étroite, au-dessous de laquelle ils se réunissent pour entrer dans la Casamansa. Les Feloupes rendent le plus grand de ces deux canaux fort dangereux. Un capitaine français, qui s'y était engagé dans une chaloupe bien armée, avec vingt-cinq hommes, pour retourner à Ghinghin par cette voie, découvrit une embuscade de cent Feloupes qui l'attendaient au passage. Avec toute la diligence qu'il fit pour avancer, il ne put éviter d'être poursuivi par ces barbares, les uns à la nage, d'autres dans leurs canots. Ils attaquèrent la chaloupe avec une extrême furie, et les Français ne se virent libres qu'après les avoir tués presque tous à coups de fusil.

Ces deux bras de la rivière sont bordés d'une espèce singulière de citronniers, dont le fruit est tout-à-fait rond, et la peau aussi fine que du parchemin. Il est rempli de jus, mais il ne porte aucune sorte de pepin ou de semence. Une lieue au-dessous de l'endroit où les deux bras réunis se jettent dans la rivière de San-Domingo, on trouve la ville de Cacheo.

Brüe s'était attendu de trouver à Ghinghin une pinasse dont il s'était fait précéder; et n'en apprenant aucune nouvelle, il envoya dans un canot un de ses facteurs avec un interprète, pour se procurer des informations. Ils rencontrèrent un vaisseau anglais, arrivé nouvellement de Lisbonne, et chargé de fruits et de vins, dont le capitaine envoya aussitôt sa chaloupe au général, pour le délivrer d'inquiétude. En effet, dans la joie qu'il eut d'apprendre que sa pinasse était à l'ancre près de Cacheo, il se rendit immédia-

tement sur le vaisseau anglais, où il fut reçu avec toute la distinction due à son caractère. Il y passa même la nuit. Le lendemain on lui fit voir un essaim d'abeilles qui s'étaient établies à bord et qui y faisaient leur travail.

Le capitaine anglais conduisit Brüe à Cacheo. Ils rencontrèrent la pinasse française, qui attendait les ordres de son général; et le soir du même jour ils arrivèrent à la ville, où Brüe prit son logement chez dom Manuel Perère, officier portugais. Le jour suivant il envoya complimenter le gouverneur par un de ses officiers, et dans le cours de l'après-midi il reçut sa visite. Ce gentilhomme portugais, qui se nommait dom Antonio de Barros, était né à Madère. Il offrit sa maison au général, et lui fit porter quantité de rafraîchissements. Après avoir passé quelques jours à Cacheo, Brüe monta sur la pinasse qu'il avait fait partir avant lui dans ce dessein, et retourna directement dans la rivière de Gambie.

Cacheo est une ville et une colonie portugaise, située sur la rive sud de rio San-Domingo, à vingt lieues de son embouchure. C'est le principal établissement que les Portugais aient dans ce pays, quoique les habitants, qui sont distingués par le nom de nègres papels, leur portent une haine mortelle. Aussi n'ont-ils rien négligé pour se fortifier du côté de la terre. Ils y ont un rempart bien palissadé, avec une bonne artillerie. La ville consiste en deux longues rues, traversées de plusieurs autres. Elle est environnée de marais, avec quelques petits cantons de terre labourable, où l'on recueille un peu de maïs et de riz, mais

5.

en si petite quantité qu'il ne peut fournir à l'entretien des habitants (1). Comme il ne se trouve aux environs ni fermes, ni prairies, les bœufs et les vaches y sont aussi chers que rares. On y voit quelques chèvres, mais sans porcs et sans moutons.

Les maisons de la ville sont de terre glaise, blanchies dedans et dehors. Elles sont fort grandes, mais leur hauteur n'est que d'un étage. Pendant la saison des pluies, elles sont couvertes de feuilles de lataniers; mais dans les temps secs on ne les couvre que d'une simple toile, qui suffit pour les garantir du soleil et de la rosée. Le climat est sujet à des rosées fort abondantes, surtout près d'une si grande rivière et dans un canton si marécageux. Il y a dans la ville une église paroissiale et un couvent de capucins. La paroisse est desservie par un curé et deux prêtres d'une ignorance égale à leur pauvreté. En 1700, le couvent des capucins n'en contenait que deux, qui étaient entretenus par le roi de Portugal. Ils sont soumis à l'évêque de Saint-Jago.

La garnison est composée de trente hommes, sous un capitaine-major, qui prend le titre de gouverneur et qui a sous lui un lieutenant, un alfères ou un enseigne, et un aide-major. Dom Antonio de Barros occupait (2) ce poste depuis long-temps. L'usage est de changer la garnison tous les trois ans, terme qu'elle attend toujours avec impatience; car elle est si mal

(1) L'auteur anonyme, qui est à la fin de Le Maire, n'en fait monter le nombre qu'à deux ou trois cents, page 128.

(2) Il revint en Europe avec le capitaine Roberts.

payée, que la plupart des soldats ne font pas scrupule de voler pendant la nuit. Pour officiers civils, le roi (1) de Portugal a dans Cacheo un intendant, qui se nomme sindycante, un receveur des droits, un notaire et quelques commis. Le droit d'entrée pour les vaisseaux est de dix pour cent (2).

La ville est défendue à l'ouest par un fort triangulaire, qui se nomme Casaforte. Un de ses bastions fait face à la rivière; mais, n'ayant qu'une palissade sans fossé, sans glacis et sans chemin couvert, étant même très-mal pourvu de munitions, il est peu capable de défense. La rivière a plus d'un quart de lieue de largeur devant la ville. Elle est assez profonde pour recevoir des bâtiments de la première grandeur, si les dangers de la barre ne les arrêtaient à l'embouchure. Les deux rives sont couvertes d'arbres; mais ceux de la rive du nord sont les plus beaux de toute l'Afrique (3), autant par l'excellence du bois que par leur hauteur et leur grosseur. On ferait de leur tronc un canot d'une seule pièce, capable de recevoir le poids de dix tonneaux, et de porter vingt-cinq ou trente hommes. La marée remonte au-dessus de Cacheo. Il y pleut avec abondance. Sa situation, selon Labat, serait à onze degrés de latitude nord; selon les cartes, elle est à douze degrés trois minutes.

L'indolence des Portugais est extrême à Cacheo. Quoique les vivres y soient chers, ils ne veulent pas prendre la peine d'élever de la volaille. Ils sont obli-

(1) Labat, t. v, p. 57.
(2) L'auteur anonyme, dans Le Maire, p. 128.
(3) Les Portugais appellent cette rive Matta-Formosa (Belle-Forêt).

gés pour leurs moindres besoins, jusqu'à celui de l'eau, de sortir de leurs remparts avec une garde, sans quoi ils seraient exposés aux insultes des Papels, leurs mortels ennemis. Cependant quelques-uns de ces barbares se sont familiarisés avec eux, et demeurent même dans la ville, dont ils composent environ la cinquième partie. Cette raison a fait donner à leur quartier le nom de Villa-Quinta. Ils sont idolâtres; mais, pour le fond des mœurs, ils ont pris la plupart des usages portugais, comme les Portugais ont adopté quelques-uns des leurs, surtout leurs débauches avec les femmes, que les deux nations poussent à l'excès. Ils ne mangent de la chair qu'une fois par jour, au repas qu'ils appellent jantar, ou dîner. Leur raçâo, ou leur souper, est toujours maigre; et la rivière, quoique remplie de lézards et de crocodiles, leur fournit du poisson en abondance. Tous leurs repas commencent par les fruits, dont le canton produit différentes sortes sans culture et sans soins, tels que des goyaves, des oranges, des citrons, des ignames, des patates, des courbarils, etc.

Quoiqu'on ne puisse sortir pendant la nuit à Cacheo sans courir quelque danger, et qu'on ait soin de s'armer lorsque l'on est appelé dans la ville par quelque affaire pressante, il s'y trouve une espèce de gens qui s'en font comme un métier. L'équipage de ces aventuriers nocturnes est fort remarquable. Ils portent sur leurs habits un petit tablier de cuir avec une bavette qui couvre une cuirasse ou une cotte de mailles. Ce tablier, qui ne passe la ceinture que de quelques doigts, est plein de trous, auxquels sont

attachés deux ou trois paires de pistolets de poche et plusieurs poignards. Le bras gauche est chargé d'un petit bouclier. Au-dessous pend une longue épée dont le fourreau s'ouvre tout d'un coup par le moyen d'un ressort, pour épargner la peine et le temps de la tirer. Lorsqu'ils sortent sans dessein formé et seulement pour se réjouir, ils sont couverts, par-dessus toute cette parure, d'un manteau noir qui leur pend jusqu'aux mollets. Mais, s'ils se proposent quelque aventure, c'est-à-dire un duel à la portugaise, ils ajoutent à leurs armes une courte carabine chargée de vingt ou trente petites balles et d'un quarteron de poudre, avec un bâton fourchu pour la poser dessus en tirant. Enfin, pour achever une si étrange parure, ils ont sur le nez une grande paire de lunettes, qui est attachée des deux côtés à l'oreille. En arrivant au lieu de l'exécution, le brave commence par planter sa carabine, rejette son manteau sur le bras gauche, prend son épée de la main droite, et, dans cette posture, attend courageusement l'homme qu'il veut tuer et qui ne pense point à se défendre. Aussitôt qu'il le voit, il fait feu en lui disant de prendre garde à lui. Il lui serait fort difficile de le manquer; car cette espèce d'arme à feu écarte tellement les balles, qu'elle en couvrirait la plus grande porte. Si l'infortuné qui reçoit le coup n'est pas tout-à-fait mort, le meurtrier s'approche en l'exhortant à dire Jesus, Maria, et l'achève à terre de quelques coups d'épée ou de poignard. Il arrive quelquefois que ces perfides assassins trouvent la partie égale, et qu'ils sont arrêtés par ceux dont ils menacent la vie. Mais ils se tirent d'embarras en pro-

testant qu'ils se sont trompés, et qu'une autre fois ils sauront mieux distinguer leur ennemi. Enfin, il est toujours très-dangereux à Cacheo de sortir la nuit; et l'auteur ajoute qu'il n'y a pas beaucoup plus de sûreté dans toutes les autres colonies portugaises. Cependant le gouverneur fait marcher dans les ténèbres une patrouille de quelques soldats, pour arrêter les vols et les autres désordres. Ce soin pourrait être de quelque secours au public, si les gardes n'étaient eux-mêmes des voleurs d'autant plus redoutables qu'ils sont en grand nombre et comme privilégiés. Les maisons ne sont guère plus sûres que les rues, parce qu'étant fort légères, il est aisé d'en forcer l'entrée. Aussi ne manque-t-on pas d'y tenir des lanternes allumées pendant toute la nuit, et d'y avoir des chiens de l'Europe pour avertir par leur aboiement. Ceux du pays n'aboient presque point. On fait veiller aussi les domestiques, avec ordre de tirer sur tout ce qui paraît autour de la maison.

Il y a peu de familles portugaises à Cacheo qui méritent véritablement ce nom. La plupart sont de race mêlée, et même si noires, qu'à peine les distingue-t-on des nègres. Ces Portugais sont blancs ou basanés, mulâtres ou noirs, ont des femmes légitimes, et les tiennent fort resserrées dans leurs maisons. Celles qui sont blanches n'en sortent jamais pendant le jour, pas même pour aller à l'église. L'usage des personnes de distinction est d'avoir des chapelles domestiques pour les exercices de la religion. Cependant les dames d'une autre couleur, c'est-à-dire noires ou mulâtres, ont la liberté de sortir voilées. Les mantes qui les

couvrent ne laissent voir de toute leur figure qu'un œil et les pieds. La jalousie des maris passe pour une marque d'estime et de tendresse. Dans les visites qu'on rend aux Portugais, on se garde bien de demander à voir leurs femmes, ou même de s'informer de leur santé. Ce serait assez pour s'exposer à quelque duel de la nature de ceux qu'on vient d'expliquer, ou pour exposer une femme au poignard ou au poison. Les filles des Papels et les esclaves sortent librement, sans autre habit qu'une pièce d'étoffe de la longueur d'un pied, et de six ou sept pouces de largeur, pour cacher leur principale nudité, mais ornées néanmoins de bracelets, de pendants d'oreilles, et de ceintures de grains de verre. Lorsqu'elles sont mariées, elles portent la pagne.

Les Portugais de Cacheo voudraient se réserver tout le commerce; mais comme le Portugal ne leur fournit point assez de marchandises pour les enrichir, ils ont la prudence d'entrer en composition sur cet article. En sauvant un peu les apparences, les étrangers sont sûrs d'être bien reçus, et les officiers mêmes de la ville se prêtent facilement à ces petits artifices. Ainsi l'on y trouve toujours quelque vaisseau français, anglais, ou hollandais, qui feint de manquer d'eau ou d'avoir besoin de quelque autre secours.

# CHAPITRE XIII.

## Voyage de Brüe aux îles de Bissao et des Bissagots (1).

Les Français avaient reconnu les avantages du commerce de Bissao (2) avant que de s'y être fait un établissement. Dès les années 1685 et 1686, Lafond, qui avait fait le voyage de cette île en qualité de directeur particulier, en avait tiré dix-huit cents esclaves, et près de quatre cents quintaux de cire. En 1687 et 1688, Bourguignon, autre directeur de la même espèce, s'y était procuré sept cents esclaves dans l'espace de dix-huit mois; et Lafond n'avait eu besoin que de trois mois, en 1689, pour en acheter trois cents. Mais la guerre avait nui à ce commerce, et il était tombé presque entièrement lors de l'arrivée de Brüe au Sénégal, en 1697. Il n'avait pas trouvé un seul des agents de sa compagnie qui eût été à Bissao par terre ou par mer. Cependant il reconnut bientôt que cette île méritait l'attention d'un directeur, et qu'année commune elle pouvait fournir, en échange pour les marchandises de l'Europe, quatre cents nègres, cinq cents quintaux de cire, et trois ou quatre

(1) Labat, t. v, p. 84.

(2) Labat écrit Bissaux. Barbot met Bissos; mais c'est Bissao qui est le nom nègre.

cents quintaux d'ivoire. C'est à sa situation qu'elle doit ces richesses. Elle est au centre de plusieurs autres îles fort peuplées, et proche de plusieurs rivières navigables qui sortent du continent.

Le premier dessein de la compagnie française était de former un comptoir dans une petite île nommée l'île de Bourbon, à peu de distance de celle de Bissao (1). Mais après l'avoir examinée plus soigneusement, Brüe la trouva trop petite, et se détermina d'abord pour celle de Boulam, où il se proposa d'établir une colonie. Le 10 de janvier 1699, il y envoya l'Éléonor de Roye, vaisseau de la compagnie, avec les corvettes la Mignonne et l'Hirondelle, chargées de plusieurs facteurs, d'un chapelain, d'un ingénieur, d'un chirurgien, et de quelques soldats avec leurs officiers. Ces trois bâtiments firent heureusement le voyage, et trouvèrent l'île inhabitée; mais le sieur Cartaing, qui avait la direction du projet, jugea, dès la première vue, qu'elle était trop grande pour être défendue par le petit nombre d'hommes qu'il avait sous ses ordres. Il envoya proposer aussitôt cette objection au général, qui lui fit dire de former son établissement dans l'île même de Bissao, et d'y prendre possession du fort des Portugais, s'ils prenaient le parti de l'abandonner, comme le bruit s'en était répandu.

(1) La petite île de Bourbon est à un mille, au plus, de la côte de Bissao, à l'est et au midi du village de Bissao, à l'entrée du fleuve Jeba. Voyez la carte réduite de l'archipel des Bissagots, dressée par le dépôt de la marine, en 1822, et la carte particulière de la côte occidentale d'Afrique de d'Anville. Deux feuilles. Juillet 1751.

Cartaing exécuta une partie de ces ordres. Il fit voile à Bissao. Il y fut bien reçu du roi, qui lui prêta quelques maisons pour y déposer ses marchandises, et qui lui permit d'ouvrir un commerce fort avantageux avec les habitants. Mais, quelques mois après, on fut extrêmement surpris de le voir arriver à Gorée. Il s'était vu forcé d'abandonner son entreprise par la mort d'une partie de ses gens, et par le triste état où la maladie avait réduit les autres; sans compter les exactions du gouverneur portugais, qui prétendait lever sur les marchandises françaises un droit de dix pour cent. Brüe, plus rempli que jamais de la nécessité de cet établissement, résolut de se rendre lui-même à Bissao, mais si bien accompagné, qu'il n'eût rien à redouter des Portugais et des nègres.

Il était revenu depuis peu de Cacheo et d'Albreda. Après avoir employé jusqu'au 21 de février 1701 à faire ses préparatifs, il mit à la voile avec deux vaisseaux de la compagnie, la Princesse et l'Éléonor de Roye; les deux corvettes la Mignonne et l'Hirondelle; la Sirène, galiote à bombes; le Saint-Georges, brigantin; et la Christine, barque de provisions. Cette petite flotte mouilla le lendemain près de la pointe de Bagnon. Le soir, ayant levé l'ancre avec la marée, elle continua sa course jusqu'au 28. Elle était à la vue de Saint-Martin, pointe ouest-sud-ouest de l'île de Bissao, lorsque l'Éléonor avertit, par un signal, qu'il paraissait un bâtiment. De La Rue, qui commandait la Princesse, entreprit aussitôt de lui donner la chasse, et le suivit en effet au sud-sud-ouest, vers le canal qui sépare les îles de Cazegut et de Cara-

che(1). Mais s'étant fié à son pilote, qui croyait y trouver assez de fond, il échoua doucement sur le sable. La même disgrace était arrivée au vaisseau qu'il poursuivait.

Elle n'empêcha pas le capitaine français d'armer aussitôt ses chaloupes; mais l'autre se rendit sans résistance. C'était un bâtiment danois, commandé par Louis Batman, Français de Dieppe, établi à Saint-Thomas, une des îles Vierges en Amérique. Après avoir assuré cette prise, et remis la Princesse à flot, la flotte française alla mouiller, le 4 de mars, sous la pointe de Bernafel, dans l'île de Bissao, six lieues à l'ouest du fort portugais. La même nuit, Brüe aperçut des feux en mer; ce qui lui fit juger qu'il y avait sur la côte d'autres bâtiments d'interlope. Il découvrit en effet, avec la lumière du jour, deux vaisseaux à l'ancre sous le vent de la flotte. S'étant avancé pour les observer, il les reconnut en moins d'une heure pour des hollandais. La Princesse arbora son pavillon, et, portant droit au plus gros, tira un coup de canon pour le sommer de se rendre. Mais le hollandais fit bonne contenance, et parut disposé à se défendre. Alors de La Rue, cessant de le ménager, lui envoya quelques bordées qui lui ôtèrent l'envie de combattre. Dans le même temps l'Éléonor donnait la chasse à l'autre, qui se défendit vigoureusement; mais l'équipage hollandais, désespérant à la fin de pouvoir s'échapper, se fit échouer volontairement, et

(1) Ces îles sont mal connues. La carte du dépôt de la marine ne donne qu'une portion de la côte nord de l'île Carache, et se tait sur Cazegut. D'Anville met entre Cazegu et Carache l'île Corbèle.

se sauva dans ses chaloupes. Les nègres qui étaient à bord profitèrent de l'occasion pour briser leurs chaînes. Ils pillèrent même une partie des marchandises, avec lesquelles ils gagnèrent la terre en sautant dans la vase. Il fut impossible aux barques françaises d'arriver assez tôt pour prévenir ce désordre. Elles trouvèrent le vaisseau abandonné, et le tillac couvert des restes du pillage. Les nègres de l'île, voyant un vaisseau à sec, s'approchèrent avec leurs arcs pour attaquer les Français; mais la chute de quelques-uns de leurs compagnons arrêta leur ardeur, et le bâtiment fut remis à flot par la première marée. Le plus considérable de ces deux vaisseaux se nommait l'Anne, de vingt-deux pièces de canon. L'autre, nommé le Peter, en avait seize. Les deux capitaines, Vandernotte et Jacob Kenoque, étaient morts de maladie sur la côte.

Brüe alla jeter l'ancre avec ses prises sous le fort portugais de Bissao. Quoique la flotte française y fût arrivée avec ses pavillons déployés, le gouverneur lui fit tirer un coup de canon à balles; ce qui irrita si vivement de La Rue, que, sans les instances du général, il aurait battu sur-le-champ la place avec toute son artillerie. Mais Brüe lui ayant fait suspendre son ressentiment, envoya la Mignonne, commandée par le sieur Le Cerf, avec ordre d'entrer dans une crique fort proche du fort, résolu de ne garder aucun ménagement avec les Portugais, s'ils continuaient de tirer sur cette corvette ou sur la flotte. Le Cerf mouilla si près du fort, que le gouverneur, nommé dom Rodrigo de Olivera de Alfonça, prit le parti de lui envoyer

demander qui il était, et de le faire prier de descendre au rivage. Le Cerf descendit, et se laissa conduire dans le fort, où le gouverneur, feignant d'apprendre qu'il était Français, lui demanda si Cartaing était à bord. Sans s'expliquer nettement, Le Cerf répondit que Cartaing serait bientôt dans l'île. Alors le Portugais, prenant un ton fort haut, déclara que si Cartaing paraissait à Bissao, on le forcerait d'en sortir plus vite qu'il n'y serait entré, et que les Français ne devaient pas espérer d'être soufferts dans l'île, ni même d'obtenir la liberté d'y descendre. Là-dessus il conseilla au capitaine de se retirer, et de faire voile où ses affaires l'appelaient.

Au retour de Le Cerf, et sur le récit des rodomontades portugaises, Brüe fit monter Cartaing sur une barque bien armée, pour aller complimenter de sa part le gouverneur, lui faire des plaintes du coup de canon qu'il avait fait tirer, et lui déclarer que le général français du Sénégal était venu précisément dans la vue de s'établir à Bissao. Cette députation rendit les Portugais plus modérés. Dom Alphonse reçut Cartaing fort civilement, et s'excusa sur l'accident du boulet. Cependant il continua de prétendre que les Français ne pouvaient être reçus dans l'île, parce qu'elle était comprise dans les limites de la compagnie portugaise en Afrique, et qu'il avait une défense expresse du roi son maître d'y souffrir l'établissement d'aucune autre nation. Le soir du même jour il envoya son alfères ou son enseigne au général, avec des explications dans la même vue, et de grandes offres de service.

Brüe répondit qu'il était fort surpris qu'après avoir résidé si long-temps dans le pays, il oubliât que les Français y avaient exercé le commerce avant que les Portugais y eussent bâti leur fort; qu'il devait apprendre à mettre de la distinction entre la compagnie française et les interlopiers, puisque la compagnie avait un droit établi par lettres-patentes d'exercer le commerce au long des côtes, depuis le cap Blanc jusqu'à Sierra-Leone; droit qui excluait toutes les autres nations, comme il pouvait en juger par les prises que la flotte française venait de faire à ses yeux; que le meilleur parti qu'il eût à prendre était de bien vivre avec la compagnie, et de faire son commerce sans apporter d'obstacle à celui d'autrui.

Comme il fallait s'attendre qu'il emploierait tout son crédit auprès de l'empereur de Bissao pour empêcher l'établissement français, Brüe envoya de La Rue et Cartaing à la cour de ce prince, pour lui faire demander une prompte audience. Ils furent reçus fort civilement. L'empereur promit de se rendre dans un jour ou deux à sa capitale, et de délibérer avec le conseil sur l'établissement que le général proposait.

Le 9 de mars, ce prince arriva de grand matin dans une maison qu'il avait près du rivage, et fit donner avis de son arrivée à la flotte française. Brüe se disposa aussitôt à descendre. Il entra dans sa chaloupe au bruit de toute l'artillerie de sa flotte. En touchant à terre, sa marche fut ordonnée avec beaucoup d'appareil. Elle commença par deux trompettes et deux haut-bois. Un capitaine d'infanterie, nommé de Segonzac, suivait armé du sponton, à la tête de

vingt-cinq soldats, avec deux sergents et deux tambours. Les facteurs de la compagnie marchaient ensuite deux à deux devant le général, qui avait à ses côtés les deux principaux capitaines de la flotte. Les autres officiers venaient après lui, suivis des domestiques de sa livrée, et d'un corps de matelots armés. L'artillerie fit une seconde décharge lorsque cette troupe se mit en mouvement. Elle s'avança vers un grand arbre, entre le fort portugais et le couvent des franciscains. Là, Brüe trouva l'empereur de Bissao assis sur un fauteuil. Ce prince portait un habit de moire verte, orné de quelques dentelles d'argent. Ses hauts-de-chausses étaient d'une belle étoffe de coton. Il avait la tête couverte d'un bonnet de drap rouge en forme de pain de sucre, et bordé par le bas d'un double rang de corde de chanvre. Ce bord de corde est la marque de son pouvoir absolu sur la liberté de ses sujets. Quatre de ses femmes étaient assises à ses pieds, et les seigneurs de sa cour se tenaient debout en cercle, mais à quelque distance. Derrière eux, trois nègres d'une taille fort haute jouaient d'un instrument qui ressemble à la flûte allemande. Il y avait quelques fauteuils placés vis-à-vis de l'empereur.

Brüe s'étant approché, l'empereur se leva pour le recevoir. Ils se saluèrent en se serrant plusieurs fois les mains, et l'empereur répéta chaque fois, d'un air riant: Vous êtes le bienvenu. Lorsqu'ils se furent assis tous deux, Brüe commença son compliment, qui fut expliqué aussitôt par l'interprète de la compagnie à genoux entre l'empereur et le général. Il contenait

en substance que la grande réputation de Sa Majesté n'étant pas moins répandue en Europe qu'en Afrique, la compagnie, qui avait appris en même temps sa bonté pour les étrangers, et le soin qu'il prenait de rendre son peuple riche et florissant par les encouragements qu'il donnait au commerce, souhaitait ardemment et lui demandait la permission d'établir un comptoir dans ses états, et d'y bâtir les magasins nécessaires à cette entreprise, avec l'espérance que Sa Majesté lui accorderait tout à la fois son consentement et sa protection.

L'empereur répondit civilement qu'il remerciait le général de sa visite, et qu'il souhaitait de vivre en bonne intelligence avec les Français; mais qu'à l'égard de l'établissement, il ne pouvait se déterminer sans avoir consulté ses dieux en présence du gouverneur portugais, qu'il allait faire appeler. Brüe jugea que cette réponse avait été concertée; car le gouverneur arriva immédiatement, accompagné de son alfères et de six fusiliers nègres. Cependant il profita de ce court intervalle pour représenter à l'empereur les grands avantages qu'il pouvait tirer de l'ouverture du commerce, surtout avec la compagnie française. Le gouverneur, en arrivant, salua Brüe, et fit une profonde révérence à l'empereur, qui le reçut d'un air familier, sans se lever de son fauteuil, et qui le pria de s'asseoir.

Après un moment de silence, l'empereur lui dit d'un ton sévère : « Vous m'avez soutenu que le des-« sein des Français était de bâtir ici non-seulement un « comptoir, mais encore un fort. M'avez-vous dit la

« vérité, ou n'est-ce qu'une fable de votre invention? » Le gouverneur, ne pouvant prouver ce qu'il avait avancé, demeura quelque temps dans l'embarras. Enfin il répondit que les Français ne pouvaient penser à bâtir un comptoir sans le fortifier d'une manière qui assurât la conservation de leurs marchandises; que le roi son maître ne le souffrirait jamais, et qu'une entreprise de cette nature était contraire aux traités du Portugal avec Sa Majesté impériale et ses prédécesseurs. Brüe prit la parole pour expliquer hautement que ce qu'il demandait n'était pas une nouvelle faveur, mais le renouvellement d'une ancienne alliance entre les deux nations; que les injustes prétentions des Portugais avaient forcé le sieur Cartaing de se retirer l'année d'auparavant; que la compagnie ne pensait point à bâtir un fort, ni même des magasins de pierre; et qu'elle croirait des marchandises assez assurées par la protection de l'empereur; que ce prince étant le maître dans son île, pouvait accorder les faveurs qu'il jugeait à propos, et n'avait pas besoin de consulter des nations étrangères. Cette réponse parut plaire à l'empereur. Il se leva; et regardant le gouverneur portugais d'un air sombre, il lui dit qu'il trouvait fort étrange qu'on prétendît lui imposer des lois dans son royaume; qu'il ferait voir s'il était le maître, et qu'il savait comment il devait traiter ceux qui entreprendraient de s'opposer à ses volontés. Ensuite prenant Brüe par la main, il le pria de le suivre. Il s'avança vers la mer avec ses femmes et ses principaux courtisans, précédé de ses trois joueurs de flûte. Il s'arrêta près d'un grand arbre, que les habitants regardent comme une espèce

de divinité, parce qu'il contient les images de leurs dieux. Tout le cortège fit un grand cercle autour de cet arbre, tandis que l'empereur et ses femmes s'approchèrent du tronc. Un prêtre des idoles, vêtu d'un habit de plusieurs couleurs, d'où pendaient quantité de petites sonnettes, présenta au monarque une coupe de calebasse remplie de vin de palmier. Ce prince la reçut sur la paume de sa main droite, et ses femmes y joignirent aussi leur main pour la soutenir. Tous les seigneurs qui purent trouver place, firent la même chose; et ceux qui n'en purent trouver, soutinrent le coude des autres.

Alors l'empereur s'adressant aux divinités qui étaient placées dans les niches de l'arbre, leur répéta la demande du général français, et leur demanda gravement leur avis. Brüe avait peu d'embarras pour la réponse; il avait pris soin de se la rendre favorable par les présents qu'il avait faits secrètement au prêtre, aux femmes de l'empereur et à ses principaux courtisans.

L'empereur, après avoir arrosé l'arbre d'une partie de la liqueur, et versé le reste au pied, donna ordre qu'on amenât un bœuf destiné pour le sacrifice. Le prêtre se saisit de la victime, lui coupa la gorge; et recevant le sang dans la même calebasse, il la présenta encore à l'empereur, qui recommença ses aspersions. Ensuite ayant trempé un de ses doigts dans le sang, il s'approcha du général, et lui toucha la main; mystère sacré qui emporte un serment d'alliance perpétuelle. Après toutes ces formalités, il prit Brüe par la main, et le reconduisit au premier lieu de

l'audience. On s'y assit. La musique cessa, et fut suivie pendant quelques moments d'un profond silence. Enfin l'empereur s'adressa au général dans ces termes: « Vous êtes le bienvenu. Vous avez la liberté d'éta-
« blir ici un comptoir et des magasins dans les lieux
« que vous voudrez choisir. Je fais une alliance per-
« pétuelle avec vous et votre nation. Je vous reçois
« sous ma protection; et jusqu'à ce que vos maisons
« soient bâties, je vous prêterai les miennes. » Lorsque l'empereur eut fini ce discours, ses femmes, les grands, et tous les spectateurs, poussèrent un cri de joie, auquel les Français répondirent par une décharge de leur mousqueterie et de tout le canon de leur flotte.

Brüe s'étant levé aussitôt, rendit grace à l'empereur de ses bontés, et fit apporter les présents de la compagnie : c'étaient de fort beaux calicots, de l'eau-de-vie et d'autres liqueurs, du corail, des verres ardents, des télescopes, des cristaux, et plusieurs belles paires de pistolets, avec une épée à monture d'argent et le ceinturon brodé. Les femmes de l'empereur eurent aussi leurs présents, qui consistaient en petites galanteries de l'Europe. Toute l'assemblée fut traitée avec de l'eau-de-vie; ce qui produisit de nouvelles acclamations. En se retirant, l'empereur donna plusieurs fois la main au général, et le fit conduire jusqu'à sa barque par ses joueurs de flûte et par une partie de ses courtisans. Le gouverneur portugais, qui avait quitté l'assemblée en apprenant la réponse de l'oracle, rejoignit Brüe en chemin, et lui fit un compliment fort froid sur l'avantage qu'il venait d'obtenir. Brüe lui répondit que ce qu'ils avaient à faire

de mieux l'un et l'autre, était de vivre en amis, jusqu'à ce que leurs différends fussent terminés par leurs supérieurs en Europe. Le gouverneur s'y engagea nettement par sa promesse. Il pressa même les officiers français d'accepter un dîner dans le fort. Brüe ne fit pas difficulté d'y consentir. On l'y reçut avec une décharge de treize canons; mais il arriva malheureusement qu'une pièce étant chargée à boulet, brisa quelques pierres qui blessèrent le fils du roi et quelques seigneurs du pays. Quoique ce fût le simple effet du hasard, les nègres en firent un crime aux Portugais, et l'attribuèrent au ressentiment de ce qui s'était passé. Il s'éleva de grands cris, on courut aux armes; et les habitants du canton commençaient à s'assembler. Brüe envoya Cartaing à l'empereur pour l'informer de la vérité, et le supplier d'arrêter le désordre. Sa prière eut l'effet qu'il avait espéré. Après le festin, il fut conduit par le gouverneur au couvent des cordeliers, où il fut traité avec de nouvelles politesses.

Le fort portugais de Bissao est peu considérable. C'est un carré d'assez grande étendue, qui n'a que trois bastions, parce que le quatrième est demeuré imparfait, sans fossés, sans chemin couvert et sans palissades. Les courtines étaient fort basses et fort mal entretenues. L'artillerie consistait en vingt pièces de campagne; mais il n'y avait dans l'arsenal que vingt fusils, outre ceux de la garnison, qui était ou qui devait être composée de quinze gromettes (1), c'est-à-

(1) Labat les appelle gourmettes; mais Barbot, Atkins, etc., s'accordent pour gromettas, qui est le nom portugais. Ces nègres sont les mêmes qu'on appelle laptots sur le Sénégal et la Gambie.

dire de quinze nègres gagés. Le gouverneur, son lieutenant et son alfères, étaient les seuls blancs. Ils avaient pour sergent un vieux créole noir de Saint-Jago.

Brüe ne perdit pas un moment pour commencer l'édifice du comptoir. Tous ses gens furent employés au travail. Il se servit des nègres pour couper le bois de la charpente; mais, au lieu de paille et de feuillage, il couvrit les toits de fort bonnes tuiles qu'il avait apportées pour lest. Il fit un grand cabinet de briques, avec la précaution de les enduire de terre glaise et d'en blanchir les dehors, pour aller au-devant de toutes les défiances des nègres.

L'ouvrage fut pressé avec tant de diligence, que dans l'espace d'un mois le comptoir fut en état non-seulement de recevoir les marchandises et les facteurs, mais de se défendre même en cas d'attaque. On avait ménagé autour de la maison des embrasures bouchées de terre et blanchies. Sous prétexte de se procurer de l'eau pour les ouvriers, et se précautionner contre les accidents du feu, on avait environné le comptoir d'un fossé large de six pieds, sur autant de profondeur, avec une double haie d'épine, qui en défendait l'approche. Brüe n'avait pas manqué, tandis qu'on travaillait aux embrasures, de prodiguer l'eau-de-vie aux ouvriers nègres, pour écarter leur attention.

Après l'heureuse exécution de son projet, il se rendit à la maison de campagne de l'empereur, qui n'est pas à plus d'un quart de lieue du fort portugais. Le grand nombre de ses cabanes lui donne l'apparence d'un petit village. La première porte était gardée par vingt-cinq ou trente nègres, armés de sabres, d'arcs

et de flèches. On entre dans un labyrinthe de bananiers, entremêlé de cabanes fort propres qui sont la demeure des femmes, des enfants et des esclaves domestiques. Au centre est une grande place, au milieu de laquelle est un oranger d'une si prodigieuse grosseur, qu'il couvre toute la place de ses branches. Brüe trouva l'empereur assis sous cet arbre avec une douzaine de ses femmes et de ses enfants. Il était en déshabillé. Une pagne faisait toute sa parure; mais il avait son diadème sur la tête, c'est-à-dire le bonnet bordé de corde. Après avoir fait donner au général et à ses officiers des chaises de bois, telles que la sienne, il se servit de la langue portugaise, qu'il parlait fort bien, et que Brüe entendait parfaitement. Ses discours furent civils. Il présenta du vin de palmier à la compagnie. Il but à la santé du général. On apporta des pipes, et la conversation dura trois heures.

## § II.

### Description de l'île de Bissao, ou Bissaux, et des usages du pays.

La circonférence de cette île est de trente-cinq ou quarante lieues. Sa perspective est d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'élève insensiblement jusqu'au centre, où l'on découvre plusieurs hauteurs qui sont moins des montagnes que des collines, entre lesquelles il se trouve des vallées et des sources d'eau assez fortes pour former des rivières qui vont se perdre dans l'Océan, après avoir fertilisé toutes les parties

de l'île. Aussi est-elle entièrement cultivée, avec un mélange de petits bois de palmiers, qui servent d'abris contre la chaleur. Les orangers y sont en abondance, avec les autres espèces d'arbres qui sont propres au climat. Il y a peu de cabanes qui ne soient environnées de bananiers et de goyaviers.

Le terroir est si riche et si fécond, qu'à la grandeur du riz et du maïs on les prendrait pour des arbustes. Il s'y trouve, avec le maïs des deux espèces, une autre sorte de grain qui lui ressemble. Il est blanc, et se réduit aisément en farine, que les habitants mêlent avec du beurre ou de la graisse, pour en faire une pâte qu'ils nomment fonde. Le maïs ne leur sert pas, comme au Sénégal, à faire du pain ou du couscous; ils le mangent grillé. Cependant les plus curieux en forment quelquefois des gâteaux nommés batangos, de l'épaisseur d'un doigt, et les font cuire dans des cercles de terre, comme la cassave en Amérique. Cette sorte de pâtisserie excite l'appétit, surtout lorsqu'on la mange fraîche avec du beurre. Ils préparent le riz avec du beurre ou sous la volaille. Les femmes du roi en firent manger à Brüe, qu'il trouva délicieux.

Les bœufs et les vaches sont d'une grosseur extraordinaire dans l'île de Bissao, et se vendent assez cher. Mais le lait et le vin de palmier sont en si grande abondance, qu'ils ne peuvent être à meilleur marché, de même que les bananes, les goyaves, et les autres fruits. L'île est si remplie de bananiers, qu'une de ses parties en a tiré son nom. Les Portugais y ont planté du manioc, dont ils faisaient d'aussi bonne

farine qu'au Brésil. On ne remarque pas que les nègres en prennent le goût, apparemment parce que leur paresse leur fait craindre la peine de le préparer. Cependant il s'en trouve quelques-uns qui le cultivent; mais ce n'est pas pour en faire de la cassave ni de la farine. Ils le mangent grillé sur les charbons, ce qui le purge de son jus qui passe pour nuisible. Les patates et les ignames font une grande partie de leur nourriture. Ils ont une grande quantité de chèvres grasses à courtes jambes; mais ils manquent de moutons et de chevaux. On prétend même que les chevaux meurent aussitôt qu'ils ont goûté de l'herbe de l'île. On n'y voit pas de porcs. Les Portugais et les nègres paraissent les mépriser également, sans qu'on puisse soupçonner ceux-ci d'être arrêtés par des scrupules de religion, puisqu'ils ne sont ni juifs ni mahométans: mais que faut-il penser des premiers? Leurs vaches leur servent de monture au lieu de chevaux. On leur fait un trou dans les narines, par lequel on passe une corde qui leur sert de bride; et si leur pas n'est pas fort vite, il est extrêmement doux.

Les habitants demeurent dans des cabanes dispersées; car, excepté deux petits villages qui se sont formés autour de l'église paroissiale et du couvent des Portugais, il n'y a rien dans l'île qui ait l'apparence d'une habitation régulière. Le couvent et sa chapelle ont un grand air de pauvreté; mais ils étaient entretenus proprement. La paroisse, qui est entre le fort et le couvent, regarde la mer, et n'est pas mieux bâtie que les maisons des Portugais, qui sont de terre blanchie et couvertes de paille. Elle a deux ou trois

petites cloches, mais si peu de revenu, qu'il ne peut suffire à l'entretien de ses ministres. Les paroissiens sont environ cent cinquante nègres et quatre cents femmes, qui se disent Portugais, quoiqu'ils soient aussi noirs que des corbeaux. Brüe vit à Bissao une femme aussi blanche qu'une Anglaise, née d'un père et d'une mère noirs. Elle fut mariée à un nègre, dont elle eut des enfants aussi noirs que leur père.

L'île de Bissao est fort peuplée, et le serait beaucoup plus, si elle n'était exposée aux incursions des nègres Biafares, Balantes, Bissagots, qui infestent souvent ses côtes. Les Biafares vendent une partie de leurs prisonniers aux blancs, et sacrifient le reste à leur divinité qui se nomme Chine.

Les habitants de Bissao sont Papels. Cette nation occupe une partie des îles et des côtes voisines, surtout au sud de Cacheo. Elle est mal disposée pour les Portugais, quoiqu'elle ait emprunté un grand nombre de leurs usages. Les femmes des Papels ne portent pour habillement qu'une pagne de coton, avec des bracelets de verre ou de corail. Les filles sont entièrement nues. Si leur naissance est distinguée, elles ont le corps régulièrement marqué de fleurs et d'autres figures; ce qui fait paraître leur peau comme une pièce de satin travaillé. Les princesses, filles de l'empereur de Bissao, étaient couvertes de ces marques, sans autre parure que des bracelets de corail et un petit tablier de coton.

L'habillement des seigneurs est peu différent de celui des conditions inférieures. C'est une peau de chèvre passée entre les jambes, qui leur couvre le

derrière et le devant du corps (1). Ils portent à la main un sabre nu, et deux grosses bagues de fer, qui ont, au lieu de pierre, une petite plaque du même métal dont ils se servent comme de castagnettes. L'une est au pouce, et l'autre au doigt du milieu. En les frappant l'une contre l'autre, ils expriment mille choses qui ne peuvent être entendues de ceux qui ignorent cette méthode. Les nègres de Bissao sont excellents mariniers, et passent pour les plus habiles rameurs de toute la côte. Ils emploient, au lieu de rames, de petites pelles de bois, qu'ils nomment pagales; et le mouvement qu'ils font pour s'en servir produit une sorte de musique, avec un faux-bourdon qui n'est pas sans harmonie. Ils ont un langage qui est propre aux Papels, comme ils ont des usages qui leur sont particuliers. Le commerce n'a pas servi peu à les civiliser. Ils sont idolâtres; mais leurs idées de religion sont si confuses, qu'il n'est pas aisé de les démêler (2). Leur principale idole est une petite figure qu'ils appellent Chine, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. Chacun, d'ailleurs, se fait une divinité suivant son caprice. Ils regardent certains arbres consacrés, sinon comme des dieux, du moins comme l'habitation de quelque dieu. Ils leur sacrifient des chiens, des coqs et des bœufs, qu'ils engraissent et qu'ils lavent avec beaucoup de soin avant que de les faire servir de victimes. Après les avoir égorgés,

(1) Barbot dit que c'est une peau d'agneau préparée et peinte en rouge. *Description de la Guinée*, dans Churchill, t. v, p. 88.

(2) L'auteur a dit ci-dessus qu'ils adorent particulièrement les bois et les arbres.

ils arrosent de leur sang les branches et le pied de l'arbre. Ensuite ils les coupent en pièces, dont l'empereur, les grands et le peuple ont chacun leur partie. Il n'en reste à la divinité que les cornes, qu'on attache au tronc de l'arbre jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

Il ne paraît pas que l'île de Bissao ait jamais été troublée par des guerres civiles; preuve assez honorable de l'humanité des habitants et de leur soumission pour leur prince. Cependant ils sont sans cesse en guerre avec leurs voisins, qu'ils troublent, comme ils en sont troublés, par des incursions continuelles. Les Biafares, les Bissagots, les Balantes, et les Nalous (1), qui les environnent de toutes parts, sont des nations fort braves, qui se battent avec la dernière furie. Les traités de paix n'étant pas connus entre ces barbares, il n'y a jamais beaucoup de correspondance entre eux dans les intervalles mêmes de repos. Loin de leur offrir leur médiation, les Européens trouvent leur intérêt à les voir souvent aux mains, parce que la guerre augmente le nombre des esclaves. Mais ordinairement les incursions, de part ou d'autre, ne durent pas plus de cinq ou six jours.

Lorsque l'empereur prend la résolution de porter la guerre chez les voisins, il fait sonner le bombalon, qui est une sorte de tocsin; et ce signal rassemble en certains lieux les officiers et les soldats. Ils y trouvent la flotte royale, qui est ordinairement de trente

(1) La carte de l'Afrique française, par Delisle, les appelle Anallus. D'autres les nomment Naloux et Analloux.

canots. Chaque canot reçoit vingt hommes, dont le commandant répond. Il est rare que l'empereur prenne lui-même la conduite de ces expéditions; mais il consulte ses dieux, avant l'entreprise, par le sacrifice de plusieurs victimes, dont la chair ne se partage qu'entre lui, les prêtres et son armée. Comme les divinités de bois sont toujours dans les intérêts du prince, la réponse ne manque point de lui être favorable. Alors les troupes s'embarquent avec une vive confiance, et la course est tellement réglée, qu'elles arrivent sur le terrain ennemi pendant les ténèbres; elles débarquent sans bruit. S'il se trouve quelque cabane écartée et sans défense, elles l'environnent, la surprennent; et, se saisissant des habitants et des effets, elles se rembarquent aussitôt. Si les habitations sont capables de se défendre, l'attaque n'est pas si brusque. On se met en embuscade du côté de quelque rivière ou de quelque fontaine, et l'on cherche l'occasion d'enlever furtivement quelque ennemi. Au moindre avantage de cette nature, on s'attribue la victoire et l'on retourne en triomphe. La moitié du butin appartient à l'empereur. Le reste se divise entre ceux qui l'ont enlevé. Tous les esclaves sont vendus aux Européens, à moins que dans le nombre il ne se trouve quelque nègre d'un rang distingué, qui est ordinairement racheté par sa famille ou ses amis, en donnant à sa place deux autres esclaves ou cinq ou six bœufs. Les guerriers de l'expédition font parade de leurs avantages dans toutes les parties de l'île. Ils montrent leurs blessures. Ils se font suivre de leurs prisonniers. Leur usage n'est pas de les maltraiter comme dans le nord

de l'Amérique, mais de les accabler de reproches et de les forcer à chanter les louanges de leurs vainqueurs. C'est une espèce d'ovation qu'ils appellent cavalarze, nom tiré apparemment des Portugais. Mais, s'il arrive au contraire que l'entreprise soit malheureuse, les prisonniers courent grand risque d'être sacrifiés, surtout lorsqu'on a perdu quelque personne riche ou d'une famille puissante. Ceux qui périssent dans ces occasions reçoivent des honneurs publics par des chants et des danses au son du tambour. Les femmes, qui sont les principales actrices de la pompe funèbre, expriment leur douleur d'une manière qui inspire la compassion; elles s'arrachent les cheveux, elles se déchirent la peau, et leurs cris ne peuvent être représentés. Lorsqu'elles sont fatiguées d'un si rude exercice, on leur donne du vin de palmier en abondance. Ce rafraîchissement les met en état de recommencer la scène, et leur fournit une nouvelle source de larmes, jusqu'à ce que le corps ait reçu la sépulture.

L'empereur de Bissao jouit d'une autorité fort despotique. Il a trouvé une voie fort étrange pour s'enrichir aux dépens de ses sujets sans qu'il lui en coûte jamais rien : c'est d'accepter la donation qu'un nègre lui fait de la maison de son voisin. Il en prend aussitôt possession, et le propriétaire se trouve dans la nécessité de la racheter ou d'en bâtir une autre. A la vérité, le moyen de se venger est facile, en jouant le même tour à celui de qui on l'a reçu. Mais l'empereur n'y peut rien perdre, puisqu'il ne hasarde que de gagner deux maisons pour une. Ce pouvoir arbitraire s'étend sur tous ceux qui habitent dans l'île. Un jour, l'em-

pereur de Bissao avait confié à la garde des Portugais un esclave qui se pendit. C'était lui naturellement qui devait supporter cette perte; mais il ordonna que le cadavre fût laissé dans le même lieu jusqu'à ce que les Portugais lui fournissent un autre esclave. Le désagrément de voir pourrir un corps devant leurs yeux leur fit prendre le parti d'obéir. Dans une autre occasion, deux esclaves qu'il avait vendus s'échappèrent de leurs chaînes, et furent repris par ses soldats. L'équité semblait demander qu'ils fussent restitués à leur maître. Mais l'empereur déclara qu'ils étaient à lui, puisqu'ils s'étaient remis en liberté, et les revendit sans scrupule à d'autres marchands. Le sieur de la Fond, agent de la compagnie française, s'était procuré un nègre qui jouait excellemment d'un instrument du pays, nommé balafo. L'empereur, qui entendit louer le talent de cet esclave, souhaita de l'acheter; et l'agent, pour l'intérêt de sa compagnie, consentit à le vendre. Mais le nègre, s'étant échappé de la maison de l'empereur, retourna sur le vaisseau de la Fond, qui lui demanda avec surprise pourquoi il avait abandonné son maître. L'esclave répondit que l'usage de la cour était de tuer les musiciens à la mort du prince, pour l'accompagner et le réjouir dans l'autre monde; et que les blancs n'ayant pas cette cruelle coutume, il préférait leur esclavage à celui de l'empereur. Cependant il fut réclamé par ce maître impérieux, qui ne craignit pas de démentir son propre exemple; et l'agent français n'osa refuser de payer le prix de l'esclave.

A la mort des empereurs de Bissao, les femmes

qu'ils ont aimées le plus tendrement et leurs esclaves les plus familiers sont condamnés à perdre la vie, et reçoivent la sépulture près de leur maître, pour le servir dans un autre monde. L'usage était même autrefois d'enterrer des esclaves vivants avec le monarque mort. Mais il paraît que cette coutume est abolie. Le dernier roi n'eut qu'un esclave enterré avec lui; et celui qui règne à présent paraît disposé à détruire entièrement une loi si barbare. Un seigneur du pays avait donné ordre, en mourant, qu'on enterrât près de lui trois jeunes filles qu'il avait choisies pour cet affreux sacrifice; l'empereur les vendit, et donna l'argent aux héritiers du mort.

En parlant de la guerre, on a nommé le tocsin qui sert à rassembler la milice des nègres. Il porte dans cette île le nom de bombalon. C'est une sorte de trompette marine, mais sans corde, avec beaucoup plus de grosseur et le double de la longueur. Elle est d'un bois léger. On frappe dessus avec un marteau de bois dur, et l'on prétend que le bruit se fait entendre de quatre lieues. L'empereur a plusieurs de ces instruments au long des côtes et dans l'intérieur de l'île, avec une garde pour chacun; et lorsque le sien a donné le signal, les autres répètent autant de fois les mêmes coups et sur les mêmes tons; de sorte que ses volontés sont connues en un moment, par la manière de les communiquer. Si quelqu'un refuse d'obéir, il est vendu pour l'esclavage. Ce châtiment politique tient tout le monde dans la soumission; et l'empereur, pour qui la désobéissance est utile, se plaint quelquefois de trouver ses sujets trop ardents à le servir.

Au lieu de la qualité de roi, la plupart des écrivains lui donnent celle d'empereur, parce que l'île étant divisée en huit ou neuf provinces, ils prétendent que le titre de gouverneur répond à celui de roi.

## § III.

### Voyage dans l'île de Boulam.

Tandis que le comptoir se formait à Bissao, Brüe entreprit de visiter l'île de Boulam, où son premier dessein avait été d'établir une colonie. La grandeur de l'île l'avait fait renoncer à ce projet; mais il lui restait des impressions avantageuses du pays, et quelque espérance d'en tirer de l'avantage pour les intérêts de la compagnie. Dans cette vue, il prit deux barques montées par les laptots de Gorée, et par quelques Papels qui avaient traversé les détroits dans leurs expéditions, avec deux pilotes français qu'il se proposait de laisser à Bissao après son départ, pour examiner les côtes et pousser le commerce.

Il mit à la voile entre l'île des Sorciers et celle de Bourbon, portant au sud, pour doubler la pointe de l'île Formose, ou das Arcas (1). Les apparences de celle-ci répondent fort bien à son nom. Elle est couverte de grands arbres, excepté sur les côtes, qui sont basses et

(1) Ce dernier nom est celui que d'Anville, sur sa carte de 1751, donne à cette île, tandis qu'il nomme Formose l'île Ouarangue, ou Warang, très-éloignée vers l'ouest de celle dont il est ici question. Mais antérieurement d'Anville, sur ses cartes d'Afrique, de 1729 et de 1749, avait nommé Formose la petite île au nord de l'île Boulam, que Brüe et Labat désignent par ce nom, et il ne donnait que le seul nom de Ouarangue à l'autre, ce qui était mieux. Voyez ci-après, p. 113 et 114.

qui ne présentent que des arbrisseaux. Le terroir paraît uni et fertile; mais il manque d'eau fraîche, et c'est apparemment ce qui le rend désert. Brüe se sentait beaucoup de penchant à descendre au rivage, pour observer un si beau pays. Quelques raisons lui firent remettre ce dessein à d'autres temps. Il remarqua seulement que la longueur de l'île est d'environ deux lieues, sur une de largeur. On en compte cinq depuis la pointe sud-est de Bissao jusqu'à la pointe nord-est de l'île Formose.

En doublant cette pointe, on entre dans le bras d'une grande rivière, qui sépare la péninsule des Biafares de l'île de Boulam. L'entrée de ce canal peut avoir une bonne lieue de largeur. Ses rives sont hautes, et la mer y bat avec assez de violence, à proportion de la force des marées. Comme le dessein du général était de reconnaître soigneusement tous ces passages, il avançait la sonde à la main. Entre la pointe ouest de la péninsule des Biafares et la pointe est de l'île Formose, il trouva depuis deux et trois jusqu'à sept brasses, et qu'il est nécessaire de suivre le milieu du canal pour éviter les bancs qui le resserrent beaucoup, jusqu'à ce qu'on soit arrivé à la pointe nord-est de l'île de Boulam.

En sondant, avec trop peu d'attention pour le reste, les deux barques échouèrent vis-à-vis l'une de l'autre. Le reflux, qui est d'une extrême rapidité dans le canal, les laissa si vite à sec, qu'on n'eut pas d'autre parti à prendre que d'y faire la garde, en attendant le retour de la marée. Il est dangereux de demeurer exposé aux nègres Biafares. Leur avidité pour le butin les rend

attentifs à tous les bâtiments qui s'approchent de leur côte, et rarement manquent-ils de les insulter. Ils attachent à leurs pieds, dans ces occasions, des semelles d'écorce d'arbre, longues de vingt-quatre pouces, et larges de sept ou huit, avec lesquelles ils marchent sur la vase sans enfoncer, à peu près comme les sauvages du Canada font pour marcher sur la neige. Quoique les deux barques fussent trop bien armées pour craindre des ennemis si méprisables, l'équipage demeura sous les armes jusqu'à l'arrivée des flots.

En doublant la pointe nord-est de Boulam, on trouve une crique large d'une lieue, et d'environ la même profondeur, au milieu de laquelle il y a toujours trois ou quatre brasses d'eau, et dont les bords sont couverts d'arbrisseaux. Dans le mauvais temps, c'est une fort bonne retraite pour les petits vaisseaux. De cette petite baie jusqu'à la pointe sud, le mouillage est sûr et commode au long de la côte, pour les plus grands bâtiments; mais il faut connaître la nature des marées. Brüe en sentit la nécessité par son expérience; car à peine eut-il gagné la pointe est, que la même marée qui l'y avait conduit lui devenant contraire, produisit le même effet que le reflux. Il n'eut pas d'autre ressource que de gagner aussitôt le rivage, et d'amarrer contre les arbres, à l'exemple d'un canot de Bissagots qui se trouvait dans le même cas. Il passa la nuit dans ce lieu. Ses tentes n'empêchèrent pas qu'il n'y fût fort mouillé, et qu'il n'eût beaucoup à souffrir d'un violent ouragan, accompagné de tonnerre et de pluie; outre l'irrégularité des courants, qui lui firent craindre d'être enlevé de des-

sus ses ancres et de se briser sur la côte. L'obscurité d'ailleurs était si épaisse, que les objets les plus proches ne pouvant être distingués qu'à la lueur des feux, il n'était pas possible de se hasarder en mer. Le jour suivant ramena un temps plus tranquille. Les Bissagots, qui avaient passé la nuit sur le rivage, avec beaucoup d'inquiétude pour leur canot, s'approchèrent des barques françaises, après les avoir long-temps observées. Brüe les y encouragea par des signes d'amitié, et leur fit parler par ses interprètes. Il en vint trois à bord, qui furent traités civilement. On les fit boire; on leur offrit quelques petits présents. Enfin tous les autres s'avancèrent, au nombre de quinze.

Brüe leur ayant déclaré le dessein qu'il avait de traverser l'île, et de chasser en chemin, ils s'offrirent volontairement à lui servir de guides. Il en prit sept, et laissa le reste dans ses barques, sous prétexte d'assister ses gens, mais en effet pour lui servir d'otages pendant sa course. Après avoir doublé la pointe est de Boulam, il découvrit une belle rivière, de la largeur d'une lieue, et d'une profondeur à recevoir les plus gros vaisseaux. Ce fut là qu'il reconnut la cause de cette contrariété qui l'avait surpris dans les marées et les courants. Le canal ou la rivière qui est entre l'île de Boulam et la péninsule des Biafares, fait partie de la grande rivière, nommée Rio-Grande, qui se divise en deux bras à la pointe sud-est de Boulam. Il arrive de là que la marée entrant par deux ouvertures, les flots du canal du sud, qui vont impétueusement à l'est, forcent ceux du canal du nord, qui est plus étroit et plus creux que l'autre, à retourner sur

eux-mêmes, et forment ces courants rapides et incertains qui obligent de jeter l'ancre, pour ne pas perdre, par le reflux, ce qu'on a gagné à la faveur de la marée.

Depuis la pointe nord-est de Boulam jusqu'au sud-est, l'ancrage est excellent, entre douze et vingt brasses d'un très-bon fond. La côte est unie et couverte de grands arbres. Les terres intérieures sont cultivées en plusieurs endroits, et présentent une perspective agréable. Quatre gros ruisseaux se déchargent dans la baie, qui est large d'environ deux lieues. Elle forme un port très-commode pour toutes sortes de vaisseaux.

Dans la péninsule des Biafares, à l'opposite du lieu où les barques françaises avaient jeté l'ancre, on trouve trois sources d'eau fraîche, qu'on a nommées les Trois-Fontaines. La rivière en est éloignée d'une lieue.

Brüe, laissant ses deux barques amarrées avec le canot des Bissagots, descendit au rivage, accompagné de dix-huit blancs, de douze laptots, et de plusieurs nègres armés, sans compter les sept Bissagots. Il laissa un officier avec le reste de ses gens, pour garder les deux barques, et tenir l'œil ouvert sur le canot et sur les huit hommes qui y étaient restés. Après avoir marché l'espace de six cents pas, et s'être dégagé des bois qui bordent la côte, il trouva un pays fort agréable, qui paraissait avoir été habité, et qui est encore cultivé tous les ans par trois ou quatre cents Bissagots, qui viennent y semer leur riz, leur maïs et leurs légumes, et qui se retirent dans leur pays après la moisson. Le terrain s'élève insensiblement jusqu'au pied de quelques collines, qui servent comme de base à des montagnes plus élevées. Mais

les plus hautes ne sont ni escarpées ni stériles. Elles sont couvertes de grands arbres. Les côtes sont capables de culture; et l'on voit sortir des fréquentes vallées qui les séparent quantité de petits ruisseaux, qui, suivant le témoignage des Bissagots, ne tarissent jamais dans les plus grandes chaleurs.

Le terroir est gras, riche et profond, autant qu'on en peut juger par la hauteur des arbres qu'il produit. Il s'y trouve des palmiers de toutes les espèces. On y voit aussi des chênes verts, les uns droits, d'autres tortus, qui paraissent très-propres aux édifices, et des poiriers de la même espèce que dans les îles de l'Amérique. Le bois en est fort bon pour toutes sortes d'usages, pourvu qu'on apporte un peu de soin à le garantir de certains insectes qui l'altèrent beaucoup. Le rivage offre une pierre grise d'un beau grain. Toutes les rivières ont du sable fort net; et la mer jette sur les côtes une si grande quantité d'huîtres et d'autres coquillages, qu'on ne saurait manquer de ciment. La pointe sud de l'île est une prairie naturelle, où le pâturage est excellent. On y voit des troupeaux de vaches et de chevaux sauvages. Les chevaux sont petits; mais les taureaux et les vaches paraissent d'une grosseur extraordinaire. Les cerfs, les daims, les buffles, ne sont pas en moindre abondance. On rencontre même quelques éléphants, qui viennent sans doute du continent.

L'île de Boulam appartenait anciennement aux Biafares; mais les Bissagots, leurs ennemis, leur ont fait une guerre si cruelle, qu'après en avoir enlevé un grand nombre pour l'esclavage, ils ont forcé le reste

de se renfermer dans leur pays. Cependant les vainqueurs n'ont jamais entrepris de se mettre en possession de leur conquête. Ils s'y rendent chaque année au nombre de trois ou quatre cents, pendant les mois de février, de mars, d'avril et de mai, pour y faire leurs lougans, ou leurs plantations; et la fin de la moisson est le signal qui les rappelle chez eux. S'il s'y en trouve en d'autres temps, comme à l'arrivée du général français, ce sont ou des aventuriers qui vont ravager les côtes des Biafares, ou des chasseurs qui viennent tuer des éléphants. Ces animaux sont toujours une riche proie pour les nègres, qui, outre le profit des dents, se nourrissent long-temps de la chair. C'est cette destruction qui empêche les éléphants de multiplier, comme ils feraient nécessairement dans une île où il ne se trouve pas de lions, ni d'autres bêtes de proie qui leur fassent la guerre.

Boulam ne manque pas d'oiseaux, soit de passage, soit naturels au pays. La mer y est remplie de poissons. Les tortues et les coquillages de toute espèce y sont en si grande abondance, que l'homme le plus paresseux y peut vivre avec peu de travail. Brüe et tout son cortège, qui n'avaient avec eux que du biscuit, du vin et de l'eau-de-vie, ne laissèrent pas de faire fort bonne chère pendant quelques jours, qu'ils employèrent à faire le tour de l'île. Ils la trouvèrent charmante dans toutes ses parties, et fort propre à l'établissement d'une colonie, qui ne manquerait pas de devenir bientôt riche et florissante. Le commerce y serait avantageux avec les Portugais et les nègres des pays voisins, non-seulement en marchandises de

l'Europe, mais même en productions du pays, telles que le sucre, le rum, le coco, l'indigo, le coton, le roucou, etc., qui n'y réussiraient pas moins que dans les îles d'Amérique. Il serait d'autant plus aisé d'y établir des manufactures de sucre, que les cannes viennent en perfection au Sénégal, d'où l'on pourrait en tirer facilement; et la plus grande partie de l'île étant déjà défrichée, les plantations s'y feraient sans peine. Les esclaves, qui sont si chers en Amérique, se trouveraient ici à bon marché. On pourrait s'assurer la possession tranquille du pays, soit par un traité avec les Bissagots, ou par la voie de la force, en les châtiant s'ils entreprenaient de s'y opposer.

Brüe mit quatre jours à faire le tour de l'île. Quoique fatigué en retournant à ses barques, il s'applaudit beaucoup d'un voyage qui le confirmait dans la résolution d'établir une colonie à Boulam, semblable à celle de l'île à Vaches, sur la côte de Saint-Domingue. Suivant son calcul, l'île de Boulam a huit ou dix lieues de longueur de l'est à l'ouest, cinq de largeur du nord au sud, et vingt-cinq ou trente de circonférence.

Après avoir fait ses observations par terre, il entreprit d'en faire le tour sur ses barques, pour reconnaître parfaitement les baies, les rocs, les ports et les profondeurs. Il partit avec des provisions fraîches, en suivant la même direction qu'il avait prise pour venir. La sonde, qu'il n'abandonnait pas, ne put lui faire trouver de passage entre l'île de Boulam et l'île de Formose. C'est un banc continuel, où le moindre vent met la mer dans une grande agitation.

Il y envoya les Bissagots dans leur canot, avec la précaution d'en retenir quatre pour la sûreté de deux pilotes dont il les fit accompagner. Quoique la marée fût pleine, le canot toucha le fond dans plusieurs endroits, et les nègres furent obligés de se jeter dans l'eau pour le tirer au travers des rocs sur une basse de la plus dure espèce. Il rejoignit les barques à la pointe ouest de Formose, où elles s'étaient rendues par un passage plus sûr. Les rocs continuent d'une pointe à l'autre, en formant un demi-cercle jusqu'à celle du nord-ouest dans l'île de Boulam. Cependant, à la distance de deux câbles de ces rocs, on trouve de l'eau depuis huit jusqu'à dix brasses.

En avançant entre l'île de Boulam et celle des Bissagots, que les Portugais ont nommée l'île das Gallinhas, parce qu'elle produit beaucoup de poules, on rencontre un canal d'une lieue de large, qui a l'apparence d'une rue fort droite, et qui a cinq lieues de long au sud-est. Le fond est depuis douze jusqu'à trente-six brasses. Entre les bancs et les basses qui commencent à la pointe de l'île des Bissagots, et qui continuent jusqu'à une île déserte qui est à l'est-sud-est de Canabak, on trouve au long du rivage, à deux câbles de distance, un fond de gravier entre quatre et cinq brasses.

Les basses de l'île Boulam commencent à deux lieues de sa pointe nord-ouest. Cet espace forme la rade de l'ouest, qui n'est pas moins sûre et moins commode pour l'ancrage que celle de l'est. Les bancs reparaissent et forment un angle droit, à deux lieues de la pointe de l'île, par une ligne qui retourne et

qui va se terminer à la pointe sud-sud-est. Entre cette pointe des rocs et celle de Tombali au continent, qui est habitée par les nègres Nalous ou Anallous, on découvre le plus grand bras du Rio-Grande, qui a dans toutes ses parties depuis vingt jusqu'à trente brasses d'eau. Brüe s'engagea dans ce bras, entre la pointe des Nalous et celle des Trois-Fontaines. Rio-Grande a deux lieues de largeur dans ce lieu. Après avoir coulé pendant quelques lieues à l'est et à l'ouest, et fait un grand détour au sud, il prend un autre cours au nord-est, jusqu'à ce qu'il soit divisé en deux bras par l'île de Bissague.

Tout le pays aux deux côtés de cette rivière est fort bien peuplé. Brüe entendit pendant la nuit les tambours qui battaient dans chaque quartier, soit par simple amusement, soit que les deux barques fussent suspectes aux habitants, et qu'ils voulussent faire connaître qu'ils étaient sur leurs gardes. Les bords du Rio-Grande sont couverts de gros arbres, qui firent naître aux Portugais la pensée d'y venir construire des vaisseaux. Celui qu'on nomme le micheri, donne d'excellentes planches, qui sont fort aisées à travailler, et qui ont la propriété d'être à l'épreuve des vers, non-seulement sur cette côte, où les vaisseaux s'en ressentent beaucoup, mais encore dans toutes les parties de l'Afrique, de l'Europe, et de l'Amérique. La résine onctueuse dont cet arbre est rempli, a tant d'amertume, qu'on n'attribue pas sa vertu à d'autre cause. Il n'est pas fort haut, et rarement surpasse-t-il vingt ou vingt-deux pieds; mais il a le tronc d'une grosseur surprenante.

Sur les bords des ruisseaux et dans les terrains marécageux, on trouve certains arbres d'une hauteur médiocre, qui ressemblent, par le bois et par les feuilles, au mahot de l'Amérique, dont l'écorce sert au lieu d'étoupe pour calfater les vaisseaux. Les habitants, au défaut de goudron, qui leur manque souvent, emploient l'huile de palmier mêlée avec de la glu vive, et bouillie jusqu'à la consistance nécessaire. Pour suppléer aux câbles, la nature a donné au pays certains roseaux, ou bambous (1), qui croissent dans les lieux marécageux. On les coupe, on les laisse rouir dans l'eau; après quoi, les ayant bien battus pour en séparer les parties les plus grossières, on les file en corde. Ce qui manque au pays, c'est du bois propre à faire des mâts. Le micheri est trop court, le palmier trop pesant, et tous les autres arbres trop faciles à se fendre, de sorte qu'on est réduit à se servir du palmier; mais, pour corriger sa pesanteur, on n'y met pas de perroquets, et l'on fait généralement les mâts fort courts. Il est étrange que l'île produisant un si grand nombre de cocotiers, on ne s'y serve pas, comme aux Indes orientales, des cosses pour en faire des cordes.

Après avoir passé l'île de Bissague, d'où les Bissagots ont peut-être tiré leur nom, Brüe trouva, une lieue plus loin, sur la gauche, un marigot (2), ou une petite rivière, dans laquelle s'étant avancé l'espace d'une lieue, il arriva près de Guinala, ou Ghinala, grand village habité depuis long-temps par les Portugais.

(1) Labat, t. v, p. 158, les nomme bamboches.

(2) Ce nom signifie proprement l'eau qui reste dans les terres, lorsque la marée se retire; mais les Français le donnent sans distinction à toutes les rivières qui sont sur cette côte.

Il y trouva un petit vaisseau anglais de Sierra-Leone, commandé par le capitaine Glick, qui s'était marié dans ce pays avec une riche négresse. Outre une grosse somme d'argent, elle lui avait apporté la propriété d'une grande île dans la rivière de Sierra-Leone; et tandis qu'il faisait cultiver son bien par des esclaves, il exerçait un commerce avantageux sur les côtes voisines. Son vaisseau était un brigantin de cinquante ou soixante tonneaux, construit à Sierra-Leone. A l'arrivée des Français, Glick se hâta de venir faire des civilités au général. Le signor Patricio Paresse, un des principaux habitants, ne fut pas moins empressé dans les siennes, et lui offrit sa maison, qu'il accepta. Cet honnête Africain était né d'un père hollandais et d'une mulâtre portugaise. Il était blanc, mais avec un cercle noirâtre autour des yeux, qu'il tenait apparemment de sa mère. Il avait hérité de la gravité du Portugal, et de la propreté de la Hollande. Il était riche. Sa maison était fort belle. A peine Brüe y fut-il entré, qu'il y reçut la visite du chef des Portugais et de tous les fidalgos du voisinage, personnages fort remarquables par la longueur de leurs noms et de leurs titres.

Le village de Guinala est situé sur la rive droite du marigot ou de la rivière du même nom. Elle donne aussi son nom au royaume, qui porte également celui des Biafares. Cette région est considérable par le nombre des Portugais blancs, noirs, basanés et mulâtres, qui y jouissent d'une fortune aisée, et qui sont assez bien logés. L'antichambre, qu'ils appellent le portique de leurs maisons, est agréable et fort bien

meublée. Nul étranger ne pénètre plus loin dans un pays où la jalousie est le vice général. Femmes et maîtresses, tout est renfermé sous une même clef. A l'exception de ce point, les Portugais de Guinala sont civils et complaisants. Brüe employa trois jours à rendre ses visites, et à prendre des informations sur l'état du commerce.

Il partit escorté de vingt hommes de sa suite et de plusieurs gentilshommes portugais, qui se firent honneur de l'accompagner l'espace d'une lieue, jusqu'à la cour du roi de Guinala ou des Biafares; car ce monarque est également connu sous ces deux noms. Il le trouva informé de son approche, et déjà prêt à le recevoir, sous un arbre qui est vis-à-vis de son enclos. Son habillement était une pagne noire, qui lui tombait jusqu'au milieu des jambes, avec un manteau de la même couleur, des sandales noires, sans bas; et sur la tête un grand chapeau noir; de sorte qu'à la réserve de ses dents et de ses yeux, on n'apercevait rien que de noir dans sa figure.

Il reçut avec beaucoup de civilité le compliment et les présents du général français, en lui touchant plusieurs fois la main, et l'assurant qu'il verrait volontiers des Français dans ses états; qu'il leur accorderait une protection particulière, et qu'il prendrait plus de plaisir à commercer avec eux qu'avec toute autre nation; qu'il leur donnait la permission de s'établir dans les lieux qu'ils voudraient choisir, et d'y bâtir des magasins et des enclos. Enfin Brüe lui témoignant quelque désir de former un établissement dans l'île de Boulam, dont il n'ignorait pas, lui dit-il, que le do-

maine était à lui, il répondit que rien ne pouvait lui être plus agréable que de voir les Bissagots ses ennemis chassés pour jamais de cette île; qu'il en faisait présent de tout son cœur aux Français; et que si cet espace de pays ne leur suffisait pas, il y joindrait volontiers d'autres terres du côté de Trois-Fontaines. Ensuite il examina curieusement les présents du général; et pour lui témoigner qu'il en était satisfait, il fit apporter du vin de palmier, dont il lui fit boire, après avoir bu lui-même à sa santé.

Il prit tant de plaisir dans sa conversation, qu'il parut chagrin de ne pouvoir le retenir quelques jours de plus à sa cour. Il lui donna un dîner dans le goût du pays, c'est-à-dire que l'abondance y tint lieu de la délicatesse. Cependant le riz était fort bien préparé; et la volaille bouillie, qu'on servit dessus, était coupée en quartiers avec assez de propreté. Après le repas, Brüe visita le village, qu'il trouva fort grand. Le pays aux environs lui parut délicieux. Les bananiers et les autres arbres dont les maisons sont entourées, les enclos de roseaux, les haies d'épine, forment des perspectives charmantes. La situation du village est sur le bord d'une rivière médiocre, qui, venant de l'est, va se jeter dans celle de Courbali. Elle répand la fécondité dans un terroir déjà riche et fertile, qui le deviendrait encore plus s'il était cultivé par d'autres mains. La cire, les esclaves et l'ivoire y entretiennent un commerce considérable. Les éléphants y sont en grand nombre malgré les persécutions des nègres, qui en aiment autant la chair que les dents.

Les Français retournèrent le soir à Guinala, et prirent le reste du jour pour se reposer. Le lendemain Brüe eut la curiosité de faire six lieues sur la rivière, pour visiter un village où l'excellence du bois porte divers Européens à faire construire des vaisseaux. Il en trouva un sur les chantiers, d'environ cent tonneaux. Le seul désavantage du pays est de manquer de mâts.

La plupart des villages au long de la rivière sont habités par des Portugais, quelquefois entremêlés de nègres; mais on distingue aisément leurs maisons par la forme et la grandeur. Outre la cire, les esclaves et l'ivoire, le pays produit pour le commerce de grands cuirs séchés, du coton, quelques plumes d'autruche, et des gommes de différentes sortes. Il fournit même de l'or, qui vient des terres intérieures au sud et à l'est, mais sans qu'on connaisse autrement les lieux.

Rio-Grande est navigable jusqu'à cent cinquante lieues de son embouchure, du moins pour les barques et les autres petits bâtiments. Brüe assure que si l'établissement de Boulam était une fois formé, et qu'on n'y laissât pas manquer les marchandises de l'Europe, on pourrait s'ouvrir un commerce fort étendu dans toutes ces régions. Les Portugais de Bissao et des rivières de Geba, ou Gèves, de Nunez, de Courbali, de Rio-Grande, s'empresseraient d'y venir prendre les marchandises dont ils auraient besoin, et d'y apporter en vente, ou en échange, leurs propres richesses.

## § IV.

### Voyage à Cazegut, une des îles des Bissagots.

Après avoir fait toutes les observations convenables à ses vues, Brüe revint à Bissao, où il trouva les édifices du comptoir fort avancés. Comme il n'y avait rien qui demandât nécessairement sa présence, il remonta aussitôt dans sa barque, pour visiter quelques îles des Bissagots. On en compte treize ou quatorze, dont les principales et les plus fréquentées sont Canabak (1), Gallines, Cazegut, Carache, Aranghera, Papagago ou l'île des Perroquets, Formose, Babachoka, Bissague, et Warang (2). Il y en a quelques autres moins connues, parce qu'elles sont peu fréquentées. Chacune de ces îles est gouvernée par un chef qui est revêtu de l'autorité souveraine. Tous ces petits monarques sont indépendants l'un de l'autre, et se font même souvent la guerre ; mais ils s'unissent pour la faire sur le continent aux Biafares leurs anciens ennemis, qu'ils ont chassés de l'île de Boulam. Leurs canots sont assez grands pour recevoir vingt-

(1) Canabak sur la carte de d'Anville et dans Labat, et Cagnabak sur celle du dépôt de la marine. Prevost écrit Casnabak.

(2) D'Anville nomme, sur la carte de 1751, la plus occidentale de ces îles Ouarange, ou Formose; mais Brüe ou Labat désigne, par ce nom de Formose, la petite île qui est au nord, près de Boulam, et que d'Anville nomme das Arcas sur cette même carte, tandis que sur sa carte de 1729, et sur celle d'Afrique de 1749, il la nomme aussi Formose, comme Brüe. Voyez ci-dessus, p. 98.

cinq ou trente hommes, avec des provisions et leurs armes, qui sont l'arc et le sabre.

Les nègres de ces îles sont grands et robustes, quoique leurs aliments ordinaires soient le poisson, les coquillages, l'huile et les noix de palmier, et qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïs et leurs légumes aux Européens, que de les réserver pour leur usage. Ils sont idolâtres, et d'une cruauté extrême pour leurs ennemis. Ils coupent la tête à ceux qu'ils tuent dans leurs guerres : ils emportent cette proie pour l'écorcher; et, faisant sécher la peau du crâne avec la chevelure, ils en ornent leurs maisons comme d'un trophée. Au moindre sujet de chagrin, ils tournent aussi facilement leur furie contre eux-mêmes. Ils se pendent, ils se noient, ils se jettent dans le premier précipice. Leurs héros se poignardent. Ils sont passionnés pour l'eau-de-vie. S'ils croient qu'un vaisseau leur en apporte, ils se disputent l'honneur d'y arriver les premiers, et rien ne leur coûte pour se procurer cette chère liqueur. Alors le plus faible devient la proie du plus fort. Dans ces occasions, ils oublient les lois de la nature. Le père vend ses enfants; et si ceux-ci peuvent l'emporter par la force ou l'adresse, ils traitent de même leurs pères et leurs mères.

Formose, ou l'île das Arcas de d'Anville, est la plus orientale (1) de toutes leurs îles; mais elle est inhabitée. Celle des Gallines et de Canabak, qui sont situées à la

(1) Dans Labat, t. v, p. 169, Boulam s'étend encore plus loin à l'orient. La carte du dépôt de la marine ne marque Ouarangue, ou Warang (nom de Formose dans d'Anville), que comme un brisant ou un banc de rochers.

tête des bancs et des basses qui environnent cette chaîne d'îles, sont également fertiles et peuplées. L'eau fraîche y est en abondance. Les côtes sont remplies de poisson et de coquillages. Avec un peu plus d'industrie pour cultiver leurs terres, les habitants pourraient faire un commerce considérable, car le terroir est excellent dans toutes les îles.

Cazegut est une des plus grandes et des plus fertiles. Elle est renfermée dans un cercle de bancs de sable et de basses, excepté aux deux pointes du nord-est et du sud-ouest, où les vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. On compte dix ou douze lieues depuis la pointe de Barnafeld dans l'île de Bissao, jusqu'à la pointe nord-est de Cazegut, et cinq seulement jusqu'à celle de Saint-Martin. En partant de la pointe de Barnafeld, il faut suivre de près l'île des Perroquets (1); sans quoi les marées et les courants écartent beaucoup un vaisseau, et l'obligent de louvoyer long-temps pour regagner ce qu'il a perdu. Les habitants de Cazegut sont les plus civils de tous ces insulaires, et doivent cet avantage au commerce. Mais il y a néanmoins des précautions nécessaires pour traiter avec eux. Brüe, qui en était bien informé, les observa soigneusement. Lorsqu'il eut amarré sa corvette, il fit arborer son pavillon, et tirer une petite pièce d'artillerie. Trois Bissagots, qui parurent aussi-

(1) Il fallait dire les îles aux Perroquets, ou les îles Papagayes; car ce sont plusieurs îlots, ou écueils, près de la côte de Cazegut, selon la carte de d'Anville (1751), mais près de l'île Corbelle, sur la carte du dépôt de la marine, qui ne fait qu'une île de Corbelle et de Cazegut, tandis que d'Anville et Brüe en font deux. Ces îles sont encore mal connues.

tôt sur le rivage, firent connaître par des signes qu'ils souhaitaient d'être conduits à bord. On les prit dans l'esquif. C'était un des grands de l'île et des plus proches parents du roi, accompagné de deux personnes de sa famille. Il n'avait qu'une pagne autour de la ceinture, et un chapeau sur la tête. Ses cheveux étaient graissés d'huile de palmier, ce qui les faisait paraître rouges. Il salua civilement Brüe, en se découvrant la tête; et l'ayant pris par la main, il lui demanda des nouvelles du sieur de Lafond, dont il avait été l'ami particulier.

Tandis que le général traitait ce seigneur nègre avec de l'eau-de-vie, on vit paraître un canot chargé de cinq insulaires, dont l'un étant monté à bord s'arrêta sur le tillac, en tenant un coq d'une main, et de l'autre un couteau. Il se mit à genoux devant Brüe, sans prononcer un seul mot. Il y demeura une minute; et, s'étant levé, il se tourna vers l'est, et coupa la gorge au coq. Ensuite, s'étant remis à genoux, il fit tomber quelques gouttes de sang sur le pied du général. Il alla faire la même cérémonie au pied du mât et de la pompe; après quoi, retournant vers le général, il lui présenta son coq. Brüe lui fit donner un verre d'eau-de-vie, et lui demanda la raison de cette conduite. Il répondit que les habitants de son pays regardaient les blancs comme les dieux de la mer; que le mât était une divinité qui faisait mouvoir le vaisseau, et que la pompe était un miracle, puisqu'elle faisait monter l'eau, dont la propriété naturelle était de descendre.

Brüe renvoya le seigneur nègre après lui avoir fait

un présent. Comme la nuit s'approchait, il remit sa descente au lendemain. Le premier insulaire qu'il rencontra sur le rivage fut ce même seigneur, qui venait au-devant de lui pour le conduire dans son habitation. Elle était à trois cents pas du rivage, bâtie à la manière des Portugais, et blanchie en dehors, avec un porche ouvert qui était environné de grands palmiers, et garnie de chaises de bois assez propres. Après quelques moments de conversation, le nègre conduisit Brüe vers un édifice qui était à cinquante pas de la maison, et que les Français reconnurent avec beaucoup d'étonnement pour une chapelle, qui avait son autel, ses bancs, et même une cloche d'environ trente livres, suspendue près de la porte à un grand arbre. Le seigneur nègre fit sonner la cloche, et dit à Brüe qu'aimant les chrétiens sans l'être lui-même, il avait fait bâtir cette chapelle pour l'usage de ceux qui pourraient venir dans l'île; et que si quelque prêtre voulait s'y établir avec lui, il s'engageait à ne le laisser manquer de rien.

Ensuite ils se rendirent ensemble à la maison, ou, si l'on veut, au palais du roi, qui n'était éloigné que d'un mille. Ce prince parut charmé de la visite qu'il recevait du général. C'était un vénérable vieillard d'environ soixante-dix ans. Sa barbe était frisée et presque blanche. Il avait la bouche et les yeux agréables et l'air majestueux. Son habillement n'était qu'une pagne et un chapeau. Il se découvrit pour saluer Brüe; et, lui ayant pris la main en répétant plusieurs fois qu'il était le bienvenu, il lui offrit la liberté de s'établir dans son île. Brüe lui fit présent de quelques

curiosités de l'Europe et de deux barils d'eau-de-vie. Sa maison n'était pas si commode que celle de son parent ; mais elle ne manquait ni de chaises ni de tables. Il retint le général à dîner. Les mets furent de la volaille bouillie dans du riz, de la venaison, du mouton et du bœuf. Le vin de palmier était excellent, et l'eau-de-vie du général ne fut pas épargnée. Ensuite le roi proposa de fumer, et pressa Brüe de se servir de sa pipe. Le tuyau n'avait pas moins de cinq pieds de longueur, et la tête était assez grande pour contenir un quarteron de tabac; elle était ornée de divers anneaux et d'autres bijoux de cuivre blanc. Le roi fit présent au général de deux coqs, ce qui passe à Cazegut pour la plus haute marque de distinction, parce que cet animal est consacré particulièrement aux divinités de l'île.

La largeur de Cazegut surpasse trois fois sa longueur. Le terroir est riche et bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers et des orangers, du maïs, du riz, des courges, des pois et d'autres espèces de légumes. Brüe remarqua près du palais quarante ou cinquante nègres armés de sabres, qu'il prit pour la garde du roi. Cazegut, Carache, Canabak et la Galline sont les seules îles des Bissagots où le commerce soit sans péril pour les étrangers. Dans toutes les autres, il faut être dans une défiance continuelle, et ne pas se hasarder témérairement au rivage. Les Portugais se sont repentis plusieurs fois d'avoir négligé les précautions. A bord même, c'est-à-dire sur son propre vaisseau, un étranger ne peut être trop sur ses gardes, particulièrement dans les

ténèbres ; et l'ancre doit être jetée dans un lieu où l'on ne puisse pas craindre que la marée laisse jamais un moment le vaisseau à sec.

Brüe donne des avis fort utiles pour la conduite qu'il faut tenir ensuite avec les insulaires. Après avoir arboré les couleurs et tiré un coup de canon, il recommande d'envoyer au rivage un interprète avec des essais de marchandises et une bouteille d'eau-de-vie pour le roi ou le chef de l'île. Pour cette députation, il veut que la chaloupe soit bien armée, et n'approche pas plus du rivage qu'il est nécessaire pour débarquer l'interprète. Les insulaires le reçoivent et le conduisent à leur roi, qui se trouve souvent sur le bord de la mer dans la foule de ses sujets. Leurs compliments sont fort ennuyeux, et consistent à répéter mille fois bonjour, soyez le bienvenu. On convient néanmoins assez promptement du prix des esclaves, de l'ivoire et des autres marchandises. La chaloupe ramène l'interprète, qui rend compte de sa négociation. Si les habitants ont des esclaves ou des biens à vendre, ils s'empressent bientôt de les amener à bord dans leurs canots. C'est alors qu'il faut redoubler la garde, tenir l'équipage sous les armes, et pointer même le canon pour forcer les nègres d'entrer l'un après l'autre. Malgré le danger, il n'y a pas d'année où l'on ne tire de ces îles trois ou quatre cents esclaves dont le prix est depuis quinze jusqu'à vingt barres ; et ce commerce pourrait recevoir beaucoup d'augmentation s'il était bien ménagé. Les marchandises qui conviennent à ces îles sont l'ambre jaune, les étoffes de laine jaunes et rouges, l'eau-de-vie en abondance, les sonnettes, les

armes à feu, surtout pour la chasse, les parements de lit rouges et jaunes, les étoffes de coton ou les pagnes, la vaisselle d'étain, les bassins de cuivre, des toiles de différentes sortes, et des grains de verre rouges et noirs.

Le roi de Cazegut avait eu de grands sujets de plainte, qu'il promit d'oublier en faveur du général Brüe. En 1687, le sieur de Lafond, qui était venu commercer dans ces îles, avait perdu quelques marchandises par le pillage des habitants. Pendant qu'il cherchait à se venger, il arriva sur la côte un vaisseau de guerre français nommé le Lion, sous le commandement du sieur de Montorsier. Les deux capitaines convinrent de piller l'île, et débarquèrent, dans cette vue, deux cents hommes qui n'y trouvèrent aucune résistance. Le roi, qui se nommait Dukermenay, se voyant surpris dans sa maison, sans espérance de pouvoir se sauver par la fuite, prit le parti d'y mettre le feu de ses propres mains et de se brûler vif. Les nègres se retirèrent si promptement dans les montagnes, que de deux ou trois mille habitants il fut impossible aux Français d'en prendre plus de dix ou douze. Le mauvais succès de cette entreprise fit craindre à Lafond que le commerce ne fût interrompu pour jamais avec tous ces peuples; mais il eut l'habileté de leur persuader qu'il n'avait pas eu de part au pillage, et qu'ils ne devaient accuser que les corsaires.

Les habitants de Cazegut, surtout ceux qui sont distingués par le rang ou les richesses, se frottent les cheveux d'huile de palmier, ce qui les fait paraître tout-à-fait rouges. Les femmes et les filles n'ont autour

de la ceinture qu'une espèce de frange épaisse, composée de roseaux, qui leur tombe jusqu'aux genoux. Dans la saison du froid, elles en ont une autre qui leur couvre la moitié du corps, et descend jusqu'à la ceinture. Quelques-unes en ajoutent une troisième sur la tête, qui pend jusqu'aux épaules. Rien n'est si comique que cette parure. Elles y joignent des bracelets de cuivre et d'étain aux bras et aux jambes. En général, les deux sexes ont la taille belle, les traits du visage assez réguliers et la couleur du jais le plus brillant, sans avoir le nez plat, ni les lèvres trop grosses. L'esprit et la vivacité ne leur manquent pas. Il ne serait pas difficile de les instruire dans toutes sortes d'arts, si leur indolence n'était un obstacle insurmontable; mais ils souffrent l'esclavage avec tant d'impatience, surtout hors de leur patrie, qu'il est dangereux d'en avoir un grand nombre à bord. Lafond, après en avoir acheté plusieurs, avait pris toutes sortes de précautions pour les tenir sous le joug, en les enchaînant deux à deux par le pied, et mettant des menottes aux plus vigoureux. Ils n'en trouvèrent pas moins le moyen d'arracher l'étoupe du vaisseau; et l'eau pénétra si vite, qu'il aurait coulé à fond si le capitaine n'eût rencontré fort heureusement une vieille voile qui servit à boucher le trou. Le naturel fier et indomptable de ces insulaires, et leur paresse obstinée, sont des vices si connus en Amérique, qu'on ne les y achète qu'avec de grandes précautions. Ils ne travaillent qu'à force de coups. Ils se dérobent souvent par la fuite, et quelquefois ils se détruisent eux-mêmes.

## § V.

### Affaires de Bissao.

En arrivant de Cazegut, le général trouva ses édifices presque achevés. Le fossé demandait encore quelque travail, mais la haie était entièrement plantée; et deux où trois nuits paraissaient suffire pour la perfection de l'entreprise. Son premier soin fut de se rendre auprès de l'empereur, qui le reçut avec de grands témoignages d'amitié et de nouvelles assurances de protection. Les femmes de ce prince et les seigneurs de la cour lui firent mille offres de service. Enfin, dans cette occasion, comme lorsqu'il retourna, en 1719, au Sénégal avec la qualité de directeur, toutes les apparences devaient lui persuader que l'empereur et ses peuples étaient de bonne foi dans ses intérêts.

Il se crut obligé de rendre une seconde visite au gouverneur portugais, avec lequel il vivait aussi bien qu'on pouvait l'attendre de l'un et de l'autre dans l'opposition de leurs intérêts. Dom Rodrigo apprenant que Brüe se proposait de loger dans son nouveau comptoir, le pressa de prendre un appartement dans le fort. Il s'en défendit, parce que le fort était trop éloigné de ses bâtiments. Le gouverneur lui offrit le couvent des cordeliers, que Brüe refusa par la même raison. Enfin il accepta un magasin dont la situation lui parut plus commode, et les Portugais le

firent aussitôt meubler pour l'y recevoir. Le dimanche suivant, Brüe étant à la messe avec le gouverneur, qui l'y avait invité, observa qu'une des peintures de l'autel portait les armes de la compagnie française, c'est-à-dire argent semé de fleurs-de-lis d'or, avec deux nègres pour support. Il les fit remarquer au gouverneur, comme une preuve que sa nation avait eu des établissements dans l'île avant les Portugais, ou du moins aussitôt qu'eux, puisque cette peinture paraissait aussi ancienne que l'église. Dom Rodrigo répondit qu'il n'entreprenait pas de décider cette difficulté; mais il protesta qu'un empereur de Bissao avait envoyé son fils au roi de Portugal, pour le reconnaître en qualité de souverain, et s'était engagé, par un traité exclusif, à recevoir les Portugais dans son île, et à leur permettre d'y élever un fort. Ce récit parut d'autant plus fabuleux à Brüe, que le gouverneur ne put lui citer le temps dont il parlait, ni sous quels rois de Portugal et de Bissao le traité s'était conclu, ni même la date de l'érection du fort (1). Aussi n'aban-

(1) On trouve dans *la Gazette de Paris*, du mois de novembre 1694, un article de Lisbonne en date du 26 octobre, où l'on raconte qu'il était arrivé un vaisseau de Cacheo, avec un prince nègre nommé Batonto, fils de Bacompoloco, empereur de l'île de Bissao; que son père l'avait envoyé à la cour de Portugal pour le faire baptiser, pour en amener des missionnaires, pour demander la protection du roi, et pour lui promettre la liberté de bâtir un fort dans son île. La gazette de la même ville, du 18 décembre, dit dans un autre article de Lisbonne, du 9 novembre, que ce jeune prince avait été baptisé dans la chapelle du château, par Contarini, nonce du pape; que le roi lui avait servi de parrain, l'avait nommé Emmanuel, et lui avait fait présent d'un joyau de huit cents pistoles. Voyez Barbot, dans sa *Description de la Guinée*, page 428. On ne peut contester ce fait; mais il paraît si peu que les Portugais aient profité

donna-t-il pas le projet d'établir son commerce et de ruiner celui des Portugais.

L'amitié fut entretenue extérieurement par des visites, des présents, et des festins mutuels. Cependant, lorsque Brüe fut à la veille de son départ, il reçut de la main d'un officier du fort une protestation formelle au nom du roi de Portugal, contre l'établissement des Français. Le parti qu'il prit, sans rien changer à ses politesses, fut de répondre par une contre-protestation, datée à bord de l'Anne, dans la rade de Bissao, le 16 d'avril 1701. Malgré cette espèce d'hostilité, les deux chefs ne cessèrent point de se voir avec leurs civilités ordinaires, et convinrent de laisser la décision du différend aux deux cours.

L'empereur de Bissao n'eut pas plus tôt appris que Brüe se disposait à partir, et lui faisait demander son audience de congé, qu'il se rendit avec toute sa cour au nouveau comptoir. Les Français allèrent le recevoir à quelque distance, et le saluèrent de toute l'artillerie de la flotte. Ils lui rendirent tous les honneurs dont ils ne pouvaient craindre aucune conséquence. L'empereur demanda civilement à Brüe s'il était satisfait de son établissement, en lui offrant la liberté de le changer ou de l'augmenter à son gré. Le général lui fit des remerciements fort vifs, et lui marqua

des offres du prince, que Le Maire, dans son voyage publié en 1694, déclare positivement qu'ils n'avaient point alors de fort dans l'île de Bissao. En quelque année qu'eût été bâti celui que Brüe y trouva, le droit des Français, qui portait sur un traité de commerce plus ancien, n'en pouvait recevoir d'affaiblissement.

beaucoup de confiance à sa protection. Entre plusieurs présents, il lui donna un bonnet de velours cramoisi brodé d'or, que ce prince mit aussitôt sur sa tête.

Il était vêtu fort bizarrement ce jour-là. Ses hauts-de-chausses étaient une pagne fort longue. Il portait sur le corps un manteau de gros drap sans forme, sous lequel on ne voyait ni veste ni chemise. Ce manteau était long, et par-derrière il avait un capuchon qui pendait jusqu'au milieu des épaules. Sa tête était couverte d'un grand chapeau noir à forme haute, ceint d'un ruban rouge, sans sa bordure ordinaire de corde de chanvre. Il avait les pieds nus; ce qui ne l'empêcha point de marcher dans cet état l'espace d'un quart de mille, jusqu'au comptoir français. Il aurait pu venir à cheval; car à l'exception de la taille, qui est fort basse, il se trouve d'assez jolis chevaux dans l'île; mais il n'en avait pas assez pour tout son train.

Brüe se rendit à son palais de campagne le 26 d'avril, pour lui faire ses derniers adieux. On donna des chaises, au général et à son cortège, sous un arbre fort près de la porte de l'enclos. L'empereur parut immédiatement, couvert, sur sa pagne, d'un manteau d'écarlate, doublé de calicot, avec un bonnet gris sur la tête. Brüe lui renouvela ses remerciements pour toutes ses faveurs, et lui présenta le sieur Cartaing, qu'il laissait pour chef du comptoir, avec six autres facteurs qui devaient demeurer dans l'île, et pour lesquels il lui demanda sa protection. Elle lui fut accordée avec des vœux pour le succès de son voyage, et pour le plaisir de le revoir. Le même

jour, une partie des courtisans (1) et des femmes de l'empereur l'allèrent complimenter sur son départ, et lui portèrent des provisions. Ils l'amusèrent par des danses, au son des tambours impériaux. Enfin ce prince, qui marque tant de hauteur pour toutes les autres nations, traita Brüe avec des témoignages extraordinaires de considération.

Avec les facteurs, Brüe laissa dans le comptoir un chirurgien, deux interprètes et quelques laptots. Il leur donna une barque, un brigantin, une excellente chaloupe, avec des pilotes et des matelots. Dans le comptoir, il mit des armes, des munitions, des marchandises pour le commerce, et des provisions de l'Europe. Il donna au sieur Cartaing toutes les instructions qui pouvaient servir à régler sa conduite. Mais il le chargea particulièrement de reconnaître avec soin les côtes voisines; et si les Portugais abandonnaient leur fort, comme on ne cessait pas de le publier, il lui recommanda de s'en mettre en possession avant que les nègres pussent le détruire.

Le 30 d'avril, il se rendit dans le fort, pour rendre ses dernières civilités au gouverneur. Il y fut reçu, comme il l'avait toujours été, au son des instruments militaires, et la garnison sous les armes. Dom Rodrigo alla au-devant de lui jusqu'à la porte extérieure. Après quelques compliments, Brüe lui présenta les sept officiers de la compagnie, qui étaient destinés

(1) Les Portugais, pour flatter les seigneurs de l'île, leur avaient donné le nom de fidalgos, qui signifie gentilshommes. Les Français se gardaient bien de leur refuser ce titre, lorsqu'il était question de se les attacher, et d'assurer leur protection au nouveau comptoir.

pour le comptoir, en le priant de leur accorder son amitié jusqu'à la décision de leur différend. Elle lui fut promise; et dom Rodrigo voulut l'accompagner jusqu'au port. L'artillerie du fort le salua de neuf coups à son embarquement. Comme il avait envoyé devant lui ses deux plus grands vaisseaux pour faire leur cargaison au Sénégal et à Gorée, il partit de Bissao avec ses trois prises et les petites barques, fort satisfait du succès de son voyage.

Les civilités du gouverneur portugais, et la parole qu'il avait donnée, d'attendre la décision de ses maîtres en Europe, ne l'empêchèrent pas d'employer secrètement toutes sortes d'artifices pour engager Brüe à payer les dix pour cent, dont il s'attribuait le droit sur les marchandises. Le gouverneur portugais de Cacheo écrivit à Gorée, pour représenter au général français que c'était le moyen de vendre plus de marchandises en quinze jours qu'il ne pouvait l'espérer dans une année. Il lui offrit même de rabattre quelque chose de ce droit, en lui rappelant que le sieur Lafond avait fait des profits considérables dans l'île de Bissao, parce qu'il ne s'était pas fait un scrupule de le payer. Il ajoutait que le roi son maître lui ayant permis de commercer avec les étrangers, il souhaitait que les Français voulussent saisir une si belle occasion, avant qu'il l'offrît aux marchands d'Angleterre et de Hollande. Brüe répondit qu'il ne manquerait pas de communiquer ces propositions à sa compagnie, quoique, suivant ses propres lumières, il les trouvât préjudiciables au commerce des Français, et contraires à leurs privilèges; que l'exemple de Lafond n'était pas

une raison qui leur pût faire abandonner leurs droits, parce qu'il s'était conduit en négociant particulier, qui n'avait en vue que son propre intérêt. Bientôt le commerce des Portugais à Bissao tomba dans une décadence qui ne leur permit plus de fournir aux frais d'un commandant et d'une garnison. Leur magasinier fut rappelé, et le gouverneur de Cacheo conseilla au roi de Portugal d'abandonner et de raser le fort. Brüe se hâta d'en donner avis à sa compagnie, qui écrivit aussitôt au président Rouillé, ambassadeur de France à la cour de Portugal. En 1703, Brüe se rendit lui-même à Lisbonne, et joignit ses instances à celles de l'ambassadeur, pour obtenir du ministère portugais que le fort fût vendu à la compagnie française. Mais la cour de Lisbonne prit le parti de le faire démolir; ce qui fut exécuté au mois d'octobre de la même année.

Le couvent appartenait à l'ordre de Saint-François; mais il avait été rempli successivement par des cordeliers, des capucins et des récollets. La paroisse était gouvernée par des prêtres séculiers qu'on y envoyait de San-Jago; et s'ils venaient à manquer, c'étaient les religieux du couvent qui suppléaient à leurs fonctions. Ils n'étaient que trois pendant le séjour que Brüe fit à Bissao; mais quoique leur zèle fût fort ardent, ils pensaient à se retirer, rebutés du champ stérile qu'ils avaient à cultiver. Les mauvais exemples des blancs, leurs débauches et leurs vices sont un obstacle presque invincible à la conversion des nègres. Cependant un insulaire de quelque distinction se fit baptiser; mais ayant bientôt renoncé à sa nouvelle religion, il mou-

rut sans aucun signe de pénitence. Ses parents ne laissèrent pas d'apporter son corps à l'église portugaise. Les récollets, qui exerçaient alors l'office de curé, refusèrent de l'enterrer, à cause de son apostasie et de son impénitence finale; ce qui fit naître un tumulte qu'il ne fut pas aisé d'apaiser. Les amis du mort enterrèrent le corps dans l'église, malgré la résistance des récollets, qui interrompirent le service divin, et regardèrent l'église comme profanée. Cette sévérité, que les Portugais mêmes traitèrent de contre-temps, rendit les prêtres fort odieux dans l'île. Ils furent accablés de reproches par les seigneurs nègres; et la vengeance aurait été poussée plus loin, s'ils n'eussent été sous la protection du roi de Portugal. Enfin le vicaire-général de Cacheo, alarmé pour les suites de cette affaire, envoya un commissaire ecclésiastique à Bissao pour terminer le différend. Après de longues délibérations, l'expédient auquel on s'arrêta, fut d'enlever secrètement le corps pendant la nuit, et de purifier l'église par une nouvelle consécration. Mais cette démarche satisfit si peu les récollets, qu'ils publièrent un manifeste pour justifier leur conduite. Ils accusèrent d'irréligion tous les chrétiens qui tenaient d'autres chrétiens dans l'esclavage, quoique nègres et barbares. Ils firent un crime de vendre des esclaves aux Anglais et aux Hollandais, parce qu'il n'y avait point avec eux de sûreté pour l'exercice de la religion. Ils s'emportèrent ouvertement contre leurs compatriotes en leur reprochant d'arrêter, par leurs irrégularités, les progrès de la foi catholique. Ils firent répandre des copies de ce mémoire en Espagne et en

Portugal. Enfin l'excès de leur zèle les ayant fait chasser de Bissao par les nègres et par les Portugais mêmes, qui les obligèrent de s'embarquer dans un vaisseau de la compagnie française, qui faisait voile à la Martinique, ils s'efforcèrent de faire approuver leur conduite et leurs sentiments aux négociants français de cette île; mais le gouverneur les pria de garder leur apologie pour eux-mêmes, et de ne pas ouvrir la bouche sur cette matière, pendant le séjour qu'ils devaient faire parmi les Français, en attendant l'occasion de repasser dans leur patrie. Ils eurent des cordeliers pour successeurs à Bissao.

## § VI.

Voyage à Gèves, avec une description historique et géographique des pays et des îles jusqu'à Sierra-Leone (1).

La rivière de Casamansa (2) est, selon Brüe, une branche de la Gambie (3). Son cours est fort long et fort rapide. Elle le prend entre les rivières de Saint-Jean et de San-Domingo, dont la dernière est souvent nommée rivière de Cacheo, parce que cette ville est située sur ses bords.

Les Portugais ont deux petits forts sur la rivière

(1) Labat, chap. IX, t. V, p. 230.

(2) Ce nom lui vient de celui d'un seigneur du pays. L'auteur anonyme, à la fin de Le Maire, la nomme Zamenée, p. 124.

(3) Cela n'est pas exact. Il paraît seulement y avoir communication par la rivière de Vintam ou de Pasqua.

de Casamansa, tous deux sur la rive droite en remontant. Le premier, qui n'est qu'à dix-huit ou vingt lieues de son embouchure, s'appelle Zinghinchor. Le second, presque à la même distance de l'autre, est ce même fort de Ghinghin dont on a déjà vu la description dans le voyage de Cacheo. Ces deux places ne sont proprement que des magasins environnés d'un mur ou d'un enclos de terre garni de fascines. Leur principale force consiste dans la difficulté de l'accès, à cause des marais et des arbres au milieu desquels ils sont situés, quoiqu'ils soient assez défendus par des légions de mouches qui suffiraient pour détruire une armée. C'est dans ce triste séjour qu'on trouve dix ou douze misérables bannis portugais, avec deux ou trois pièces d'artillerie, pour exclure les autres nations du commerce de cette contrée. Les Portugais tirent annuellement de ces deux lieux cent ou cent vingt quintaux de cire jaune aux mois d'avril, de mai et de juin. Lorsqu'ils ne peuvent la vendre aux bâtiments étrangers qui s'approchent de la côte, ils la transportent à Sommers, village sur la gauche de leur rivière, d'où elle passe à Gerèges (Jereja), et de là dans la Gambie. Quelquefois ils la portent à Cacheo; mais c'est lorsqu'ils désespèrent de trouver d'autres voies, parce qu'il y a des droits à payer au gouverneur de cette ville, et que ceux qui achètent la cire en baissent d'autant plus le prix, qu'ils ne peuvent trouver autrement de profit à la revendre.

A cent cinquante lieues de son embouchure, la rivière de Casamansa forme, en tournant, un coude

qui donne le nom de Cabo, ou du Cap(1), à un grand royaume voisin. Il était gouverné, au commencement de notre siècle, par un roi nègre nommé Biram Mansaté(2), qui vivait avec plus de faste que tous les autres princes de la même côte. Sa cour était nombreuse. Il se faisait servir dans de la vaisselle d'argent (3), dont il avait jusqu'à quatre mille marcs. Il entretenait constamment six ou sept mille hommes bien armés, avec lesquels il tenait ses voisins dans la soumission, et les forçait de lui payer un tribut. La police était si bien établie dans ses états que les négociants auraient pu laisser sans crainte leurs marchandises sur le grand chemin. A force de lois, et par la rigueur de l'exécution, il avait corrigé dans ses sujets le penchant au vol, qui est un vice comme naturel aux nègres. Jamais ses esclaves n'étaient enchaînés. Lorsqu'ils avaient reçu la marque du marchand, il ne fallait plus craindre de les perdre par la fuite, tant la garde était exacte sur les frontières, et la discipline rigoureuse dans le gouvernement. Ce prince faisait chaque année avec les Portugais un commerce de six cents esclaves, à quinze ou dix-huit barres (4)

(1) A l'est de Geba et des Biafares. Voyez la carte de d'Anville (1751).

(2) Mansaté est probablement ici le même que Mansé, qui, en mandingue, signifie roi.

(3) Dans Prevost (t. II, p. 583 de l'in-4°, ou t. VIII, p. 293 de l'in-12), la qualité du métal est laissée en blanc. On dit que l'auteur l'ayant omies, on doit conjecturer par ce qui suit qu'elle était en or. Mais c'est ici une omission des auteurs anglais. Si Prevost avait consulté l'original français, il aurait vu que la nature du métal s'y trouvait exprimée.

(4) Le mot de barre est une évaluation imaginaire de marchandises, qui sert de règle pour le commerce, et qui autrefois était égale à une barre de fer.

par tête, en différentes espèces de marchandises, telles que des armes à feu, des sabres courbés avec de belles poignées, des selles de France, des fauteuils de velours, et d'autres meubles, de la fenouillette de l'île de Rhé, de l'eau de cannelle, du rossolis. Lorsqu'il recevait la visite de quelque blanc, il le faisait défrayer dès l'entrée de ses états; et ses sujets ne pouvaient rien exiger d'un étranger, sous peine d'être vendus pour l'esclavage. Il était toujours prêt à donner audience. A la vérité on était obligé, pour l'obtenir, de lui faire un présent de la valeur de trois esclaves; mais il rendait toujours plus qu'il n'avait reçu. Ces civilités continuaient jusqu'à ce que l'étranger eût disposé de ses marchandises. Alors si, dans son audience de congé, il demandait au roi un présent pour sa femme, ce prince ne manquait jamais de donner un esclave ou deux marcs d'or. Il mourut en 1705, également regretté de ses peuples et des étrangers.

L'île de Bussi, ou Bassi (1), est située à l'ouest de Bissao. Elle en est séparée par un canal large et profond, dont l'entrée, du côté du sud, est devenue fort dangereuse par deux basses qui se sont formées à l'embouchure. C'est tout ce qu'on a pu découvrir de cette île, parce que ses habitants, qui sont Papels, comme ceux de Bissao, ont le caractère si farouche et si méchant, qu'on n'ose se fier à leur commerce. Cependant on tire d'eux quelques bestiaux et des

(1) Ce dernier nom est celui de la carte du dépôt de la marine. D'Anville écrit Bussis. Cette île est aussi quelquefois nommée Boissisi. Prevost dit à tort qu'elle est à l'est de Bissao.

noix de palmier, qu'on fait servir à la nourriture des esclaves, après en avoir exprimé l'huile. Cinq barils de ces noix ne coûtent que deux barres en grains de verre. Leurs bœufs reviennent à quatre ou cinq barres. L'île de Bussi a deux ports, où l'ancrage est sûr et commode. Celui du nord porte le nom de Vieux-Port, et l'autre celui de Port-Neuf. On n'y peut trop apporter de précaution contre la surprise et la fraude. La plus sûre est de ne recevoir qu'un canot à la fois, et de faire feu sur les autres, s'ils ne se retirent pas après avoir été avertis.

Au nord de l'île de Bussi, de l'autre côté du canal ou de la rivière de Gèves, on trouve un canton de dix ou douze lieues de longueur, habité par des nègres nommés Balantes, qui n'ont aucune correspondance avec leurs voisins, et qui ne souffrent pas que les étrangers pénètrent dans leur pays. Ils ne contractent leurs alliances qu'entre eux, sans se relâcher jamais de cette loi pour les mariages. Leur religion est l'idolâtrie, et leur gouvernement une espèce de république, dont le conseil est composé des anciens. Ils ne font aucun esclave dans leur pays, mais ils sont méchants à l'excès pour leurs voisins; et comme ils cherchent souvent leur proie, ils ont surpris plusieurs barques portugaises. Dans ces occasions ils ne font pas de quartier aux blancs. Pour les nègres, ils les vendent à leurs voisins, ou les échangent pour des bestiaux. Leurs armes sont le sabre, la sagaie et les flèches. Ils eurent la hardiesse, le 23 d'avril 1700, d'attaquer un brigantin français de quatre pièces de canon. Ils l'environnèrent avec trente-cinq canots,

dont chacun ne portait pas moins de quarante hommes. Heureusement les Français, à la vue de cette flotte, eurent le temps de se couvrir d'un double mur de peaux de bœufs, qui les garantit de la première grêle de flèches. Les nègres tentèrent plusieurs fois d'aborder le brigantin; mais le capitaine français fit un usage si bien entendu de son artillerie, que prenant plusieurs files de canots avec sa mitraille, il en détruisit une grande partie. Le combat dura néanmoins plus de six heures; et rien ne peut être comparé à la furie des sauvages. Enfin leur courage diminuant avec le nombre, ils se retirèrent en marquant par des cris effroyables la grandeur de leur perte et leur consternation.

C'est l'opinion commune du pays que les Balantes ont des mines d'or dans leur terroir, et qu'ils n'ont pas d'autre raison pour en interdire l'entrée aux étrangers. Cette persuasion est fondée sur deux ou trois arguments. 1° Que les Portugais ayant acheté d'eux de la volaille sur cette côte, ont trouvé de l'or dans presque tous les gésiers. 2° Que ces peuples paient en or leur tribut annuel au roi de Casamansa, dont le territoire est entre la rivière de ce nom et celle de Gèves. 3° Que leur or est différent de celui de Galam et de Tombaaoura, quoique les Mandingues n'aient aucun commerce avec eux.

Quant à la première raison, quoique les Français n'aient jamais trouvé d'or dans la volaille de cette contrée, parce qu'elle leur venait peut-être d'un autre canton, les Portugais étaient si persuadés de la vérité du fait, que s'étant assemblés à Bissao au mois

de juillet 1695, ils partirent avec trois cents nègres pour la conquête de la toison d'or, et débarquèrent sans opposition. Mais comme on était alors au milieu de la saison des pluies, leurs armes et leurs munitions furent si mouillées, qu'elles se trouvèrent hors d'état de servir. Ils furent attaqués par les Balantes, et repoussés avec beaucoup de résolution jusqu'à leurs barques, en laissant à leurs ennemis une bonne partie de leur bagage et de leurs nègres auxiliaires.

Les Balantes sont laborieux, autant du moins qu'on en peut juger par cette partie de leur côte qu'on découvre de la mer; car aucun voyageur n'a pénétré assez loin pour en donner la description. S'ils font quelque commerce avec leurs voisins, il ne consiste qu'en riz, en maïs, en légumes, en bestiaux et en volaille. On juge de la fertilité de leur terroir par l'abondance de leur volaille et de leurs bestiaux.

Rio San-Domingo, autrement nommé la rivière de Cacheo, a son embouchure à trois lieues au sud de celle de Casamansa. L'accès en est difficile. Après avoir doublé le cap Rouge (cabo Roxo), qui est à onze degrés trente-six minutes de latitude du nord, il faut mouiller sur quatorze ou quinze brasses à deux lieues de ce cap, nord et sud. On envoie de là sa chaloupe, pour observer l'état présent de la rivière, parce qu'une partie des rocs et des basses se faisant voir à découvert dans les basses marées, on juge plus aisément du péril. On doit passer fort près de ceux du nord, si l'on veut éviter ceux du sud, qui sont les plus dangereux. Ces bancs ont environ trois lieues de longueur. Il ne faut pas espérer d'y pouvoir

louvoyer, parce que le canal n'a qu'une demi-lieue de large. Lorsqu'on a mis au nord et sud un gros arbre qu'on a nommé l'arbre couronné, pour la forme de ses branches, on peut s'avancer droit vers la rivière, sans s'embarrasser des battements de la marée, que ceux qui connaissent mal ce lieu peuvent prendre pour autant d'écueils, et qui leur feraient chercher des dangers réels pour en éviter d'imaginaires.

Cacheo (1), colonie portugaise, dont on a déjà vu la description, est située sur la rive droite de la rivière, à vingt lieues de son embouchure. Il s'y fait annuellement un commerce de deux ou trois cents esclaves, à trente barres par tête; de cent quintaux de cire, à seize barres le quintal; et d'autant d'ivoire, à dix-huit barres le quintal.

Farim est un autre marché sur la rive droite, c'est-à-dire au sud de rio San-Domingo. Cette ville est environ quarante-cinq lieues au-dessus de Cacheo, et n'a guère que la moitié du même commerce.

Mais, revenant à l'embouchure de rio San-Domingo, on trouve, entre sa rive sud et le canal de Gèves, un village nommé le Bot, où le riz est excellent et dans une extrême abondance. On l'achète avec de l'ambre jaune, des cristaux, du fer, des sabres, du cuivre et de l'étain, des bassins, des sonnettes de différentes grandeurs, des couteaux, et d'autres sortes de mercerie. On remarque avec étonnement, dans le rio San-Domingo, que les caïmans ou les crocodiles, qui sont ordinairement des animaux si terribles, ne

(1) Labat, t. v, p. 237, écrit Cachaux.

nuisent ici à personne. Il est certain, dit l'auteur, que les enfants en font leur jouet, jusqu'à leur monter sur le dos et les battre même sans en recevoir aucune marque de ressentiment. Cette douceur leur vient peut-être du soin que les habitants prennent de les nourrir et de les bien traiter. Dans toutes les autres parties de l'Afrique, ils se jettent indifféremment sur les hommes et sur les animaux. Cependant il se trouve des nègres assez hardis pour les attaquer à coups de poignard. Un laptot du fort Saint-Louis s'en faisait tous les jours un amusement qui lui avait long-temps réussi; mais il reçut enfin tant de blessures dans ce combat, que, sans le secours de ses compagnons, il aurait perdu la vie entre les dents du monstre.

Un peu au-dessus du Bot, et du même côté sur la rivière de Gèves, au nord de Bissao, est le village de Bole (1), où les habitants donnent du maïs et des bœufs pour du fer, du cuivre, des bassins, des grains de verre noir, des couteaux et du cristal. Le baril de maïs écossé se vend quatre barres, et le plus gros bœuf ne passe pas le même prix. Ces nègres sont Papels et font un commerce assez considérable. La rivière de Gèves est au nord-nord-est de l'île de Bissao. Ses habitants sont Biafares et Mandingues; les premiers idolâtres, et ceux-ci mahométans. Les Portugais ont un comptoir dans ce canton, avec un officier qu'ils appellent sergent. Ils y ont aussi une église desservie par deux ou trois prêtres.

(1) Si, comme cela paraît certain, ce lieu est le Boyla de la carte de d'Anville, il est situé assez avant dans les terres, tout près et à l'ouest de Geba ou Gèves.

La rivière de Gèves est extrêmement rapide. Outre la pente du canal, on attribue la vitesse de son cours à l'irrégularité de la marée, qui, après avoir employé six heures à monter, descend en trois heures, et quelquefois plus vite, avec une si furieuse violence, que les vagues s'élèvent comme autant de montagnes. Il est à propos de jeter l'ancre de manière qu'on soit toujours à flot, et que les bâtiments obéissent aux mouvements de la marée. On emploie dix marées pour se rendre de Bissao à Gèves. Les barques qui sont destinées pour ce voyage ne doivent prendre que quatre pieds d'eau. Elles ne peuvent partir que depuis le mois de décembre jusqu'au mois de septembre, c'est-à-dire pendant que la rivière est accessible; car, depuis octobre jusqu'au mois de janvier, les marées sont si fortes, que la navigation est trop dangereuse, surtout lorsqu'il n'y a pas d'espérance d'être aidé sur les rives.

La ville ou le village de Gèves, ou Geba, contient environ quatre mille ames, entre lesquelles on compte quatre ou cinq familles de blancs. Tout le reste est noir ou basané, et n'en prend pas moins le nom de Portugais, mais sans autre garant que leur parole. Gèves est située sur une éminence, et n'a pas de mur ni d'enclos. Les maisons sont de terre, blanchies en dehors et couvertes de paille. L'église paroissiale est fort belle. C'est un prêtre mulâtre de Saint-Jago qui exerce les fonctions de curé. Autrefois les environs de la ville étaient fort bien cultivés; mais les terres sont à présent fort négligées, et les habitants tirent leurs provisions des villages voisins. Années communes, il s'y fait un

commerce de deux cent cinquante esclaves, à trente barres par tête; de quatre-vingts ou cent quintaux de cire, à seize barres le quintal; d'autant d'ivoire, à dix-huit barres; et de quatre ou cinq cents goulousans ou pagnes communes, qui se donnent pour une paire de cordes ou pour une pinte et demie d'eau-de-vie. Ces goulousans sont absolument nécessaires pour le commerce des Bissagots et de la plupart des nègres. Comme ils se vendent sur le pied de trois livres pièce, et de même que les pagnes blanches, nommées jongoutardes, il y aurait peu de profit sur ces ventes, si l'évaluation commune de l'eau-de-vie n'était à quarante sous la pinte.

La meilleure voie et la plus sûre pour étendre ici le commerce, serait d'avoir un grand nombre de petites barques qui fussent répandues continuellement dans les marigots et dans les autres lieux où les nègres se présentent. On pourrait faire un établissement fort avantageux avec deux facteurs et quelques gromettes au village de Melampagne, qui est vis-à-vis celui de Gèves. Ce pays est habité par les Biafares, dont le souverain se nomme Tamba. Celui qui occupait alors le trône était un prince des plus affables de cette côte, porté d'inclination pour les blancs, surtout pour les Français. La compagnie française emploie dans ses comptoirs, et pour le service de ses barques, un grand nombre de gromettes dont elle tire beaucoup d'avantage. Les uns servent d'interprètes. Ceux qui ont plus de lumières et d'habileté sont chargés du commerce intérieur pour la cire, l'ivoire, l'or et les esclaves. Outre leurs gages, elle leur accorde un certain profit sur les marchandises. De cette

manière, elle est sûre que tout ce qu'elle achète est de la première main; et son profit est de cent pour cent. Lorsque ces facteurs nègres ont rassemblé de quoi charger une barque ou deux, la compagnie leur envoie de nouvelles marchandises pour remplir leurs magasins, et fait transporter celles qu'ils ont achetées.

Dix-sept lieues au-dessus de Melampagne, on trouve un village nommé Malformose (1), dont le terroir produit les plus beaux arbres du monde pour la construction des vaisseaux. Il est facile de les couper et de les transporter à bord. Le chef du village donnerait la moitié de sa forêt pour un baril d'eau-de-vie.

Après avoir tourné le coude pour entrer dans la véritable embouchure de la rivière de Gèves, qui a son cours au nord-est, on découvre sur la rive droite un village nommé Gonfode (2), habité par les Biafares civilisés, qui font un commerce assez considérable de millet, de riz, d'ivoire, de bestiaux et d'esclaves. Plus au sud du même coude, dans un grand marigot qui se nomme rivière de Dongol, et qui est plutôt un bras de mer ou une baie qui sépare du continent la péninsule des Biafares, on voit le village de Golli où l'on achète des esclaves depuis dix jusqu'à quinze barres par tête, de l'ivoire à huit ou dix barres le quintal, et des goulousans pour une pinte et demie d'eau-de-vie. Mais c'est à condition que votre commerce se borne aux nègres du canton; car, s'ils ap-

(1) Les auteurs anglais, dans une note, confondent ce lieu avec Matta-Formosa. D'Anville les distingue, et met Malformose à l'ouest de Melampagne.

(2) Gou fode, dans la carte de d'Anville.

prennent que vous ayez quelque relation avec les Portugais qui s'y sont établis, ils font monter le prix des esclaves jusqu'à trente barres, et celui du quintal d'ivoire à dix-huit. Les nègres biafares de Golli sont d'un naturel assez doux, et l'on peut traiter sûrement avec eux sur le rivage. Cependant il ne faut jamais perdre les marchandises de vue; car l'occasion les porte quelquefois à tromper.

Le village de Courbali donne son nom à la rivière qui passe au long de son enclos, et qui, venant de l'est, va se perdre dans celle de Gèves. Ses bords sont fort unis des deux côtés, et cultivés avec beaucoup de soin. Mais les habitants sont obligés de veiller nuit et jour pour garantir leurs plantations des éléphants et des chevaux marins. Cette rivière de Courbali conduit dans un village où le roi de Ghinala fait quelquefois sa résidence. Il est fort commun de voir dans le pays des troupeaux de quarante ou cinquante éléphants. Lorsqu'ils sont couchés dans la fange pour s'y rafraîchir, ils ne jettent pas les yeux sur les passants, et l'on n'a pas d'exemple qu'ils aient jamais attaqué personne, à moins qu'on ne fasse feu sur eux, et qu'on ne les irrite par quelque blessure; car ils deviennent alors des ennemis si dangereux, qu'il est fort difficile de leur échapper. Mais si l'on parvient à les effrayer assez pour leur faire prendre le parti de se retirer, ils le font avec beaucoup de lenteur. Ils regardent fixement ceux qui troublent leur repos; et, jetant deux ou trois cris, ils continuent leur marche.

Quelques matelots français remontant la rivière dans une barque, virent un éléphant si embarrassé

dans la fange, qu'ils se promirent d'en faire aisément leur proie. Comme ils ne pouvaient s'en approcher assez pour le tuer, leurs balles ne servirent qu'à le mettre en fureur. Ne pouvant aussi s'avancer vers eux, il n'eut pas d'autre moyen, pour se venger, que de remplir sa trompe d'eau bourbeuse, et de leur en lancer une si grosse pluie, qu'elle faillit les abîmer dans leur barque. Ils furent contraints de se retirer; et la marée, qui revint bientôt, mit l'éléphant en état de regagner la rive à la nage.

Les chevaux marins sont en nombre prodigieux dans toutes ces rivières, comme dans celles du Sénégal et de Gambie; mais ils ne causent nulle part tant de désordre qu'entre celles de Casamansa et de Sierra-Leone. Les plantations de riz et de maïs que les nègres ont dans les cantons marécageux, sont exposées à des ravages continuels, si la garde ne s'y fait nuit et jour. Cependant ils sont plus timides et plus aisés à chasser que les éléphants. Au moindre bruit, ils regagnent la rivière, où ils plongent d'abord la tête; et, se relevant ensuite sur la surface, ils secouent les oreilles, et poussent deux ou trois cris si haut, qu'ils peuvent être entendus d'une lieue.

Il se trouve quantité de Portugais établis sur les deux rives de la rivière de Courbali. Leur occupation, pendant tout le jour, est de demeurer assis sur des nattes à l'entrée de leurs maisons, sans autre habillement que leur chemise et des hauts-de-chausses, et d'y passer le temps à discourir et à fumer. Ils se promènent rarement; ils ne chassent jamais; enfin ils paraissent avoir renoncé à toutes sortes d'exercices.

Après avoir mangé du cola (1), ils boivent de l'eau, que l'amertume de cette noix leur fait trouver plus agréable. Ils ne laissent pas de faire un commerce considérable sur la rivière, par le ministère de leurs gromettes. On y voit sans cesse descendre et monter leurs canots, quoique la marée soit si violente qu'elle s'approche avec un bruit horrible, et qu'elle arrive en un moment. Il s'y trouve des serpents d'une grandeur prodigieuse. On en a vu de vingt-cinq et trente pieds de long. On assure même qu'ils sont capables d'avaler un bœuf entier, à la seule exception des cornes. Mais comme ces récits viennent des Portugais, ils sont d'autant plus suspects qu'on n'ignore pas que la nature apprend aux serpents, lorsqu'ils dévorent quelque animal, à commencer par la tête. Ainsi, dire qu'ils ne peuvent avaler les cornes d'un bœuf, c'est donner lieu de conclure qu'ils ne nuisent pas plus au corps.

Pendant le voyage que Brüe fit à Gèves, la mort enleva le capitaine Manuel Alvas, gouverneur de cette ville pour le roi de Portugal. C'était un chrétien nègre, chevalier de l'ordre de Christ, et le plus généreux cavalier du pays; qualité rare parmi les nègres, et qu'il portait si loin, qu'outre l'accueil agréable qu'il faisait aux étrangers, personne ne sortait de sa maison sans avoir reçu de lui un petit présent d'or plus ou moins considérable, suivant la qualité de ses hôtes. Brüe, en arrivant dans la ville, ne manqua point d'aller faire ses compliments de condoléance à

(1) Voyez ci-dessus.

la veuve et aux enfants du mort. Aussitôt qu'il parut à la porte de la maison, les pleureuses gagées pour cette cérémonie commencèrent leurs lamentations, comme si le gouverneur eût expiré le même jour.

Les usages des Portugais et des nègres sont à peu près les mêmes à la mort des chefs de famille. Il serait difficile de juger laquelle des deux nations emprunte les siens de l'autre. Lorsque la principale personne d'une maison a rendu l'ame, toutes les femmes du voisinage s'assemblent; et si le nombre n'en est pas assez grand, on en prend d'autres à gages. Ces femmes tiennent compagnie pendant quelque temps à la femme et aux enfants du mort, et font leurs gémissements en cadence. Ces cris funèbres, accompagnés de soupirs et de larmes, sont capables de toucher vivement ceux qui ne les prendraient pas pour de simples grimaces. A la fin de chaque scène on sert aux pleureuses de l'eau-de-vie et du vin de palmier, qu'elles boivent d'aussi bonne grace que si elles n'avaient fait que rire pendant tout le jour. Elles se réjouissent ainsi jusqu'à l'arrivée de quelques nouveaux spectateurs, devant lesquels cette comédie recommence.

Les enfants du capitaine Manuel étaient assis sur des nattes, en deuil, et avec tous leurs parents autour d'eux. Lorsque Brüe leur eut fait son compliment, il s'assit près d'eux, et pendant quelques moments il régna dans la compagnie un profond silence. Ensuite on servit du vin de palmier. Tous les assistants en burent quelques verres; après quoi la conversation tourna sur les nouvelles, tandis que les pleureuses,

qui étaient dans une chambre voisine avec la veuve, criaient de toutes leurs forces, buvant dans les intervalles, et récitant les grandes actions du mort. Après avoir assisté une heure entière à cette triste cérémonie, Brüe se leva, et fut conduit à la porte par les parents; car l'usage oblige les enfants de demeurer sur leur natte, dans la même posture, c'est-à-dire à demi-étendus, et la tête appuyée sur le bras.

Brüe fut invité aux obsèques du capitaine. Tous les Portugais du canton y assistèrent en habits longs, avec leurs longues épées et leurs poignards. On avait placé devant la maison du mort huit petites pièces de canon, dont on fit une décharge au départ du convoi. On continua de tirer successivement chaque pièce, à mesure que la procession défilait. Après l'enterrement, on fit encore une décharge générale. Ensuite, le cortège étant retourné à la maison, on y distribua du vin de palmier, et tout le monde se retira.

Le capitaine Manuel avait toujours donné un appartement dans sa maison aux facteurs français que leurs affaires amenaient à Gèves. Mais l'état de sa famille ne permettait pas au général d'en attendre cette civilité. Un officier portugais, nommé dom Francisco Colleo, le fit prier d'accepter un logement près de sa maison. Il profita de cette offre; mais ayant cru devoir une visite à son hôte, il fut surpris, en approchant de sa maison, d'entendre des cris si aigus, que s'il avait distingué plus d'une voix, il les aurait pris pour quelque nouvelle cérémonie d'enterrement. Étant entré, il trouva un grand homme maigre, dans

un hamac ou un branle, qui faisait une pénitence forcée pour les péchés de sa jeunesse. Sa femme, qui était une négresse du pays, ne manquait ni d'agréments ni de politesse. Elle avait préparé l'appartement du général avec autant de propreté qu'elle avait pu, c'est-à-dire qu'elle y avait mis un branle, des chaises, des nattes, une table, du bois et de l'eau, et qu'elle y avait laissé des domestiques pour lui faire son souper. Heureusement, il avait apporté des provisions et du linge, parce qu'il s'était attendu à n'en pas trouver aisément dans la ville. C'est un embarras extrême lorsqu'il faut se procurer un chevreau ou quelques poulets. Les Portugais, qui sont établis depuis long-temps dans un pays si fertile et si capable de culture, se laissent manquer des choses les plus nécessaires à la vie, et se traitent plus misérablement que les nègres.

Cette disette générale de provisions les force à la tempérance. Leur nourriture la plus ordinaire est la chair des chevaux marins; viande qui, avec l'apparence du bœuf, n'a qu'un goût sauvage de poisson. Ils n'ont guère d'autre vin que celui de palmier, ni d'autre liqueur que le rum. Encore leur rum est-il si fort et d'une odeur si désagréable, que dans les îles voisines il n'y a que les nègres et la plus vile populace qui en veuillent faire usage. La chasse pourrait suppléer au défaut de la volaille et des bestiaux; car le pays est rempli de singes, de gazelles, de daims, et d'autre gibier. Il s'y trouve aussi des oiseaux de toute espèce, et dans une grande abondance. Mais le soin de les tuer serait un exercice trop pénible pour

des gens qui préfèrent l'oisiveté et l'inaction à tous les plaisirs.

Les flamants (1) sont en grand nombre dans le canton, et si respectés par les Mandingues d'un village à demi-lieue de Gèves, qu'il s'y en trouve des milliers. Ces oiseaux sont de la grandeur d'un coq-d'Inde. Ils ont les jambes fort longues ; leur plumage est d'un rouge de feu, mêlé de quelques plumes noires. Mais leur chair a le goût huileux, et fait un mets très-médiocre pour ceux qui n'y sont pas accoutumés. Les habitants du même village portent le respect si loin pour ces animaux, qu'ils ne souffrent pas qu'on leur fasse le moindre mal. Ils les laissent tranquilles sur des arbres, au milieu de leur habitation, sans être incommodés de leurs cris, qui se font entendre néanmoins d'un quart de lieue. Les Français en ayant tué quelques-uns dans cet asile, furent forcés de les cacher sous l'herbe, de peur qu'il ne prît envie aux nègres de venger sur eux la mort d'une bête si révérée.

Dans plusieurs endroits de la côte, surtout aux environs de Gèves, on trouve une sorte d'oiseaux de rivière, de l'espèce des oies ou des canards. On les a nommés spatules (2), parce que leur bec a beaucoup de ressemblance avec cet instrument de chirurgie. Ils ont la chair beaucoup meilleure que les flamants.

Rio-Grande n'est qu'à dix ou douze lieues au sud de la rivière de Gèves. Dans l'intervalle, on trouve

(1) Phœnicopterus ruber. Labat, t. v, p. 254.

(2) Platalea. Il y en a de plusieurs espèces.

deux autres petites rivières qui sont peu fréquentées. Le commerce des esclaves est plus ou moins riche dans cette contrée, suivant les guerres des habitants et leurs divers succès. On en tire aussi de l'ivoire, de la cire et de l'or.

En remontant Rio-Grande, quatre-vingts lieues au-dessus de son embouchure, on arrive dans le pays des Nalous ou des Analoux, nègres qui ont beaucoup de passion pour le commerce. Leurs richesses sont l'ivoire, le riz, le maïs, et les esclaves.

A seize lieues de Rio-Grande, vers le sud, on trouve la rivière de Nugno ou Nunez (1), sur les bords de laquelle on fait un commerce annuel de trois cents quintaux d'ivoire, à huit ou dix barres le quintal, et d'une centaine d'esclaves, depuis dix jusqu'à quinze barres par tête. Le riz y est excellent et à fort bon marché. Les cannes de sucre et l'indigo y croissent naturellement. Ce commerce se fait depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août, pour se ménager l'avantage des vents du sud au retour.

Le pays, aux environs de la rivière de Nugno, produit un sel que les Portugais estiment beaucoup, et qu'ils regardent comme un contre-poison. Ils ont l'obligation aux éléphants de leur en avoir découvert la vertu. Les nègres, qui vont à la chasse de ces animaux, leur tirent des flèches empoisonnées; et lorsqu'ils les tuent, ils coupent l'endroit où la flèche a touché, et vident le corps de ses boyaux, pour en

(1) On lit mal à propos Nongue dans la carte de Delisle, puisqu'il est certain que le nom vient de Nunez, ou Nugnez. D'Anville écrit Nuño.

manger la chair. Des chasseurs qui avaient blessé un éléphant, furent surpris de le voir marcher et se nourrir, sans aucun ressentiment de sa blessure. Ils cherchaient la cause de ce prodige, lorsqu'ils le virent s'approcher de la rivière, et prendre dans sa trompe quelque chose qu'il mangeait avidement. Ils trouvèrent, après son départ, que c'était un sel blanc qui avait le goût de l'alun. Un autre éléphant qu'ils blessèrent encore, s'étant guéri de la même manière, les Portugais, qui sont dans une défiance continuelle du poison, firent diverses expériences de ce sel, et le reconnurent pour un des plus puissants antidotes qui aient jamais été découverts. Que le poison soit intérieur ou extérieur, une drachme du sel de Nugno, délayée dans de l'eau chaude, est un remède spécifique.

On compte cinq rivières entre celles de Nugno et de Sierra-Leone. Leurs noms sont Pongue, Tafali, Samos, et Casseres (1). Les peuples qui en habitent les bords se nomment les Zapes, les Foulis (2), les Cocolis, et les Nalez. (3) Les Zapes sont divisés en quatre tribus, distinguées par autant de noms, les Zapez errants, les Zapez Volumez, les Zapes Rapez, et les Zapez Sosez. Toutes ces nations sont idolâtres, et n'en reconnaissent pas moins un être suprême, auquel ils ne rendent aucun culte, parce qu'ils se fient à sa

(1) L'auteur n'en nomme que quatre. Les cartes en mettent six, et, dans la description de Sierra-Leone, l'auteur même en met dix.

(2) Labat, t. v, p. 259, écrit ici Foulis, et dans d'autres endroits Foulès. Les voyageurs les plus modernes écrivent Foulahs.

(3) Ailleurs, Labat écrit Nalous.

bonté. Ils empoisonnent si habilement leurs flèches, que la moindre blessure cause la mort dans l'espace d'une demi-heure. Mais ils n'entendent pas moins l'art des contre-poisons. Leur principal commerce est celui de l'ivoire, et d'un certain fruit nommé cola, ou colles, dont les Portugais font beaucoup d'usage pour relever le goût de l'eau, comme on l'a déjà fait observer.

Les Anglais ont un petit fort sur la rivière de Sierra-Leone, d'où leur commerce s'étend dans l'intérieur du pays jusqu'à celui des Foulès à l'est. Ils en tirent des esclaves, de l'ivoire, et même une bonne quantité d'or (1). Mais on n'a point encore appris d'où cet or vient comme de sa première source. La rivière de Sierra-Leone borne au sud la concession de la compagnie du Sénégal.

## CHAPITRE XIV.

Quatrième voyage de Brüe. Entreprise pour découvrir le lac de Cayor, en 1714, avec des observations sur le commerce de Gorée (2).

Le lac de Cayor ou de Cayar, n'est pas à plus de cinquante lieues du fort Saint-Louis, c'est-à-dire de l'embouchure du Sénégal. Il est formé par les inon-

(1) Les Anglais ont depuis abandonné ce fort.
(2) Labat, t. III, p. 53.

dations de cette rivière, au nord de laquelle il est situé; mais lorsque les flots se retirent, il demeure à sec dans une grande partie de son étendue, et les Maures ou les nègres qui habitent ses bords y font leurs plantations de millet et de riz, qui réussissent merveilleusement dans un terrain engraissé par les eaux de la rivière. Ce lac n'avait pas été fort connu des Français, ou du moins leurs principales lumières venaient des Maures et des nègres, dont le témoignage est toujours suspect. On savait, sur leurs récits, que le lac de Cayor était fort grand, et que pour y naviguer on était obligé d'employer la boussole. Quoique cette circonstance parût douteuse, on était sûr, du moins par l'accord de tous les témoignages, qu'il était plus grand que celui de Panier-Fouli; que le commerce s'y était fait autrefois avec beaucoup d'avantage, et que les pays voisins étaient habités par des Maures et des nègres sujets du siratique.

Les changements qui étaient arrivés dans la compagnie française ayant fait perdre toutes les idées de ce commerce, Chamboneau, directeur au Sénégal en 1693, entreprit de les faire revivre. Il fit partir du fort Saint-Louis une barque avec un facteur et des marchandises. Les Français chargés de cette commission arrivèrent au lac, et n'y entrèrent pas sans difficulté. Ils eurent à traverser une forêt de roseaux, qui rendait le passage presque impossible. Cependant, après avoir surmonté cet obstacle, ils furent effrayés par la vue d'un corps de nègres armés qui se présenta sur la côte, près d'un village où ils se proposaient de débarquer. Ils revinrent sans aucun

fruit de leur voyage; et les récits qu'ils en firent ayant paru terribles, le directeur ne trouva personne qui voulût tenter la même entreprise.

Brüe, qui se trouva revêtu de la qualité de directeur en 1697, entra d'abord ardemment dans les vues de son prédécesseur; mais d'autres affaires le forcèrent de les suspendre jusqu'en 1699. Enfin, son caractère lui faisant mépriser les difficultés, il envoya une barque bien armée, sous la conduite d'un facteur habile, avec les marchandises convenables et des présents pour les chefs maures. Il avait eu la précaution de mettre dans ses intérêts quantité de marabouts ou de prêtres, qui lui avaient promis de faire goûter ses propositions de commerce aux chefs de plusieurs nations. La barque gagna heureusement la rivière de Cayor. C'est un canal naturel par lequel les eaux du lac communiquent avec la rivière du Sénégal, et celles du Sénégal vont grossir le lac dans leurs débordements. Sa largeur est de seize ou dix-huit toises, et sa profondeur de douze ou quinze pieds. La navigation n'y est pas difficile jusqu'au port de Graine ou d'Engrein, village éloigné du lac d'environ huit lieues, où les nègres ont un commerce établi pour le millet, les pois et d'autres légumes. Mais, un peu au-dessus de ce village, les Français commencèrent à trouver le canal si bouché par l'épaisseur et la force des roseaux, qu'avec un fort bon vent et de l'eau dans une juste hauteur, leur barque fut arrêtée. Le facteur, qui s'était fait accompagner par plusieurs canots du village d'Engrein, en prit un pour aller reconnaître de plus près la grandeur de l'obstacle,

et s'ouvrir un passage. Mais, ne trouvant pas plus de facilité à pénétrer, et les roseaux s'élevant, dans plusieurs endroits, de deux toises au-dessus de l'eau, il n'eut pas d'autre parti à prendre que de retourner sur ses traces.

Cette confirmation des premiers récits fit abandonner l'entreprise jusqu'en 1714, que Brüe prit la résolution de la tenter lui-même. Il semble que la meilleure méthode aurait été de mettre le feu aux roseaux dans le temps de la sécheresse, et de les brûler ainsi jusqu'à la surface de l'eau; après quoi il aurait été moins difficile de les déraciner, surtout avec le secours des nègres qui habitent les bords du canal, et que leur propre intérêt aurait attachés au travail. Les terres des deux côtés appartiennent à un chef nègre, nommé Riquet (1), qui a plusieurs villages au long des rives. Il est vassal du siratique. Son terroir est fertile, et les habitants y vivent dans l'abondance.

La saison des pluies ayant fini tard cette année, et les eaux étant plus grosses qu'à l'ordinaire, Brüe se flattait de trouver les passages plus ouverts, ou du moins les roseaux plus faciles à forcer. Il se mit dans une barque de vingt tonneaux, commandée par Gaudebou, ancien officier de la compagnie, qui connaissait la rivière et le pays. Étant partis du fort Saint-Louis au commencement de novembre, ils arrivèrent, le soir du même jour, à Bouxar ou Brouksar,

(1) D'Anville, sur sa carte particulière de la côte occidentale d'Afrique (1751), marque un village nommé Riquet, au nord du Sénégal, et un peu à l'ouest de l'entrée du marigot de Cayor.

qui en est à quinze lieues. Cette habitation est un composé de plusieurs villages, dans une grande plaine qui aboutit aux bords du Sénégal. Les nègres y nourrissent un grand nombre de bestiaux, et mènent une vie fort aisée. On remarque que de Bouxar jusqu'à la mer, les bestiaux sont petits, et qu'on les trouve plus gros à mesure qu'on remonte la rivière. Ils y sont infestés par certains oiseaux qui s'attachent sur leur dos, et qui leur mangeraient la chair jusqu'à l'os, si l'on ne prenait soin de les en délivrer. Brüe, sans s'arrêter à Bouxar, continua de remonter, avec le secours de ses laptots, jusqu'à l'île des Palmiers. C'est un peu plus haut, du côté nord de la rivière, qu'on trouve le marigot ou le canal de Cayor. Il a quinze lieues de longueur, du nord au sud. Dans l'endroit où il se joint au Sénégal, sa largeur est d'environ huit toises. Le 4 de novembre, il avait quatre toises de profondeur, ce qui fit connaître au général que l'eau était beaucoup plus diminuée qu'il ne devait s'y attendre dans la saison. Cependant sa résolution n'en fut pas refroidie. En avançant, il observa que le canal devenait plus large et plus creux. Il jeta l'ancre près du village de Graine ou d'Engrein, à trois lieues du Sénégal, contre la rive gauche du canal.

Ce village appartient à Riquet, seigneur nègre du royaume de Hoval, et parent du grand brac. Quoiqu'il n'y fasse pas sa principale résidence, il y a des femmes et des esclaves pour ne pas manquer de compagnie lorsqu'il y vient. Il s'y trouvait à l'arrivée du général. Il lui fit présent d'un esclave, et Brüe descendit sans difficulté pour tirer quelques pintades avec lui. Il

trouva le pays agréable, bien cultivé, et libre de ces moucherons importuns qui remplissent les cantons bas et marécageux. Le riz et le maïs promettaient une riche moisson sur les bords du canal. Les pompions n'y étaient pas moins abondants : c'est le nom que les nègres donnent aux melons d'eau que les Espagnols appellent pastèques. Les melons de France et d'Espagne, c'est-à-dire les rouges et les verts, croissent ici parfaitement. On en ramasse la graine, et les nègres s'en font un mets qu'ils aiment beaucoup, en la rôtissant dans des poêles pleines de trous.

Brüe passa la nuit dans sa barque; mais, le jour suivant, Riquet lui rendit une seconde visite, accompagné d'une de ses femmes qui fit présent d'un bœuf gras au général. Cette dame avait la taille bien prise, le visage agréable et les dents d'une blancheur surprenante. Brüe lui demanda quelle était sa méthode pour les conserver si belles. Elle lui dit qu'elle se les frottait avec un certain bois dont elle lui donna quelques pièces. Ce bois se nomme guelelé. Il croît sur le bord de l'eau, et ressemble beaucoup à notre osier; mais il est d'un goût fort amer. L'âge de Riquet paraissait d'environ soixante-quinze ans, mais il jouissait d'une parfaite santé; il avait l'air martial et robuste, avec beaucoup de vivacité dans les yeux. Son courage avait éclaté dans les guerres des nègres contre les maures mahométans, où il avait battu plus d'une fois les troupes du roi de Maroc.

Brüe, ayant levé l'ancre, se rendit, quatre lieues plus loin, dans un village nommé Quedé (1), sur la

(1) Kedé, dans d'Anville.

rive droite du canal, et de la dépendance du siratique, empereur ou roi des Foulès. Le canal et le lac de Cayor séparent ses états de ceux des Jalofs et du Brac. Ici le canal se rétrécit beaucoup, et l'eau s'abaisse visiblement. Vis-à-vis du village, il s'est formé une crique fort profonde, où de gros vaisseaux pourraient être à flot toute l'année; mais lorsqu'on en est sorti, à peine trouve-t-on assez d'eau pour les plus petites barques, dans les temps de sécheresse. Le chef du village vint faire les compliments ordinaires à Brüe, et les accompagna d'un présent. Il lui déclara que, s'il ne finissait pas son voyage dans l'espace de quarante-huit heures, il fallait y renoncer jusqu'à la saison suivante, parce que les eaux se retiraient avec une promptitude dont on n'avait jamais eu d'exemple. Un seigneur de Cayor, qui vint rendre le lendemain ses civilités au général, lui tint le même langage, en paraissant fort affligé de ce que la retraite des eaux lui ôtait l'espérance de le recevoir dans son village. Il l'assura que, si les barques françaises venaient à la fin de juillet ou d'août, elles trouveraient le passage plus libre, et qu'elles feraient un commerce avantageux dans le pays, où les habitants seraient charmés qu'on leur épargnât la peine de porter leurs marchandises à Arguim, à Portendic et aux comptoirs du Sénégal. Il ajouta que, si le général voulait s'arrêter deux ou trois jours à Quedé, on lui fournirait assez de maïs et de riz pour charger sa barque. Brüe accepta cette offre, qui fut exécutée fidèlement.

Le même jour, il reçut à bord un seigneur maure, accompagné de deux autres, avec une suite qui annon-

çait son rang. Les trois seigneurs étaient fort basanés. Ils avaient la tête nue, les cheveux frisés au sommet, et tressés par-derrière. Leur barbe et leurs moustaches étaient fort longues. Ils étaient vêtus comme les nègres; mais leurs pagnes étaient d'une étoffe très-fine et d'un noir brillant. Sans avoir beaucoup d'embonpoint ni la taille fort haute, ils étaient de fort bonne mine, et leurs manières fort polies. Le principal fit un compliment au général, et lui présenta deux bœufs d'une grosseur extraordinaire, mais si farouches que, pour les empêcher de nuire, il fallut les tuer sur-le-champ. Les présents des deux autres seigneurs furent quelques belles pagnes. Brüe leur fit aussi les siens; et les ayant retenus à dîner avec quelques seigneurs nègres, il ne leur épargna pas l'eau-de-vie. Mais, par un scrupule de religion, les Maures ne burent que l'hydromel. Ils étaient venus sur des chevaux barbes d'une grande beauté, qu'ils estimaient la valeur de quinze esclaves, c'est-à-dire quatre cent cinquante livres.

Le lendemain, au lever du soleil, on vit arriver plus de cinq cents marchands, nègres ou maures, avec du maïs, du riz et des fèves en cosse, chargés sur des chameaux, des chevaux et des ânes. Les chefs de Quedé et de Cayor réglèrent les prix du marché. Leur mesure contient environ le minot de Paris. Le commerce se fit à bord, avec la précaution de n'y recevoir à la fois qu'un petit nombre de marchands, pour éviter la confusion. Ils étaient si empressés à se procurer des marchandises de l'Europe, que plusieurs tombèrent dans l'eau; et le bruit aurait été capable d'effrayer, si

l'on en avait ignoré la cause; cependant il n'arriva aucun désordre. Les Français achetèrent quatre-vingts barils de maïs, de riz et de fèves, de l'ivoire, des plumes d'autruche et quelques livres d'ambre gris; mais, avec si peu d'espace pour placer les marchandises, ils furent obligés de renvoyer plus de quatre cents marchands.

Pendant le séjour qu'ils firent à Quedé, il arriva un accident qui retarda leur départ de quelques heures. Un des principaux habitants du village mourut subitement; et sa femme n'eut pas plus tôt mis la tête à sa porte pour donner avis de sa perte par un cri, qu'il s'éleva un tumulte surprenant dans toute l'habitation. On n'entendit de toutes parts que des gémissements. Les femmes accoururent en foule; et, sans savoir de quoi il était question, elles commencèrent à s'arracher les cheveux, comme si chacune eût perdu toute sa famille. Ensuite, lorsqu'elles eurent appris le nom du mort, elles se précipitèrent vers sa maison avec des hurlements qui n'auraient pas permis d'entendre le tonnerre. Au bout de quelques heures, les marabouts arrivèrent, lavèrent le corps, le revêtirent de ses meilleurs habits, et le placèrent sur son lit avec ses armes à son côté. Alors ses parents entrèrent l'un après l'autre, le prirent par la main, lui firent plusieurs questions ridicules et lui offrirent leurs services; mais, ne pouvant recevoir aucune réponse, ils se retiraient comme ils étaient entrés, en disant gravement: Il est mort. Pendant cette cérémonie, les femmes et les enfants du défunt tuèrent ses bœufs, et vendirent ses marchandises et ses esclaves pour de l'eau-de-vie, parce

que l'usage, dans ces occasions, est de faire un folgar, c'est-à-dire de donner une fête après l'enterrement.

Le convoi fut précédé des guiriots avec leurs tambours. Tous les habitants suivaient en silence, chargés de leurs armes. Ensuite venait le corps, environné de tous les marabouts qu'on avait pu rassembler, et porté par deux hommes. Les femmes fermaient la marche, en criant et se déchirant le visage comme autant de furieuses. Lorsque le mort est enterré dans sa propre maison, privilège qui n'appartient qu'au prince et aux seigneurs, la procession se fait autour du village. En arrivant au lieu destiné pour la sépulture, le principal marabout s'approche du corps, et lui dit quelques mots à l'oreille, tandis que quatre hommes soutiennent un drap de coton qui le cache à la vuë des assistants.

Enfin les porteurs le mettent dans la fosse, et le couvrent aussitôt de terre et de pierres. Les marabouts attachent ses armes au sommet d'un pieu qu'ils placent à la tête du tombeau avec deux pots, l'un rempli de couscous, l'autre d'eau. Après ces formalités, ceux qui soutenaient le drap de coton le laissent tomber; signal auquel les femmes recommencent leurs lamentations, jusqu'à ce que le principal marabout donne ordre aux guiriots de battre la marche du retour. Au même moment le deuil cesse, et l'on ne pense qu'à se réjouir, comme si personne n'avait fait aucune perte. Dans quelques endroits, on creuse un fossé autour du tombeau, et l'on plante sur le bord une haie d'épine. Sans cette précaution, il arrive souvent que le corps est déterré par les bêtes farouches.

Dans d'autres lieux, la cérémonie funèbre dure sept ou huit jours. Si c'est un jeune homme qu'on ait perdu, tous les nègres du même âge courent le sabre à la main, comme s'ils cherchaient leur camarade, et font retentir le cliquetis de leurs armes lorsqu'ils se rencontrent. Brüe prit plaisir à ce spectacle.

Quoique la barque fût petite, il eut beaucoup de peine à retourner par le canal de Cayor jusqu'au Sénégal. Les eaux s'étaient retirées avec une promptitude qu'il aurait eu peine à croire, s'il ne l'eût reconnu par sa propre expérience. Dans le chagrin d'avoir manqué son entreprise, il ne pensa qu'à retourner directement au fort Saint-Louis.

## § II.

### Observations sur le commerce de Gorée (1)

Le département ou la division du comptoir de Gorée comprend le commerce des royaumes de Cayor, de Sin et de Salum.

On a déjà vu que le royaume du damel, ou de Cayor, est assez loin du lac qui porte le même nom. Il est près du cap Vert et de Gorée, au lieu que le lac est dans le Sahara ou le Désert, habité par les Maures au nord du Sénégal. Le commerce du royaume de Cayor produit chaque année deux ou trois cents esclaves, vingt mille cuirs, et deux cent cinquante

(1) Labat, t. IV, p. 232.

quintaux de morfil ou d'ivoire. Les cuirs montaient autrefois jusqu'à quatre-vingt mille; mais les oppressions du damel ont dépeuplé le pays, et diminué le nombre des bestiaux.

La compagnie française a trois tarifs pour le département de Gorée; l'un qui sert de règle pour le commerce avec le roi, l'autre avec les grands du pays, le troisième avec le peuple. Le principal, qui regarde le roi, est pour le commerce des esclaves. On apporte beaucoup de soin à les examiner. Les moindres défauts suffisent pour les faire rejeter, ou du moins pour en diminuer le prix. Deux enfants passent pour un homme, ou trois pour deux, suivant leur âge et leurs forces. C'est dans le ménagement de cet article que consiste l'habileté des facteurs.

Les principales marchandises pour l'échange sont distinguées par des noms qui viennent apparemment des nègres.

1° Le grand maçaton. C'est une boîte d'argent carrée, de trois pouces neuf lignes de hauteur, et de la même largeur, épaisse d'un pouce et quatre lignes, avec un couvercle de la même figure, et quatre anneaux aux quatre coins pour y attacher une chaîne ou un cordon de soie. La longueur de la chaîne est ordinairement de quatre pieds sept pouces. Avec le macaton elle pèse quatorze onces. Les nègres portent cet ornement en forme de bandoulière, et s'en servent pour garder leurs parfums, leurs bagues, leur or, et d'autres choses précieuses. Les damels ne le portent pas eux-mêmes, car ils ne font cet honneur qu'à l'Alcoran; mais ils le font porter près d'eux par un de

leurs principaux officiers, qui est toujours prêt à leur présenter ce qu'ils demandent. Quelquefois le macaton ne contient que des cure-dents, ou ne sert que pour la montre.

2° Le cornet d'argent. C'est effectivement une sorte de cornet, dont le diametre est de neuf ou dix pouces dans sa plus grande largeur, et de sept dans sa plus étroite partie. Avec la chaîne, qui est ordinairement longue de quatre pieds, il pèse six onces et quatorze grains. Les nègres s'en servent comme du macaton, pour garder leurs parfums. Ils sont passionnés aussi pour les sifflets d'argent, tels qu'on les a sur les vaisseaux. Le poids de ces sifflets est ordinairement de deux onces deux grains. Avec la chaîne, qui est longue de quatre pieds et demi, ils pèsent dix onces. Les femmes aiment certaines petites chaînes plates qu'elles portent au-dessous de la cheville du pied. Elles les nomment chaînes de pieds. Leur poids est de deux onces et demie.

3° Les mortaudes. Ce sont des grains d'argent, creux, et de figure ovale, que les femmes mêlent dans leurs colliers avec les grains de corail et d'ambre. Les uns sont unis, et pèsent depuis quarante jusqu'à cinquante grains. Les autres qui sont travaillés, et qui se nomment mortaudes de Godené, pèsent depuis soixante-dix jusqu'à quatre-vingts grains. Quelquefois les femmes se servent de petits grelots d'argent, tels que ceux des hochets, et se les attachent aux pieds pour se donner plus de grace en dansant. Ces grelots pèsent depuis soixante jusqu'à soixante-dix grains.

4° Les bouges ou les cauris. Ce sont de petites coquilles (1) qui viennent des îles Maldives, et qui servent de petite monnaie au long des côtes de Guinée, et depuis la rivière du Sénégal jusqu'à celle de Sierra-Leone.

5° Des barres de fer. Celles qu'on porte au royaume de Cayor doivent être plates, et longues de neuf pieds sur deux pouces de largeur et quatre lignes d'épaisseur. Les nègres les divisent en douze longueurs, chacune de sept pouces et demi, qu'ils appellent pates; et chaque longueur est subdivisée en trois parties nommées dialots. Un dialot suffit pour faire l'épée ou le poignard ou la bêche d'un nègre.

6° Des émaux et des verres de toutes sortes d'espèces, de couleurs et de figures. Il s'en vend une incroyable quantité dans le royaume de Cayor. Les nègres, hommes, femmes et enfants, s'en font des colliers, des bracelets, et d'autres parures.

Le tarif pour les esclaves avec le damel est réglé de la manière qui suit. L'argent monnoyé sont les pataques d'Allemagne évaluées à vingt-huit sols (2).

| MARCHANDISES. | | ESCLAVES. |
|---|---|---|
| Grand macaton, avec la chaîne | 1 | 1 |
| Ambre jaune | 3 livres. | 1 |
| Balles de mousquet | 100 | 1 |
| Corail rouge | 9 oz. | 1 |
| Couteaux de Hollande | 240 | 1 |
| Tambours | 2 | 1 |
| Écharpes de taffetas à franges | 4 | 1 |

(1) C'est la coquille nommée *cyprea moneta* par les naturalistes; elle est du genre des *porcelaines*.

(2) Labat, t. IV, p. 234.

| MARCHANDISES. | | ESCLAVES. |
|---|---|---|
| Drap écarlàte | 4 aunes. | 1 |
| Eau-de-vie | 100 pintes. | 1 |
| Barres de fer | 30 | 1 |
| Fusils communs | 4 | 2 |
| Fusils garnis de cuivre jaune | 2 | 1 |
| Épices | 4 livres. | 1 |
| Iris de Florence | 4 livres. | 1 |
| Laine écarlate | 30 livres. | 1 |
| Pistolets | 3 paires. | 1 |
| Papier | 12 rames. | 1 |
| Étoffes rouges et jaunes | 30 aunes. | 1 |
| Petits bassins de cuivre | 30 | 1 |
| Quintin | 6 pièces. | 1 |
| Calicots de cinq aunes et demie | 5 pièces. | 1 |
| Grains de verre, petits et gros, de mille au rang. | 5 rangs. | 1 |

Le royaume de Sin n'a que deux ports pour le commerce, sur la côte occidentale d'Afrique; Joale et Faquiou (1). Le plus considérable est le premier; parce que l'ancrage y est plus sûr, et le débarquement plus aisé. La ville est grande et peuplée. Quoique les habitants soient insolents et grossiers, ils aiment le commerce; et, lorsqu'on s'est accoutumé à leurs manières, on peut trouver avec eux beaucoup d'avantages. Deux raisons avaient déterminé la compagnie française à s'y faire un comptoir. 1° La certitude de s'y procurer près de deux cents esclaves, plus de trois mille cuirs, douze ou quinze cents quintaux d'ivoire, et quatre ou cinq cents quintaux de cire jaune, sur le même tarif que celui du damel; de sorte qu'en tenant ses magasins bien remplis, la compagnie

(1) D'Anville, sur sa carte, nomme ce lieu Faghioup.

était sûre d'y jouir de tout le commerce, et d'éloigner par conséquent tous les vaisseaux d'interlope. 2° La nécessité de tenir le damel en respect, et de se garantir de ses caprices, dont les Français avaient fait plusieurs fois l'expérience. Le bour, ou le roi de Sin, étant sans cesse en guerre avec le tin et le damel, ses deux voisins, les différends continuels de ces trois princes tournent à l'avantage de la compagnie, qui est en état, lorsqu'elle tient ses magasins bien garnis, d'acheter tous les prisonniers qu'ils font l'un sur l'autre, et qui s'enrichit ainsi de leurs pertes.

Outre les marchandises qu'on a nommées, Joale est capable de fournir à l'île de Gorée et aux vaisseaux qui viennent sur la côte, toutes les provisions qui peuvent être nécessaires. Les bœufs y sont en abondance, la volaille commune et à bon marché. Six cents barils de maïs, pesant chacun deux cents livres, s'y donnent pour une barre. Cinquante ou soixante mesures de riz, chacune du poids ordinaire de quatre cents livres, n'y coûtent pas plus de quatre barres, quand le riz est nettoyé, et se donnent autrement pour deux.

A Faquiou, treize ou quatorze lieues au sud de Joale, on ne paie le sel transporté à bord que trois livres le baril, c'est-à-dire la valeur de cette somme en fer, en bouges, en couteaux, et en verres rouges; de sorte que trois cents livres de sel ne reviennent qu'à trente-six francs. C'est encore une voie que la compagnie prend pour mortifier le damel, dont les revenus consistent dans les salines de Bieurt.

L'auteur n'a pu se défendre, dit-il, de donner place ici à l'artifice des nègres d'un village voisin de Joale. Ils avaient publié, dans le canton, que tous les chevaux qui entraient dans leur village mouraient subitement. Les Français et les Anglais s'étaient laissés persuader par ce bruit, surtout depuis qu'un facteur français, nommé Moreau, y avait perdu son cheval par un accident qui l'aurait fait périr de même dans tout autre lieu. Enfin la mort de ce cheval avait confirmé le récit des nègres, jusqu'à ce que Brüe, s'informant de la vérité dans le village même, découvrit que c'était une ruse des habitants, inventée pour empêcher que le bour-sin, leur roi, ne leur rendît de si fréquentes visites, parceque ce prince ne passait jamais chez eux sans enlever tout ce qu'il trouvait de son goût. Brüe ayant traversé plusieurs fois le même village à cheval, sans avoir éprouvé le moindre accident, les nègres eurent encore la malice de répandre qu'il s'en était garanti par la vertu d'un gris-gris français. Le bour, qui ne pouvait se procurer un gris-gris si puissant, n'en eut que moins de hardiesse à visiter le village; et vraisemblablement les nègres auraient empoisonné ses chevaux, pour se délivrer de l'honneur dangereux de le voir; car les rois nègres ne marchent jamais qu'à cheval.

De Joale jusqu'à la rivière de Palmerin, on compte sept lieues qui font à peu près toute l'étendue du royaume de Sin au long de la côte. Il est beaucoup plus large de l'ouest à l'est. Le terroir en est fertile et bien cultivé, à l'exception des frontières, que les incursions des sujets du tin et du damel ont rendues

fort désertes. On trouve dans ce pays une grande abondance de palmiers et de bananiers, avec beaucoup de fruits et de coton. Les nègres de Joale sont fiers et brutaux. Le seul moyen de les tenir dans la soumission, est de se bien fortifier dans un comptoir bâti de pierre; car ils n'ont point assez d'adresse et de force pour entreprendre un siège. Mais pour leur inspirer plus de terreur, il serait à propos que les vaisseaux qui font le commerce sur cette côte, mouillassent quelquefois dans leur port; qu'ils y prissent leur provision d'eau et de bois; et qu'ils y chargeassent plus souvent les marchandises du pays, qui demeurent dans les magasins.

Le principal commerce du royaume de Salum se fait au village de Cahone ou Cohorne (1), près de l'endroit où, dit-on, la rivière de Gambie forme celle de Salum (2). On y pourrait établir un bon comptoir, parce que les marchands mandingues s'y arrêtent avec l'or, l'ivoire et les esclaves qu'ils ont tirés des royaumes de Tombuto (Tombouctou), de Bambarra Cana, et des autres régions plus orientales. Ils seraient fort satisfaits de trouver à Cahone un marché, ce qui leur épargnerait cinq ou six jours de chemin jusqu'aux comptoirs d'Albreda et de Jilfray, sans compter les droits considérables qu'ils sont obligés de payer au roi de Barra. La meilleure saison pour le commerce de Cahone est depuis le mois de novembre jusqu'au mois

(1) D'Anville écrit Cahone.

(2) Ceci est inexact. La rivière de Salum n'est pas un bras de celle de Gambie, et les cartes actuelles n'établissent aucune communication.

de mai, en ménageant sa route pour s'y trouver au commencement de janvier, qui est le temps auquel on y voit arriver les marchands mandingues. Ils y amènent annuellement sept ou huit cents esclaves. Ils y apportent une grosse quantité d'ivoire, et souvent quatre cents marcs d'or.

Les Anglais qui sont établis sur la rivière de Gambie, et qui traversent autant qu'il leur est possible le commerce des Français, vont jusqu'à Barraconda (1) pour rencontrer les Mandingues. Mais comme ils manquent souvent de facteurs pour entreprendre ce voyage, les marchands nègres ne les trouvant point au rendez-vous, sont alors obligés de descendre à Jilfray, où les Anglais ont un comptoir, vis-à-vis Jamesfort. Il arrive de là que les Français du comptoir d'Albreda partagent leur commerce; d'autant plus que sur la réputation d'avoir de meilleures marchandises, et d'être plus civils que leurs compétiteurs, les Mandingues les préfèrent toujours aux Anglais. Mais l'auteur observe qu'outre ces deux raisons, ils sont assez vengés par la mort presque certaine de trois ou quatre agents du comptoir anglais, que leur intempérance et la saison des pluies font périr tous les ans. Ensuite ces places étant remplies par de nouveaux facteurs, qui ne sont accoutumés ni au climat, ni au commerce du pays, le tort qu'ils peuvent

(1) Dans le royaume de Wouli, et où la Gambie a une chute considérable. On ne l'avait pas remontée plus haut, et ce lieu formait l'extrémité des connaissances géographiques. Conda doit être un mot mandingue, car il termine beaucoup de noms de lieux : Mauraconda, Fouliconda, Eraconda, etc.

causer à la compagnie française n'est jamais fort redoutable.

La meilleure voie, continue l'auteur, que le comptoir de Gorée puisse prendre pour conserver son commerce, et l'étendre dans l'intérieur des terres, serait, 1° d'entretenir les forts et la garnison de Gorée dans un état qui ne lui laissât rien à craindre des ennemis de l'état en temps de guerre, ni des pirates et des nègres pendant la paix; 2° d'avoir ses magasins toujours bien fournis de marchandises de l'Europe; 3° de n'être jamais sans quelques vaisseaux bien armés, pour éloigner les bâtiments d'interlope; enfin d'être sans cesse en état de contenir les nègres par la terreur, et de les forcer à l'observation des anciens traités. Il faudrait s'attacher surtout à nourrir les jalousies dont le fond subsiste toujours entre le damel et le tin, et ne jamais permettre, s'il était possible, que les couronnes de ces deux princes se trouvent réunies sur la même tête. En conservant ces deux puissances dans l'équilibre, la compagnie française sera toujours en état de leur faire la loi, ou du moins d'empêcher qu'elles ne puissent imposer de nouveaux droits sur les marchandises, hausser le prix des provisions, ou retrancher la liberté de prendre de l'eau et du bois dans leurs ports.

*Tarif des échanges, pour les cuirs et les esclaves, à Rufisque, Portudale et Joale, avec le damel, le bour-sin et leurs sujets.*

| MARCHANDISES D'EUROPE. | | MARCHANDISES DU PAYS. Avec les officiers des deux rois. | Avec le peuple. |
|---|---|---|---|
| Grains en perles d'argent uni | 1 | 2 cuirs et demi. | 2 cuirs. |
| Perles d'argent travaillées | 1 | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Sifflets d'argent, et la chaîne | 1 | 1 esclave | 1 esclave. |
| Cornets d'argent, et la chaîne | 1 | 1 esclave. | 1 esclave. |
| Macatons, et la chaîne. | 1 | 1 esclave. | 1 esclave. |
| Grands bassins de cuivre | 1 | 6 cuirs | 8 cuirs. |
| Petits bassins | 1 | 3 cuirs | 4 cuirs. |
| Bouges, ou Cauris | 50 | 1 cuir. | 1 cuir. |
| Corail | 1 once | 18 cuirs | 14 cuirs. |
| Chapeaux communs | 1 | 8 cuirs | 12 cuirs. |
| Chemises grosses | 1 | 8 cuirs | 12 cuirs. |
| Couteaux de Flandre | 2 | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Drap rouge de Berry | 1 aune. | 20 cuirs | 50 cuirs. |
| Eau-de-vie | 1 pinte. | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Écharpes de taffetas à franges | 1 | 1 esclave | 1 esclave. |
| Barres de fer de 9 pieds. | 1 | 8 cuirs | 12 cuirs. |
| Papier commun | 2 mains. | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Assiettes d'étain | 1 | 3 cuirs | 4 cuirs. |
| Étoffes rouges, jaunes et bleues | 1 aune. | 6 cuirs | 8 cuirs. |
| Rubans de couleur | 1 aune. | 6 cuirs | 8 cuirs. |
| Sabres | 1 | 8 cuirs | 12 cuirs. |
| Linge | 1 | 6 cuirs | 8 cuirs. |
| Grains de verre | 100 | 1 cuir | 2 cuirs. |
| Petits grains de verre rouges | 10 rangs. | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Grains rouges moyens | 6 rangs. | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |
| Gros grains rouges | 3 rangs. | 1 cuir et demi. | 2 cuirs. |

# CHAPITRE XV.

Cinquième voyage de Brüe sur le Sénégal (1).

A son retour au Sénégal, en 1714, avec la qualité de directeur-général du commerce de France en Afrique, Brüe prit la résolution de pénétrer dans le commerce des gommes, qui était sujet à quantité de fraudes et d'artifices, dont on avait accusé plusieurs officiers de la compagnie. Le 4 de mars de l'année suivante, Chamchy, chef des marabouts maures qui se nomment Serins, le fit avertir qu'il était temps d'envoyer ses barques pour le commerce. Il partit le 7 avec deux barques et deux canots nègres, accompagné de dix-huit blancs et d'autant de laptots. Dans sa route il toucha au port de Maca, résidence du petit brac, qui lui envoya un bœuf, pour lequel il lui fit présent d'un baudrier d'écarlate. Après l'avoir traité à bord, avec deux ou trois de ses grands, il continua son voyage.

Le 10 de mars il jeta l'ancre à Serinfaly (2). Le pays entre ce village et celui de Maca est fort uni, et consiste en vastes plaines, qui feraient en France les plus belles prairies du monde. Il était autrefois rempli

(1) Labat, t. III, p. 79.

(2) Au sud de Bouxar. Ce lieu n'est pas sur la carte de d'Anville.

de bestiaux, quoiqu'il s'y en trouve à présent fort peu. Mais à la place on voit de grands troupeaux de daims et de gazelles, qui traversent la rivière pour venir paître dans un si beau lieu, quoique les nègres leur fassent payer cette nourriture bien cher; car dans la saison de la sécheresse, c'est-à-dire aux mois de mars et d'avril, ils mettent le feu aux herbes; et les flammes chassant tous ces animaux à l'extrémité de l'île, ils en font une prodigieuse boucherie. Leur chair est excellente.

La fertilité du terroir, depuis Serinfaly jusqu'à Bouxar, y attire, avec leurs chameaux et leurs troupeaux, les Maures qui se nomment Sargautes. Ils donnent pour cette permission quelques marques de reconnaissance au chef du pays. On fait dans le même canton les plus grands canots que les nègres emploient pour se rendre à Maca et à Bieurt, où ils vont charger du sel qu'ils échangent pour leur maïs avec les Foulès. Quoique cette région fût autrefois si abondante en troupeaux noirs, qu'il en sortait tous les ans vingt-cinq ou trente mille cuirs, à peine en fournit-elle aujourd'hui le tiers. Ce changement est venu des guerres que les nègres ont eues avec les Maures, et qui ont causé la ruine des deux partis. L'occasion qui les avait fait naître est trop remarquable pour ne pas demander une courte digression.

Les Maures qui introduisirent le mahométisme parmi les nègres, furent long-temps l'objet de leur vénération. Cette prévention que leurs marabouts ou leurs prêtres remarquèrent en leur faveur leur inspira le dessein de prendre sur des hommes si simples

la même autorité dans le gouvernement civil qu'ils s'étaient procurée dans la religion. Ils commencèrent à s'emporter contre le pouvoir absolu que les rois nègres exerçaient sur leurs peuples, et le traitèrent de tyrannie. D'un autre côté, ils représentèrent la liberté comme le plus grand de tous les biens. Une doctrine de cette nature fut extrêmement agréable aux nègres, qui sont les plus paresseux de tous les hommes. L'aversion qu'ils ont pour le travail leur fit embrasser toutes les propositions des prêtres, surtout lorsque ces imposteurs leur promirent que s'ils voulaient secouer le joug de leurs rois, le riz et le millet croîtraient pour eux naturellement, par la vertu de leurs gris-gris.

La révolte commença par le refus qu'ils firent de travailler aux lougans ou domaines de leurs rois. Les princes du pays s'étant efforcés de les faire rentrer dans la soumission, ils appelèrent les Maures à leur secours. Ce fut alors qu'on vit paraître les marabouts à leur tête. On en vint aux mains plusieurs fois. Le brac et le damel furent tués dans une sanglante bataille, et leurs troupes entièrement défaites. Le bour-ba-yolof, qui avait embrassé leur cause, fut vaincu à son tour, et contraint de chercher un asile dans les terres du roi de Galam, dont les sujets, comme ceux du siratique, avaient refusé de prêter l'oreille aux séductions des marabouts. La mort ou la fuite de ces trois princes ayant laissé leurs états à la discrétion de leurs ennemis, les Maures de Maroc enlevèrent la plus grande partie des jeunes gens pour l'esclavage, tandis que les marabouts et leurs partisans

pillèrent le pays, sans mettre de distinction entre leurs ennemis et ceux qui avaient imploré leur assistance. Pendant ce temps-là, il ne paraissait aucun effet de ces promesses de bonheur et d'une abondante moisson, qui avaient fait prendre les armes à tant de misérables. La famine, qui vint après la guerre, en fit périr un nombre incroyable. Le reste ouvrit enfin les yeux; et, revenant de leurs folles espérances, ils choisirent de nouveaux princes dans les plus anciennes familles du pays. Ces princes formèrent une armée du débris des trois nations, et chassèrent les marabouts, qui, n'étant plus supportés par le roi de Maroc, se trouvèrent trop faibles pour leur résister. C'était dans une si longue guerre que Riquet, dont on a déjà vu le nom, avait signalé sa conduite et sa valeur.

Le pays s'est rétabli insensiblement, surtout en bestiaux, par la défense d'en tuer, excepté dans certaines occasions. Comme ce sage réglement en a beaucoup augmenté le nombre, on peut espérer que les habitants seront bientôt en état de fournir l'ancienne quantité de cuirs. Le seigneur ou le prince du canton où Brüe aborda se nommait Caye. Il était neveu du brac, à la cour duquel il se trouvait actuellement. Ses femmes et les chefs des villages voisins ne manquèrent pas de faire au général français leurs compliments et leurs présents. Il y avait dans le même canton un autre seigneur nommé le Ker, dont le territoire, nommé le Petit-Bouxar, est situé à l'opposite du Grand-Bouxar, sur le bord gauche de la rivière. Sans aucune sorte d'étude, il s'attribuait des lumières extraordinaires en

médecine; et cette réputation lui attirait quantité de malades, dont il ne faisait pas scrupule de se faire payer à grand prix. Brüe ayant à bord la femme d'un chef nègre des environs du fort Saint-Louis, qui était attaquée depuis quelques années d'une fâcheuse infirmité, la mit entre les mains de Ker, comme la dernière ressource à tenter pour sa guérison. Il accompagna sa prière d'un flacon d'eau-de-vie, spécifique aussi agréable pour les malades nègres que pour le médecin. Mais en faisant entendre que la femme du chef fut redevable de sa santé à ce remède, l'auteur ne nous apprend pas pourquoi il en avait réservé l'expérience au docteur nègre.

Le terrain, depuis Bouxar jusqu'à la rivière des Maringouins, est parfaitement au niveau de la mer, pendant l'espace de trois lieues; ce qui expose les barques à des vents capables de les renverser. On trouve fort ordinairement sur la surface de la terre, dans cette étendue de pays, une matière blanche et solide, d'un goût fort âcre et fort amer. Quelques-uns l'avaient prise pour du salpêtre, et fondaient de grandes espérances sur cette opinion; mais Brüe jugea que ce n'était que l'écume des flots, qui, étant poussée par le vent, reçoit sa condensation de la chaleur, et forme cette croûte salée. La rivière des Maringouins n'a pas plus de quatre toises de largeur. Elle est si basse, qu'elle ne devient navigable que dans le temps des inondations. Mais sa petitesse n'empêche pas qu'elle ne porte ses eaux jusqu'à la mer. En 1645, un bâtiment espagnol arrivé sur cette côte, y débarqua quelques hommes qui bâtirent un fort. Ils

s'y maintinrent jusqu'à la fin de leurs provisions; mais lorsqu'elles vinrent à manquer, ils prirent le parti de s'engager au service du sieur Colyer, qui était alors directeur de la compagnie française au fort Saint-Louis. On se figura que c'étaient des criminels transportés pour recruter quelque garnison espagnole en Afrique; mais ils s'accordèrent fidèlement à cacher leur fortune et leurs noms. Les environs de la rivière des Maringouins forment un terroir marécageux, qui produit une espèce de maïs sauvage, nommé gernotte. Brüe vit environ deux cents femmes qui s'occupaient à le recueillir.

Il arriva, le 14 de mars, à Serinpate, où il trouva une barque de la compagnie qui, ayant fait le voyage de Terrier-Rouge pour le commerce des gommes, avait eu quelques différends avec les officiers du siratique, au sujet des droits. Elle avait pris le parti de retourner; mais elle apportait deux cents moutons et quatre-vingts bœufs pour les conduire au fort Saint-Louis. Chaque mouton ne lui revenait qu'à six ou sept sous, et chaque bœuf à trente-cinq ou quarante. Brüe se procura ici deux autruches, qu'il fut surpris de trouver apprivoisées en arrivant au fort Saint-Louis. On lui fit aussi présent de douze de leurs œufs. Il les prit comme une bonne provision pour le carême, parce que, d'un seul, on peut faire une omelette pour huit hommes.

Le lendemain, c'est-à-dire le 15, il arriva au Désert, marché ordinaire des gommes qui y sont apportées par les Maures de la tribu d'Alad-al-Haji. De là, il dépêcha au brac un alquier, avec un présent de

quelques flacons d'eau-de-vie, pour inviter ce prince à venir recevoir lui-même les droits établis. L'alquier revint le 16, et déclara au général que le prince son maître, ayant commencé par s'enivrer à l'arrivée du présent, ne serait pas en état de venir d'un jour ou deux, sans compter qu'il était arrêté par la crainte des Maures qu'il avait pillés peu de jours auparavant, et qui cherchaient l'occasion d'en tirer vengeance. Enfin, le député fit entendre au général que, s'il voulait obliger beaucoup le brac, il fallait lever l'ancre, et l'aller jeter devant son village, pour lui épargner la peine ou le danger d'en sortir.

Cette demande était si raisonnable, que, mettant à la voile aussitôt, le général alla mouiller devant le village d'Inguerbel ou Gurebel, résidence du roi. Il fit connaître son arrivée par trois coups de canon. Le lendemain, ayant vu paraître ce prince sur le rivage avec un cortège de trente chevaux, il le fit prier de ne prendre que cinq ou six de ses gens pour venir à bord. Le brac y consentit, et ne se fit accompagner que de Malo, Riquet, Caye et Menbros, quatre de ses grands, avec ses guiriots, Mantel son amiral, deux valets et son alquier. Brüe le reçut sous une tente qu'il avait fait dresser sur le tillac. Ils se serrèrent plusieurs fois la main. Après quelques moments de silence, le général déclara qu'il était venu pour payer les droits et renouveler le traité de commerce et d'amitié, mais qu'il avait trois faveurs à demander au roi : 1° que le commerce fût ouvert à Serinpate au lieu du Désert, parce qu'attendant de jour en jour des vaisseaux de l'Europe, il aurait plus de facilité à ren-

voyer la barque de la barre (1) qu'il avait amenée avec lui; 2° que sa majesté se privât du plaisir de boire pendant qu'elle serait à bord, pour éviter tous les désordres qui étaient capables de troubler leur bonne intelligence; 3° qu'elle ne demandât cette année aucun présent, parce qu'il n'y avait dans les magasins de la compagnie que les marchandises nécessaires pour le commerce.

Le brac écouta paisiblement ces propositions, et s'engagea sans peine aux deux dernières; mais il répondit à l'autre qu'il priait le général de trouver bon que le commerce s'ouvrît au Désert, parce que, s'attendant à se voir attaqué par les Maures, il espérait que les Français lui accorderaient leur secours. Malo, qui paraissait le plus considérable de ses grands, appuya cette demande par des raisons si fortes, que, pour obliger le roi, Brüe promit d'ouvrir le commerce non-seulement au Désert, mais au port même d'Inguerbel, s'il le désirait, et de l'assister de toutes les forces de la compagnie. Tout le monde s'écria aussitôt : *degala!* c'est-à-dire voilà qui est bien ; et le brac témoigna lui-même beaucoup de reconnaissance pour les offres du général; et, se bornant à demander l'ouverture du commerce au Désert, il l'assura d'une parfaite amitié (2).

Les droits furent payés sans aucune contestation. Mais le roi ne se souvint pas long-temps de la parole qu'il avait donnée de ne pas boire. Il demanda si sou-

(1) C'est une barque entretenue par la compagnie, pour transporter les marchandises des vaisseaux au fort Saint-Louis.

(2) Labat, t. III, p. 99.

vent de l'eau-de-vie, que Brüe se crut obligé d'en faire apporter. Contre sa coutume, ce prince but avec modération. Il paraissait âgé d'environ quarante-six ans. Sa taille était haute, avec un embonpoint raisonnable. Il n'avait rien dans ses habits qui le distinguât de ses courtisans; mais il avait l'air noble, et le son de la voix fort agréable. Lorsqu'il était sobre, c'était un des plus raisonnables et des meilleurs hommes du monde. Il se nommait Fara-Pinda, du nom de son père et de sa mère, suivant l'usage des princes nègres du pays. Les droits consistèrent en macatons d'argent, en fer, linge, chaudières, corail, ambre jaune, colliers de verre, eau-de-vie, et quelque argent en espèces; le tout de la valeur d'environ cent écus. Le brac fit présent au général d'un jeune esclave, pour lequel Brüe lui donna huit piastres. Il souhaita d'être salué, à son départ, de quelques coups de canon. Cette satisfaction lui fut accordée d'autant plus volontiers, qu'on était content de sa conduite. Toute sa cour et le peuple qui était en foule sur le rivage marquèrent leur joie par de grandes acclamations.

Le même jour Brüe reçut la visite des deux sœurs du brac. Le roi leur père, nommé Fara-Comba, avait été tué dans la guerre contre les Maures. L'une des deux princesses était femme d'un seigneur nègre qui se nommait Brieu. L'autre était encore à marier. Elles étaient toutes deux jolies et bien faites, surtout la plus jeune qui, avec un teint aussi noir que le jais, avait l'air vif et gracieux. Elles avaient à leur suite deux esclaves et une guiriote dont les cheveux étaient chargés de gris-gris dans un grand nombre de petites

boîtes d'argent de différentes formes. Brüe reçut ces deux dames le chapeau à la main, et les conduisit sous sa tente, où il leur présenta d'abord du biscuit blanc, qu'elles trempèrent dans de l'eau mêlée de miel; ensuite il leur fit servir des prunes de Brignoles et d'autres confitures. Elles burent, à sa prière, un verre de Malvoisie. A leur départ, elles lui firent des excuses de n'avoir aucun présent à lui offrir; mais elles lui promirent qu'à son retour du Désert elles ne manqueraient pas de lui témoigner leur reconnaissance. Leur habillement consistait en deux pagnes noires à raies blanches; l'une qui leur servait de jupon, l'autre qui, leur couvrant le corps en manière d'écharpe, tombait par-derrière avec une longue queue. Cette pagne supérieure est une grande marque de distinction, et se porte différemment. Quelques femmes la passent en bandoulière, et laissent voir un bras nu avec une partie du sein. Dans les grandes chaleurs, elles la quittent entièrement, et demeurent nues jusqu'à la ceinture. Les deux princesses avaient des colliers de corail, entremêlés de grains d'or avec quantité de clous de girofle liés en faisceaux, qui leur tombaient sur la poitrine. A chaque bras elles portaient deux bracelets, l'un d'or, l'autre d'argent, et des chaînes du même métal. Leurs pieds étaient ornés de petites coquilles et de grelots au-dessous de la cheville. En arrivant à bord, elles avaient des sandales de cuir rouge, comme celles des anciens Romains; mais elles se les firent ôter pour être plus à leur aise. Leurs cheveux tombaient par-derrière en deux tresses, avec quelques brins d'or et de corail à l'extrémité.

Sur la tête, ils étaient relevés en touffe à l'aide d'un petit bonnet de coton qui les soutenait, et sur le front ils étaient partagés comme ceux des villageoises de France; ce qui n'empêchait pas qu'il n'en tombât quelques boucles sur les tempes et au long des oreilles, mais sans cacher les pendants, qui étaient deux anneaux d'or. Les princesses mariées portent de grands morceaux de corail au lieu d'anneaux. Leurs sourcils étaient fort noirs. Elles les entretiennent dans cette couleur en se les frottant souvent avec un morceau de plomb. On leur remarquait une affectation continuelle à montrer les mains, surtout leurs ongles qu'elles avaient fort grands et rougis à l'extrémité. Leurs dents étaient extrêmement blanches et bien rangées. Elles leur donnent cet éclat de blancheur avec le bois de quelelé dont on a déjà parlé. Après une longue conversation, où elles marquèrent toutes deux beaucoup d'esprit et de bon sens, elles chantèrent un air du pays, et firent danser leur guiriote qui surprit Brüe par son agilité, mais avec des postures lascives et indécentes qui lui causèrent peu de satisfaction. Il fit présent d'une lunette d'approche à chacune des deux princesses, et les salua d'une décharge de son artillerie à leur départ.

Le 18, il reçut une seconde visite du brac, accompagné d'une de ses femmes et de ses trois filles. Ce prince s'assit sans façon sur une caisse, la jambe étendue sur les genoux de sa femme, qui était assise près de lui. Une de ses filles, qui se mit entre ses jambes, lui tenait la cuisse accolée d'un bras. Les deux autres étaient à terre auprès de leur mère, et

firent quantité de petites singeries pour divertir le roi. Leur situation, dit l'auteur, aurait fait le sujet d'une peinture fort grotesque. Pendant que Brüe entretenait le roi, on vint lui annoncer l'arrivée de Chamchi, chef des Maures. Il se hâta de l'aller recevoir sur le tillac, et de l'introduire dans sa chambre avec ses deux fils et trois marabouts. Chamchi lui fit un compliment fort civil; mais, ayant aperçu le brac, il évita de parler des affaires qui l'amenaient. C'était un petit homme, assez blanc, en comparaison des nègres, qui avait une longue barbe grise, et qui paraissait âgé de plus de soixante ans. Il portait un bonnet de drap rouge, entouré d'un bord de mousseline. Son habillement était une pagne de coton, à la manière des nègres; mais il avait par-dessus une écharpe de laine blanche, avec des ornements de soie rouge. Les gens de sa suite étaient vêtus de même. Le général lui fit quelques présents; et, sachant qu'il était venu pour le commerce des gommes, il lui indiqua le jour où l'ouverture du marché devait se faire au Désert.

Le Désert est une plaine vaste et stérile au nord du Sénégal, bornée au loin par de petites collines de sable rouge, et couverte de ronces qui n'ont pas beaucoup d'épaisseur. C'est dans ce lieu que se faisait depuis long-temps le commerce des gommes. Le général, pour se garantir de l'attaque des Maures, fit entourer les magasins qu'il éleva au long de la rivière, d'un fossé large de six pieds, et d'autant de profondeur, défendu par une haie d'épine. Il fortifia soigneusement la porte, et mit, pour la garder, deux

laptots bien armés, avec un interprète, pour examiner et pour introduire ceux qui viendraient s'y présenter. Près de la porte il éleva un cavalier, sur lequel il plaça deux petites pièces de canon. Les deux barques furent rangées contre la rive, et l'artillerie pointée vers les ouvrages du fort. Le brac et Chamchi, qui virent toutes ces préparations, et qui n'en ignoraient pas les motifs, approuvèrent les précautions du général, comme la meilleure voie pour prévenir les désordres pendant la foire.

Le 1er d'avril, Chamchi ayant reçu avis de l'approche des caravanes, vint avertir Brüe qu'il était temps de régler les prix. Après quelques contestations sur les mesures, sur la nature des échanges, et sur les frais de l'entretien des Maures, le général se relâcha de quelque chose en faveur de la paix; mais il obtint, en récompense, que de trois cent quatre-vingts livres dont la mesure avait été composée jusqu'alors, elle monterait à cinq cents.

Les Français sont obligés de pourvoir à l'entretien des Maures qui apportent les gommes. Cet engagement les expose à quantité de fausses dépenses, parce que, sous prétexte de commerce, il arrive une multitude de Maures, qui ne cherchent que l'occasion de vivre quelques jours aux dépens d'autrui, ou de satisfaire leur inclination au larcin. Mais Brüe régla tellement cet article, qu'il n'était obligé de nourrir que ceux qui auraient apporté des marchandises, et dans la proportion même de ce qu'ils auraient apporté. Cette nourriture fut fixée à deux livres de bœuf et autant de couscous pour chaque portion, et tel nombre

de portions pour chaque quintal. Les commis qui furent nommés pour la distribution, reçurent ordre de la finir aussitôt que les marchandises seraient délivrées. On parvint ainsi à purger la foire de voleurs et de gens oisifs.

On commença le 14 d'avril à mesurer les gommes. Cette opération se fit sans désordre, parce qu'on ne reçut les marchands que l'un après l'autre. Le général y assista exactement, et fit veiller avec le même soin à tout ce qu'il ne pouvait éclairer par sa présence. Aussitôt que le commerce fut ouvert, on vit arriver chaque jour de nouvelles caravanes, de dix, vingt et trente chameaux, ou de voitures traînées par des bœufs, et gardées par les propriétaires des gommes et par leurs domestiques. Ces Maures ont l'apparence d'autant de sauvages. Ils n'ont pour habit que des peaux de chèvre autour des reins, et des sandales de cuir de bœuf. Leurs armes sont de longues piques, des arcs, et des flèches, avec un long couteau attaché à leur ceinture. Leurs femmes, qui sont portées sur le dos des chameaux, ont des chemises de coton blanc, et par-dessus, une pièce d'étoffe rayée en forme de jupe ou d'écharpe. Une partie de leurs cheveux est relevée sur la tête; le reste est lié par-derrière, et leur tombe jusqu'à la ceinture. Cet habillement est modeste. Pour coiffure, elles ont une pièce de linge entrelacée. Les filles ne portent qu'une pièce d'étoffe rayée autour des épaules, et plus bas une jupe de peau assez courte, coupée en plusieurs bandes, qui les couvre assez bien lorsqu'elles sont en repos ou dans un temps calme; mais le moindre mouvement

ou le souffle du vent les met en désordre. Ces Mauresques ont le teint olivâtre, les traits réguliers, de grands yeux noirs fort beaux et fort brillants, la bouche petite, et les dents d'une blancheur extrême. Quoiqu'elles aient l'air fort vif, elles ont plus de retenue que les femmes des nègres. Elles apportent leur provision de beurre et de lait dans des outres fort nettes, des boîtes à tabac, et des bourses de différentes sortes, composées de paille de riz ou de jonc, et tissues avec beaucoup d'art.

Il n'est pas besoin de sentinelles pour découvrir l'approche de ces caravanes. Les chameaux poussent des cris hideux qui les trahissent bientôt. Leurs toulons (1), c'est-à-dire les sacs dans lesquels ils apportent les gommes, sont des peaux de bœufs sans couture. Les Maures n'ont pas d'autres commodités pour renfermer leurs marchandises, ni même pour le transport de leur eau. Comme on avait pris toutes sortes de soins pour empêcher qu'ils n'entrassent plusieurs à la fois dans l'enclos, c'était un spectacle amusant que de voir leurs efforts et leurs contorsions pour entrer l'un avant l'autre; car les Maures sont une nation fort bruyante.

Le premier jour de la foire, Mahagni, interprète maure de Chamchi, vint trouver Brüe, et lui dit que les officiers français qui avaient eu jusqu'alors la conduite du commerce s'étaient toujours accordés avec lui pour faire tourner à son avantage un huitième de profit qui devait revenir à son maître; et que, de son

(1) Labat, t. III, p. 117.

côté, il leur avait ménagé le commerce privé de l'or et de l'ambre gris que les Maures apportaient à la foire. C'était précisément ce que le général s'était proposé d'approfondir. Il déclara d'un air ferme à l'interprète que, s'il continuait cette injuste pratique, il en avertirait son maître; et cet honnête agent, fâché de s'être trahi sans précaution, promit d'être à l'avenir plus fidèle.

A l'arrivée du général, on lui avait présenté une jeune négresse d'une fort jolie figure, qui lui avait offert diverses sortes de services, tels qu'elle était accoutumée de les rendre aux Français qui étaient venus avant lui. Elle avait soin, lui dit-elle, de leur laver les pieds, de les peigner et de les servir dans l'intérieur du magasin, lorsqu'ils revenaient fatigués du travail. Brüe admira la délicatesse de ses facteurs, et reçut la négresse pour blanchir son linge, mais la dispensa du reste de ses offres.

La présence du général entretint l'ordre et la tranquillité pendant toute la durée de la foire. On mesura les gommes dans un vaisseau cubique, que les Maures appellent quantar. Il en revenait au brac une certaine quantité sur chaque quintal. Ses commissaires la mettaient dans un sac; et lorsqu'ils en avaient reçu le poids d'un quintal, ils laissaient aux agents de la compagnie la liberté d'emporter ce qui leur appartenait. Un officier de Chamchi prenait compte de tous les quintaux qui se mesuraient, parce que ce chef maure s'attribue le droit d'un huitième sur toutes les gommes qui sont vendues à la compagnie. Comme c'est lui-même qui règle le prix des gommes

et le poids du quintal, on trouve toujours le moyen de faire tomber ce droit sur les marchands maures, par des compensations qui sont à l'avantage de Chamchi ou de ses officiers.

Le brac, qui se reprochait d'avoir pillé les Maures, était dans la crainte continuelle de leur vengeance. Ses espions lui rapportèrent un jour, au soir, qu'ils avaient remarqué parmi eux des mouvements extraordinaires, et qu'il en était arrivé quelques-uns avec des armes, de la part d'Addi, prince maure qui avait son camp dans le voisinage. Cet avis l'avait jeté dans une si vive alarme, qu'il était prêt à quitter Inguerbel, lorsque, sur de meilleurs conseils, il prit le parti de faire communiquer ses craintes au général français, et de lui demander du secours. Il était minuit lorsque son courrier arriva au magasin. Brüe, éveillé brusquement, et frappé lui-même de cette nouvelle, se détermina sur-le-champ à s'éloigner du rivage avec ses deux barques, en laissant deux facteurs et ses laptots pour la garde du magasin. Lorsqu'il se préparait à partir, il lui vint un autre exprès pour lui apprendre que le prince Addi ne s'approchait d'Inguerbel que pour faire une visite de civilité au brac, et qu'il en avait fait demander la permission; mais qu'il était accompagné de vingt fusiliers, dont on pouvait appréhender quelque violence. Sur quoi le brac faisait prier Brüe de lui envoyer quelques hommes bien armés, pour soutenir sa réputation, et faire connaître aux Maures qu'il avait des amis. Brüe lui envoya douze de ses laptots, avec trois officiers nègres. Le prince Addi étant entré dans Inguerbel,

affecta de saluer le brac par une décharge de sa mousqueterie. Elle lui fut rendue par treize fusiliers nègres, que le brac avait à son service, et par les quinze laptots du général. Ceux-ci ayant tiré à balle, les Maures ne parurent pas contents d'une civilité de cette nature. Cependant les deux princes eurent une longue et secrète conférence, qui finit par des témoignages éclatants de leur satisfaction. Addi présenta au brac un bœuf gras, et le brac lui donna un jeune esclave.

Le même jour Addi vint rendre sa visite au général. La conversation dura long-temps. Le prince maure parlait arabe. Chamchi, qui l'accompagnait, répétait ses discours en langue des nègres à l'interprète, qui les rendait en français à Brüe. Addi loua beaucoup les Hollandais qui étaient alors en possession d'Arguim. Il vanta les droits et les présents qu'il recevait d'eux. C'étaient cent fusils, cent pistolets, quatre barils de poudre, quatre de balles, et cent écus pour chaque quintal de gomme; sans compter une grosse quantité de biscuit blanc, de miel, de prunes, de miroirs, et d'autres merceries. Brüe répondit que les Hollandais s'étaient rendus coupables d'une injustice en se saisissant d'Arguim, et que les égards qu'ils avaient pour les princes maures cesseraient aussitôt qu'ils pourraient se passer de leur protection. Il retint le prince à dîner. On ne lui servit d'abord que de l'eau et du miel pour liqueur. Mais ayant consenti à goûter du vin de Canarie, il ne se fit pas presser ensuite pour boire toutes sortes de vins français. Addi était d'une taille médiocre, mais fort

bien prise. Il paraissait extrêmement robuste. Il avait les traits réguliers, le nez aquilin, les dents belles, la barbe longue, et les cheveux courts. Sa tête était nue, mais il avait le corps entièrement couvert. Il portait pour habit une sorte de chemise blanche, qui s'élargissait sur ses hauts-de-chausses, avec une ceinture de mousseline, d'où pendait un couteau en forme de poignard. Par-dessus, il avait une casaque d'étoffe blanche, avec un capuchon qui pendait par-derrière. Après le dîner, Brüe lui fit présent de plusieurs choses qui paraissaient lui plaire. Il fuma, il prit du café. A son départ, il fut salué de cinq coups de canon. Brüe, qui l'avait reçu sur sa barque, le conduisit jusqu'au rivage, dans l'espérance de voir son cheval; mais il fut surpris de n'y trouver que des chameaux pour sa monture et celle de sa suite. Quoique les Maures ne manquent pas de chevaux, ils les ménagent beaucoup, et les réservent particulièrement pour leurs expéditions.

Le brac vint remercier le général du secours qu'il avait envoyé, et parut mettre beaucoup d'ardeur et de bonne foi dans les témoignages de son amitié. Il lui amena plusieurs jeunes esclaves; mais il n'en refusa pas le paiement. Le même jour, un Maure nommé Baricala fit présent au général d'un aigle apprivoisé, de la grandeur d'un coq-d'Inde. Sa couleur était fauve; il n'avait rien d'ailleurs qui le distinguât des aigles ordinaires. Sa familiarité avec les hommes allait jusqu'à se laisser prendre par le premier venu; et dans peu de jours il prit l'habitude de suivre le général comme un chien. Mais il fut

tué malheureusement par la chute d'un baril, qui l'écrasa sur le tillac.

Le 10 d'avril, la principale femme du brac rendit une visite au général, accompagnée des dames de sa cour. Elles étaient montées sur des ânes, avec un cortège de dix ou douze femmes à pied, et d'autant d'hommes, entre lesquels étaient deux guiriots. Brüe reçut la sultane à l'entrée de sa barque, et la conduisit dans sa chambre, où elle s'assit d'abord sur le lit, avec trois de ses principales dames. Les autres prirent les places que le hasard leur offrit; et le fauteuil demeura au général. Toutes ces dames étaient couvertes d'une fort belle pagne de coton noir, qui, prenant depuis la tête avec la forme d'un turban, leur tombait jusqu'à la ceinture. Plus bas, elles avaient une seconde pagne qui traînait jusqu'à terre, et sous laquelle il y en avait une troisième qui leur servait de jupon. Après les premières civilités, elles ôtèrent la pagne supérieure, et laissèrent voir leur tête, qui était coiffée comme celle des deux princesses dont on a déjà vu le portrait. Bientôt elles se défirent aussi de la seconde pagne, qui les laissa presque nues. La sultane n'était pas une beauté singulière, mais elle avait le visage agréable et la taille fine, avec un air de majesté et de douceur qui rendait sa figure fort touchante : ses dents et celles de toutes les autres dames étaient d'une grande blancheur. Elle fit présent au général d'une boîte d'or de filigrane, travaillée à la mauresque, remplie d'épices et de petits grains d'or.

Elle fit ensuite apporter des pipes pour elle-même et pour les dames de sa suite. On nomme ces pipes

cassots. Le tuyau est un roseau de dix-huit ou vingt pouces de longueur, orné d'anneaux d'or, d'argent, de corail et d'ambre. La tête est d'or ou d'argent. La sultane, remarquant que le général ne fumait pas, offrit de renvoyer les pipes si la fumée l'incommodait. Mais lorsqu'elle eut appris qu'il ne s'en dispensait que pour lui donner une marque de respect, elle le força de recevoir sa propre pipe, et s'en fit apporter une autre. La conversation fut fort vive; et Brüe n'eut pas peu d'embarras à répondre aux questions qu'on lui faisait de tous côtés par la bouche de son interprète. Elles roulèrent presque toutes sur les dames de France, sur leur beauté, leur habillement, leur galanterie, sur la magnificence de la cour de France, et sur la manière dont les femmes françaises vivent avec leurs maris. Le bonheur d'en avoir un pour soi seule paraissait leur faire envie. On servit le déjeuner, c'est-à-dire de l'eau et du miel, des confitures et des biscuits de France, de l'eau-de-vie et du vin.

A l'heure du dîner, le général, qui savait que les femmes du pays ne mangent jamais devant les hommes, prit volontairement le parti de se retirer. Elles furent traitées suivant leurs usages. Mais Brüe leur envoya quelques mets de sa table, surtout plusieurs pièces de pâtisserie française. La sultane y fut si sensible, qu'elle but à sa santé, et qu'elle le fit prier de venir boire à la sienne. Il passa aussitôt dans la chambre des dames, où il acheva de dîner à leur table. Ensuite il leur fit servir du café et du chocolat, qu'elles trouvèrent délicieux. A leur départ, il leur fit présent de miroirs, de corail, de clous de girofle, et

de colliers de verre aux femmes de leur suite. Il conduisit la sultane au rivage; il l'aida à remonter sur son âne, et la fit saluer de cinq coups de canon. Elle laissa passer peu de jours sans lui envoyer quelque présent. L'auteur nomme deux pintades, mâle et femelle, si privées, qu'elles mangeaient sur son assiette, et qu'avec la liberté de voler au rivage elles revenaient sur la barque, au son de la cloche, pour le dîner et le souper. Pendant toute la foire, Brüe ayant observé, les jours de fête, les jeûnes de l'Église, et n'ayant pas manqué de faire réciter soir et matin les prières à bord, tous les Maures le prirent pour un marabout français.

Le Désert est infesté par une sorte de milans qu'on a nommés écouffes (1). Ces animaux sont si voraces, qu'ils venaient prendre les aliments des matelots jusque dans les plats.

Brüe, qui ne se ménageait pas dans l'exercice de ses fonctions, gagna une colique violente pour avoir dormi à l'air après s'être extrêmement fatigué. Ses chirurgiens avaient employé vainement toute leur habileté à le soulager, lorsqu'un Maure, qui était venu lui rendre visite, lui conseilla, comme un remède ordinaire à sa nation, de faire dissoudre de la gomme dans du lait, et d'avaler cette potion fort chaude. Il suivit ce conseil, et fut guéri sur-le-champ.

(1) Le mot écouffe, ou écouffle, signifie milan en vieux français. Voyez Buffon, *Histoire naturelle des Oiseaux*, t. 1, p. 280, édit. 1770, in-12. Prevost (pag. 390 de l'édit. in-12), dit: « Une sorte de milan que les nègres ont nommé écouffes. » Labat, t. 3, p. 141, ne dit pas cela; et Prevost introduit dans le texte de l'auteur original une faute qui n'y est pas.

Le 15 de mai, il arriva au Désert un marabout qui prétendait revenir de la Mecque. Brüe le reconnut pour un imposteur, au récit qu'il faisait de la tombe du prophète, qu'il avait vue, disait-il, suspendue dans l'air entre les mains de quatre anges, qui se relevaient d'heure en heure pour soutenir ce précieux fardeau. Cependant il le retint à dîner : après quoi le marabout se présenta au peuple pour le conduire à la prière. Elle fut suivie d'un folgar, ou d'une danse, qui dura toute la nuit, avec un mélange de chants tirés des versets de l'Alcoran, à l'honneur de ce nouveau saint. Le général lui fit présent de quelques mains de papier, pour faire des gris-gris, qui sont le principal revenu des prêtres maures.

On vit arriver le 17 mai une nouvelle caravane, avec des apparences qui annonçaient moins une troupe de marchands, que des voyageurs d'une haute distinction. Elle était précédée par un grand nombre d'hommes armés, les uns montés sur des chameaux, d'autres à cheval, avec un tambour et deux trompettes à leur tête. Cette avant-garde était suivie de huit ou dix chameaux, qui portaient sur leur dos des sièges couverts de drap bleu. Ensuite on voyait un autre chameau, beaucoup plus gros, chargé aussi d'un grand siège ouvert, mais ombragé par un parasol, sur lequel étaient assises deux femmes vis-à-vis l'une de l'autre. Autour de ce chameau marchaient plusieurs hommes à pied, armés de mousquets et de sabres. Dix ou douze cavaliers bien montés fermaient la marche. Chamchi apprenant qui étaient les dames, se hâta d'aller à leur rencontre, et fit dire en même

temps à Brüe que c'étaient la mère et la femme du prince Addi qui venaient pour le voir.

Le général fit mettre aussitôt tous ses gens sous les armes, et prit la résolution de recevoir les princesses dans son magasin, parce que les deux barques étaient si chargées qu'il n'y restait plus d'espace libre. Un de ses officiers les reçut d'abord à la porte du fort, avec une décharge de mousqueterie, au son des haut-bois et des tambours. Brüe fit quelques pas hors du bâtiment pour aller au-devant d'elles; et, les ayant introduites dans la salle, il les plaça dans une alcove couverte d'un beau tapis et de coussins. Elles n'y furent accompagnées que de deux ou trois dames de leur suite et d'un guiriot. Les autres s'arrêtèrent dans une antichambre, et tout l'équipage attendit dans la cour avec beaucoup d'ordre et de retenue.

La princesse mère de Sidi Addi avait été très-belle femme; mais l'embonpoint avait altéré ses traits. Son habillement consistait dans une belle mante de toile noire des Indes, qui descendait jusqu'à terre, et dont les manches étaient si longues qu'elles lui couvraient les mains. Une partie de ses cheveux était rassemblée sur le haut de la tête; le reste, lié d'un nœud de ruban, tombait négligemment sur les épaules, avec un voile de mousseline rayée qui flottait par-dessus. Elle avait à chaque oreille un anneau d'or, dont le diamètre était au moins d'un demi-pied. Son collier était d'or, mêlé de grains d'ambre. La femme du prince paraissait âgée d'environ dix-huit ans. Elle était plus grande que ne le sont ordinairement les femmes de sa nation, mais parfaitement bien faite, les traits régu-

liers, les yeux noirs, bien ouverts et remplis de feu; la voix douce, et toute la figure agréable. Elle avait du rouge au visage; mais son teint, qui était olivâtre, en tirait peu d'avantage. Ses ongles étaient aussi peints de rouge, et ses mains fort belles. Elle était vêtue comme sa mère, avec la seule différence que ses cheveux étaient entremêlés de grains d'or, d'ambre et de corail, et qu'ils étaient rangés avec plus d'art. Les dames de la suite n'étaient pas vêtues moins modestement; fort différentes des négresses, qui ont l'habitude de laisser voir la moitié de leur corps à découvert.

La vieille princesse commença par un compliment fort civil. Elle dit au général que, sur la réputation de son caractère, elle n'avait pas fait difficulté de passer un peu sur les lois de la bienséance pour venir voir un étranger. Ensuite elle lui présenta une boîte d'or et une chaîne de filigrane, fort bien travaillées. La jeune princesse lui fit aussi son compliment et son présent. Il leur fit à toutes deux une réponse polie. La conversation devint fort agréable, et les deux dames marquèrent beaucoup d'esprit et d'enjouement. Brüe ayant demandé à la princesse douairière si la jeune dame qu'elle avait avec elle, était la sultane, ou la première femme du prince Addi, elle lui répondit que les Maures n'avaient qu'une femme légitime; et que si la loi leur en permettait d'autres, les personnes de distinction et de conduite ne les voyaient qu'en secret et comme à la dérobée.

A l'heure de dîner, le général demanda aux deux dames si elles étaient résolues de manger suivant leurs

usages, ou si elles lui feraient l'honneur d'accepter un dîner à la française. Elles lui en laissèrent le choix, en le priant seulement qu'il n'y eût pas dans la salle d'autre homme que l'interprète. On mit aussitôt une table fort basse. Brüe s'assit, comme les dames, en croisant les jambes sur un coussin. Les plats furent apportés jusqu'à la porte par les domestiques français, et les femmes des princesses les allaient recevoir. L'interprète les plaçait sur la table, et faisait le reste du service autour du général. On avait eu soin de se pourvoir de couscous, et de quelques autres mets à la mauresque. Mais les dames eurent la complaisance de ne toucher qu'aux aliments français. Elles imitèrent même, avec beaucoup de grace, l'usage qu'elles voyaient faire au général de sa fourchette et des autres instruments de table.

Pendant le dîner, la princesse-mère fit chanter quelques airs à sa guiriotte, qui était une jeune fille extrêmement jolie. Elle lui fit toucher un instrument composé d'une calebasse couverte d'un parchemin rouge avec douze cordes, les unes d'argent, d'autres de laiton, dont le son ressemblait à celui de la harpe. Les deux dames parurent charmées de l'accueil qu'elles avaient reçu du général. Elles acceptèrent quantité de confitures qu'il les pria d'emporter, et plusieurs paires de gants parfumés, qui étaient pour elles un présent d'autant plus agréable qu'elles n'en avaient jamais vu. Brüe les conduisit ensuite jusqu'à leur chameau, et les fit saluer, à leur départ, d'une décharge générale de sa mousqueterie et de son canon.

Un pêcheur lui apporta le même jour un jeune

crocodile vivant, long d'environ cinq pieds. Mais personne n'ayant voulu prendre la commission de l'apprivoiser, on prit le parti de lui casser la tête. Brüe n'en trouva pas la chair désagréable.

Le 9 de mai, un officier français, qu'il avait envoyé pour le commerce à Terrier-Rouge, revint avec cent cinquante quintaux de gomme, mais sans ivoire et sans or, parce que les Maures avaient porté leur or et leur ivoire à Portendic, où il était arrivé quelques vaisseaux hollandais. Le temps du commerce approchant de sa fin, et les eaux du Sénégal commençant à s'enfler, Brüe renvoya ses barques chargées au fort Saint-Louis. Le 24 il jeta l'ancre devant Inguerbel, où rendant visite au brac, il le trouva sous le portique de son palais, occupé à juger un procès fort singulier. Un marabout s'était engagé avec un seigneur nègre à lui donner un gris-gris ou un charme qui le rendrait invulnérable à la guerre. Il avait reçu, pour une faveur si précieuse, un cheval d'une beauté rare. Mais ce merveilleux amulette n'avait point empêché que le nègre n'eût été tué dès le commencement du combat. Ses héritiers, qui n'avaient pas ignoré le marché, redemandaient le cheval au marabout. Le brac voyant arriver Brüe, lui demanda son opinion. Il parut clair au général que le gris-gris ayant été sans vertu, le cheval devait être restitué aux héritiers; et son jugement servit de sentence.

Après cette audience, il fut conduit dans l'appartement du roi, qui ne diffère de ceux de ses sujets que par le nombre et la grandeur des bâtiments. La nature de l'édifice et les meubles sont à peu près les

mêmes. Ce qui distingue seulement le palais royal, c'est qu'il est renfermé dans un vaste enclos de roseaux, qui reçoit de l'ombre d'une grande quantité d'arbres, autour desquels sont les appartements du roi, ses magasins, ses étables, son chenil, et les logements de ses femmes et de ses officiers. La porte de cet enclos est gardée par cinq ou six nègres, armés de sabres et de sagaies. Après une longue conférence où les engagements du commerce et de l'amitié furent renouvelés, le jagaraf, un des principaux officiers du palais, conduisit le général à l'audience de la sultane ou de la principale reine. Cette princesse était assise sur son lit. Sa chambre était couverte de nattes, sur lesquelles cinq ou six de ses femmes s'occupaient à filer. Elle fit asseoir Brüe à son côté; et lorsqu'il se leva pour se retirer, elle quitta aussi sa posture et le reconduisit jusqu'à la porte. Il rendit successivement sa visite à toutes les autres femmes, car le brac en a plusieurs, qui ont chacune leur maison et leur famille. Retournant ensuite auprès du roi, il le trouva dans sa cour, assis au pied d'un latanier, d'où il voyait faire l'exercice à quelques chevaux qu'on lui offrait à vendre. Les Maures qui les exerçaient ne manquaient pas d'art et de grace pour les conduire; mais quoique ces animaux fussent de belle encolure, ils n'avaient point de bouche; ce que Brüe crut devoir attribuer à leurs brides, qui lui parurent fort mal faites. Il vit aussi les chiens du brac. Ce prince en avait dix-huit, grands, les oreilles belles, et de l'espèce de nos levriers; mais avec deux propriétés rares dans cette espèce, le nez et les yeux

excellents. On les nourrissait avec du son de maïs trempé dans du lait; et lorsqu'ils avaient tué quelque pièce de gibier, on leur donnait les entrailles.

A l'heure du dîner, le général fut conduit dans une chambre où le roi l'attendait. Toutes les femmes de ce prince lui envoyèrent chacune un plat de leur cuisine. Comme il avait apporté de l'eau-de-vie et du vin, le brac fut de la meilleure humeur du monde, avec assez de modération pour ne pas s'enivrer. Brüe prit ensuite congé des femmes du roi, de ses sœurs et de ses filles, qu'il n'avait pas vues le matin, et qu'il ne quitta pas sans leur avoir fait quelques petits présents. Il en reçut aussi de toutes ces princesses. Enfin, lorsqu'il fut retourné pour faire ses derniers adieux au brac, il fut surpris de le voir monter à cheval avec toute sa cour, dans la résolution de conduire ses hôtes jusqu'au bord de la rivière. Cette politesse fut accompagnée de toutes sortes de galanteries. Le roi fit faire quantité de sauts et de courbettes à son cheval. Quelquefois il le mettait au grand galop; et retournant tout d'un coup, il se rapprochait du général en branlant sa sagaie d'un air libre et gracieux. On amena quelques esclaves qu'il lui vendit, et dont il reçut le prix sur-le-champ. A son départ, Brüe le salua de quelques coups de canon.

Le jour suivant, les droits de Chamchi furent réglés. Il lui revenait dix quintaux, des huitièmes qu'il s'attribuait sur les gommes; mais on ne manqua pas de déduire ce qu'il avait emprunté l'année d'auparavant. Il fit un nouvel emprunt, de la valeur de trente quintaux de gomme en marchandises, qui devait être pris

sur les huitièmes de l'année suivante. Cette méthode le met en état de continuer le commerce, et l'intéresse beaucoup à l'avantage de la compagnie.

Brüe partit du Désert le 1er de juin 1715, avec plus de sept cents quintaux de gomme, sans y comprendre ce qui était venu de Terrier-Rouge. Comme il avait fait monter le quintal à sept cents livres, poids de Paris, sa cargaison se trouva de quatre cent mille livres de gomme, outre les esclaves, l'ivoire, les plumes d'autruche, l'or, et l'ambre gris. Les vents étant contraires, il fut obligé de jeter l'ancre plusieurs fois, et d'attendre le reflux des marées pour retourner au fort Saint-Louis, où toutes ces richesses arrivèrent heureusement.

## § II.

### Observations de Brüe sur la gomme du Sénégal, et sur son commerce.

Quoique le pays, aux environs d'Arguim et de Portendic, soit fort mauvais, et la côte très-dangereuse, les Français, les Anglais, les Hollandais et les Portugais s'y rendent avec beaucoup d'empressement, et s'efforcent tous d'y établir leur commerce, parce que c'est le seul endroit, avec le Sénégal, où les peuples de l'Afrique apportent les gommes. Cette marchandise est peu importante en apparence; mais deux raisons principales en font un objet considérable. 1° Elle s'achète à fort bon marché dans le pays, et se vend fort

cher hors de l'Afrique; 2° elle occupe une grande partie des manufactures de l'Europe, et sert ainsi à faire circuler l'argent; elle fournit à l'entretien d'une infinité de personnes.

Il n'est donc pas surprenant que les plus riches marchands de l'Europe entreprennent de porter leur commerce du côté d'Arguim et de Portendic. Ils n'ont que cette voie pour empêcher que toutes les gommes ne tombent entre les mains des Français, qui sont seuls en possession du Sénégal, c'est-à-dire de tous les autres ports où cette marchandise est apportée. C'est la véritable raison qui a jeté les Hollandais dans une si grosse dépense pour établir un comptoir dans l'île d'Arguim, et qui leur a fait chercher une retraite à Portendic, lorsqu'ils ont été chassés de cette île. Ils ont réussi, par cette voie, à partager d'abord le commerce des gommes avec les Français; ensuite ils l'ont attiré presque entièrement dans leur comptoir, en payant les gommes fort cher, et faisant des échanges à perte, pour engager les Maures à tourner de leur côté. Lorsque ces artifices ne produisaient rien, ils employaient le prince Alichandora et d'autres seigneurs nègres à piller les gommes que les Maures portaient au Sénégal. C'est ce qu'on a vu plus d'une fois, malgré les traités formels de ce chef de tribu avec la compagnie française, qui n'a jamais manqué de lui payer les droits et de les accompagner de présents.

La gomme s'appelle gomme du Sénégal, ou gomme arabique (1), parce qu'avant que les Français eussent

(1) Il n'est pas certain que ces deux espèces de gommes soient identiques. Voyez ci-après, p. 205.

des comptoirs au Sénégal, elle ne venait que de l'Arabie. Mais depuis que le commerce est ouvert par cette voie, le prix en est tellement diminué qu'on n'en apporte plus d'Arabie. Cependant il en vient encore du Levant. On prétend même qu'elle est meilleure que celle du Sénégal, par la seule raison qu'elle est plus chère; car au fond elles sont toutes deux de la même bonté. L'artifice consiste à tirer la plus belle, c'est-à-dire la plus claire et la plus sèche, et celle qui est en gros morceaux, qu'on fait passer hardiment pour la véritable gomme d'Arabie.

Les médecins prétendent que cette gomme est pectorale, anodine, et rafraîchissante; qu'elle épaissit les humeurs séreuses et les empêche d'entrer dans la masse du sang pour le corrompre; qu'elle est excellente pour le rhume, surtout lorsqu'elle est mêlée avec le sucre d'orge, suivant l'usage de Blois, où l'on en fabrique beaucoup; que c'est un spécifique contre la dyssenterie et les hémorrhagies les plus obstinées. On lui attribue quantité d'autres effets. Ce qui est certain, suivant le témoignage de l'auteur, c'est qu'un grand nombre de nègres qui la recueillent, et les Maures qui l'apportent au marché, n'ont pas d'autre nourriture; qu'ils n'y sont pas réduits par nécessité, faute d'autres aliments, mais que leur goût les y porte, et qu'ils la trouvent délicieuse. Ils n'y emploient pas d'autre art que de l'adoucir par le mélange d'un peu d'eau. Elle leur donne de la force et de la santé. Enfin, par sa simplicité et ses autres vertus, ils la regardent comme une diète excellente. Si elle a quelque chose d'insipide, on peut lui donner, avec une teinture, l'odeur et le

goût qu'on désire. Il paraît étrange, ajoute l'auteur, que ceux qui l'apportent, de plus de trois cents milles dans l'intérieur des terres, n'aient aucune provision de reste, lorsqu'ils arrivent au marché; mais il est bien plus surprenant qu'ils n'en aient pas eu d'autre que leur gomme, et qu'elle ait été leur unique subsistance dans une si longue route. Cependant c'est un fait qui ne peut être contesté, et sur lequel on a le témoignage de tous ceux qui ont passé quelque temps au Sénégal. Brüe, qui avait goûté souvent de la gomme, la trouvait agréable. Les pièces les plus fraîches, c'est-à-dire celles qui ont été recueillies nouvellement, s'ouvrent en deux comme un abricot mûr. Le dedans en est tendre, et ressemble assez à l'abricot par le goût.

On fait un grand usage de la gomme du Sénégal dans plusieurs manufactures, particulièrement dans celles de laine et de soie. Les teinturiers s'en servent beaucoup aussi. Toute l'habileté dans le choix de cette gomme consiste à choisir la plus sèche, la plus nette et la plus transparente; car la grosseur et la forme des pièces n'y mettent aucune différence.

L'arbre qui la porte, en Afrique comme en Arabie, est une sorte d'acacia (1), assez petit et toujours vert, chargé de branches et de pointes, avec de longues feuilles, mais étroites et rudes. Il porte une petite fleur blanche en forme de vase, dans laquelle il y a des étamines de la même couleur, qui environnent un pistil où la semence est renfermée. Ce pistil est d'abord

(1) Labat, t. 1, p. 241.

vert; mais en mûrissant il prend une couleur de feuille morte. La semence ou la petite graine dont il est rempli, est dure et blanchâtre (1). On trouve entre le Sénégal et le fort d'Arguim trois forêts qui portent quantité de ces arbres. La première se nomme Sahel; la seconde et la plus grande, Lebiar; et la troisième, Afatak. Elles sont à peu près à la même distance, c'est-à-dire à trente lieues du Désert, qui est aussi à trente lieues du fort Saint-Louis; et toutes trois, elles sont entre elles à dix lieues l'une de l'autre. De Sahel à Marza ou Portendic, on compte soixante lieues, et quatre-vingts de Sahel à Aguadir, ou Arguim.

La récolte de la gomme se fait deux fois chaque année; mais la plus considérable est celle du mois de décembre, où l'on prétend qu'elle est plus nette et plus sèche. Celle du mois de mars est plus gluante avec moins de transparence. La raison en est sensible. C'est qu'au mois de décembre elle se recueille après les pluies, lorsque l'arbre est rempli d'une sève que la chaleur du soleil vient épaissir et perfectionner sans lui donner trop de dureté. Depuis cette saison jusqu'au mois de mars, la chaleur, devenant excessive et séchant l'écorce de l'arbre, oblige d'y faire des incisions pour en tirer cette sève; car la gomme n'étant que de la sève extravasée, qui transpire par les pores de

(1) La gomme du Sénégal provient de l'*acacia Sénégal* (Decandolle, *Prodromus*, spec. 117, t. II, p. 459). Cet arbre diffère de l'*acacia gummifera* (Decandolle, *Prodromus*, spec. 67, t. II, p. 455), qu'on trouve aussi en Afrique, et qui donne la gomme arabique. La gomme du Sénégal paraît avoir avec elle les plus grands rapports; mais comme aucun examen chimique n'a encore prononcé sur leur identité, on les distingue, et, pour certains usages, on préfère celle du Sénégal.

l'écorce, on est forcé, lorsqu'elle ne sort pas d'elle-même, de blesser l'arbre pour l'en tirer (1).

Elle se mesure pour la vente dans un vaisseau cubique nommé quantar ou quintal, de la grandeur dont on convient entre les Européens et les Maures. La mesure des Hollandais, lorsqu'ils étaient en possession d'Arguim, contenait le poids de deux cent vingt livres de Paris, qui leur revenaient à la valeur d'une piastre d'Espagne en marchandises. Les interlopiers, qui faisaient le commerce à Portendic et dans la baie d'Arguim, avec la permission du gouverneur hollandais, avaient une mesure qui contenait environ sept cents livres de Paris.

Il ne sera point inutile de joindre ici les droits qu'ils payaient aux Hollandais sur des marchandises qu'ils donnaient en échange dans le commerce des gommes, et les présents que le prince Alichandora exigeait d'eux pour mille quintaux du poids qu'on vient d'expliquer.

Droits du gouverneur hollandais d'Arguim pour sa protection et le courtage de mille quintaux, à une demi-piastre par quintal (2). . . . . . . . 3,000 l.

(1) Barbot explique autrement la manière de recueillir la gomme. Il prétend que, dans la saison, les Maures dépouillent l'arbre de son écorce avec de petits instruments de fer, et que, peu de temps après, la substance aqueuse, qui était dessous, s'endurcit et se grumèle. Il ajoute que les Arabes la conservent fraîche d'une année à l'autre, en la mettant sous terre; mais il ne cite aucune autorité. Voyez sa *Description de la Guinée,* Churchill, t. v, p. 46.

(2) A l'époque où cette table fut dressée, le marc d'argent valait à peu près vingt-huit livres, et c'est sur ce pied qu'il faut calculer toutes les évaluations de l'auteur.

*Prix des gommes en marchandises.*

| | |
|---|---|
| Ci. . . . . | 3,000 l. |
| Mille pièces de drap de laine bleue, nommé blaeukaton, de vingt-cinq aunes de Hollande (1), à 17 guilderts (2) ou 21 l. 5 s. par pièce. . . . . . . . . . . . . . . . | 21,250 |
| Cinq cents douzaines de petits miroirs, à 7 s. la douzaine. . . . . . . . . . . . . . | 175 |
| Cinq cents douzaines de peignes de bois, à 6 s. la douzaine. . . . . . . . . . . . . | 150 |
| Deux mille cadenas, à 5 s. pièce . . . | 500 |
| Deux mille coutèaux de Flandre, à 5 s. pièce. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 500 |
| TOTAL. . . . . . . . | 25,575 l. |

*Droits du prince Alichandorà pour la cargaison d'un vaisseau.*

Ce prince a long-temps exigé deux mille quatre cents piastres en espèces. Mais il pouvait prendre la moitié de cette somme en marchandises, c'est-à-dire en trois cents pièces de toile bleue, évaluées à douze cents piastres, quoique au fond leur valeur soit de 21 l. 5 s. par pièce, ce qui monte à neuf mille neuf cent

(1) L'aune de Flandre, telle que l'emploient les Hollandais, ne fait qu'environ la moitié de celle de Paris.

(2) Monnaie de Hollande que nous appelons florin.

| | |
|---|---|
| soixante-quinze livres, ci . . . . . . . . . | 9,975 l. |
| Les présents en différentes sortes de marchandises montent à . . . . . . . . . | 2,870 |
| Les appointements de l'interprète, pour cent jours de service, à une demi-piastre par jour, payables moitié en espèces, moitié en toile bleue . . . . . . . . . . . . . | 150 |
| Les gages de vingt ouvriers maures, pour charger le vaisseau pendant le même espace de temps, à un quart de piastre par jour, payables de la même manière que ceux de l'interprète . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,418 |
| TOTAL . . . . . . | 14,413 l. |

| | |
|---|---|
| Cette dernière somme, ajoutée à la première de 25,575 liv. sans y comprendre les autres frais du vaisseau, fait celle de . . . | 39,988 l. |

Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est que les droits du prince Alichandora regardaient toutes sortes de vaisseaux, sans distinction de leur grandeur. Ainsi les Hollandais, au lieu d'employer des bâtiments de trois ou quatre cents tonneaux, auraient trouvé beaucoup d'avantage à n'en avoir que de mille ou douze cents.

En 1715, Brüe régla, au nom de la compagnie française, un tarif des poids fort différent tant au Désert qu'à Terrier-Rouge sur le Sénégal. Le quintal des Maures pesait, dans ces deux lieux, cinq cents livres de Paris.

| MARCHANDISES. | Nombre. | Quintaux de gomme. |
|---|---|---|
| Argent en espèces, ou piastres d'Allemagne, à 48 sous pièce | 4 | 1 |
| Perles d'argent uni, à 5 s. 6 den. pièce | 24 | 1 |
| Ambre jaune | 6 onces | 1 |
| Cadis, ou serge noire et bleue | 8 aunes | 1 |
| Chaudières de cuivre, pesant douze livres | 1 | 1 |
| Chaudrons de cuivre, de six livres | 2 | 1 |
| Corail | 1 once | 1 |
| Colliers nommés de cornalines | 6 | 1 |
| Drap rouge commun | 2 aunes | 1 |
| Drap bleu | 2 aunes | 1 |
| Barres de fer plates, de huit à neuf pieds | 2 | 1 |
| Clous de girofle | 80 | 1 |
| Mains de papier, à vingt feuilles la main | 20 | 1 |
| Pagnes de coton du pays | 5 | 1 |
| Revêches rouges ou bleues | 3 aunes | 1 |
| Bassins de cuivre rouge | 4 | 1 |
| Baftas bleus | 12 aunes | 1 |
| Toile blanche | 12 aunes | 2 |
| Calicot, ou toile des Indes | 5 aunes 1/2 | 1 |
| Grains de verre rouge, de moyenne grosseur | 40 | 1 |
| Grains de verre rayé | 18 | 1 |
| Grains de verre jaune | 600 | 1 |
| Grains jaunes massifs | 40 | 1 |
| Petits grains de différentes couleurs | 24,000 | 1 |

## *Différence du prix des marchandises en France et au Sénégal.*

| | EN FRANCE. liv. | s. | AU SÉNÉGAL. liv. | s. |
|---|---|---|---|---|
| Piastres d'Allemagne | 2 | 8 | 4 | |
| Perles d'argent unies | 5 | 10 | 10 | |
| Ambre jaune, l'once | 1 | | 2 | 5 |
| Serge de cadis, l'aune | 1 | 10 | 4 | |
| Bassins de cuivre rouge, la livre | 1 | 4 | 2 | 4 |
| Corail, la livre | 45 | | 160 | |
| Drap rouge, ou bleu, l'aune | 12 | | 16 | |
| Barres plates de fer, la livre | 3 | | | 6 |
| Clous de girofle | 8 | 10 | | 32 |
| Papier, la rame | 2 | | 8 | |
| Pagne, ou étoffe de coton, la pièce | 1 | 10 | 4 | |
| Revêche, l'aune | 1 | 10 | 4 | |
| Toiles diverses, l'aune | | 18 | 2 | |

# CHAPITRE XVI.

Suite du cinquième voyage de Brüe. État des pays au nord du Sénégal, d'où l'on tire la gomme.

Le pays au nord du Sénégal, qui s'appelle Sahara ou le Désert, et que la plupart de nos géographes ont nommé le Désert de Barbarie, est habité, suivant le témoignage de Léon, qui le nomme Désert de Libye, par cinq nations ou tribus de Maures, les Zanaga, les Gouenziga et les Terga, les Lamta, les Berdeva (1). Ces peuples sont situés depuis l'Océan vers l'est, l'un après l'autre dans l'ordre où l'on vient de les nommer. Ainsi les Zanaga, Zanaja ou Zanegha, car leur nom se trouve écrit différemment, sont les plus occidentaux, bordent la mer, et possèdent le pays où croît la gomme et dans lequel Arguim et Portendic sont renfermés. Quoiqu'ils aient la même origine que les Maures de Barbarie, ils sont distingués d'eux par la différence des pays qu'ils habitent, comme ils le sont des Arabes qui viennent souvent commercer avec eux. Cependant les écrivains de l'Europe confondent ordinairement tous ces peuples; et Labat (2) surtout est habituellement dans cette erreur. L'Espagne fut d'a-

(1) Lioni Africano, *Descrittione dell' Africa*, dans Ramusio, t. 1, p. 6, édit. 1554.

(2) Labat, t. 1, p. 250.

bord conquise par les Arabes, et dans la suite arrachée de leurs mains par les Maures de Fez et de Maroc. Nos historiens et nos géographes modernes, n'ayant pas mis de distinction entre ces deux conquêtes, emploient souvent les noms de Maures et d'Arabes pour désigner indifféremment les deux nations. D'autres se sont servis avec la même indifférence du nom de Maures pour signifier tous les mahométans. C'est ainsi que, pour suivre le langage des Portugais et des autres nations de l'Europe aux Indes orientales, nous n'avons point donné d'autre nom dans le commencement de ce recueil aux mahométans de l'Asie. Enfin, les Arabes mêmes de Barbarie, qui sont en grand nombre et qui n'admettent aucun mélange, n'ont pas laissé d'être confondus sous le nom de Maures par la plupart de nos auteurs, qui paraissent ne pas connaître d'Arabes hors de l'Arabie. Cependant Labat mérite quelque indulgence, lorsqu'il assure (1) que la gomme est recueillie par trois tribus de Maures ou d'Arabes, parce qu'il se trouve en effet quelques tribus d'Arabes établis dans le pays du Sénégal. Mais il confesse qu'il n'a jamais su à quelles tribus l'un ou l'autre de ces noms appartient.

La première de ces familles ou de ces tribus s'appelle en arabe Terarza. Son chef était Alichandora, dont on a vu plusieurs fois le nom. Ce prince, fils d'Addi, n'avait pas d'autre demeure que ses villages errants, au nord de la forêt de Sahel vers Arguim et Portendic. Aussi portait-il volontiers la gomme de sa

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. 1, p. 244.

forêt dans ces deux ports, parce qu'ils étaient plus proches de lui, mais surtout à Portendic, où il y avait deux pauvres villages composés d'environ quatre cents personnes qui y faisaient constamment leur résidence.

Le chef de la tribu d'Ouled el Haji se nommait Chems. Cette tribu recueille la gomme de la forêt de Lebiar, et quelquefois celle d'Afatak, et la porte aux Français dans le Désert du Sénégal. La tribu d'Ebraguena, dont le chef se nommait Barkar, recueille la gomme de la forêt d'Afatak, et la porte aussi à la compagnie française dans un port du Sénégal, qui se nomme Terrier-Rouge, de la dépendance du siratique, à cinquante lieues de la résidence de Barkar.

La religion des Maures est le mahométisme, quoiqu'ils n'aient pas de mosquées ni de lieu fixe pour leur culte. Ils prient dans leurs tentes ou dans quelque lieu qu'ils se trouvent, au temps marqué pour la prière, après s'être lavés d'eau s'ils en ont, et s'être frottés de terre ou de sable si l'eau leur manque. Les chefs des trois tribus arabes, les principaux de chaque tribu et celle d'Ouled el Haji presque entière sont marabouts, comme les Français les appellent par corruption. A leur contenance grave et modeste, à leurs discours et leurs prières qui commencent et finissent toujours par le nom de Dieu et de leur prophète, on s'imaginerait qu'ils sont les plus scrupuleux observateurs d'une loi qui, malgré les libertés qu'elle accorde, a des pratiques tristes et mortifiantes. Mais, lorsqu'on les met à l'épreuve, surtout dans les affaires et le commerce, on n'y trouve que de l'hypocrisie, de

la dissimulation, de l'avarice, de la cruauté, de l'ingratitude, de la superstition et de l'ignorance, sans aucun principe de vertu morale ou même d'honnêteté naturelle. Ce sont les pharisiens du mahométisme. Ils parcourent la terre et les mers pour faire des prosélytes, ce qui leur réussit sans peine parmi les nègres.

La moindre espérance de gain engage aisément les Arabes dans de longs voyages. Ceux qui habitent le canton d'Arguim n'entreprennent guère le pélerinage de la Mecque, parce qu'il est long et dangereux; mais, comme ils sont passionnés pour l'or, et que la nature n'en produit pas dans leur pays, ils font volontiers le voyage de Tombuto (Tombouctou), de Gago et de Galam, d'où ils le tirent quelquefois en abondance. Il est certain qu'ils y vont en caravanes sans craindre la fatigue et les dangers. Outre l'or, ils en apportent des dents d'éléphants d'une grosseur et d'une blancheur extraordinaires, de la civette, du bezoar et des esclaves, pour lesquels ils donnent en échange du sel, du drap et des instruments de fer. Il semble que tout ce qu'ils trouvent en chemin leur appartienne. Amis, ennemis, ils traitent tout le monde en vrais brigands. Ils ressemblent à ces vaisseaux qui exercent tout à la fois le commerce et la guerre. Souvent ils se saisissent des nègres mêmes qui trafiquent avec eux; et, s'ils ne les gardent pas pour leur usage, ils les vendent aux Européens ou aux Maures de Fez et de Maroc.

Les trois tribus de Maures qui ont leurs habitations entre le cap Blanc et le Sénégal, ne reconnaissent pas de souverains. Chaque canton compose

une petite république, gouvernée par un chef, qui est ordinairement le plus riche et le plus considéré de la tribu. Ces chefs ont entre eux de fréquents démêlés, mais qui s'apaisent aussi facilement qu'ils s'élèvent. Ils ont un respect extrême pour les marabouts, par la crainte de leurs gris-gris et de leurs enchantements, plutôt que par un sentiment de religion.

On trouve, parmi ces Maures, des chevaux barbes d'une beauté admirable, qu'ils entretiennent avec beaucoup de soin. Ils nourrissent aussi un grand nombre de chameaux, de bœufs, de moutons et de chèvres. Mais, à l'exception des jours de fêtes, et des occasions où ils traitent leurs amis, jamais ils ne tuent aucun de ces animaux pour les manger. Ils mangent des autruches, des gazelles, des cerfs, et même des singes et des lions qu'ils tuent à la chasse, mais assez rarement, car ils sont mauvais tireurs. Leurs bœufs et leurs chameaux leur servent à transporter leur bagage, lorsque la disette du fourrage les force de changer de quartier, ou dans les voyages qu'ils font à Galam et à Gago, pour le commerce des esclaves, de l'or et des pagnes.

Leurs armes ordinaires sont le sabre et la sagaie. Ils ont quelques mousquets et quelques pistolets de poche, qu'ils ont achetés des Hollandais; mais la chaleur et l'humidité du climat les rendent bientôt inutiles en les couvrant de rouille; et comme ils n'ont pas d'ouvriers qui soient capables de les remettre en ordre, ils les négligent pour reprendre leurs anciennes armes. S'ils étaient mieux armés et plus ac-

coutumés à la guerre, ils seraient d'autant plus redoutables pour les Européens, qu'ils sont naturellement braves et fort endurcis à la fatigue.

Les Maures et les Arabes, aux environs d'Arguim et du Sénégal, conservent inviolablement les usages de leurs ancêtres. Si l'on excepte un petit nombre, qui ont leurs cabanes sous les murs du fort de Portendic, et vers le Sénégal, ils campent tous en plaine campagne, près ou loin de la mer ou de la rivière, suivant les saisons et les besoins du commerce. Leurs tentes et leurs cabanes ont toutes la forme d'un cône. Les premières sont composées d'une toile grossière de poil de chèvre et de chameau, si bien tissue que, malgré la violence et la longueur des pluies, il est fort rare que l'eau les pénètre. Ces toiles ou ces étoffes sont l'ouvrage de leurs femmes, qui filent le poil et la laine, et qui apprennent de bonne heure à les mettre en œuvre. Elles n'en sont pas moins chargées de tous les travaux domestiques, jusqu'à celui de panser les chevaux, de faire la provision d'eau et de bois, de faire le pain, et de préparer les aliments. Malgré ces assujettissements, où leurs maris les réduisent, ils les aiment et ne les maltraitent presque jamais. Si elles manquent à quelque devoir essentiel, ils les chassent de leur maison; et les pères, les frères, ou les autres parents d'une femme coupable, la punissent bientôt de l'opprobre qu'elle jette sur leur famille. D'ailleurs, les maris se font un honneur d'entretenir leurs femmes bien vêtues, et ne leur refusent rien pour leur parure. Tout ce qu'ils gagnent par le commerce ou par le travail est employé à cet usage.

Aussi ne faut-il guère espérer d'obtenir d'eux l'or qu'ils apportent de leurs voyages. Ils le gardent pour en faire des bracelets et des pendants d'oreilles à leurs femmes, ou pour garnir la poignée de leurs couteaux et de leurs sabres.

Les femmes des Maures ne paraissent jamais sans un long voile, qui leur couvre le visage et les mains. Les Européens ne sont pas encore assez familiers avec leur nation pour obtenir la liberté de les voir à découvert. Mais les hommes et les enfants ont généralement la taille et la physionomie fort belles. Quoiqu'ils ne soient pas fort hauts, ils ont les traits réguliers: leur couleur foncée vient de la chaleur du soleil, à laquelle ils sont continuellement exposés. Si la beauté du teint manque aussi à leurs femmes, elle est fort avantageusement compensée par la prudence, la modestie, et la fidélité pour les engagements du mariage. Elles ne connaissent pas la galanterie; apparemment, dit l'auteur, parce qu'elles n'en trouvent pas l'occasion. Non-seulement elles ne sortent jamais seules, mais l'usage des hommes est de détourner le visage lorsqu'ils rencontrent une femme. Ils se rendent même le bon office de veiller mutuellement sur les femmes et les filles l'un de l'autre, et nul autre que le mari n'a la liberté d'entrer dans la tente des femmes. Un Maure qui serait assez pauvre pour n'avoir qu'une seule tente, recevrait ses visites et ferait toutes ses affaires à la porte, plutôt que d'y laisser entrer ses plus proches parents. Ce privilège n'est accordé qu'à leurs chevaux, ou plutôt à leurs juments, qu'ils préfèrent beaucoup aux mâles de cette espèce, parce

que, outre l'avantage d'en tirer des poulains, qui leur apportent beaucoup de profit, ils les trouvent plus douces, plus vives, et de plus longue durée que les mâles. Elles couchent dans leurs tentes, pêle-mêle avec leurs femmes et leurs enfants. Ils les laissent courir librement avec leurs poulains, ou du moins ils ne les attachent jamais par le cou, et leur seul lien est aux pieds. Elles s'étendent par terre, où elles servent d'oreiller aux enfants sans leur faire le moindre mal. Elles prennent plaisir à se voir baiser, caresser; elles distinguent ceux qui les traitent le mieux; et lorsqu'elles sont en liberté, elles s'en approchent et les suivent. Leurs maîtres gardent fort soigneusement leur généalogie, et ne les vendent pas sans faire valoir les bonnes qualités de leurs pères, dont ils produisent un état exact qui en rehausse beaucoup le prix. Elles ne sont pas remarquables par leur grandeur, ni par leur embonpoint; mais, dans une taille médiocre, elles sont bien proportionnées. L'usage des Maures n'est pas de les ferrer. Ils les nourrissent pendant la nuit avec du grand millet et de l'herbe un peu séchée. Au printemps, il les mettent au vert, et les laissent un mois sans les monter.

L'habillement des Arabes est fort simple. Il n'y a que les personnes riches, ou d'un rang distingué, qui portent des chemises de toile. Leurs hauts-de-chausses tombent jusqu'à la cheville du pied. Ils ont par-dessus une grande casaque sans bouton, liée d'une ceinture qui leur fait trois ou quatre fois le tour du corps. Cette robe, qu'ils nomment caffetan ou caftan, est d'un drap de laine, ou de serge, ou de coton, bleu

ou noir, mais rarement de soie. Les manches en sont longues et étroites. Dans la ceinture ils passent un fourreau qui contient une grande baïonnette, et quelquefois deux. Comme ils n'ont pas de poches, ils portent tout ce qu'ils ont sur eux dans leur sein. Leur bourse est ordinairement suspendue à leur ceinture; c'est un petit sac d'un tissu de soie ou de coton, assez grand pour y mettre la main. Quelques-uns en portent d'un cuir fort doux et fort fin, assez proprement brodé par leurs femmes.

Ils portent aussi à leur ceinture un mouchoir de coton, beaucoup plus long que large, qui ne leur sert guère que pour s'essuyer les mains. Les plus galants en ont deux. Leurs hauts-de-chausses leur tenant lieu de bas, ils ont aux pieds des socques de cuir d'Espagne rouge, qui montent jusqu'au-dessus de la cheville, et des babouches ou des mules de la même matière et de la même couleur. Sur la tête, ils portent un bonnet rouge bordé de coton blanc. Par-dessus tout cet habillement, ils ont une autre sorte de robe sans manches, d'un beau drap de laine, qu'ils nomment haïk. Elle est ornée d'un grand capuchon, de la forme de celui des chartreux. Ils ne portent de sabre que dans les occasions de s'en servir. Alors ils le tiennent entre les mains, ou ils le passent dans leur ceinture; car ils n'ont pas l'usage des ceinturons ni des baudriers.

Ils montent à cheval en bottines de cuir d'Espagne rouge, avec une massue de guerre à l'arçon de la selle, et la lance ou la sagaie dans la main. Les pauvres n'ont par-dessus leurs hauts-de-chausses

qu'un morceau d'étoffe passé en forme de ceinture, et la plupart vont nu-tête et nu-pieds. Ceux qui ont leurs habitations près de celles des nègres, n'ont guère d'autre habillement que ces barbares.

Les femmes ont des chemises et des hauts-de-chausses fort longs. Les manches de la chemise sont d'une grande largeur; mais, au lieu de haïk, elles portent une pièce de drap qui les couvre de la tête jusqu'aux pieds. Leurs pendants d'oreilles sont plus précieux et plus grands, à proportion de leurs richesses. Elles ont des bagues à chaque doigt, des bracelets aux jointures du bras, des chaînes à la cheville du pied, et d'autres ornements.

Un adouar est un nombre de tentes et de cabanes où les Maures habitent, quelquefois par tribus et quelquefois par familles. Ils les rangent ordinairement en cercle, l'une fort près de l'autre, en laissant dans le centre une place où leurs bestiaux et leurs animaux domestiques passent la nuit. Il y a toujours une sentinelle établie, pour garantir l'habitation des surprises de l'ennemi, ou des voleurs, ou des bêtes farouches. Au moindre danger, la sentinelle donne l'alarme, qui est augmentée par l'aboiement des chiens; et tout le village pense aussitôt à se défendre. Ces adouars sont mobiles, et se transportent d'autant plus aisément que les Maures ayant peu de meubles et d'ustensiles domestiques, ils chargent en un instant tout leur équipage sur leurs bœufs et leurs chameaux. Ils placent leurs femmes dans des paniers sur le dos de ces animaux. Cette vie errante n'est pas sans agréments. Ils se procurent ainsi de nouveaux voisins, de

nouvelles commodités et de nouvelles perspectives. Leurs tentes sont de poil de chameau. Elles sont soutenues par des pieux auxquels ils ne les attachent qu'avec des courroies de cuir. Dans le temps de la sécheresse, ils approchent leurs camps des bords du Sénégal, pour y trouver de l'herbe et la fraîcheur de l'eau. Dans la saison des pluies, ils se retirent vers les côtes de la mer, où le vent les délivre de l'importunité des moucherons. C'est à la fin de cette dernière saison qu'ils font leurs plantations de millet et de maïs.

Ils n'ont pas d'autre liqueur que l'eau et le lait. Leur pain est de farine de millet; non que la nature leur refuse d'autres grains, puisque le froment et l'orge croissent en perfection dans le pays, mais les changements continuels de leur demeure leur ôtent le goût de l'agriculture. Ils se servent quelquefois de riz. Lorsqu'ils recueillent de l'orge ou du froment, ils l'enferment, après l'avoir fait sécher, dans des puits fort profonds, qu'ils creusent dans le roc ou dans la terre. L'ouverture de ces trous n'a pas plus de largeur qu'il ne faut pour le passage d'un homme; mais ils s'élargissent par degrés, à proportion de leur profondeur, qui est souvent de trente pieds. On les nomme matamors. Le fond et les côtés sont garnis de paille. Les Maures y mettent leur blé jusqu'à l'ouverture, qu'ils couvrent de bois, de planches et de paille; et par-dessus ils forment une couche de terre, sur laquelle ils sèment ou plantent quelque autre grain. Le blé se conserve fort long-temps dans ces greniers souterrains.

Les Maures ont des moulins portatifs dont ils se servent avec beaucoup d'industrie. Ils nettoient fort soigneusement leur grain pour le moudre. Leur pain se cuit sous la cendre, et leur usage est de le manger chaud. Ils font bouillir doucement leur riz dans un peu d'eau; et lorsqu'il est à demi cuit, ils le tirent du feu, le couvrent, et le laissent ainsi comme en digestion. Dans cet état, il s'enfle sans se coaguler. N'ayant pas l'usage des cuillers, ils se servent de leurs doigts pour en prendre de petites parties qu'ils jettent fort adroitement dans leur bouche. Ils ne mangent que de la main droite, parce que l'autre est réservée pour des exercices qui ont moins de propreté. Aussi ne se lavent-ils jamais la main gauche. Leurs viandes sont coupées en petits morceaux avant qu'elles soient cuites, pour éviter la peine de servir des couteaux à table. Mais si l'on prépare des poules ou quelque autre pièce de volaille au riz, on les coupe en quartiers; après quoi il n'est plus besoin de couteau pour les dépecer autrement, parce que l'un en prend un quartier qu'il présente à son voisin; et celui-ci tirant de son côté tandis que l'autre tire du sien, le partage est fait en un moment. Ils mangent comme au Levant, assis à terre, et les jambes croisées autour d'un cercle de cuir rouge, ou d'une natte de palmier, sur laquelle on sert les aliments dans des plats de bois ou dans des bassins de cuivre. Ils mangent successivement leur pain et leur viande, et jamais ils ne boivent qu'à la fin du repas, lorsqu'ils quittent la table pour se laver. Les femmes ne mangent point avec les hommes. L'usage ordinaire est de manger deux fois le jour, le

matin et vers l'entrée de la nuit. Les repas sont courts, et se font avec un grand silence. Mais la conversation vient ensuite, du moins entre les personnes de distinction, lorsqu'on commence à fumer, à boire du café, ou du vin et de l'eau-de-vie, pour se procurer les amusements que chacun peut tirer de son rang ou de ses richesses. Les marabouts mêmes ne se refusent pas ces plaisirs, lorsqu'ils peuvent les prendre secrètement et sans scandale.

Les Maures de cette contrée n'ont pas de médecins. La santé, qui est un bien commun dans leur nation, les délivre de cette servitude. S'ils sont sujets à quelques maladies, c'est à la dyssenterie et à la pleurésie; mais ils s'en guérissent eux-mêmes avec le secours des simples. Barbot assure nettement (1) qu'ils ne sont sujets à aucune maladie, et que l'air de Sahara est si bon, qu'on y porte les malades comme à la source de la santé et de la vie.

Ils sont passionnés pour leurs enfants, et sans cesse attentifs à les garantir de toutes sortes de maux. Leurs femmes sont persuadées, comme celles d'Espagne et de Portugal, que certaines gens ont les yeux empestés et capables de communiquer des maladies par leur regard. Elles ne connaissent pas d'autre remède que les gris-gris, c'est-à-dire des amulettes composés de quelques versets de l'Alcoran, que les marabouts enveloppent dans de petites boîtes ou de petits sacs, et qu'ils vendent fort cher. Les Arabes établis en Syrie sont esclaves de la même superstition (2).

(1) Barbot, *Description de la Guinée*, Churchill, t. v, p. 334.

(2) Voyez le chevalier d'Arvieux, dans son voyage en Palestine.

Les enfants mâles reçoivent la circoncision à l'âge de treize ou quatorze ans. Ils se marient ensuite aussitôt qu'ils sont en état d'acheter une femme. Un père qui a plusieurs filles devient bientôt riche par les chameaux, les chevaux, les bœufs et les chèvres qu'il reçoit en les mariant. L'amant convient de prix avec la famille, et doit le payer avant que sa femme lui soit délivrée. S'il ne la trouve pas de son goût lorsqu'elle arrive chez lui, il peut la renvoyer; mais il perd tout ce qu'il a donné pour l'obtenir.

Lorsqu'un Maure a rendu le dernier soupir, sa femme ou quelque parent de la famille met la tête à la porte de la tente, et pousse un horrible cri. A ce signal, toutes les femmes du voisinage se mettent à crier aussi de toute leur force; de sorte qu'en un moment la nouvelle de cette mort est répandue dans l'adouar. Tous les habitants s'assemblent autour de la tente, où les uns jettent des cris, et les autres chantent les louanges du mort. On s'imaginerait, aux témoignages d'un intérêt si vif, qu'ils sont tous ses parents ou ses intimes amis. Mais c'est une simple formalité; et, malgré toutes ces grimaces, il n'y en a pas un qui ne soit aussi prêt à rire qu'à pleurer. Ensuite on lave le corps, on l'habille, on le transporte dans quelque lieu élevé, où l'on creuse une fosse dans laquelle on place le corps, la tête un peu élevée et le visage tourné à l'est. On remplit la fosse, et l'on jette dessus quantité de pierres, pour le garantir des bêtes sauvages.

Les marabouts sont presque les seuls qui sachent lire l'arabe. En général, toute la nation est ensevelie

dans l'ignorance. Cependant il se trouve un grand nombre de particuliers qui connaissent fort bien le cours des étoiles, et qui parlent raisonnablement sur cette matière. L'habitude qu'ils ont de vivre en plaine campagne leur donne beaucoup de facilité pour les observations. Ils ont presque tous l'imagination fort vive et la mémoire excellente; mais leur histoire est mêlée de tant de fables, qu'il est difficile d'y rien comprendre. Leur habileté principale est pour le commerce. Ils n'ignorent rien de ce qui appartient à leurs intérêts (1). Ils sont adroits et trompeurs. Sans goût pour les arts, ils ne laissent pas d'aimer la musique et la poésie. L'instrument qui les amuse le plus ressemble à nos guitares. Ils composent des vers qui ne paraissent pas méprisables à ceux qui connaissent le génie des langues orientales.

Leurs armes ordinaires sont la sagaie, dont ils se servent avec beaucoup d'adresse, le sabre et le poignard. On a déjà remarqué que les armes à feu, qu'ils reçoivent des Hollandais, ne leur sont pas d'un grand usage, parce qu'ils manquent d'art pour les remettre en ordre. Leurs combats se font à cheval : ils sont excellents cavaliers. Leur adresse ne paraît pas moins dans les services qu'ils tirent de leurs bœufs et de leurs chameaux.

Cette partie de l'Afrique produit des chameaux d'une grosseur et d'une force extraordinaires. Ils ne sont pas incommodés d'un poids de douze cents livres.

(1) Barbot prétend, au contraire, qu'ils ont le cœur libre et ouvert, qu'ils sont fort sensibles à l'honneur, et qu'ils reçoivent bien les étrangers. *Description de la Guinée*, Churchill, t. v, p. 534.

On les accoutume à se mettre à genoux pour recevoir leurs charges; mais lorsqu'ils se trouvent assez chargés, ils se lèvent d'eux-mêmes, et ne souffrent pas volontiers qu'on augmente leur fardeau. Il y a peu d'animaux aussi faciles à nourrir. Le chameau se contente de branches d'arbres, de ronces et de jonc, qu'il mâche à loisir. Il est capable de demeurer chargé pendant trente ou quarante jours, et d'en passer huit ou dix sans boire et sans manger. Sa nourriture commune est le maïs et l'avoine. Lorsqu'il est revenu de quelque long voyage, ses maîtres lui donnent la liberté de chercher à vivre dans les plaines, où il trouve toujours de quoi se nourrir. Si l'herbe est fraîche, on ne lui donne de l'eau qu'une fois en trois jours. Il boit beaucoup lorsqu'il en trouve l'occasion. Loin d'aimer l'eau bien claire, il la trouble avec le pied pour la rendre bourbeuse.

Le chameau a le cou fort long, à proportion de sa tête qui est fort petite. Il a sur le dos une bosse assez épaisse, et sous le ventre une substance calleuse sur laquelle il se soutient lorsqu'il plie les jambes. Ses cuisses et sa queue sont petites; mais il a les jambes longues et fermes, et le pied fourchu comme le bœuf. La nature l'a rendu traitable et docile, fort utile aux besoins des hommes, et peu incommode pour la dépense. Il vit long-temps. Son naturel le porte à la vengeance; et, s'il est maltraité sans raison par ses guides, il saisit la première occasion de leur marquer son ressentiment par quelques coups de pied, qui sont heureusement peu dangereux. Il aime la musique et le chant. La manière de lui faire hâter sa marche

est de siffler, ou de jouer de quelque instrument. On assure que les femelles portent leurs jeunes une année presque entière, et qu'elles ne s'accouplent qu'une fois en trois ans. Aussitôt qu'un jeune chameau paraît au jour, les Maures lui lient les quatre pieds sous le ventre, et le couvrent d'un drap sur les coins duquel ils mettent des pierres fort pesantes. Ils l'accoutument ainsi à recevoir les plus gros fardeaux. Le lait des chameaux est un des principaux aliments des Maures. On mange leur chair lorsqu'ils deviennent vieux ou peu propres au service; et l'on assure que, malgré sa dureté, elle est saine et nourrissante. Les Maures donnent à cette espèce de chameau le nom de jimels (1).

Ils en ont une autre espèce qu'ils nomment bechets (2), mais qui est rare en Afrique, et qui ne se trouve guère hors de l'Asie. Elle est plus faible que la première, quoiqu'elle ait deux bosses sur le dos.

La troisième espèce se nomme dromadaires (3). Elle est plus faible encore que la seconde, et ne sert ordinairement que de monture. Mais en récompense elle est extrêmement légère à la course, sans compter qu'elle résiste fort long-temps à la soif; aussi les Maures en font-ils beaucoup d'estime. Le mouvement de cet animal est si rapide, qu'il faut se ceindre la tête et les reins pour le supporter.

Les chimistes attribuent beaucoup d'effets aux di-

(1) Ou jam.

(2) C'est plutôt bast, ou bist; car bechet signifie un chameau avec son poulain.

(3) Barbot dit que les Maures les appellent raguahils et elmaharis.

verses parties du corps des chameaux. Mais sa principale vertu est dans son urine, qui, étant séchée et sublimée au soleil, produit le vrai sel ammoniac, drogue fort connue, et souvent contrefaite par les Hollandais et les Vénitiens. Ce sel, lorsqu'il n'est point altéré, a tant de force et d'âcreté, qu'étant mêlé dans l'eau-forte ou dans l'esprit de nitre, il dissout l'or.

L'autruche est le principal oiseau du même pays. Elle est si commune, qu'on en voit souvent de grandes troupes dans les déserts qui sont à l'est du cap Blanc, du golfe d'Arguim, de celui de Portendic, et sur les bords de la rivière de Saint-Jean. Elles ont ordinairement six ou huit pieds de hauteur, en les prenant de la tête aux pieds; mais leur corps a peu de proportion avec leur grandeur, quoiqu'il soit assez gros et qu'elles aient le derrière large et plat. Il semble qu'elles ne soient composées que de pieds et de cou. Le plus grand avantage qu'elles reçoivent de leur taille, est de voir de fort loin. Elles ont la tête fort petite et couverte d'une sorte de duvet jaune. Rien n'approche de leur stupidité. Les yeux de l'autruche sont fort grands, avec de longs sourcils. Les paupières supérieures sont aussi mobiles que celles de l'homme. Elle a la vue ferme. Son bec est court, dur et pointu. Sa langue est petite et fort rude. Son cou, qui est aussi long qu'on l'a déjà représenté, est couvert de petites plumes, ou plutôt d'un poil fort doux et comme argenté. Ses ailes sont trop petites et trop faibles pour soutenir dans l'air un corps si pesant; mais elles l'aident à courir avec une vitesse surprenante, surtout avec la faveur du

vent; elles lui servent de voiles, et rien n'égale alors sa légèreté; au lieu que, si le vent est contraire, les ailes et le corps demeurent immobiles. Les plumes du corps sont douces; elles ressemblent à la laine ou au coton. Celles des mâles sont plus blanches, plus longues et plus épaisses que celles des femelles, dont la couleur est ordinairement grise ou d'un brun foncé. Celles du derrière, quoique de la même espèce que celles des ailes, sont plus courtes et plus noires aux mâles qu'aux femelles. La queue est toujours blanche, du moins lorsque l'autruche est parvenue à toute sa grandeur. Ses cuisses ressemblent beaucoup à celles de l'homme. Elles sont grosses et charnues, couvertes d'une peau dure et épaisse, ridée, d'un blanc sale qui tire sur le rouge; ses jambes longues, grosses et fortes, couvertes d'écailles depuis la jointure supérieure jusqu'aux pieds, qui sont aussi fort gros et de la forme de ceux des bœufs; mais la corne est divisée en articles, et même armée de griffes qui lui servent à lever ce qu'elle veut prendre. Si quelqu'un la poursuit, elle saisit des pierres qu'elle jette derrière elle avec beaucoup de force.

Les autruches multiplient prodigieusement. Elles couvent leurs œufs plusieurs fois l'année, et jamais elles n'en couvent moins de quinze ou seize à la fois. Ce n'est point en reposant dessus qu'elles leur rendent l'office de mères; elles les placent au soleil, où la chaleur les fait éclore; et les jeunes n'ont pas plus tôt vu le jour, qu'ils cherchent leur nourriture. Les œufs sont fort gros. Il s'en trouve qui pèsent jusqu'à quinze livres, et qui suffisent pour rassasier sept personnes.

On assure qu'ils sont de bon goût et fort nourrissants. L'écaille en est blanche, unie et fort dure, quoique d'une épaisseur médiocre. On en fait des tasses et des ornements pour le cabinet des curieux. Les Turcs et les Persans les suspendent à la voûte de leurs mosquées. L'extrémité de l'aile des autruches est armée d'un os pointu, de la longueur d'un doigt.

Les Arabes n'estiment pas seulement l'autruche pour ses plumes, qui sont une marchandise recherchée, mais encore pour sa chair, qui, toute rude qu'elle est, passe chez eux pour un mets délicat. Comme ils ont peu d'adresse à tirer, qu'ils sont mal pourvus d'armes à feu, et qu'ils n'ont pas de chiens formés à la course, ils chassent les autruches à cheval, en prenant soin de les pousser toujours à contre-vent. Lorsqu'ils s'aperçoivent qu'elles commencent à se fatiguer, ils fondent dessus au grand galop, et les achèvent à coups de flèches et de sagaies (1).

L'autruche est d'une voracité singulière; elle dévore tout ce qu'elle rencontre; herbe, blé, ossements d'autres animaux, jusqu'aux pierres et au fer. Mais les corps durs passent au travers de son corps avec peu d'altération. Ce qui fait le plus rechercher cet oiseau, ce sont ses plumes; elles sont en usage dans tous les pays de l'Europe pour les chapeaux, les dais, les cérémonies funèbres, et surtout pour les habillements de théâtre. En Turquie, les janissaires s'en servent pour orner leurs bonnets. On n'estime que celles qui

(1) Jannequin assure qu'ils ne les tuent qu'à coups de bâton, dans la crainte de souiller leurs plumes de sang. *Voyage de Libye*, p. 158. Il ajoute que les autruches s'apprivoisent aisément dans leur jeunesse.

sont arrachées à l'oiseau tandis qu'il est vivant. Mais les Arabes en font des amas, dans lesquels ils font entrer indifféremment les bonnes et les mauvaises. Dans la difficulté de les distinguer, les facteurs n'ont qu'une règle; c'est de presser le tuyau, qui doit rendre une liqueur rouge, semblable à du sang, lorsque les plumes sont d'une autruche vive. Autrement, elles sont légères, sèches, et fort sujettes aux vers.

## CHAPITRE XVII.

**Établissements formés dans le royaume de Galam. Tentatives pour pénétrer dans le Bambouk.**

Les richesses du royaume de Bambouk excitaient depuis long-temps toute l'ardeur des compagnies françaises. Elles n'avaient pas eu de directeur-général qui n'eût recommandé à ses agents d'employer tous leurs soins pour la découverte d'un pays d'où venait l'or qu'ils recevaient des sujets du siratique, et de ne rien négliger pour s'en ouvrir l'entrée. Les affaires du commerce français, qui avait reçu tant d'altération par la mauvaise conduite d'une grande partie de ses officiers, avaient besoin d'un secours si puissant pour se rétablir (1).

Cette découverte était réservée à la compagnie

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 5 et suiv.

de 1696, et Brüe fut le premier directeur qui se procura les éclaircissements nécessaires pour remonter jusqu'à la source des trésors que les nègres apportaient au Sénégal et sur les bords de la Gambie. Il avait vu quelquefois jusqu'à quatre cents marcs d'or entre les mains des Mandingues, qui les avaient apportés aux Anglais établis sur la rivière Gambie. C'était pour approfondir cet important secret qu'il avait fait le voyage du royaume de Galam, et qu'il avait entrepris d'y établir plusieurs comptoirs. Il voulait s'avancer par degrés vers le pays qui mérite justement le nom de Terre-d'Or, puisque, outre les rivières, il s'y trouve plusieurs cantons qui portent ce précieux métal en abondance.

Ce n'était pas une entreprise aisée. Les Mandingues du royaume de Galam et les Saracolez, qui sont les habitants naturels du pays, comprenaient également qu'il n'était pas de leur intérêt d'introduire des étrangers, dont le premier soin serait de faire tourner un si riche commerce à leur avantage, et qui ne s'établiraient peut-être dans le pays que pour les en chasser. Ils consentaient volontiers à partager avec les Français le commerce de leur propre pays; mais ils ne voulaient pas les recevoir pour associés dans celui de Bambouk et des autres pays à l'est. En un mot, leur jalousie allant jusqu'à leur faire exclure les sujets du siratique, leurs voisins, leurs pareils en couleur, et leurs frères en religion, il était aisé de s'imaginer qu'ils admettraient bien moins les Européens, dont ils connaissaient le génie entreprenant et l'humeur audacieuse.

D'ailleurs les peuples de Bambouk n'ignoraient pas les avantages de leur pays. L'expérience leur avait fait connaître depuis long-temps combien les hommes de toutes sortes de nations et de caractères étaient passionnés pour le précieux métal qu'il renfermait dans son sein, et quelle ardeur ils auraient eue à s'en rendre maîtres, s'ils avaient trouvé de la facilité dans les circonstances. Par cette raison, ils n'y recevaient aucun étranger, sous quelque prétexte qu'il se présentât, à la réserve d'un petit nombre de négociants qui leur apportaient les productions que la nature a refusées à leur climat; de sorte que si l'on excepte les occasions du commerce, personne ne pouvait se vanter d'avoir pénétré dans le royaume de Bambouk. Ceux qui l'avaient tenté avaient payé leur curiosité bien cher; et l'on ne connaissait pas de voyageurs qui fussent revenus pour en faire le récit.

Cependant la compagnie française, qui n'entreprenait rien qu'avec prudence, n'était pas disposée à risquer ses peines et son argent, sans être bien sûre que l'or dont les Mandingues et les Saracolez faisaient un si riche trafic, venait réellement de Bambouk, et n'était pas peut-être apporté de quelque région beaucoup plus éloignée. Il fallait commencer par faire découvrir non-seulement les lieux, mais encore la quantité de métal qui s'y trouvait; chercher le moyen d'y former des établissements; s'en rendre maître, s'il était possible, autant du moins qu'il était nécessaire pour empêcher que les trésors du pays ne passassent dans d'autres mains; projet dont l'exécution n'avait pas moins de difficultés que de dangers.

La première démarche et la plus indispensable était de s'établir d'abord dans le royaume de Galam. Brüe se l'était proposé dès l'année 1698, près d'un lieu nommé Dramanet, où il avait tracé le plan d'un fort. Il avait eu le même dessein dans l'île de Caignou, près des cataractes de Felou; et cette double entreprise aurait réussi, particulièrement la première, s'il eût été libre alors de suivre ses vues, et s'il avait eu le nombre d'hommes et de matériaux nécessaires. Mais il lui fallait le consentement de la compagnie, qui, toute prévenue qu'elle était par les informations qu'il avait pris soin de lui envoyer, marquait tant de lenteur dans ses délibérations, que le renfort d'hommes et les autres secours qu'il lui demandait, n'arrivèrent point au Sénégal avant le milieu de l'année 1700.

Les soins du directeur s'étaient bornés dans cet intervalle à cultiver le commerce de Galam, autant qu'il l'avait pu, avec la petite quantité de marchandises qu'il recevait de France. Il n'avait pas cessé d'y envoyer des barques dans la saison. Ses présents et ses promesses lui avaient fait obtenir l'amitié des princes du pays. Il s'était assuré de leur protection pour les établissements qu'il méditait; et dans la faveur qu'il avait acquise à la cour, il crut avoir trouvé l'occasion d'envoyer un de ses facteurs à Bambouk, et d'approfondir enfin la situation et les richesses de cette contrée.

Entre les Français qu'il avait laissés à Dramanet, il faisait beaucoup de fond sur l'intelligence d'un frère augustin, nommé Apollinaire, chirurgien de profession, qui avait servi la compagnie dans cette qualité,

avant que d'embrasser l'état religieux, et qui était rentré depuis à son service. Comme il joignait des mœurs fort réglées aux qualités de l'esprit, il y avait beaucoup d'apparence que la considération même qu'il s'était acquise parmi les nègres, servirait à lui ouvrir un passage libre dans leur pays, et le ferait recevoir sans défiance, sous la conduite des Mandingues, qui rendraient témoignage à son caractère. Il rapporta long-temps ses soins à ce grand projet; mais les Mandingues eurent l'adresse d'éluder toutes ses offres. Il fut obligé de réduire ses observations au royaume de Galam; ou, s'il les étendit au-delà, ce ne fut que dans une partie de celui de Casson, environ quatre lieues au-dessous de la cataracte de Govina. Les nègres du pays lui refusèrent constamment la liberté de pénétrer plus loin, sous prétexte de leurs guerres qui ne leur permettaient, ni de lui servir de guides, ni de lui accorder le passage.

Cependant il fut plus heureux du côté de la rivière Falemé, qu'il remonta jusqu'à la chaîne de rocs qui est vis-à-vis de Caynoura. Il mit dans les intérêts de la compagnie le seigneur de ce village, et l'attacha par des liens si forts, que les Français ont tiré des fruits constants de son amitié. Brüe avait laissé au frère Apollinaire un assortiment de marchandises pour le commerce. Il l'avait recommandé particulièrement au chef des marabouts de Dramanet, qui ne se relâcha point de son zèle dans toutes les occasions de lui rendre service. Ce fut sous sa protection que frère Apollinaire se procura une maison à Dramanet, et qu'en vendant ses marchandises il acquit beaucoup

de lumières sur tout ce qui regarde la situation et le commerce du pays. Mais il n'exécuta rien de plus dans le cours d'une année; et rassemblant toutes ses connaissances, il en fit un mémoire, daté le 8 d'octobre 1699, qu'il prit soin d'envoyer à la compagnie. Il en reçut de nouvelles instructions et diverses demandes auxquelles on le pressait de répondre. Comme il n'excellait pas dans l'art d'écrire, il crut qu'il lui serait plus facile de faire le voyage de France que de satisfaire par ses lettres aux questions de la compagnie. Dans cette résolution, il arriva au fort Saint-Louis le 16 de septembre 1700. Deux mois après, il s'embarqua pour l'Europe, avec des lettres du directeur-général, qui rendaient témoignage à son mérite, et qui exhortaient la compagnie non-seulement à le récompenser avec distinction, mais à le retenir à son service dans quelque poste honorable.

Brüe avait abandonné le dessein du fort dont il avait tracé le plan à Dramanet; ou du moins en ayant différé l'exécution jusqu'à l'arrivée des secours de France, il commençait à désespérer de cette entreprise, depuis deux ans d'une attente inutile, lorsqu'en 1700 il reçut, par les vaisseaux de la compagnie, ce qu'il n'avait pas cessé de demander avec des instances continuelles. Il dépêcha aussitôt un facteur à Dramanet pour commencer le fort; mais cet officier eut la présomption de changer le terrain que le général avait marqué. Sous prétexte d'en prendre un plus commode pour charger et décharger les marchandises, il bâtit si près de la rivière, qu'à la première inondation le fort fut emporté par la violence des flots,

avec une perte considérable pour la compagnie. Cette disgrace chagrina d'autant plus le général, qu'elle rompait toutes ses mesures. Cependant il se hâta de la réparer par de nouveaux ordres. Comme la quantité des marchandises augmentait, à proportion que le commerce acquérait plus d'étendue, il fit prendre un lieu plus élevé, et donner aussi plus d'élévation aux édifices, pour mettre d'abord à couvert les biens de la compagnie. L'enclos fut environné d'une bonne terrasse, sur laquelle on plaça quelques pièces de canon. Brüe se disposait à s'y rendre, pour achever d'en faire un fort régulier; mais, contre son attente, il fut rappelé en France le 12 d'avril 1702.

Suivant les informations des Mandingues, la rivière de Falemé sépare du Sénégal, un peu au-dessous de Barracotta, ou Barraconda, un village où les Anglais de Gambie paraissent souvent, soit par eux-mêmes, soit par les nègres libres, et les Portugais qui leur servent de gromettes, c'est-à-dire de messagers et de facteurs. Ils se rendent dans ce lieu par la rivière de Gambie, qu'on croyait alors une branche du Sénégal (1), mais qui n'est pas navigable au-dessus de Barraconda, parce qu'une chaîne de rocs dont elle est traversée y forme une de ces chutes d'eau qu'on a nommées cataractes. Les gromettes, et quelquefois même un capitaine anglais nommé Agis, laissant leurs barques à Barraconda, venaient avec une fatigue incroyable jusqu'à Caynoura. Ils étaient obligés de faire à pied une route aussi dangereuse que difficile, sans oser prendre à l'est de la

(1) C'était une supposition inexacte, et qui tenait à la fausse opinion que l'on avait de la communication des deux fleuves.

Falemé, parce que les nègres y sont si défiants qu'ils ne permettent à personne l'accès de leur pays. Cette rivière de Falemé, après un cours dont la longueur n'est pas encore bien connue, vient se rendre dans la rivière du Sénégal à Doughioumè. Elle forme une grande île nommée Babadegou, qui renferme les contrées de Bambouk, de Makanna, de Jaga, ou Giaca, et de Gadda, ou Gadoua, partie des royaumes de Galam et de Casson, avec divers autres pays à l'est, dont les Européens n'ont point acquis la connaissance. On n'y a trouvé jusqu'à présent qu'une chaîne de rocs, près de Caynoura; mais c'est assez pour y rendre la navigation impossible, dans tout autre temps du moins que celui des pluies. Ses eaux sont fort rapides, avec beaucoup moins de profondeur que celles du Sénégal. Ses débordements arrivent dans la même saison. Les lieux mêmes où elle est navigable sont d'un accès difficile, par la hauteur des rives qui sont en même temps escarpées et couvertes d'arbres ou de grandes bornes; on n'y peut faire passer ni hommes ni animaux pour tirer les barques. On ne va pas plus aisément à la voile, parce que les arbres coupent sans cesse le vent. Cependant il se trouve, sur les bords, quantité de villages qui communiquent l'un à l'autre par des routes, et dont l'accès est fort aisé par terre.

Le départ du directeur général l'ayant empêché de former à Caignou l'établissement qu'il s'était proposé, devint fatal à celui de Dramanet. Les marabouts mandingues se repentirent bientôt d'avoir reçu les Français. Ils ne se crurent pas obligés, dans l'absence du général, d'observer le traité d'alliance qu'ils

avaient fait avec lui. On ignore si ce changement vint de la diminution du commerce, ou des artifices des Anglais, qui insinuèrent aux nègres que la compagnie française n'avait poussé si loin ses découvertes que pour leur imposer la loi, et remonter jusqu'à la source de l'or. Ces discours furent soutenus par une lettre qu'on prétendait avoir reçue de Salé, et qui portait que les Français devaient se joindre aux Maures de Maroc pour conquérir une partie de l'Afrique, réduire à l'esclavage tous les nègres qui étaient en état de porter les armes, et forcer le reste de travailler aux mines. C'était assez pour soulever contre eux tout le pays. Aussi le fort de Dramanet, qu'ils avaient nommé Saint-Joseph, fut-il assiégé par une multitude de nègres, avant que le commandant pût s'en défier. Malheureusement il venait d'abattre une partie de son enclos, dans la vue de l'élargir; et le canon du fort ayant été démonté, la garnison se trouvait exposée aux flèches empoisonnées des assiégeants, qui ne cessaient d'en lancer jour et nuit. Les facteurs et quelques soldats employés par la compagnie se défendirent pendant plusieurs jours avec un courage extrême, et tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi. Mais ces barbares, irrités par leurs pertes, n'en furent que plus ardents à presser le siège. Ils y employèrent une habileté qui n'est ordinairement que le fruit de l'expérience, s'avançant la nuit à couvert de leurs fascines, et paraissant se proposer de brûler le fort. A la vérité leurs efforts eurent si peu de succès, qu'ils ne tuèrent pas un homme aux assiégés. Mais la fatigue de tant de jours et de nuits passés sous les

armes, et la diminution de la poudre et des vivres, forcèrent enfin le commandant de faire quelques propositions d'accommodement. Elles furent si mal reçues que, perdant toute espérance, il prit le parti de profiter des ténèbres pour descendre dans une barque qui était sous le fort, avec ses gens, le reste de ses munitions et ses meilleures marchandises. Il mit le feu à tout ce qu'il laissait derrière lui; et, s'abandonnant au cours de la rivière, le 23 décembre 1702, il ne pensa qu'à retourner droit au fort Saint-Louis.

Les nègres ne perdirent pas la barque de vue. Ils s'obstinèrent à la suivre au long de la rivière, dans l'espérance que l'eau lui manquant au milieu du canal, elle serait forcée, dans quelque endroit, de s'approcher des rives. Mais les Français aimèrent mieux s'exposer à toute autre sorte de danger, ce qui n'empêcha point que lorsqu'ils rencontraient des basses ou des bancs de sable, ils ne se vissent dans la nécessité de s'avancer quelquefois à la portée des flèches. Ils ne sortirent de cet embarras qu'en arrivant dans les états du siratique.

Après ce fâcheux événement, les affaires de la compagnie tombèrent dans une langueur qui fit différer le rétablissement du fort Saint-Joseph jusqu'à l'année 1710, lorsque le sieur Mustellier, premier directeur de la cinquième compagnie, et dix-neuvième depuis la concession du Sénégal, arriva au fort Saint-Louis dans le cours du mois de mai. Il en partit l'année suivante, dans le dessein de relever le comptoir de Dramanet; mais la mort l'arrêta dans ce voyage, le 15 du mois d'août, à Tuabo sur le Sénégal.

Il eut pour successeur le sieur de Richebourg, commandant de Gorée, qui ne posséda guère plus long-temps le même office. Le 2 de mai 1713, ayant voulu passer la barre du Sénégal, il eut le malheur de se noyer avec quelques matelots; mais ce ne fut qu'après avoir établi un comptoir, et bâti un fort dans le royaume de Galam, une lieue au-dessous de Brankanet, dans un lieu nommé Makanet (1). La situation en est agréable et l'air excellent. L'ancrage pour les barques est sûr et commode, au pied d'une petite éminence, et défendu par l'artillerie et la mousqueterie du fort.

Brüe, renvoyé au fort Saint-Louis dans le cours du mois d'avril 1714, s'attacha beaucoup à remettre le commerce de Galam dans un état florissant. Il fit achever le fort de Makanet, sous l'ancien nom de Saint-Joseph; et dans le même temps il en éleva un à Caynoura, qu'il nomma fort de Saint-Pierre. Des commencements si favorables semblaient lui promettre beaucoup de succès; mais il ne voyait réussir qu'une partie de ses espérances, par la vente des marchandises qu'il envoyait dans ses comptoirs, sans aucun moyen de participer à des richesses beaucoup plus considérables, qu'il ne pouvait se promettre qu'en les allant chercher à leur source. Il fallait, comme on l'a déjà fait remarquer, avoir acquis une parfaite connaissance du pays et de ses mines. Brüe en avait proposé l'entreprise à plusieurs de ses facteurs. Il avait joint des offres fort avantageuses à ses

(1) C'est ainsi qu'écrit d'Anville. Les auteurs anglais mettent Mankanet.

propositions. Quelques-uns s'y étaient engagés par des promesses formelles. Mais ils s'étaient crus tous en droit de les rétracter, lorsqu'ils avaient appris de quels dangers les blancs étaient menacés à l'entrée du royaume de Bambouk, où la jalousie des nègres n'épargnait rien pour éloigner les étrangers.

## CHAPITRE XVIII.

### Voyage de Compagnon au Bambouk, en 1716.

Un facteur, nommé le sieur Compagnon, qu'on a vu depuis maître maçon à Paris (1), fut le seul qui osa risquer tous les périls de la grande entreprise que Brüe avait méditée. Il s'était fourni de toutes les marchandises qu'il avait crues convenables au pays, et de présents pour les farims ou les chefs de villages qui pouvaient favoriser son dessein par leur protection. Toutes ses mesures furent prises avec tant d'habileté, qu'ayant réussi avec autant de bonheur, il fut le premier Européen qui pénétra dans cette redoutable contrée, et qui acquit assez de connaissance des lieux pour y retourner plusieurs fois. Il en dressa la carte, et après y avoir tracé les différentes routes qu'il avait suivies dans ces divers voyages, il a pris soin de les corriger ensuite, et de rectifier la position et les distances des places, sur le recueil général de ses propres observations.

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 32.

Son premier voyage fut du fort Saint-Joseph, en droite ligne, jusqu'à celui de Saint-Pierre sur la rivière de Falemé. Il en fit un second, en suivant la rive orientale de cette rivière, depuis Onneka jusqu'à Naye. Dans le troisième, il traversa le pays depuis Babaiocolam, sur le Sénégal, jusqu'à Netteko et Tambaaoura, lieux qui sont au centre du Bambouk et voisins des mines les plus riches. Ainsi, dans l'espace d'un an et demi qu'il mit à voyager dans ce royaume, il le visita de tant de côtés différents, qu'il paraît n'avoir laissé aucun endroit à parcourir. Il porta ses observations sur tous les objets qui se présentèrent dans sa route avec l'exactitude dont son génie le rendait capable, autant pour satisfaire sa curiosité que pour répondre aux espérances de la compagnie qui l'employait.

La sagesse de sa conduite et ses présents lui gagnèrent aisément l'estime du farim de Caynoura, qui le prit moins pour un agent de la compagnie que pour un artiste curieux, dont le but était de s'instruire. Il le fit conduire par son propre fils jusqu'à Sambanoura, dans le royaume de Contou. On y fut extrêmement surpris de voir un blanc, mais on ne le fut pas moins de la hardiesse de cet étranger; et les nègres l'auraient fort mal reçu, s'il n'avait eu pour guide le fils du farim de Caynoura. Tout était à craindre de la part d'un peuple si jaloux de son or. Les plus passionnés proposèrent de lui ôter la vie. D'autres, plus modérés, voulurent qu'il fût renvoyé sans lui laisser le temps d'observer le pays.

Cependant le farim de la ville, sollicité par le fils

de son ami, et peut-être gagné par les présents de Compagnon, trouva le moyen de persuader à ses sujets que leurs alarmes étaient sans fondement. Il les assura que ce blanc était un honnête homme qui venait leur proposer un commerce avantageux, et qui pouvait leur fournir d'excellentes marchandises à meilleur marché que les négociants maures ou nègres auxquels ils permettaient l'entrée de leur pays. Ces raisons, soutenues de quelques présents, qui furent répandus à propos entre les principaux habitants et leurs femmes, produisirent un changement merveilleux. La défiance parut se changer en affection. Le peuple accourut en foule pour admirer les armes et l'habillement de l'étranger. On lui trouva du sens et de bonnes qualités. Comme il s'accommodait à leurs manières, il s'insinua si heureusement dans leur estime, qu'il se vit bientôt autant d'amis qu'il avait eu d'abord d'ennemis et de persécuteurs. On lui répétait de toutes parts : « Nous remercions le ciel de vous « avoir conduit ici. Nous souhaitons qu'il ne vous arrive aucun mal. »

Compagnon aurait remercié la fortune, s'il n'avait pas eu d'autre obstacle à surmonter. Mais il devait s'attendre aux mêmes difficultés dans chaque ville qu'il avait à traverser. A la vérité il n'oublia pas de se faire accompagner, dans toute la suite de ses voyages, par quelques habitants du pays qui lui avaient paru fort attachés à ses intérêts. Cependant les jalousies et les dangers renaissaient à chaque pas. Il fut obligé de répondre à mille questions ennuyeuses, d'essuyer des observations fort gênantes; et, sans

l'amorce des présents, il aurait désespéré plus d'une fois de pouvoir pénétrer plus loin. Dans ce pays, comme dans le reste du monde, c'est le plus sûr moyen de donner de la force et du poids aux arguments. Il trouva néanmoins plusieurs villes où les présents joints aux raisons furent trop faibles pour dissiper la crainte et la défiance. Si les habitants paraissaient disposés à ménager sa vie, ils n'en refusaient pas moins de le laisser toucher à la terre de leurs mines. En vain leur offrait-il de l'acheter au prix qu'ils y voudraient mettre, en les assurant par lui-même et par ses guides qu'il n'avait pas d'autre motif que sa curiosité, et que son dessein était d'en faire des cassots ou des têtes de pipes; après avoir écouté ses raisons, ils lui déclaraient que jamais il ne leur ferait croire qu'un homme pût voyager si loin par un motif si léger. Ils lui soutenaient qu'il était venu dans quelque mauvaise intention, celle peut-être de voler leur or, ou de conquérir leur pays après l'avoir reconnu; et la conclusion ordinaire était de le renvoyer sur-le-champ, ou de le tuer, pour ôter aux blancs la pensée de suivre son exemple.

La fermeté de Compagnon servait souvent à le tirer des plus dangereux embarras. Étant à Toraco, il envoya un de ses guides à Silabali pour lui apporter du guingan ou de la terre dorée, et pour inviter le peuple à lui vendre ses cassots, qu'il promettait de payer libéralement. Son messager fut mal reçu. Non-seulement on rejeta ses demandes, mais il fut chassé brutalement, avec ordre de dire au farim de Toraco qu'il fallait être fou pour ouvrir l'entrée de ses

terres à un blanc, dont l'unique intention était de voler le pays après y avoir fait ses observations. Cette réponse fut rendue à Compagnon dans la présence du farim; mais, sans se déconcerter, il répliqua que le farim de Silabali devait être lui-même un fou pour s'effrayer de l'arrivée d'un blanc dans son pays, et pour refuser de vendre quelques morceaux d'une terre dont il avait beaucoup plus qu'il n'en pouvait jamais employer. Après ce discours, il paya le nègre avec autant de libéralité que s'il eût réussi dans sa commission.

Cette humeur généreuse fit tant d'impression sur les habitants du pays, qu'elle devint le sujet de tous les entretiens. Un autre nègre offrit à Compagnon de lui aller chercher de la terre pendant la nuit. Mais comme la politique du facteur français le portait toujours à cacher ses vues, il reçut cette offre avec beaucoup d'indifférence, en se contentant de répondre que, lorsqu'il serait mieux connu, on ne ferait pas difficulté de lui vendre de la terre et des cassots.

Il parvint ainsi à s'en voir apporter plus qu'il n'en désirait. Les farims et le peuple même prirent par degrés tant de considération pour lui, qu'ils lui rendirent des présents pour les siens, et qu'à la fin ils accordèrent la liberté de choisir lui-même la terre qui lui plaisait le plus, et d'en faire autant de cassots qu'il désirait. Brüe, qui continuait de commander au fort Saint-Louis, envoya de ces cassots (1) à la compagnie, avec des essais de toutes les mines, par le

(1) On trouve de ces cassots à Paris dans plusieurs cabinets.

vaisseau la Victoire, qui partit du Sénégal le 28 juillet 1716.

Les mines qui furent ouvertes en 1716 sont marquées de plusieurs petites croix dans la carte de Compagnon. Ce sont celles où les nègres du pays travaillent habituellement. La plupart produisent de l'or en si grande abondance, qu'il n'est pas besoin de creuser. On gratte la superficie du terrain. On met la terre dans un vase; et, l'ayant délayée avec de l'eau, il suffit de pencher doucement le vase pour en faire sortir les parties terrestres, qui laissent au fond de l'or en poudre, et quelquefois en assez gros grains. Compagnon fit lui-même l'expérience de cette méthode; mais il remarqua que les nègres, s'arrêtant ainsi à l'extrémité des rameaux d'une mine, ne parviennent jamais aux principales veines. A la vérité ces rameaux mêmes sont fort riches, et l'or en est si pur, qu'on n'y trouve aucun mélange de marcassite, ni d'autres substances minérales. Il n'a pas besoin d'être fondu; et tel qu'il sort de la mine il peut être mis en œuvre. La terre qui le produit ne demande pas non plus beaucoup de travail. C'est ordinairement une sorte d'argile de différentes couleurs, mêlée de veines de sable ou de gravier; de sorte que dix hommes font plus ici que cent dans les plus riches mines du Pérou et du Brésil.

Les nègres du pays n'ont aucune notion des différences de la terre, ni la moindre règle pour distinguer celle qui produit de l'or d'avec celle qui n'en produit pas. Ils savent en général que leur pays en contient beaucoup, et qu'à proportion que le sol est

plus sec et plus stérile, il produit plus d'or. Ils grattent la terre indifféremment dans toutes sortes de lieux; et quand le hasard leur fait rencontrer une certaine quantité de métal, ils continuent de travailler dans le même endroit jusqu'à ce qu'ils le voient diminuer ou disparaître entièrement. Alors ils tournent leur travail d'un autre côté. Ils sont persuadés que l'or est un être malin qui se plaît à tourmenter ceux qui l'aiment, et qui par cette raison change souvent de domicile. Aussi quand, après avoir remué quelques poignées de terre, ils ne trouvent rien qui réponde à leurs espérances, ils se disent l'un à l'autre, sans aucune plainte : Il est parti. Ensuite ils vont chercher plus de bonheur dans un autre lieu.

Si la mine est fort riche, et que sans beaucoup de travail ils soient satisfaits du produit, ils s'y arrêtent, et creusent quelquefois jusqu'à six, sept ou huit pieds de profondeur. Mais ils ne vont pas plus loin; non qu'ils craignent que le métal vienne à manquer, car ils déclarent au contraire que plus ils pénètrent, plus ils le trouvent en abondance; mais parce qu'ils ignorent la manière de faire des échelles, et qu'ils n'ont point assez d'industrie pour soutenir la terre et pour empêcher qu'elle ne s'écroule. Ils ont seulement l'usage de tailler des degrés pour y descendre; ce qui prend beaucoup d'espace, et n'empêche pas la terre de tomber, surtout dans la saison des pluies, qui est ordinairement celle de leur travail, parce qu'ils ont besoin d'eau pour séparer l'or. Lorsqu'ils s'aperçoivent que la terre menace ruine, ils quittent le trou qu'ils ont ouvert pour en commencer un autre, qu'ils abandon-

nent de même, après l'avoir conduit à la même profondeur. On conçoit qu'avec si peu d'industrie non-seulement ils ne tirent qu'une petite partie de l'or qui est dans la mine, mais qu'ils ne recueillent même qu'imparfaitement celui qu'ils ont tiré; car ils ne s'arrêtent qu'aux parties sensibles qui demeurent au fond du vase, tandis qu'il en sort avec l'eau et la terre une infinité de particules qui feraient bientôt la fortune d'un Européen.

Cependant les habitants de cette riche contrée n'ont pas la liberté d'ouvrir en tous temps la terre, ni de chercher des mines quand il leur plaît. Ce choix dépend de l'autorité de leurs farims ou des chefs de leurs villages. Ces seigneurs font publier dans certaines occasions, soit en faveur du public, soit pour leur intérêt particulier, que la mine sera ouverte un certain jour. Ceux qui ont besoin d'or se rendent au lieu marqué, et commencent le travail. Les uns creusent la terre, d'autres la transportent; d'autres apportent de l'eau, et d'autres lavent le minéral. Le farim et les principaux nègres gardent l'or qui est nettoyé, et prennent garde que les ouvriers n'en détournent quelque partie. Après le travail, il est partagé, c'est-à-dire que le farim commence par se mettre en possession de son lot, qui est ordinairement la moitié, à laquelle il joint, par un ancien droit, tous les grains qui surpassent une certaine grosseur. L'ouvrage dure aussi long-temps qu'il le juge à propos; et lorsqu'il est fini, personne n'a la hardiesse de toucher aux mines. Ces interruptions sont la seule cause que l'or n'est point apporté régulièrement dans les

mêmes saisons; car si les nègres avaient toujours la liberté de travailler, leur paresse cèderait au besoin qu'ils ont des marchandises de l'Europe, et le travail serait aussi continuel que la nécessité du commerce. Leur pays est si sec, qu'il ne produit aucune des nécessités de la vie. Les Mandingues, les Guinéas, et d'autres marchands, tirent avantage de leurs besoins pour leur faire attendre long-temps les moindres secours, dans la vue de les leur faire payer plus cher. Mais si les Européens s'établissaient une fois parmi eux, on les délivrerait de la tyrannie de ces étrangers; et la connaissance qu'on leur donnerait des marchandises de l'Europe servirait également à leur en faire consommer davantage, et à nous procurer de l'or avec plus d'abondance.

Dans cette vue, il faudrait commencer par leur fournir sur leurs frontières toutes les marchandises dont ils ont besoin, parce qu'ils ont aussi peu de disposition à sortir de leur pays, qu'à recevoir les étrangers. D'ailleurs, s'ils entreprenaient de traverser la contrée des Saracolez pour se rendre aux établissements de France sur le bord du Sénégal, ces peuples, qui sont pauvres, avides, méchants, et de mauvaise foi, ne manqueraient pas, au mépris de tous les traités, de piller des passants qu'ils verraient chargés d'or. Ainsi les Français se trouveraient engagés dans des guerres continuelles, pour soutenir leur commerce. L'auteur conclut que l'intérêt de la compagnie française est d'établir des comptoirs bien fortifiés dans un pays dont elle a tant de richesses à se promettre.

Compagnon, et ceux qui ont entrepris, à son

exemple, de pénétrer dans le royaume de Bambouk, pour confirmer l'alliance qu'il avait commencée avec les farims, n'ont pu trouver en remontant la rivière de Falemé, depuis sa jonction avec le Sénégal jusqu'au village de Naye, c'est-à-dire dans l'espace de quatorze ou quinze lieues, qu'un seul village où ils aient découvert quelques marques de mines d'or. Ce lieu, qui se nomme Fourkaranne, est une habitation ruinée, à deux lieues de la rivière, au nord-est, près d'un marigot ou d'un ruisseau qui va s'y jeter. Ce marigot a trop peu d'eau pour recevoir des barques; mais, n'étant qu'à deux lieues de la rivière, il serait fort aisé, si l'on y avait formé un établissement, de transporter le minéral sur le dos des chameaux. Outre les apparences d'une mine d'or, on y a trouvé celles d'une mine d'argent des plus riches. On prendrait facilement possession d'un lieu qui est abandonné, éloigné de toute habitation, et qui n'est pas à plus d'une journée du fort de Saint-Joseph.

La seconde mine d'or, dont on doit la découverte à Compagnon, est à l'est de la rivière de Falemé, à vingt-cinq lieues de sa jonction avec le Sénégal, environ cinq lieues dans les terres, entre les villages de Sambanoura et de Dallemoulet. C'est un canton haut et sablonneux, où les nègres trouvent de l'or en levant seulement la surface de la terre, qu'ils grattent au hasard, sans se donner la peine de la creuser.

Les environs de Segalla, village à cinq cents pas de la rive droite de Falemé, en remontant cette rivière, et à cinquante lieues de son embouchure, sont

remplis de veines de la même couleur et de la même substance que celles des mines d'or de Guingui-Faranna; sans compter que les nègres y recueillent aussi de l'or en lavant seulement la terre. Il est d'une beauté extraordinaire, et facile à travailler. On ne doutera point que si ces terrains métalliques étaient ouverts par des mains habiles, ils ne produisissent beaucoup plus que les nègres n'en peuvent tirer.

Les mines de Guingui-Faranna sont cinq lieues plus loin. Il semble que ce canton soit uniquement composé d'or. Le farim de Toraco, qui en est le maître, ayant accordé à Compagnon la liberté d'enlever autant de terre qu'il en souhaiterait, elle fut prise au hasard, et lavée dans un vase, au fond duquel Compagnon trouva une grosse quantité d'or pur, qu'il fit fondre fort aisément. Une autre preuve de la richesse de ce terroir, c'est que tous les marigots ou les ruisseaux qui l'arrosent, et qui vont se jeter dans la rivière de Falemé, charrient tant d'or dans leur sable, que les nègres voisins, lorsqu'ils ont besoin d'or pendant le repos de leurs mines, viennent au bord de ces marigots et de la rivière de Falemé, en prennent le sable, le lavent, et tirent quantité d'or. Cette manière de le ramasser n'est défendue dans aucun temps; et si les nègres étaient moins paresseux, elle suffirait pour les enrichir.

Les montagnes voisines de Guingui-Faranna sont composées d'un gravier doux, qui paraît entièrement couvert de paillettes d'or. Brüe en communiqua des essais à la compagnie de France, après avoir fait lui-même diverses expériences qui lui réussirent heureu-

sement. Sans le secours d'aucun dissolvant, il fit, avec le feu seul, des lingots d'or d'une excellente qualité. Dans le même lieu, on trouve des marcassites dorées qui surpassent les espérances. On prétend que le village de Níansabana, sur la rivière Sannon, près de Touret Candat, est un des premiers endroits où les peuples de cette région aient découvert de l'or. La mine en est riche, et le travail facile. Mais le minéral demande d'être fondu, ouvrage dont les nègres n'ont aucune notion. D'ailleurs il est mêlé de soufres d'arsenic qui produisent de fâcheux effets sur ceux qui n'ont pas l'art de s'en défendre. Les nègres, qui sont idolâtres de leur santé, et qui ont une extrême aversion pour le travail pénible, ont entièrement abandonné cette mine. Il y a beaucoup d'apparence que le farim de ce canton cèderait volontiers un terrain dont il ne fait aucun usage.

La plus riche de toutes les mines où les nègres travaillent actuellement, est presque au centre du royaume de Bambouk, entre les villages de Tambaaoura, et Nettoko, à trente lieues de la rivière de Falemé à l'est, et à quarante du fort Saint-Pierre à Caynoura, sur la même rivière. Elle est d'une abondance surprenante, et l'or en est fort pur. Quoique tout le pays, à quinze ou vingt lieues, soit si rempli de mines qu'on n'aurait pu les marquer toutes dans la carte sans y mettre trop de confusion, il est certain que ce canton de Bambouk surpasse tous les autres en richesse.

Ces mines sont environnées de montagnes, hautes, nues, et stériles. Les habitants du pays n'ayant pas

d'autres commodités que celles qu'ils se procurent avec leur or, sont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voisins. Le besoin sert d'aiguillon à leur industrie. On trouve, dans cet espace, des trous qui n'ont pas moins de dix pieds de profondeur; ce qui doit paraître merveilleux pour des peuples qui n'ont ni échelles ni machines. Ils confessent tous qu'à la profondeur où ils s'arrêtent, l'or se trouve en plus grande abondance qu'à la surface. Lorsqu'ils rencontrent quelque veine mêlée de gravier, ou de quelque substance plus dure, l'expérience leur a fait comprendre qu'il faut briser la marcassite pour en tirer l'or. Ils en lavent les fragments, et rassemblent ainsi ce qui frappe leurs yeux. Qui ne conçoit pas qu'avec plus d'industrie ils en tireraient infinement davantage? Ajoutons qu'ils n'ont jamais été capables de pénétrer jusqu'aux principales veines.

Toutes ces terres sont argileuses, et de différentes couleurs; comme blanc, pourpre, vert de mer, jaune de plusieurs nuances, bleu, etc. Les nègres de ce canton l'emportent sur tous les autres pour la fabrique des cassots ou des têtes de pipes. On voit briller de tous côtés, dans la terre dont ils se servent, du sable d'or et des paillettes de diverses grandeurs; mais les paillettes sont fort minces. Ils appellent cette terre guingan, c'est-à-dire terre d'or ou dorée. Quoiqu'elle ait été lavée lorsqu'on l'emploie pour les cassots, on en tirerait encore beaucoup d'or.

Assez près du fort Saint-Pierre à Caynoura, on trouve un marigot dont le fond et les bords sont revêtus de rocailles colorées, ou de marcassites mé-

talliques. La couleur et le poids semblent indiquer quelques mines aux environs; et la difficulté de les découvrir ne saurait être infinie à si peu de distance du fort.

Le village de Naye a deux mines d'or. Celle qui est le plus près de la rivière est abandonnée depuis long-temps, parce qu'elle est sujette aux inondations, et que les nègres ne pensent guère à vider les puits. Mais on en a découvert une autre sur la droite de la rivière, et plus éloignée, qui n'a rien à redouter du débordement des eaux. Le village de Naye est assez grand. Comme il n'est qu'à quatre lieues du fort Saint-Joseph, il ne serait pas difficile de se saisir de cette mine, ou de l'acheter.

Vingt lieues au-dessus de Caynoura, à gauche de la rivière de Falemé, on connaît une mine d'or dans les terres de Tomané Niacanel, où la pureté du métal ne le cède qu'à son abondance. Quoique le travail y soit aisé, les nègres l'ont abandonnée, par l'opinion superstitieuse qu'il n'y a que des femmes ou des blancs qui puissent y travailler sans mourir. Les femmes n'osent y mettre la main, parce qu'elles se croient menacées du même danger que leurs maris. Ainsi, conclut l'auteur, elle paraît réservée aux blancs, à qui l'intérêt seul est capable de faire mépriser les superstitions.

On trouve en différents lieux des signes manifestes de mines d'or, surtout à dix-sept lieues de la jonction des rivières de Falemé et du Sénégal. L'auteur désigne encore plus exactement le lieu, en marquant la trente-sixième raque de bois à main droite. Il nomme

souvent ces raques, sans expliquer leur usage; mais on croit comprendre que ce sont des poteaux à distances égales, qui servent à marquer l'éloignement des lieux. La terre de ce canton est sèche, stérile, et chargée d'un gravier doux, divisé en plusieurs couches de couleurs fort vives, comme celle de Tambaaoura et de Nettoko. Quoiqu'on n'ait pas découvert d'autres mines jusqu'en 1720, on doit présumer que le même pays en a quantité d'autres, qui demeurent inconnues par l'ignorance et la paresse des nègres.

Outre l'or et l'argent dont la nature est si prodigue dans la contrée de Bambouk, on trouve dans quantité d'endroits des pierres bleues, qu'on regarde comme des signes certains de quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, d'étain. On y a trouvé d'excellentes pierres d'aimant, dont on a pris soin d'envoyer plusieurs morceaux en France. Mais l'ardeur ne doit pas être bien vive pour des biens d'une valeur médiocre, dans un pays où l'on nous représente l'or si commun.

A l'égard du fer, ce n'est pas seulement dans les contrées de Bambouk, de Galam, de Cagneux et de Dramanet, qu'il est en abondance et d'une excellente qualité; il s'en trouve dans tous les autres pays en descendant le Sénégal, surtout à Joël et Donguel, dans les états du siratique, où il est si commun que les nègres en font des pots et des marmites, sans autre secours que le feu et le marteau. Aussi n'en achètent-ils pas des Français, à moins qu'il ne soit travaillé.

Le royaume de Galam produit quantité de cristal de roche, de pierres transparentes et de beau marbre.

Il n'est pas moins riche en bois de couleur d'un grand nombre d'espèces, dont quelques-unes donneraient beaucoup d'éclat à la teinture de l'Europe.

La compagnie de France s'est fait apporter du même pays des essais de salpêtre. Il ne demande que la peine du travail et du transport. Ce serait épargner à l'Europe l'embarras de l'apporter des Indes orientales, d'où l'on en tire beaucoup.

Brüe avait formé différentes vues pour l'établissement des Français dans le royaume de Bambouk. Il les réduisit à un seul système, qu'il soumit au jugement de sa compagnie. Il voulait d'abord qu'on n'épargnât rien pour se concilier l'affection des farims, et pour en obtenir la permission de bâtir des forts dans leur pays. Il proposait d'en construire deux sur la rivière de Falemé, et d'en faire un troisième qui fût mobile, c'est-à-dire de bois, pour le transporter de mine en mine, suivant les raisons qu'on aurait de préférer l'une à l'autre. Le directeur, les officiers, les mineurs, les soldats, et tous les gens nécessaires à l'entreprise, auraient eu dans le fort mobile une retraite toujours sûre, dont la crainte des armes à feu aurait éloigné les nègres de Bambouk. Mais ce projet entraînant des lenteurs qui ne convenaient point à l'impatience de sa nation, il en forma un second, qu'il présenta à la compagnie le 25 septembre 1723. Il y établissait que douze cents hommes étaient une armée suffisante pour la conquête du royaume de Bambouk, et que l'entretien de ce corps de troupes, pendant quatre ans, ne reviendrait qu'à deux millions de livres. Il comptait que quatre mille marcs d'or,

à cinq cents livres le marc, rembourseraient toute la dépense, et que les mines fourniraient annuellement plus de mille marcs. Mais on ne s'est point aperçu jusqu'à présent que ce système ait été goûté.

On ne peut se dispenser de donner ici quelque idée de l'étendue et de la situation d'un royaume dont on a tant vanté les richesses. Du côté du nord, le royaume de Bambouk s'étend dans une partie des régions de Galam et de Casson. A l'ouest, il a la rivière de Falemé et les royaumes de Contou et de Combegoudou; au sud, celui de Macanna, et les pays à l'ouest de Mandingue. Ses bornes orientales sont encore peu connues. On sait seulement qu'elles touchent au pays de Gadoua et de Guinée, où les voyageurs européens n'ont pas porté bien loin leurs découvertes.

Le pays de Bambouk, comme ceux de Contou et de Combegoudou, n'est gouverné par aucun roi, quoiqu'il porte le nom de royaume. Peut-être avait-il autrefois des souverains. Mais à présent les habitants n'ont pour seigneurs que les chefs des villages, qui sont nommés farims vers la rivière de Falemé, avec l'addition du lieu dont ils sont les maîtres, comme farim Toraco, farim Farbanna. Dans l'intérieur du pays, ces chefs s'appellent élémani, ou portent d'autres noms. Quoique leurs titres soient moins fastueux que ceux d'empereur ou de roi, ils ont la même autorité, et leurs sujets vivent dans la même soumission, aussi long-temps du moins qu'observant les anciens usages de cette aristocratie, ils n'entreprennent point d'innovation; car il serait dangereux ici d'aspirer au pouvoir arbitraire. Le moindre châtiment

qui menacerait les usurpateurs serait une honteuse déposition ou le pillage de leurs biens.

Tous ces farims ou ces chefs sont indépendants l'un de l'autre; mais leur devoir les oblige de se réunir pour la défense du pays, lorsqu'il est attaqué dans le corps ou dans les membres. Les habitants s'appellent Malinkops. Ils sont en fort grand nombre, comme on en peut juger par la multitude de villages qui sont à l'est de la rivière de Falemé, quoiqu'on n'ait pu donner place dans la carte qu'aux plus considérables. Le Sanon-Colez ou rivière d'Or, la Guianon, la Mansa, et d'autres petites rivières qui se rendent dans celle de Falemé ou du Sénégal, sont aussi bordées d'habitations. Mais le centre du pays n'est pas si peuplé, parce que les lieux qui n'ont pas de rivières sont secs et stériles. La terre n'y produit ni millet, ni riz, ni légumes. La paille même y manque pour couvrir les maisons. Cette stérilité vient de la chaleur excessive du climat, non-seulement parce qu'il est entre le treizième et le quinzième degré de latitude du nord, mais encore plus parce qu'étant environné de hautes montagnes, l'air n'y trouve aucun passage, et les vapeurs qui s'exhalent sans cesse d'un fond si rempli de métaux et de minéraux, y demeurent constamment renfermées. Aussi le séjour de ce canton est-il fort malsain, et très-dangereux pour les étrangers, quoique les habitants naturels n'en souffrent aucune incommodité.

Comme le royaume de Bambouk produit quelques animaux extraordinaires, et plusieurs plantes qui lui sont propres, il est naturel de les placer ici, sans les

confondre dans l'article général de l'histoire naturelle.

On y trouve une espèce de singes blancs, d'une blancheur beaucoup plus brillante que les lapins blancs de l'Europe. Ils ont les yeux rouges. On les apprivoise aisément dans leur jeunesse; mais lorsqu'ils avancent en âge, ils deviennent aussi méchants que les singes des autres pays. Jusqu'à présent il n'a pas encore été possible d'en apporter un vivant au fort Saint-Louis. Outre la délicatesse de leur constitution, ils paraissent chagrins lorsqu'ils sortent de leur pays, et leur tristesse va jusqu'à leur faire refuser toute sorte de nourriture.

Le renard blanc est un autre animal particulier au pays de Bambouk, qui n'est pas moins ennemi de la volaille que celui de l'Europe. Sa couleur est un blanc argenté. Les nègres en mangent la chair, et vendent la peau aux comptoirs français.

Les pigeons de Bambouk sont tout-à-fait verts; ce qui les fait prendre souvent pour des perroquets. On trouve dans le même pays, et dans les régions voisines, un animal extraordinaire, nommé guiamala. Il se retire particulièrement à l'est de Bambouk, dans les cantons de Gadoua et de Giaca. Ceux qui l'ont vu prétendent qu'il est plus haut de la moitié que l'éléphant, mais qu'il n'approche pas de sa grosseur. On le croit de l'espèce des chameaux, avec lesquels il a beaucoup de ressemblance par la tête et le cou. Il a d'ailleurs deux bosses sur le dos comme un dromadaire. Ses jambes sont d'une longueur extraordinaire, ce qui sert encore à le faire paraître plus haut. Il se nourrit, comme le chameau, de ronces et de chardons;

aussi n'est-il jamais fort gras. Mais les nègres n'en mangent pas moins la chair, lorsqu'ils peuvent le prendre. Cet animal pourrait devenir propre à porter les plus lourds fardeaux, si les nègres étaient capables de l'apprivoiser. Le pays de Bambouk ayant peu de pâturages, on n'y voit pas de troupeaux, à la réserve de quelques moutons et de quelques chèvres, qui trouvent à vivre dans les lieux les plus secs. Le guiamala est extrêmement féroce. La nature l'a pourvu de sept petites cornes fort droites, qui, dans leur pleine grandeur, sont longues chacune d'environ deux pieds. Il a la corne du pied noire et semblable à celle du bœuf. Sa marche est prompte, et se soutient longtemps. Les nègres trouvent sa chair excellente (1).

Quoique le merle blanc passe pour une chimère, il s'en trouve néanmoins de cette couleur dans le pays de Bambouk et de Galam. On y en voit aussi de marquetés. Le monocéros n'y est pas rare. Sa grandeur est celle d'un coq ordinaire, et son plumage varié, surtout aux ailes. Son bec est crochu comme celui de l'aigle; ses éperons gros et robustes. Il a sur la tête deux plumes longues de trois ou quatre pouces, qui se joignent dans un point avec l'apparence d'une corne; ce qui a fait croire mal à propos que c'en était une (2).

(1) Plusieurs particularités de cette description indiquent la girafe; mais d'autres ne peuvent s'y rapporter, et ont été considérées comme fabuleuses par les naturalistes, qui prononcent souvent trop légèrement sur les récits des voyageurs.

(2) Dans les dictionnaires d'histoire naturelle, d'habiles ornithologistes ont rapporté cette description au manucode, ou *Paradisæa regia*, ce qui ne peut être, puisque celui-ci n'est pas plus grand qu'un moineau. Il est

Les cantons sablonneux du royaume de Bambouk produisent une espèce de pois fort singulière. La cosse en est ronde, d'environ deux pouces de diamètre. La tige rampe et s'étend fort loin. Il est fort ordinaire de lui voir cinq ou six pieds de longueur. Ses feuilles, semblables au trèfle, n'ont pas moins de six pouces de long, et presque autant de largeur dans leur plus grand diamètre, et sortent deux à deux, à cinq ou six pouces de distance. C'est entre les deux feuilles que se placent les fleurs; mais elles sont de différentes formes. Les premières forment une cloche ou un calice évasé, composé de cinq feuilles bleues, tirant sur le violet, longues de quinze ou seize lignes, et presque de la même largeur. Ce calice est supporté par cinq petites feuilles vertes, lisses, et comme vernissées, dures et fortes. Le centre du calice contient quantité d'étamines longues de six lignes, d'un jaune foncé ou couleur d'orange; mais il est sans pistil. Les autres fleurs ressemblent à celles de nos pois. La plus grande différence entre les unes et les autres, c'est que les premières ne produisent point de cosse; au lieu que les autres en donnent une, qui est partagée en petites cellules par une petite peau rouge. Chaque cellule contient un pois de la grosseur d'une balle de mousquet de seize à la livre. Les pois sont ronds, d'un gris

même probable, si cette description est exacte, et n'est pas fantastique, que le monoceros n'est pas un oiseaux de Paradis. Ce qui a trompé les naturalistes, c'est que, dans l'*Histoire générale des Voyages* de Prevost, on lit ces mots : « Le monocéros, ou l'oiseau de paradis, n'y est pas rare : » mais on ne voit rien de semblable dans l'ouvrage original de Labat, t. IV, p. 99, dont la description commence ainsi : « On y trouve encore l'oiseau nommé, par quelques naturalistes, monocéros. »

marbré, durs, et difficiles à cuire, s'ils n'ont été trempés dans l'eau chaude pendant onze ou douze heures. Comme ils viennent sans culture, les nègres en font beaucoup de cas, et les préfèrent à de meilleures espèces qui leur coûteraient plus de peine et de travail. Ce qui paraît fort extraordinaire dans cette plante, c'est que ses deux sortes de fleurs, si différentes l'une de l'autre, sont placées alternativement de chaque côté de la tige.

L'abelmosch, nommé autrement la graine de musc ou l'ambrette (1), croît en abondance et sans culture dans le pays de Galam. Les nègres n'en font aucun usage. Leurs femmes mêmes, qui aiment beaucoup les odeurs, et qui sont passionnées pour les clous de girofle, dont elles portent des paquets autour du cou, négligent cette graine, par la seule raison peut-être qu'elle est fort commune; car, lorsqu'elle est cueillie doucement, elle rend une odeur de musc qui est fort agréable. Il est vrai que cette odeur se dissipe; mais elle peut être renouvelée avec de la graine fraîche. Les marchands ne doivent pas souhaiter que l'usage s'en établisse parmi les nègres, parce que le girofle, qu'ils achètent assez cher, leur deviendrait inutile.

Lorsque l'abelmosch se trouve dans un riche terroir, et qu'il rencontre un arbre auquel il puisse s'attacher, il s'élève jusqu'à six ou sept pieds de hauteur. Sans ce secours, il rampe sur la terre, et ne s'élève à la fin

(1) C'est l'*hibiscus abelmoschus* de Linnée, ou la ketmie odorante ou musquée. On la nomme aussi banica, et elle se trouve en Egypte, en Arabie et dans l'Inde. Voyez Decandolle *Prodromus*, sep. 72, t. 1, page 452.

que d'environ deux pieds. Ses cosses sont rondes, blanches, tendres, et couvertes d'un duvet. Les feuilles croissent deux à deux, mais d'inégale grandeur. Celles du côté supérieur sont beaucoup plus grandes que les autres. Elles sont dentelées; et quoique l'échancrure ne soit pas fort profonde, elle forme des angles si aigus, qu'on les croirait capables de piquer. Leur couleur est un vert brillant au-dessus, et plus pâle au-dessous. On prétend que ces feuilles bouillies dans l'eau, et réduites en cataplasmes, sont un remède excellent pour les tumeurs, et qu'elles les font mûrir en peu de temps. Elles ne sont pas moins estimées pour les contusions et les érysipèles. C'est du pied de la feuille que sortent les fleurs, composées de cinq feuilles rondes, qui forment un grand calice. Le dehors est de couleur d'or fort brillante, et le dedans couleur de pourpre. Du fond du calice il s'élève plusieurs étamines, au milieu desquelles est un pistil blanc, qui se change en un fruit pyramidal, à cinq angles. Il est d'abord d'un vert pâle, ensuite brun, et presque noir dans sa maturité. Ce fruit contient quantité de petites semences grises, plates d'un côté, de la forme d'un rognon, et d'une odeur d'ambre qui est fort agréable. On prétend que cette semence est extrêmement chaude, et qu'elle est d'un excellent usage dans certaines maladies. Il s'en trouve chez nos parfumeurs. On les accuse même de s'en servir pour falsifier leur musc.

Entre les curiosités du pays de Bambouk, Brüe reçut, des marchands mandingues, plusieurs calebasses remplies d'une certaine graisse, qui, sans être aussi blanche que celle du mouton, avait la même consis-

tance. On la nomme bataule dans le pays. Les nègres qui sont plus bas sur la rivière lui donnent le nom de bambouk toulou, ou beurre de Bambouk, parce qu'elle leur vient de cette contrée. C'est un admirable présent de la nature. Cependant on assure que la meilleure vient du pays de Guiaora, sur les bords du Sénégal, trois cent vingt lieues à l'est de Galam. L'arbre qui produit le fruit d'où l'on tire cette graisse, est d'une grosseur médiocre. Les feuilles sont petites, rudes, et en fort grand nombre. Si on les presse entre les doigts, elles rendent un jus huileux. Les incisions qu'on fait au tronc de l'arbre en tirent la même liqueur, mais en moindre quantité. On n'en connaît pas d'autre propriété, parce que les Maures et les nègres s'attachent plus au commerce de leur beurre qu'à l'étude de l'arbre qui le produit. Cependant on sait d'eux que le fruit en est rond, de la grosseur d'une noix, et couvert d'une coque, avec une petite peau sèche et brillante. Il est d'un blanc rougeâtre, et ferme comme le gland, huileux et d'une odeur aromatique. Son noyau est de la grosseur d'une muscade, et fort dur ; mais l'amande qu'il contient a le goût d'une noisette. Les nègres sont passionnés pour ce fruit. Après en avoir séparé une partie, qui tient de la nature du suif, ils pilent le reste et le mettent dans l'eau chaude. Il s'en forme une graisse qui surnage. C'est ce qui leur tient lieu de beurre ou de lard, avec leurs légumes, et quelquefois sans aucun mélange. Les blancs qui en mangent sur le pain ou dans les sauces, ne le trouvent pas différent du lard, à la réserve d'une petite âcreté qui n'est pas désagréable.

Brüe paraît persuadé que l'usage de cette graisse est fort sain. Les nègres l'emploient d'ailleurs avec succès pour la guérison des rhumatismes, des sciatiques, des douleurs de nerfs, et des autres maladies de cette nature. Ils la préfèrent beaucoup à l'huile de palmier. Leur méthode est d'en frotter devant le feu les parties attaquées, pour y faire pénétrer la graisse autant qu'il est possible; de les couvrir ensuite avec du papier gris, le plus doux, et de les tenir chaudement sous quelque drap fort épais.

## CHAPITRE XIX.

### Sixième voyage de Brüe. Affaires du comptoir français à Macanet.

C'EST ici qu'il faut joindre aux transactions de Brüe ce qu'il rapporte de Macanet, après le rétablissement du fort en 1718, et ce qui regarde le projet qu'il avait formé de bâtir un fort à Caignou, pour couper le commerce des Anglais sur la rivière de la Gambie.

Aussitôt que le fort de Saint-Joseph eut été rétabli à Macanet, Brüe reçut plusieurs plaintes, au fort Saint-Louis, des insultes continuelles que les agents de la compagnie recevaient d'un chef nègre nommé Badel, alquier de Tonca Niamé, roi de Galam (1). Cet ennemi des Français défendait le commerce, suivant

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 78.

les mouvements de son caprice, dans la vue de faire monter les droits aussi haut que ceux du siratique, ou de réduire les agents à la nécessité de quitter le pays. Brüe prit la résolution, le 31 de juillet 1718, d'envoyer au sieur Charles, gouverneur du fort S.-Joseph, l'ordre de rassembler toutes les munitions nécessaires pour sa défense, et de commencer alors à punir rigoureusement Badel, non-seulement par le pillage et l'incendie de son village, mais, s'il en trouvait l'occasion, en l'enlevant lui-même avec ses femmes et ses enfants. Il ajoutait à cet ordre que, si Tonca Niamé prenait le parti de son alquier, au lieu de le corriger, et refusait de satisfaire la compagnie, il voulait que Charles engageât les baqueris, ou les principaux seigneurs de Galam, à déposer leur roi pour en élire un plus agréable aux Français. Ces menaces, qu'on ne chercha point à tenir secrètes, alarmèrent si vivement le roi, son alquier et les baqueris, qu'abandonnant toute leur fierté ils devinrent extrêmement civils. Mais c'était un masque sous lequel ils voulaient attendre l'occasion d'exercer leur ressentiment.

La paix dura jusqu'en 1722, que l'alquier et les baqueris de Macanet, soutenus par Tonca Niamé, recommencèrent leurs outrages, et les poussèrent si loin, qu'ils tuèrent un facteur à son retour du marché. Le gouverneur de Saint-Joseph, qui se nommait alors Charpentier, ne se trouvant point en état de penser à la vengeance, prit le parti d'attendre l'arrivée des barques du fort Saint-Louis. A peine eurent-elles paru, qu'il rassembla toutes ses forces; et, tournant

vers le village de Macanet, il battit en plaine campagne les nègres, qui avaient pris les armes; il en tua soixante, il en blessa le double, et fit quatre cents esclaves; ensuite il brûla le village, après en avoir enlevé tous les bestiaux.

Un châtiment si juste et si sévère jeta la terreur dans tout le pays, et força Tonca Niamé et ses baqueris d'implorer la clémence des vainqueurs. Ils employèrent pour médiateurs les marabouts de Dramanet, et les principaux négociants nègres qui s'étaient conservé l'amitié des Français. Charpentier se fit presser long-temps, et ne manqua pas, dans l'intervalle, de faire conduire ses esclaves et son butin au fort Saint-Louis. Ensuite il se rendit aux sollicitations des marabouts. Le roi désavoua la conduite de ses baqueris, qui, reconnaissant leur faute, demandèrent pardon aux Français, et se reconnurent sujets de la compagnie de France. Le traité fut confirmé avec les cérémonies ordinaires par le serment des deux parties. Il fut observé fidèlement. La compagnie devint plus puissante dans ces régions, et son commerce ne fit qu'augmenter de jour en jour.

Lorsque Brüe avait été rappelé en France, peu de temps après la perte du fort de Dramanet en 1702, plusieurs facteurs s'étaient fait un mérite d'écrire leurs sentiments à la compagnie sur les lieux les plus propres à la construction d'un nouveau fort. Mais la plupart n'avaient pris pour guides que leur passion et leur intérêt. La différence des opinions tint long-temps la compagnie en suspens. Quelques-uns proposaient de

bâtir à l'embouchure de la rivière de Falemé; et cet avis n'aurait pas été le moins raisonnable, s'il avait été possible de l'exécuter. D'autres furent pour Macanet, sans considérer ce qu'il y avait à craindre parmi des nègres factieux et turbulents; enfin d'autres louèrent l'île de Caignou, et prirent parti pour l'opinion de Brüe, qui avait toujours jugé ce lieu fort commode, pourvu qu'il y eût près de la rivière de Falemé un autre fort, tel que celui de Dramanet, pour soutenir le principal établissement, et que le commerce pût suffire aux frais de ces deux comptoirs, ce qu'on ne pouvait connaître que par une expérience de plusieurs années.

Le frère Apollinaire, ayant été consulté comme un homme de probité et d'expérience, déclara qu'on ne pouvait choisir de place plus favorable que le canton de Dramanet, 1° parce que les provisions y sont en abondance, objet d'une importance égale pour la commodité des agents de la compagnie et pour l'entretien des esclaves jusqu'à l'arrivée des barques; 2° parce qu'on y pourrait toujours compter sur un commerce avantageux, et trouver pendant toute l'année l'occasion d'acheter des esclaves, de l'ivoire et de l'or, pourvu que les marchandises ne manquassent point au comptoir, et que les facteurs fussent des gens doux et civils; 3° frère Apollinaire représentait qu'à la vérité les Saracolez de Caignou désiraient de voir chez eux un établissement français; mais qu'étant une nation maligne et turbulente, et leurs chefs fort avides, il serait fort difficile, dans le cas d'une rupture, de retirer les marchandises d'entre

leurs mains; que, comme il était vrai néanmoins qu'on pouvait tirer de l'avantage du commerce de Caignou, parce que les caravanes de Bambarra Cana s'y arrêtaient, et que les marchands nègres seraient bien aises qu'on leur épargnât la peine de porter leur ivoire et leur or jusqu'à la Gambie, il croyait qu'en attendant que le fort de Dramanet fût en état de soutenir celui qu'on voulait bâtir à Caignou, il fallait ne pas négliger ce dernier lieu, et prendre soin d'y envoyer des barques pour le passage des caravanes. Il ajoutait qu'il serait plus aisé de soutenir un établissement à Dramanet qu'à Caignou, parce qu'ici la paresse des Saracolez rendait les provisions toujours rares; de sorte que, dans toutes les suppositions, il était nécessaire d'avoir un fort à Dramanet, ne fût-ce que pour fournir des provisions à l'autre.

D'ailleurs, il faisait observer que, dans les temps même où la rivière est la plus basse, il y a toujours devant Dramanet un canal d'une demi-lieue de largeur, avec six ou sept pieds d'eau, ce qui suffisait pour les barques, au lieu que, la rivière étant trop large à Caignou, il y avait à peine assez d'eau pour les canots; enfin que, si les Français voulaient pousser leur commerce dans le pays de Bambouk, il fallait absolument qu'ils eussent deux ou trois postes fortifiés sur la rivière de Falemé, particulièrement à Caynoura, ce qui établissait encore la nécessité d'un fort à Dramanet pour les provisions. Caynoura est situé dans un lieu fort avantageux, et dépend d'un peuple ami des Français. Il n'est qu'à dix-huit ou vingt lieues de Dramanet par terre, sans être beaucoup plus

éloigné par eau. C'est ce qui a fait prendre enfin le parti d'y bâtir un fort sous le nom de Saint-Pierre, comme on l'a déjà remarqué.

Il paraît par toutes ces raisons qu'un établissement à Caignou a toujours été regardé comme un objet fort important pour le commerce des Français sur le Sénégal. Aussi Brüe n'avait-il pas cessé de presser la compagnie, depuis son premier voyage au royaume de Galam en 1697. L'île de Caignou, ou Cagneux, comme Labat la nomme quelquefois, est située dans la rivière du Sénégal, un peu au-dessous des cataractes de Felou, et vingt lieues au-dessus de Macanet. Sa longueur est d'environ une lieue, et dans les plus grandes inondations l'eau ne couvre que sa pointe est. Les pays voisins, habités par les nègres, sont bien cultivés, et fournissent beaucoup de provisions. Mais le principal avantage de sa situation est d'avoir à l'opposite une ville du même nom, où les Mandingues et les autres marchands de Tombouto, de Bambarra Cana, et de plusieurs autres contrées à l'est et à l'est-sud-est, ne manquent jamais de s'arrêter avec les esclaves qu'ils amènent de l'intérieur des terres, pour les conduire sur la rivière de Gambie, où ils les vendent aux Anglais. On en doit conclure de quel avantage il serait de pouvoir intercepter ces marchands, et leur faire perdre l'envie d'aller plus loin, en leur fournissant ici des marchandises pour leur or, leurs esclaves et leur ivoire. On composerait avec eux d'autant plus facilement, que ce serait leur épargner près de deux cents lieues qui leur restent à faire jusqu'aux établissements anglais sur la rivière

de Gambie. Outre une nouvelle ouverture pour le débit de ses marchandises, la compagnie serait assurée de trouver tous les ans une grosse quantité d'or, et depuis quinze cents jusqu'à deux mille esclaves. A la vérité les Anglais ont porté le prix des esclaves trois ou quatre fois plus haut qu'il n'était anciennement, dans la vue de ruiner le commerce de France; mais que deviendrait le leur sur la Gambie, si la source en était coupée à la distance de deux cents lieues? Ils seraient peut-être obligés d'abandonner tous les établissements qu'ils ont sur cette rivière.

On convient que ce commerce avec les Mandingues ne peut procurer des esclaves que de Bambarra. Mais il est certain que ces nègres sont les meilleurs d'Afrique pour le travail; qu'ils sont robustes, dociles et fidèles; enfin qu'ils ne sont pas sujets, comme la plupart des nègres de Guinée, à se désespérer de leur condition, jusqu'à vouloir s'en délivrer par la mort ou par la fuite.

Le sieur Courbe, que Brüe eut pour successeur en 1702, suivit le plan qu'il lui avait laissé, et n'épargna rien pour engager la compagnie à bâtir un fort à Caignou. Mais il fut rappelé avant l'exécution; et le sieur Mustelier, qui prit sa place en 1710, écrivit si fortement contre ce projet, qu'il parvint à le faire abandonner. Brüe ayant repris l'emploi de directeur général en 1714, rentra aussitôt dans toutes ses anciennes vues, et renouvela ses efforts pour les faire goûter, sans y avoir pu jamais réussir. Il dressa, en 1720, un mémoire daté du fort Saint-Louis le 27 de février, où toutes ses raisons furent

réunies avec beaucoup de force, mais avec aussi peu de succès.

---

Brüe, par la hardiesse et la sagesse de ses vues, par son habileté et son courage dans l'exécution, par sa présence d'esprit et sa prévoyance dans les dangers, et enfin par cet esprit d'ordre et de méthode qui fait qu'on marche à son but sans précipitation ni lenteur, doit être considéré comme un des plus habiles administrateurs qui aient existé. Il fut le véritable fondateur du commerce français en Afrique. Nous reprendrons l'histoire de ce commerce, quand nous aurons retracé celle des établissements formés par les Anglais, à la même époque, dans les mêmes régions, et particulièrement sur la Gambie.

FIN DU LIVRE IV.

# LIVRE V.

VOYAGES AU LONG DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'À SIERRA-LEONE, CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMMERCE DES ANGLAIS SUR LA GAMBIE.

## CHAPITRE I.

Observations sur l'origine et les progrès de la compagnie royale d'Afrique en Angleterre.

Le premier commerce des Anglais sur les côtes d'Afrique fut l'entreprise de quelques aventuriers, sans la participation du gouvernement. En 1585 et 1588, la reine Élisabeth accorda deux patentes, à la prière de plusieurs riches négociants: l'une pour le commerce de Maroc et de Barbarie; l'autre pour celui de Guinée, entre les rivières du Sénégal et de la Gambie. En 1592 on en obtint une troisième, qui regardait les côtes, depuis la rivière de Nuño ou Nunez (1), jusqu'au sud de Sierra-Leone. Mais, soit que ces compagnies eussent abandonné leur entreprise, ou que le commerce fût affaibli (2), le roi

(1) Voy. ci-dessus, t. I, liv. III.

(2) On trouve à la fin de la *Description de la Guinée*, par Barbot, (Churchill, t. V, p. 665), un mémoire sur le commerce d'Afrique, antérieurement à l'année 1697, suivi du résumé d'un autre mémoire sur le même sujet, depuis 1697 jusqu'à 1707.

Jacques I[er], dans la seizième année de son règne, accorda une nouvelle charte, sous le grand sceau d'Angleterre, à sir Robert Rich, et d'autres marchands de Londres, avec un pouvoir exclusif qui avait beaucoup plus de force et d'étendue que dans les concessions précédentes. Cependant cette nouvelle compagnie essuya tant de pertes, qu'elle fut bientôt fatiguée de son commerce. Ce fut alors que les Hollandais commencèrent à vouloir entrer en partage des richesses d'un autre hémisphère avec les Portugais. Cet exemple excita quelques marchands anglais à représenter au roi Jacques de quelle importance il était pour leur patrie de ne pas négliger un objet de cette importance. Nicolas Crisp, Humphry Hamey et leur compagnie, obtinrent une charte semblable aux premières.

En 1651, cette faveur fut renouvelée et confirmée à Rowlan Wilson et plusieurs autres, par la république d'Angleterre. Mais, dans la confusion de ce malheureux temps, les Hollandais et les Danois saisirent l'occasion de se fortifier sur les côtes d'Afrique; de sorte qu'outre la perte de ses possessions, la compagnie anglaise eut le malheur de voir ses fonds ruinés; et les particuliers mêmes, qui continuaient le même commerce, perdirent en vaisseaux et marchandises (1) jusqu'à la valeur de 300,000 livres sterling. Le parlement d'Angleterre, sur les représentations qu'on lui fit en 1664, prit la résolution de s'adresser au roi Charles II pour lui demander le ré-

(1) Un mémoire de l'année 1744, intitulé *Importance de la compagnie d'Afrique*, met huit cent mille livres.

tablissement du commerce et l'abaissement de l'orgueil hollandais. Mais la guerre de 1665 empêcha l'effet de ces remontrances. Cependant le même prince avait accordé, dès l'année 1662, à une nouvelle compagnie, sous le titre de Compagnie royale d'Angleterre en Afrique (1), une charte qui établissait les limites de son commerce depuis l'entrée du détroit jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Cette compagnie, qui n'était que dans l'enfance au commencement de la guerre, eut beaucoup à souffrir des déprédations de Ruyter, qui lui enleva le château de Cormantin, le fort de Takorari, ou Tocoravi (2), et la valeur de 200,000 livres sterling en vaisseaux et en marchandises.

Cependant elle tint ferme en Afrique; et, par le troisième article du traité de Breda, en 1667, chacun devait obtenir la restitution des lieux qu'il y avait possédés avant la guerre. Mais comme les affaires de la compagnie étaient en fort mauvais état, elle consentit, pour une somme d'argent, à remettre sa charte au roi; et ce prince établit immédiatement la compagnie royale d'Afrique, qui n'a pas cessé de subsister jusqu'aujourd'hui. Ses lettres patentes, ou sa charte, sont du 27 septembre 1673, et les limites de son commerce, depuis le cap de Salé, au sud de Barbarie, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Quoique cette compagnie n'eût pas commencé avec d'autres fonds que 110,000 livres sterling, ses efforts furent si heu-

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 666.

(2) Près de Sacondé, et à l'est du cap des Trois-Pointes. Le premier nom est celui de la carte de Guinée de d'Anville, et le second est celui qui est dans Churchill, t. v, p. 666. Purdy écrit Tacorady.

reux, qu'elle fit changer de face au commerce anglais sur toutes ces côtes. Elle agrandit le fort du cap Cors, ou cape Coast, seul reste des anciennes compagnies, qu'elle avait acheté de la dernière pour la somme de 34,000 livres sterling; elle bâtit ceux d'Acra ou Acara, de Dixcove (1), Winnebah de Sukkondi (2), de Commendo et d'Anamabo; tous sur la côte d'Or, et trois d'entre eux à la portée du mousquet des forts hollandais. Elle acheta des Danois le fort de Frédériksbourg. Elle en bâtit un nouveau à Bida (3), ou Whidah; enfin, malgré les murmures et les fortes oppositions des Hollandais, elle rendit son commerce égal à celui de Hollande, et supérieur à celui de toute autre nation.

Il paraît qu'elle portait annuellement en Afrique la valeur de 7,000 livres sterling en laines et autres marchandises d'Angleterre; qu'elle fournissait un grand nombre d'esclaves aux colonies anglaises de l'Amérique avec tant de générosité et d'indulgence, qu'elle leur faisait quelquefois des crédits considérables; qu'elle faisait entrer en Angleterre une grosse quantité de bois rouge, de dents d'éléphants, et d'autres richesses, avec tant de poudre d'or, qu'on en frappait souvent tout à la fois trente et jusqu'à cinquante mille guinées, qui étaient distinguées par la marque de l'éléphant. Cependant elle avait beau-

(1) Dickie's Cove dans Churchill, t. v, p. 668; c'est le vrai nom qu'on abrège sur les cartes.

(2) Sacondé de la carte de d'Anville (1775).

(3) C'est le véritable nom du pays, que les Français appellent par corruption Juda, et les Anglais Whidah.

coup moins de succès sur la côte du nord, où, vers l'année 1673, la compagnie hollandaise des Indes occidentales possédait les forts d'Arguim, les Français celui de Saint-Louis à l'embouchure du Sénégal, les Anglais mêmes celui de James sur la Gambie, avec un petit château à Sierra-Leone. Le commerce de cette côte était libre alors aux trois nations, depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Monte. Mais en 1677 et 1678 les Français chassèrent les Hollandais d'Arguim et de Gorée. Ensuite, ces deux places étant demeurées, par le traité de Nimègue, à la compagnie française du Sénégal, ils firent valoir leurs prétentions au commerce exclusif de cette côte. Ils saisirent des vaisseaux du Portugal, de Hollande et de Brandebourg, et n'eurent pas plus de ménagement pour les Anglais, jusqu'à la guerre qui s'éleva en 1690.

La révolution d'Angleterre fut bientôt suivie du commerce d'interlope, qui ne servit pas peu à ruiner les affaires de la compagnie royale. Les aventuriers, diminuant le prix des marchandises de l'Europe, et rehaussant celles du pays, causèrent tant de préjudice à la compagnie, qu'elle se vit forcée d'implorer le secours du parlement. Mais les suffrages publics étaient alors pour la liberté du commerce. En 1697, le parlement se laissa persuader d'ouvrir pendant treize ans le commerce à tous les particuliers qui voudraient l'entreprendre, en payant à la compagnie un droit de dix pour cent, destiné à l'entretien des forts et des châteaux d'Afrique. Depuis ce moment la décadence des affaires devint sensible. Elles étaient dans un si triste état en 1709, que la

compagnie, après avoir présenté un mémoire au parlement pour lui exposer ce qu'elle avait souffert de la licence du commerce, n'eut pas d'autre ressource que d'entrer dans un traité de neutralité avec la compagnie française, pour tous les établissements qui étaient entre le cap Vert et Sierra-Leone.

L'acte qui avait ouvert le commerce étant expiré en 1712, toutes les plaintes qui avaient été portées au parlement ne l'empêchèrent pas de le renouveler. Alors la compagnie changea de principes, et se persuada enfin qu'il n'y avait pas de méthode plus sage, ni plus avantageuse pour elle-même et pour le bien général de la nation. Elle reconnut que la véritable cause de sa décadence avait été l'opposition même qu'elle y avait apportée, et les efforts qu'elle avait faits pour exclure les particuliers du commerce d'Afrique. En effet, les violences qu'elle avait exercées contre eux n'ayant servi qu'à les irriter, ils s'étaient crus en droit de ne rien épargner pour ruiner toutes ses mesures; et cette guerre mutuelle avait été presque également funeste aux deux partis, tandis que personne ne s'était mêlé de les réconcilier. La compagnie, par la situation de ses forts, et par la facilité qu'elle avait de pénétrer dans les rivières navigables, pouvait étendre son commerce dans l'intérieur de l'Afrique, et trouver ainsi le débit d'une grande quantité de marchandises. D'un autre côté, les particuliers étaient plus en état de fournir des nègres aux colonies de l'Amérique, parce qu'ils pouvaient équiper leurs bâtiments à moins de frais, surtout dans les pays étrangers. On ajoutait qu'ils entretenaient un commerce

général avec les colonies anglaises; qu'ils y avaient des correspondants, des parents, des associés, dont ils pouvaient espérer plus de justice et des retours plus fidèles que la compagnie n'en pouvait attendre de ses agents (1).

Toutes ces raisons firent comprendre aux directeurs de la compagnie que le meilleur parti était de s'entendre avec les marchands particuliers. A la vérité, elle ne pouvait manquer d'y perdre quelque chose, tandis que la nation en général y trouverait ses avantages; et cette perte l'aurait mise à la fin hors d'état de soutenir la dépense de ses établissements et de ses forts. Mais comme il n'était pas juste aussi que les particuliers jouissent de la protection des forts qui avaient été construits, sans contribuer aux frais de leur entretien, la compagnie devait s'attendre avec raison qu'on la dédommagerait par des équivalents. Elle fit là-dessus ses représentations au comité du commerce et des colonies, qui lui demanda un état de la nature, du nombre, des forces, de la situation, de la valeur et de l'importance de tous ses établissements. Ce mémoire fut fourni au comité, avec celui des charges et des dépenses qui étaient indispensables pour l'entretien (2).

Le 26 de mars 1730, la chambre des communes prit les résolutions suivantes : 1° que le commerce d'Afrique continuerait d'être libre; 2° qu'il serait exempt de toutes sortes de droits pour les forts et les

(1) Voyez les deux mémoires déjà cités.
(2) Ibid.

établissements qui appartenaient à la compagnie; 3° que ces établissements et ces forts seraient entretenus; 4° qu'on assignerait des fonds pour cette dépense.

En conséquence de ces résolutions, le comité régla la somme annuelle de 10,000 livres sterling pour l'entretien des forts; cette somme n'a pas cessé dans la suite d'être payée fidèlement. Mais la compagnie se plaignit qu'elle n'était pas suffisante. Elle fit voir, par ses livres de compte, que depuis le 31 décembre 1729 jusqu'au 31 décembre 1741, la dépense des forts et des établissements d'Afrique, sans y comprendre les commissions des agents, l'intérêt des sommes, et d'autres charges qui, dans l'espace de quatorze ans, sont montées à 70,000 livres, n'a pas été moins de 203,433 livres 5 schellings 10 sous sterling; ce qui revient chaque année à 16,952 livres 15 schellings et 5 sous. Ainsi la compagnie a dépensé 101,263 livres 14 schellings 8 sous plus qu'elle n'a reçu du parlement; et depuis l'année 1697 que le commerce fut ouvert, jusqu'en 1744, il ne lui a pas coûté moins de 607,500 livres sterling, par-dessus le secours qu'elle a reçu du public; somme dont l'intérêt, dans cet espace, à 4 seulement pour 100, monterait à celle de 1,675,451 livres sterling.

Depuis que les autres nations ont élevé des forts dans le pays de leur commerce, on ne saurait désavouer que les Anglais ne soient dans la nécessité d'en avoir aussi, puisque l'expérience a fait assez connaître que ceux qui ont pris soin de se fortifier dans leurs établissements, se sont toujours efforcés d'attirer tout

le commerce entre leurs mains, et d'en exclure les autres. Sans parler de la conduite des Hollandais aux Moluques, on sait que, vers le milieu du dix-septième siècle, ils entreprirent de se mettre en possession de tous les avantages du commerce sur les côtes occidentales d'Afrique et de Guinée. Ils se saisirent de plus de vingt bâtiments anglais. On a déjà fait observer quelle fut la perte des marchands d'Angleterre. La compagnie qui subsiste aujourd'hui ne se serait pas mieux soutenue que les précédentes, si elle n'avait entretenu les anciens établissements, et bâti de nouveaux forts.

En 1681, les Français entreprirent aussi de s'emparer du commerce des côtes occidentales d'Afrique. Ils ne souffraient aucun navire étranger dans la baie d'Arguim; et par leurs forts, à l'embouchure du Sénégal et dans l'île de Gorée, ils s'attribuaient un droit exclusif dans une étendue de quatre cents milles de côtes. En même temps ils poussaient leur commerce sur la rivière de Gambie, à la vue du fort anglais, et vers Anamabo, sur la Côte-d'Or, à la vue du cap Cors et du château, d'où jamais on ne leur avait permis d'approcher. Leurs vaisseaux y parurent en grand nombre. Ils y ont acheté dix fois plus de nègres que les Anglais (1). Mais et les Français et les Hollandais ne font que ce que les Portugais ont fait avant eux, et ce qu'ils feraient encore s'ils en avaient le pouvoir. De là suivit la nécessité des forts, pour soutenir le commerce de la compagnie anglaise en Afrique. Elle

(1) Importance de la compagnie d'Afrique, *ubi sup.*, p. 24 et suiv.

se fit encore mieux sentir quand on considéra que l'Afrique seule fournit des nègres, et que c'est le principal soutien des colonies anglaises en Amérique. Si les Anglais n'avaient pas eu de forts sur les côtes d'Afrique, les Français et les Hollandais ne leur eussent pas permis de transporter un seul nègre dans leurs colonies.

Quelques politiques n'ont pas laissé de s'imaginer que des vaisseaux stationnés seraient capables de produire le même effet. Mais on leur fit reconnaître que sans forts il est impossible de soutenir l'égalité du pouvoir et du crédit; impossible d'assister dans l'occasion les habitants du pays, de protéger les marchands sur le rivage ou dans les voyages qu'ils font au dedans des terres, de donner de la vigueur au commerce, et du poids aux négociations dans les cours des princes nègres. On fit l'expérience des vaisseaux stationnés sur la côte des Gommes. Mais quoique le gouverneur eût envoyé deux vaisseaux de guerre d'une force supérieure à ceux des Français, un seul fort de la compagnie française tint les nègres et les Maures dans une telle contrainte, qu'ils n'osèrent entreprendre le moindre commerce avec les Anglais. Le parlement et toute la nation n'ont pas douté, depuis cet exemple, de la nécessité d'entretenir les forts.

Mais comment la compagnie, disaient ses partisans, pourrait-elle fournir à tant de frais, si elle n'était secondée par les secours du public? Les Français et les Hollandais n'ont pas attendu l'exemple de l'Angleterre pour sentir à quoi l'intérêt de leur commerce les obligeait en Afrique. Le roi de France, pour sou-

tenir sa compagnie des Indes, lui accordait l'exemption de tous les droits pour les marchandises qu'elle transporte en Afrique et dans les colonies hollandaises de l'Amérique, l'exemption de la moitié des droits sur les marchandises qu'elle apporte d'Afrique, et de la moitié encore sur le sucre et les autres denrées qui viennent des îles et des colonies françaises en Amérique. Il lui donne 13 livres de ses propres revenus pour chaque nègre qu'elle transporte aux colonies de France, et 20 livres pour chaque once de poudre d'or qu'elle fait entrer en France.

Les états-généraux des Provinces-Unies, pour mettre leur compagnie des Indes occidentales en état d'entretenir ses châteaux et ses forts, lui accordent, avec quantité d'exemptions et de privilèges, plusieurs secours extraordinaires. Elle tire des provinces de Hollande, de Zélande et de Groningue, un subside annuel de 38,000 florins; un droit de 3 pour 100 de tous les biens et les marchandises qui sont transportées par les Hollandais entre Terre-Neuve et le cap de la Floride, ou qui viennent des mêmes lieux; un droit de 2 pour 100 sur tout ce qu'ils portent ou qu'ils apportent depuis le cap de la Floride jusqu'à la rivière d'Oronoko, en y comprenant Curaçao; ces deux droits montent par an à plus de 100,000 florins; un droit de 5 guilders pour le lest, sur tous les vaisseaux qui commercent à Cuba, Hispaniola, la Jamaïque, Porto-Rico, et autres îles ou ports, depuis la rivière Oronoko jusqu'aux détroits de Magellan et de Lemaire, et de là jusqu'aux détroits d'Anian (1); ce qui est

(1) Le détroit actuel de Behring.

évalué par an à 3,000 florins; un tiers du produit de la colonie de Surinam, estimé annuellement à 10,000 florins; le profit total de la colonie d'Issacape, qui vaut par an 20,000 florins; enfin tous les profits qui reviennent des prises ou des permissions qu'elle est autorisée à donner aux bâtiments portugais qui viennent de Lisbonne et du Brésil pour acheter des nègres sur la côte d'Afrique, qui montent par an à 10,000 florins. Années communes, on estime la somme totale de tous ces droits, à 171,600 florins, qui reviennent à celle de 25,000 livres sterling.

Ces remarques suffisent pour donner une idée générale de l'origine et du progrès de la compagnie royale d'Afrique. Jusqu'en 1745, elle n'avait sur la côte occidentale qu'un établissement fortifié, sous le nom de Jamesfort ou fort Saint-Jacques, à l'embouchure de la rivière de Gambie; mais ses comptoirs étaient en assez grand nombre sur cette rivière. Elle en avait un à Sierra-Leone, dans l'île de Bense, qu'elle avait pris le parti d'abandonner avant l'année 1728.

Malgré l'indemnité accordée à la compagnie d'Afrique, elle soutint toujours qu'elle était lésée par la liberté du commerce. Le parlement, déterminé à maintenir cette liberté, révoqua sa charte en 1751, et lui racheta ses forts et ses établissements pour la somme de 112,142 livres sterling. On organisa une compagnie libre de marchands, à laquelle la somme de 10,000 livres sterling, pour l'entretien des forts, fut allouée comme à la compagnie royale.

# CHAPITRE II.

**Description générale de la rivière de Gambra, ou Gambie, et des royaumes voisins.**

Cette rivière ne fut d'abord connue que sous le nom de Gambra. Ca-dà-Mosto, qui en a parlé le premier (1), ne lui donne pas d'autre nom. Marmol (2) dit que les nègres l'appellent Gamber; mais il ne la nomme lui-même que Gambra et Gambea. Jobson a préféré le nom de Gambra à celui de Gambia, parce que le premier était plus en usage, quoiqu'il n'ait jamais trouvé, dit-il, que les nègres lui donnassent d'autre nom que celui de Gee ou Ji, qui signifie en général une rivière (3). Les Portugais l'avaient appelée Rio Grande, à cause de sa largeur; mais on a donné ce nom depuis à une autre rivière qui est plus au sud. Enfin Gambia ou Gambie est une corruption de Gambra, dont il faut accuser les gens de mer.

La rivière de Gambie se jette dans l'Océan, sur la côte occidentale d'Afrique, entre le cap Vert et le cap Roxo, ou, pour parler avec plus de précision, entre le cap Sainte-Marie au sud, et les îles des Oiseaux au

(1) Voyez sa relation, dans Ramusio, p. 115, édit. 1554.

(2) Voyez son Afrique, liv. IX, ch. XVIII.

(3) Ou plutôt Eau; car Moore assure qu'en langage mandingue, batto signifie rivière.

nord (1). Un peu plus haut elle a la pointe de Barra du côté du nord, et celle de Bagnon du côté du sud (2), à la distance d'environ quatre milles. Son embouchure, suivant Moore et Labat, est située à treize degrés vingt minutes du nord. Sa largeur, depuis les îles aux Oiseaux et le cap Sainte-Marie, est de six lieues. Ces îles sont environnées d'un banc de sable qui s'étend jusqu'à la rivière de Salum ou de Bursali, et dont la pointe au sud, nommée le banc Rouge, s'avance l'espace de deux lieues dans la mer. Du côté du sud, il sort un autre banc, qui est opposé à la pointe de Bagnon (3), et qui a pris de sa forme le nom de talon de Bagnon. Cet écueil n'a pas plus d'une brasse ou d'une brasse et demie d'eau. Il est armé de plusieurs pointes de rocs, contre lesquels la mer bat avec assez de violence pour les faire découvrir de loin. C'est par ces marques, et par trois arbres qui sont à la pointe du cap Sainte-Marie, qu'on reconnaît l'embouchure de la rivière.

La distance qui est entre les deux bancs et la pointe de Bagnon forme deux canaux. Celui du sud, qu'on nomme le petit canal, n'a qu'une brasse et demie d'eau, et ne peut recevoir que des barques et des canots. Le plus grand, qui est entre le talon de Bagnon et les îles aux Oiseaux, est capable de recevoir toutes

(1) Les Anglais appellent ces îles Broken Islands, îles brisées; elles sont à trente lieues de Gorée.

(2) *Voyages de Moore*, p. 19. On parle ici d'après lui, parce qu'il avait fait soigneusement ces observations.

(3) Pointe de Banion sur la carte de d'Anville, mais à tort, puisqu'il écrit pays des Bagnons.

sortes de bâtiments. Depuis la pointe de Barra (1) jusqu'à la pointe sud du banc Rouge, il a depuis six jusqu'à neuf brasses de fond au milieu de sa largeur. Le passage entre les pointes de Barra et de Bagnon, que plusieurs pilotes ont pris mal à propos pour l'embouchure, n'a pas moins de douze brasses; et de là, jusqu'à Jamesfort ou le fort Saint-Jacques, on trouve depuis six brasses jusqu'à neuf. Les deux côtés de la rivière sont bordés de bancs de sable ou de rocs, et celui du nord en présente assez loin dans l'eau; mais ils ne laissent pas d'être tous deux navigables pour les canots, et même pour les grandes barques dans les hautes marées.

On compte dix lieues depuis les îles aux Oiseaux jusqu'à l'île Charles (2), et deux jusqu'à la pointe de Lamai ou le Maine; deux jusqu'à Albreda, et d'Albreda jusqu'à Jilfray (3), qui est vis-à-vis le fort anglais, une demi-lieue. En entrant à gauche dans la rivière, on voit une touffe d'arbres dont l'un surpasse tous les autres en grandeur. Cette touffe s'appelle le pavillon du roi de Barra. Les Anglais, quoique naturellement fiers, se sont abaissés jusqu'à saluer cette marque de terre, ou ce prétendu pavillon; ce qui inspire tant d'orgueil au roi de Barra, qu'il exige les mêmes respects de tous les vaisseaux qui entrent dans la rivière; et ceux qui les lui refusent doivent s'attendre

(1) Pointe de Barre sur la carte de d'Anville; mais il nomme le royaume Barra.

(2) Nommée par les Français *l'Ile aux Chiens*.

(3) Moore, p. 19, écrit Gillyfree, ce qui signifie Gilly-libre. D'Anville écrit Jilfree. Purdy, sur sa carte d'Afrique, met Jillifrey.

qu'il leur défendra le commerce, et qu'il leur fera tout le mal dont il est capable. Les états de ce prince n'ont que dix-huit lieues d'étendue de l'est à l'ouest, du côté du nord de la Gambie, et sont renfermés entre cette rivière et celle de Janok (1).

Quoique l'embouchure et le canal de la Gambie soient profonds, comme on en peut juger par les mesures de la sonde, qui sont marquées dans la carte, il est à propos cependant d'y entrer la sonde à la main, et de porter plus au nord que vers la rive du sud, où l'on ne trouve ordinairement que trois brasses d'eau. Quantité de vaisseaux se sont mal trouvés d'avoir négligé cette précaution. Comme le sable est doux et sans rocs, le danger n'est pas d'y périr; mais on se jette dans un grand embarras, ne fût-ce que celui d'attendre le retour de la marée pour se dégager. Quand on a passé la pointe de Barra et l'île Charles, on suit la rive du nord, qui est fort douce, jusqu'à ce qu'on ait jeté l'ancre vis-à-vis d'Albreda ou de Jilfray, sur six ou sept brasses d'un fort bon fond. Ces deux villages se font connaître à quantité d'arbres qui les environnent, et par une petite île au milieu du canal, dans laquelle est situé Jamesfort. La largeur de la rivière en cet endroit est d'environ trois lieues. Pendant près de cinquante lieues, en remontant jusqu'à Joar (2), elle est large d'une lieue (3), et navigable pour un vaisseau de quarante canons et de trois cents

(1) Appelée Ghenac sur la carte de d'Anville. C'est celle qui passe à Kerendi.

(2) C'est le même lieu que Labat a appelé Guiahor.

(3) Dans la carte, environ deux milles et demi.

tonneaux. Elle peut recevoir des bâtiments de cent cinquante tonneaux jusque fort près de Barraconda, qui est à plus de cinq cents milles (1) de son embouchure. La marée remonte jusqu'au même lieu dans la saison de la sécheresse, c'est-à-dire depuis le mois de décembre jusqu'à ceux de juin ou de juillet. Pendant le reste de l'année il est presque impossible de remonter la rivière, à cause des flots que la saison des pluies apporte avec tant de violence. Il est également difficile de les surmonter à la voile avec un bon vent, et de se faire tirer même au long des rives, parce qu'elles sont si couvertes d'eau, qu'on ne peut entreprendre de les suivre à pied. C'est un grand avantage que la rivière du Sénégal a sur la Gambie. Le meilleur temps pour la navigation sur la première est la saison humide, parce qu'il s'y trouve alors assez d'eau pour passer les basses et les rocs, qui arrêtent les barques dans les temps secs.

A cette description de la rivière de Gambie, qui est tirée de Jobson, de Moore, de Froger, de Labat et de la carte anglaise, nous joindrons quelques circonstances de la relation de Barbot, mais en avertissant que, suivant sa coutume, il a recueilli indifféremment le bon et le mauvais, sans faire connaître ses sources.

Ce voyageur rapporte (2) que l'embouchure de la

(1) Labat dit deux cent cinquante lieues, ou sept cent cinquante milles; mais dans sa carte on trouve à peine cent lieues; ce qui marque que Barraconda y est mal placé.

(2) Barbot, *Description of the coast of north and south Guinea*, book 1, ch. VII, t. V, p. 72 de la *Collection* de Churchill.

Gambie a trois milles de large et six ou sept brasses de profondeur; que le fond en est bourbeux; qu'à quelque distance à l'ouest sont les basses qui ont été nommées par les Portugais baxos de Gibandor. Le véritable canal, dit-il, est du côté du sud; mais en entrant il faut prendre celui du nord. La rivière est fort navigable jusqu'à Dobbo (1) et Arse-Hill (Mont-du-Cul), d'où l'on compte en droite ligne quatre-vingts lieues par terre jusqu'au cap Sainte-Marie, mais beaucoup plus par eau. La moindre profondeur près de l'île Jeremire (2) est de trois brasses, excepté vers quelques rocs, qui sont quelques lieues plus bas, où l'on ne trouve que neuf pieds d'eau. Les parties de la rivière au-dessus d'Arse-Hill sont si peu fréquentées, que l'auteur (3) n'en put rien apprendre.

Au côté nord de l'embouchure de la Gambie, il sort une pointe longue et basse, presque imperceptible à ceux qui viennent de la mer dans un temps nébuleux. La terre est beaucoup plus haute du côté du sud, et couronnée d'arbres qui s'étendent au nord-est et au sud-ouest. L'embouchure est traversée par une espèce de barre, nord-ouest et sud-est, où l'on trouve quatre brasses d'eau dans la basse marée.

La véritable direction pour entrer dans la rivière

(1) Ou Dubo Conda. Labat, t. IV, p. 269, met Dobbo dans sa carte.

(2) Labat lui donne ce nom comme Barbot. Ces deux exemples semblent marquer qu'ils ont fait tous deux usage des mêmes cartes. Cette île, par sa situation dans la carte de Labat, répond à celle de Lemain dans la nôtre. Il paraît que ces deux noms ont été pris des villes du nord de la rivière, le Maine à l'est, et Jéremire, ou Jeramai, à l'ouest.

(3) La carte de Labat finissant à Arse-Hill, c'est encore une preuve de la remarque précédente. La reconnaissance a été depuis poussée beaucoup plus loin, jusqu'à Barraconda.

est de porter vers la pointe de Barra, sur cinq ou six brasses, jusqu'à ce qu'elle se présente au sud-est, ensuite de jeter l'ancre si le vent est faible; mais, si l'on ne manque pas de vent, de continuer la même route, en sondant néanmoins jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur quatre brasses et demie ou cinq brasses, et tenant toujours la pointe de Barra au sud-est, et l'autre pointe, nommée Bagnon (1) par les Français, au sud quart est. Il faut revirer alors, et porter vers cette dernière pointe; après quoi, lorsqu'on l'a passée de deux lieues, il faut suivre le milieu du canal pour éviter un banc qui est autour de l'île aux Chiens (2). On peut ainsi gagner sûrement Jamesfort.

Tous les vaisseaux qui entrent dans la rivière, surtout les Anglais, saluent de trois coups de canon un grand arbre qui s'appelle le pavillon ou l'étendard du roi de Barra. Ils lui rendent le même honneur en sortant; et l'usage est de payer une barre (3) de fer au roi, ou à ses officiers, pour le droit d'ancrage.

La rivière, depuis Cantor (4) jusqu'à l'Océan, fait quantité de détours (5). Depuis ce lieu elle est plus profonde et plus large que celle du Sénégal; mais le cours en est moins rapide. Cependant elle entraîne des flots d'écume qui se découvrent en mer à neuf ou

(1) Moore écrit Banyon, et Barbot, dans Churchill, page 73, Bayonne; mais c'est une faute.

(2) Les Anglais l'appellent île Charles.

(3) Moore dit cent vingt barres.

(4) Nommé ci-dessus Cantorsi.

(5) Cantorsi, Cantori, Cantro, semblent être le même nom, qui est rapporté différemment par différents écrivains, source ordinaire d'erreurs. Fonia est nommé plus bas Cantor.

dix lieues du rivage. La marée remonte jusqu'à Barraconda, où le passage est interrompu (1) par une chute d'eau terrible. Les rives de la Gambie, des deux côtés, sont basses, et coupées par quantité de ruisseaux. Le canal, devant la côte de Jagra, près de quatre petites îles qui sont vis-à-vis cette côte, a quatre ou cinq brasses de profondeur.

Il est plus aisé de naviguer sur la Gambie la nuit que le jour, parce que les jours sont calmes, et qu'il s'élève ordinairement le soir de petits vents fort commodes. Depuis l'île, qui est au-dessus de Mansagor (2), la marée sert à remonter sans danger (3).

L'île de James n'étant qu'une espèce de roc plat, sans aucune anse où l'on puisse caréner, les Anglais carènent dans la rivière de Blok (4) ou de Bintam, au sud de la Gambie, vis-à-vis le fort, dans un lieu nommé Blok, résidence d'un prince nègre qui se qualifie empereur du Grand-Cantor (5), et qui est sans cesse en guerre avec le roi de Barra (6). Les Fran-

(1) Barbot dit ici, contre toute vérité, que les chaloupes peuvent y passer. Ce qui est vrai seulement, par rapport unanime, c'est que, dans les grandes eaux, on passe avec des chaloupes à fond plat, faites exprès.

(2) Barbot ne marque pas la situation de cette île ; car le nom de Mansagor n'est pas connu. Mais c'est apparemment vers l'embouchure, près la pointe Bagnon, où est une ville nommée Mansaconda.

(3) Ici Barbot rapporte ce qu'on a déjà lu sur l'île des Chiens, ou de Charles.

(4) Froger nomme ce lieu dans sa carte de l'embouchure de la Gambie. Il est un peu au nord du lieu où Fouliconda est placé. Bintam, ou Vintam, ou Vintain, était la résidence de ce prince.

(5) C'est peut-être Fonia.

(6) Barbot confond deux fois Bar, ou Barra, avec Barsali, Bursalli, ou Bursalum.

çais prétendent que la rivière de Blok se joint à celle de Combo (1), qui en est à quelques lieues vers l'ouest; qu'elles forment une île dans le lieu où elles se joignent, et qu'à l'ouest de Combo il y a une autre rivière nommée rio Brevetto (2).

On trouve sur la rivière de Blok, près de son entrée dans la Gambie, le village de Barifet (Berefet de d'Anville) qui est tributaire du roi ou de l'empereur de Cantor. Le roi de Barra réside une partie de l'année dans la ville ou le village de Barra (3), qui est situé à la pointe nord de la Gambie, près d'un gros arbre que les Portugais ont nommé arvore da Marca, parce qu'il sert à diriger les pilotes. Dans d'autres temps, ce prince fait sa demeure dans la ville d'Anna-Bar, qui est un mille plus loin, au milieu d'un bois. Après le village de Barra, à l'est, on trouve sur le bord de la Gambie les villages de Grigou, de Bubakulou, et celui de Lami (4), qui est presque à l'opposite de l'île aux Chiens. Un peu à l'est de ces villages, on rencontre Albreda et Jilfray, où

(1) Cumba, ou Combo, est, sur la carte de d'Anville, à l'embouchure de la Gambie, au sud, dans le royaume de même nom.

(2) Les rivières dont il est ici question sont celles qui coulent à Cabachir et à Berefet, dans le royaume de Foini, selon la carte de d'Anville, 1775.

(3) Barrat, ou plutôt Barrinding, sur une rivière près de la pointe de Barra, est la capitale du royaume de Barra. Il y a un autre Barrinding un peu plus à l'est dans le royaume de Badibou, comme il y a au sud un Fouliconda dans le royaume de Caen, et quatre autres villes de ce nom dans les royaumes d'Eropina et de Jemarrou, ce qui n'étonne pas; Foulîconda signifiant la ville des Foulis.

(4) Lami doit être la pointe de Lamai de d'Anville; mais Grigou et Bubakulou ne se trouvent pas sur sa carte.

les Français et les Anglais ont des comptoirs. Les Portugais ont une petite église à Jilfray.

Barbot, qu'on n'a pas cessé de citer, ne place aucun autre pays au long de la Gambie, que l'empire de Cantor au sud, et le royaume de Barsali au nord. Le premier renferme plusieurs autres petits royaumes ; mais le second, qui est moins étendu, n'a pour tributaire qu'un petit prince nommé Woolli-Woolli (1). Ces deux royaumes, dit-il, contiennent quantité de grandes villes et de villages, la plupart à l'est de la Gambie sur ses bords. Il nomme quelques-uns des principaux qu'il a tirés de Jobson, sans en convenir; et la confusion qu'il met dans son récit ne peut apporter beaucoup de lumières au lecteur.

La source de la Gambie est encore incertaine. Comme on n'a pu jusqu'à présent se procurer de véritables lumières, on s'est partagé en autant de conjectures que sur le Niger, ou Sénégal, dont la plupart prétendent qu'elle n'est qu'un bras.

Labat est persuadé que la Gambie doit être une branche du Sénégal (2). Il fonde son opinion sur le témoignage des nègres, surtout des marchands mandingues, qui sont depuis long-temps dans l'habitude de voyager sur ses rives, au-dessus des cataractes de Barraconda, et jusqu'aux bords d'un lac rempli de grands roseaux, où elle se perd assez long-temps. Tous ces nègres, dit-il, s'accordent à déclarer que la Gambie sort du Sénégal, au-dessous d'une grande cataracte où ce dernier fleuve

(1) Barsali est le Bur-Salum de d'Anville. Cantor et Woolli sont beaucoup plus loin vers l'est.

(2) Labat, t. IV, p. 259.

se divise en deux branches. Pourquoi ferait-on difficulté, dit Labat, de s'en rapporter à ces témoignages? On lui répond que les doutes ne viennent pas précisément de la grossièreté des nègres, qu'il représente lui-même comme de fort mauvais géographes, et peu capables de remarquer les détours et les distances; mais de la confusion qu'il met dans son propre récit, de quelque source qu'il en ait tiré les mémoires, et de plusieurs imperfections qu'il a dû reconnaître lui-même, s'il a pris la peine de les examiner.

Les Anglais se sont efforcés, dans plusieurs temps, de découvrir l'origine de la Gambie, sans avoir jamais pu se procurer des lumières certaines au-delà des cataractes de Barraconda, c'est-à-dire environ cinq cents milles au-dessus de son embouchure. Peut-être ont-ils été arrêtés par les mêmes obstacles qui ont empêché les Français de pénétrer sur le Sénégal au-delà du roc de Govina. Le capitaine Thomson, et Jobson après lui, vers l'année 1618, remontèrent cent vingt lieues au-dessus de Barraconda. Vermuyden et quelques autres allèrent presque aussi loin, sous le règne de Charles II. En 1724 le capitaine Stibs alla trente lieues au-delà de Barraconda. La compagnie royale d'Afrique, voulant être informée jusqu'où la Gambie était navigable, et s'ouvrir de nouvelles voies de commerce sur cette rivière, fit partir, en 1732, plusieurs petites chaloupes pour cette découverte. Thomas Harison, un de ses principaux facteurs, qu'elle avait chargé de cette commission, revint à Jamesfort le 10 de juin de la même année. C'était le temps où Moore, dont nous citons ici le témoignage,

se trouvait dans ce comptoir. Sa curiosité le portant à tout observer, il sut que Harison n'avait pas passé Fatatenda, comptoir dans le royaume de Woolli; mais qu'ayant envoyé de là une barque à la découverte, sous la conduite de Jean Leach, celui-ci avait rencontré, vingt lieues plus loin, une chaîne de rocs qui semblait boucher le passage de la rivière, et que cet obstacle, joint à la diminution de ses vivres, l'avait obligé de retourner sans avoir mieux rempli sa commission. Moore ajoute que, suivant la tradition des habitants, la rivière est navigable beaucoup au-delà, jusqu'à certains grands lacs. C'est tout ce qu'il rapporte sur le témoignage des nègres; et si l'on excepte cette pluralité de lacs au lieu d'un, il s'accorde sur ce point avec le récit de Labat, ou plutôt de Brüe.

Le nord et le sud de la Gambie sont divisés entre plusieurs petits princes nègres, qui prennent tous le titre de rois, quoique plusieurs de leurs états soient de si peu d'étendue qu'on peut les traverser dans l'espace d'un jour. Suivant la relation de Moore, le premier royaume du côté du nord est celui de Barra, dont on a déjà parlé, et qui s'étend vingt lieues au long de la rivière. Son roi est de la race des Mandingues, et tributaire du roi de Barsali ou Bur-Salum. C'est dans ce royaume qu'est située l'île Charles ou l'île aux Chiens, à six lieues de la mer, et à une portée de fusil de la rivière. Les Anglais y avaient autrefois un fort, qu'ils ont laissé tomber en ruines. On trouve dans la rivière deux basses de sable et de rocs du côté de Barra; l'une à la pointe de Lemain ou Lamai, l'autre à la pointe de Sika ou Chique; la

première, six milles au-dessous de Jamesfort, et la seconde, un peu au-dessus.

L'île de James est située vis-à-vis de Jilfray ou Gilfrai, d'où il sort une langue de sable et de rocs qui s'étend assez loin au nord-ouest, et qui porte le nom de company's spit. Il est arrivé à plusieurs vaisseaux d'y échouer, faute de précaution.

Après le royaume de Barra, on entre à l'est dans celui de Badelou ou Badibou, qui a, vis-à-vis de Tankrowal, village du royaume de Caën, sur la rive du sud, une île dont la ville même de Badibou n'est séparée que par un filet d'eau. Autrefois cette île fournissait de la pierre à Jamesfort. Mais en 1733 le directeur anglais, nommé Hall, en trouva beaucoup plus près du fort. Le roi de Badibou est mandingue, et son pays a vingt lieues d'étendue.

Le royaume suivant est Sanjalli (1), qui, malgré sa petitesse, est un pays indépendant. Le roi est mandingue, et ses états ont quatorze lieues d'étendue au long de la rivière.

Plus loin vers le nord, on entre dans une partie du royaume de Bursali ou Bur-Salum, gouverné par un prince jalof. Ce pays commence à la mer, où la rivière du même nom vient se décharger. Il s'étend derrière les royaumes de Barra, de Kolar (2) et de Badibou, d'où, s'avançant sur la Gambie, il occupe ses bords l'espace de quinze lieues. Une de ses principales villes

(1) D'Anville n'indique Sanjalli que comme un village.

(2) Kolar est dans les terres entre Barra et Badibou. Labat se trompe ici, en mettant Ghika entre ces deux royaumes.

est Joar (1), située à deux milles de la rivière, dont elle est séparée d'abord par une plaine très-agréable de la largeur d'un mille, et de là par une crique fort étroite, qui a la même étendue jusqu'au port de Kower (2). Le commerce est considérable dans ce canton, et se fait dans un lieu nommé la Pointe de Rumbo (3), trois milles au-dessus de Joar, et presqu'à la même distance de Kower. Il se rend alors à Kower plus de monde que dans aucune autre ville de la rivière, parce que si les marchands ne trouvent pas l'occasion de vendre leurs esclaves en chemin, c'est dans ce port qu'ils les amènent. L'eau de la rivière est toujours fraîche dans la crique de Joar.

Le royaume de Barsali est suivi de celui de Yani (4), grande région qui se divise en deux parties, l'une nommée le haut, l'autre le bas Yani. Elles ont toutes deux chacune leur roi. Sur la rive de ce pays est située l'île Bird (5), douze lieues au-dessus de Joar. On ne voit point un arbre dans cette île; mais le terrain en est marécageux. Trente lieues au-dessus, contre la même rive, on trouve un grand nombre d'îles, nommées Sappo, dont quelques-unes sont assez grandes, mais toutes inhabitées. Celle qu'on appelle Lemain a

(1) C'est ce que Labat appelle Guiahor.

(2) Kiawer, sur la carte de d'Anville, qui l'indique comme le lieu d'un grand commerce, et où se rendent les marchands appelés Ghineas. C'est Caour dans Labat.

(3) Cette pointe n'est marquée sur aucune carte.

(4) Guniania, dans Labat. Moore dit, à tort, que c'est le même lieu qui est nommé Ghana par le géographe nubien.

(5) C'est l'île des Oiseaux, marquée sur la carte de d'Anville. Elle est très-petite.

quatre lieues de longueur. Elle est remplie de bêtes fauves et de palmiers, ce qui attire souvent les nègres pour la chasse et pour y faire du vin. Six ou sept marées au-dessus, est la rivière de Sami (1), qui vient de fort loin dans les terres, et qui sépare le haut et le bas Yani. Elle produit un grand nombre de crocodiles. Après avoir dit qu'elle sépare les deux parties du pays de Yani, la relation ajoute qu'elle se jette dans la Gambie entre les royaumes de Bruko et de Yamyama-Conda (2). Quoi qu'il en soit, ces deux royaumes au sud de la Gambie s'étendent l'espace de quatre-vingts lieues au long de la rivière, et sont suivis immédiatement de celui de Woolli (3), qui est au nord du fleuve, et au travers duquel les marchands d'esclaves sont obligés de passer pour se rendre à Kower, port de Joar. Ce pays a beaucoup d'étendue au long de la rivière. Vers Fatatenda, la Gambie est aussi large que la Tamise au port de Londres, et reçoit, à la faveur de la marée qui s'y élève de trois à quatre pieds, des barques de quarante tonneaux.

(1) C'est celle où d'Anville a placé le port de Samey, quoiqu'il ne donne pas le nom de la rivière.

(2) Ceci s'entend de deux royaumes au sud de la Gambie, et vis-à-vis de l'embouchure de la rivière Samey, qui est sur la rive nord. En effet, la carte de d'Anville nous donne la ville de Bruko et celle de Camiama-Conda (qui est le Yamyama-Conda de notre texte). La première ville est la capitale du royaume de Jamarou, et la seconde est la capitale du royaume de Tomani. Ce sont là les deux royaumes dont il est question, qui se trouvent désignés dans le texte. Les auteurs anglais, et Prevost d'après eux, ont si peu compris la relation qu'ils analysaient, qu'ils prétendaient retrouver ces deux royaumes dans le haut Yani, s'imaginant que Burko et Yamyama-Conda étaient les rois qui les gouvernaient.

(3) Ouli et Oubi dans Labat.

Fatatenda est situé sur la rive du nord, à cinq cents milles de l'embouchure, et soixante milles au-dessus de Barraconda, où le cours de la rivière est interrompu par les cataractes.

En retournant à l'embouchure de la Gambie pour suivre la rive du sud, on trouve d'abord, vers la mer, le royaume de Combo, qui s'étend l'espace d'onze lieues, depuis le cap Sainte-Marie jusqu'à la rivière et au village de Cabata, lieu célèbre par l'abondance de ses chèvres, de sa volaille et de ses bestiaux.

Le pays suivant se nomme Fonia ou Foini. Il commence à l'endroit où la rivière de Cabata tombe dans la Gambie, et s'étend jusqu'à celle de Bintam ou de Vintain, c'est-à-dire l'espace de sept lieues au long de la Gambie; mais dans l'intérieur des terres il devient si grand qu'il est gouverné par deux empereurs de la race des Bagnons. Ces deux princes ont chacun leurs territoires séparés; et, lorsque ce pays fut découvert, ils n'étaient pas indignes de leurs titres. Mais l'avidité du gain leur a fait vendre un si grand nombre de leurs sujets pour l'esclavage, que leurs états sont fort dépeuplés.

Fonia est borné à l'est par la rivière de Vintain ou Vintam, dont l'embouchure est large d'un mille, et qui est navigable pendant quelques lieues. On rencontre sur ses bords, à trois lieues de la Gambie, la ville de Vintain, située dans le pays de Fonia, et plus loin, du même côté, celle de Jereja.

Vis-à-vis de Jamesfort, du côté du sud, est une île à laquelle on n'a reconnu que depuis peu cette qualité, parce qu'elle n'est séparée de la terre que par une sorte de torrent. Elle se nomme Cabaschir. On

y trouve quantité d'excellente pierre, qui sert aujourd'hui aux besoins de Jamesfort.

Après le pays de Fonia (1), on entre dans celui de Caën, qui n'en est séparé que par la rivière de Vintain. Caën est gouverné par un empereur et par un roi, tous deux mandingues. On trouve dans ce pays Tankrowal, grande ville sur le bord de la rivière. Trois lieues au-dessus de Tankrowal, on rencontre, près d'une autre ville nommée Tendebar, plusieurs rocs qui s'avancent assez loin dans la rivière, et qui demeurent à sec au départ de la marée. Le pays de Caën a vingt-trois lieues d'étendue au long de la Gambie.

A l'est de Caën on trouve Jagra (2), canton célèbre par le naturel laborieux de ses habitants, et riche par cette raison en riz et en blé. C'est à ce royaume qu'appartient l'île des Éléphants dans la Gambie. Elle a quatre ou cinq milles de long. La terre en est marécageuse et couverte de bois.

On entre ensuite dans le pays de Yamina, qui produit beaucoup de volaille et toutes sortes de grains. Il a vis-à-vis de ses rives une fort belle île du même nom, et plus loin, presque au milieu de la rivière, une autre île plus petite, qui se nomme l'île du Cheval marin, parce qu'il s'y trouve toujours un grand nombre de ces animaux. Le royaume de Yamina s'étend quatorze lieues au long de la Gambie. Celui d'Eropina, qui le suit, a la même étendue jusqu'à Jemarrou.

(1) Foigni, dans Labat, qui ramène tout à la langue française.

(2) Geagra dans Labat.

Le royaume de Jemarrou est gouverné par un empereur mandingue, et s'étend trente-deux lieues au long de la rivière. Il a, sur la rive, une grande ville nommée Bruko, qui n'est habitée que par des Mandingues, zélés observateurs du mahométisme. Un demi-mille au-dessous de Bruko est une chaîne de rocs, qui se montrent quand l'eau est basse, et qui occupent cinq sixièmes de la largeur de la rivière, laissant un canal si étroit contre la rive du sud, que les grands bâtiments n'y peuvent passer sans danger. Ce passage porte le nom de Fulis-pass, ou passage des Foulis. Dans le même empire, neuf milles plus haut, près d'une ville nommée Duboconda (1), on rencontre un autre groupe de rocs qui, partant de la rive du sud, occupent les deux tiers de la Gambie. Trois milles plus loin, est un autre écueil, qui se montre au départ de la marée; mais le canal est fort libre du côté du nord.

Après Jemarrou, on entre dans Tomani, grande contrée, plus remplie de villes que tous les autres pays qui bordent la rivière. Celle qui se nomme Yamyama-Conda ou Camiama-Conda, est considérable par son commerce. Un peu au-dessous de cette ville, vers le milieu du canal, on rencontre encore quelques rochers, mais que l'eau ne laisse jamais à découvert. Au nord de la rivière, vis-à-vis le comptoir que les Anglais ont dans la même ville, on trouve, à un demi-mille dans les terres, un lac d'eau dormante, de deux milles de longueur, qui est rempli de poisson.

(1) D'Anville nomme la ville, qu'il place au sud de Bruko, Duboconda, et l'écueil Dobbo.

Le pays de Tomani s'étend l'espace d'environ vingt-six lieues au long de la rivière. Il est gouverné par un prince mandingue, et celui qui régnait en 1730 se nommait Humey Badsi.

Au-delà de Tomani commence le royaume de Cantor, qui a sur la rive du sud, environ six milles au-dessous de Fatatenda, une ville nommée Kolar (1). Ce fut quelques milles au-dessus de ce lieu que Moore finit son voyage. Il compte depuis Kolar, dans Cantor, car il y a aussi une ville de ce nom dans le royaume de Barra, cinq cents milles (2) jusqu'au cap Sainte-Marie, qui fait la pointe sud de la Gambie à son embouchure.

La description que Labat a donnée des pays qui bordent cette rivière diffère un peu de celle de Moore, pour les noms, l'étendue, et quelquefois pour la situation des lieux. D'ailleurs, il ne parle que de ceux qui sont depuis la pointe de Barra jusqu'à deux cent cinquante milles, parce que tout ce qui est au-delà n'était pas encore bien connu. Suivant ses idées, les royaumes de la rive du nord sont dans l'ordre suivant, de l'ouest à l'est : 1° Barre, auquel il donne dix-huit lieues d'étendue sur le bord de la rivière ; 2° Guicadou (3), cinq lieues ; 3° Badibou (4) vingt ; 4° Salum (5), qui enveloppe les trois premiers, dix lieues ;

(1) D'Anville met Kolar dans le royaume de Tomani.

(2) Voyez le *Voyage de Moore*, p. 23 et suiv.

(3) Guicadou, dans sa carte.

(4) Badibou, dans sa carte.

(5) Barsali.

5° Gniania (1), deux; 6° Couha, quatre; 7° Gniani (2), trente; 8° Ouli (3), qui se termine à Burakondar ou Barraconda, quatre-vingt-dix. Tous ces royaumes comprennent en droite ligne cent soixante-dix-neuf lieues, auxquelles si l'on ajoute soixante-onze lieues pour les détours de la rivière, on aura deux cent cinquante lieues depuis la pointe de Barra jusqu'à l'extrémité du royaume d'Ouli ou de Woolli.

Le même auteur divise la rive du sud en huit royaumes : 1° Kumbo ou Combo, qui, commençant au cap Sainte-Marie, s'étend l'espace de huit lieues jusqu'à la rivière de même nom; ce cap, dit-il, est connu par un grand arbre fort remarquable (4), qui s'aperçoit de la mer à beaucoup de distance; 2° le royaume, ou l'empire de Foigni (5), commence à la rivière de Kumbo, et s'étend l'espace de onze lieues jusqu'à celle de Bintam ou de Vintain; car depuis la rivière de Kumbo jusqu'à celle de Ferba, on compte trois lieues, de là trois lieues encore jusqu'à la rivière de Barafet, une demi-lieue jusqu'à celle d'Inderaba, une demi-lieue jusqu'à celle de Painam (6), et trois lieues jusqu'à celle de Vintain; 3° le royaume de Kiana (7) est borné par la rivière de Vintain à l'ouest, et s'étend

(1) Apparemment le bas Yani.

(2) Le haut Yani.

(3) Woolli.

(4) Il dit ailleurs qu'il y a trois arbres. Notre carte en met quatre.

(5) Fonia ou Foini.

(6) Tous les noms de rivières qui précèdent se rapportent aux petites rivières qui sont tracées sur la carte de d'Anville, entre les rivières Cabata et Vintam.

(7) Kaën, dans Moore.

vingt lieues au long de la Gambie; 4° celui de Geagra (1) a dix lieues de largeur; 5° celui de Gnamena (2), quinze; 6° celui de Kiaconda (3), quarante; 7° Toumana (4); 8° Cantor, vingt dans ce qui en est connu. Ainsi l'étendue de tous ces royaumes en droite ligne est de cent soixante-cinq lieues; et si l'on accorde quatre-vingts lieues pour les détours de la rivière, on aura près de deux cent cinquante lieues depuis le cap Sainte-Marie jusqu'à l'extrémité du royaume de Cantor (5).

Au temps de Jobson, tous les pays des deux côtés de la rivière étaient divisés en moins de royaumes et soumis à trois principales puissances. Ceux du sud étaient tributaires du grand roi de Cantor. Ceux du nord obéissaient aux rois de Barsali ou Bur-Salum et de Woolli, entre lesquels ils étaient également divisés depuis la mer jusqu'à Barraconda. Cependant ces trois princes mêmes reconnaissaient l'empire d'un monarque encore plus puissant, qui demeurait plus loin dans les terres (6). Barbot nous a donné les mêmes idées d'après Jobson, mais avec peu d'ordre, et sans nommer son guide. Il y ajoute néanmoins quelques circonstances (7) dont il ne fait pas mieux connaître la source. Ainsi donnant les observations d'autrui pour les siennes, il confond les anciennes bornes avec les

(1) Jagra. Voyez Labat, t. IV, p. 273.
(2) Yamina.
(3) Kiaconda répond à Eropina.
(4) Tomany.
(5) Voyez Labat, dans son *Afrique occidentale*, vol. XV, p. 269.
(6) Voyez *le Commerce d'or*, par Jobson.
(7) Voyez sa *Description de la Guinée*, dans Churchill, t. V, p. 76.

modernes, et ne rapporte presque rien qui ne doive être lu avec les plus grandes précautions. La meilleure carte de la Gambie fut long-temps celle de Moore, qui se trouve dans le recueil de ses voyages; mais celle du capitaine Jean Leach, levée en 1730, est beaucoup plus exacte. Il connaissait parfaitement la rivière, après en avoir observé tous les détours dans plusieurs voyages qu'il n'avait entrepris que dans cette vue.

La carte de la Gambie par Labat n'a pas été sans utilité. Elle représente assez bien le cours général ou la figure de la rivière jusqu'aux environs d'Arsehill, au-delà de Kuttejar; mais elle est fort inférieure à celle de Leach pour l'exactitude. Entre quantité d'erreurs, elle place Barraconda dix milles à l'ouest de Yanimareu ou Yanimaron dans le bas Yani, et par conséquent moins loin de la moitié qu'il ne devrait être de l'embouchure de la rivière. Ses remarques mêmes confirment l'erreur de cette position; car il dit nettement que Barraconda est à deux cent cinquante lieues de l'embouchure de la Gambie, et que le royaume d'Ouli, c'est-à-dire Wooli, qui finit à Barraconda, s'étend l'espace de quatre-vingt-dix lieues au long de la rivière; mais après en avoir donné une idée si juste, il le place dans sa carte à l'ouest d'Ouli dans la Gniani ou dans le haut Yani. D'Anville, dans sa carte occidentale de l'Afrique, dressée en 1727, a commis la même faute, et Delisle y est aussi tombé dans toutes ses cartes, excepté dans son *Afrique française*, où il paraît avoir apporté plus d'exactitude. Mais d'Anville a rectifié tout cela dans sa carte d'Afrique, publiée en 1749, et encore mieux dans celle de la

*Côte occidentale d'Afrique depuis le cap Blanc jusqu'au cap Verga*, publiée en 1751; carte qui, pour l'abondance et l'exactitude des détails sur le cours de la Gambie jusqu'à Barraconda, est supérieure à toutes celles dont nous avons fait mention.

## § II.

### Établissements des Anglais sur la Gambie.

I. Le principal siège de la compagnie royale d'Afrique sur la rivière de Gambie, est le fort de James ou Jamesfort, dans une île de même nom, qui sera bientôt décrite avec plus d'étendue. Elle commande entièrement le commerce de la rivière.

II. Le second établissement des Anglais est près de la Gambie, sur la rivière de Kabata, dans le royaume de Cumbo; mais le commerce y est peu considérable, parce que le seul objet de ce comptoir est de fournir des provisions à la garnison de Jamesfort.

III. Le troisième est Jilfray ou Gillefrée, à l'opposite de l'île de James sur la rive nord de la Gambie, un peu à l'est du comptoir français d'Albreda. Ce comptoir est dans une situation agréable. Il a plusieurs jardins, d'où Jamesfort tire ses légumes. La compagnie y a fait faire un cimetière pour le fort et les comptoirs voisins. C'est aussi le lieu où l'on paie les droits au roi de Barra.

IV. Le comptoir de Vintain ou de Bintam, qui est le quatrième, n'est qu'à six lieues de Jamesfort, sur la rivière du même nom, dans le royaume de Fonia, au sud de la Gambie. Son principal commerce

est en cire, en ivoire et en cuirs. Les provisions y sont à bon marché.

V. Plus haut sur la rivière de Vintam, à quatorze lieues de Jamesfort, on rencontre le comptoir de Jereja, dans le royaume du même nom. Il ne fournit guère que de la cire, qui n'y est pas même fort belle, quoiqu'en abondance. Le bâtiment était en si mauvais état dans l'année 1730, que le roi du pays n'ayant pas voulu permettre qu'on en fît un neuf plus près de la rivière, cette difficulté obligea le gouverneur de Jamesfort de se rendre à Jereja pour terminer les différends.

VI. Le comptoir de Kolar fut établi en 1731, dans la ville de ce nom, sur une rivière qui se nomme de même, et qui appartient au royaume de Barra, sur la rive nord de la Gambie. L'ivoire, la cire et la gomme y faisaient l'objet du commerce; mais, la compagnie ne trouvant pas qu'il répondît à ses espérances, a pris le parti de l'abandonner en 1733.

VII. Plus haut, dans le royaume de Kaën, sur la rive sud de la Gambie, on trouve le comptoir de Tankrowal, établi en 1731. Son principal objet est la cire.

VIII. En continuant de remonter la rivière, on entre du côté du nord à Kower, ou Kiawer, port de Joar, qui en est à trois milles dans le royaume de Barsali. La Gambie n'a pas de ville où le commerce soit plus florissant qu'à Joar. Aussi les Anglais n'y ont-ils pas de meilleur comptoir. C'est là que les marchands mandingues et ghineas viennent de Galam et de Tombouctou, comme on le suppose, et qu'ils ap-

portent leurs marchandises à la pointe de Rumbo, qui en est fort proche.

IX. Le comptoir suivant, du côté du nord, est celui de Yanimareu ou Yanimaron, dans le bas Yani. Ce port est le plus agréable de la rivière. La compagnie n'y a qu'une petite maison, avec un facteur nègre, pour fournir des grains à Jamesfort.

X. Plus haut, du côté du sud, dans le royaume de Jemarrou, est le comptoir de Bruko, qui fut établi en 1732, brûlé presque aussitôt par un accident, rebâti la même année, abandonné en 1735.

XI. Kuttejar est un autre comptoir (1) sur la rive du nord, à un mille de la rivière, dans le royaume du haut Yani.

XII. Les inondations ayant renversé Kuttejar en 1725, la compagnie donna ordre qu'il fût transporté à Sami.

XIII. Le comptoir de Sami ou Samey n'était qu'à huit milles de Kuttejar par terre; mais étant d'autant plus loin par eau qu'il fallait remonter, l'espace de douze milles, une rivière du même nom, qui vient se décharger dans la Gambie, la compagnie a désiré qu'on choisît du moins, dans cet éloignement, un lieu plus commode, quatre milles au-dessus. Ce lieu se nomme Vallia ou Valley (2).

XIV. Plus loin, dans le royaume de Tomani, au sud de la Gambie, est le comptoir de Yamyma-Conda

(1) Stibbs, dans son journal, recommande si fort la situation de ce lieu, qu'il est surprenant qu'on l'ait abandonné.

(2) Il y a une autre Walley dans le haut Yani, qui est une ville, et non un comptoir.

ou Camiama-Conda, qui, ayant été détruit en 1733 par les inondations, fut rebâti aussitôt par l'ordre de la compagnie. Son principal commerce est celui de l'ivoire et des esclaves.

XV. Le dernier comptoir, au nord de la rivière, était Fatatenda. La Gambie est aussi large, dans un lieu si éloigné de la mer, que la Tamise à Londres. Elle y est aussi fort profonde; et, dans le temps même de la sécheresse, la marée s'y élève de trois ou quatre pieds. Fatatenda est situé dans le royaume de Woolli. La perspective de la rivière y est charmante, et le pays de Cantor, sur la rive du sud, en forme une autre qui n'est pas moins agréable. Mais les mauvais traitements que les facteurs anglais recevaient du roi de Tomani firent abandonner ce comptoir en 1734. La rivière de Gambie étant navigable dans une si grande variété de nations, offre une carrière assez vaste pour le commerce, surtout lorsqu'il y est presque uniquement entre les mains des Anglais.

L'île de James, qui est leur principal établissement, mérite le soin que Moore a pris d'en faire la description (1).

Cette île est située presque au milieu de la rivière de Gambie (2), qui n'a pas moins de sept milles de largeur dans cet endroit. Elle appartient à la compagnie royale d'Afrique, mais en payant un petit tribut au roi de Barra. Son éloignement de l'embouchure de

(1) Le livre de Moore est de l'année 1738.

(2) Barbot, dans sa *Description de la Guinée*, lui donne la même situation.

la rivière est d'environ douze milles. Dans la basse marée, sa circonférence est de trois quarts de mille. On y a bâti un fort régulier à quatre bastions (1), dont chacun est monté de sept pièces de canon, qui commandent la rivière autour de l'île. Sous les murs du fort qui font face à la mer, on a placé deux batteries rondes, chacune de quatre grosses pièces de vingt-quatre livres de balle, entre lesquelles il se trouve neuf petites pièces pour les saluts. Ainsi toute l'artillerie du fort est de quarante-cinq pièces.

Les édifices contiennent quelques appartements commodes, qui servent de logements au gouverneur, aux principaux marchands, aux facteurs, aux écrivains, et à l'enseigne. Au-dessous, on a ménagé des magasins. La garnison établie doit être composée d'un officier, un sergent, deux caporaux, un canonnier avec son aide, et de trente soldats. Mais les maladies, qui sont causées ordinairement par l'usage excessif des liqueurs fortes, réduisent quelquefois la partie militaire des habitants à la plus triste situation, jusqu'à l'arrivée des recrues d'Angleterre. Les soldats, les artisans, et la plupart des domestiques et des esclaves, ont leurs logements hors du fort, dans des baraques, qui ne laissent pas d'être bâties de pierres et de mortier comme le fort. Mais toute l'habitation est renfermée d'une palissade, qui a pour fossé naturel une rivière large de trois milles dans la plus

(1) Voyez les plans. Divers auteurs, tels que Froger, Labat, Smith, etc., en ont publié dans leurs voyages; mais ceux de Moore sont préférables pour ce qui regarde l'île et le fort, parce qu'ils ont été levés plus soigneusement.

étroite partie de ses deux canaux. Sous les logements des domestiques, on a placé les magasins. Les loges des esclaves sont sous celles des soldats. Pendant le jour, il y a trois sentinelles qui veillent à la sûreté publique; l'une à la porte du fort, l'autre à celle de la grande salle, et la troisième hors de l'enceinte, où elle doit se promener continuellement pour observer les barques qui partent et qui arrivent, et pour en faire son rapport au gouverneur. Ces trois gardes sont exactement relevés de deux en deux heures. Vers le soir, on place une sentinelle sur chaque bastion, dans l'intérieur des murs, pour crier le qui-vive aux barques et aux canots qui s'approchent de l'île, avec ordre de tirer et de donner l'alarme lorsqu'on ne répond point au troisième cri. Pendant la nuit, deux soldats font d'heure en heure la patrouille autour du fort, pour tenir les esclaves dans le respect, et ne laisser partir ou aborder aucune barque sans permission. Ils ont ordre de crier par intervalles, tout va bien, ou de faire feu de leur mousquet pour jeter l'alarme dans le fort (1).

L'île de James fut fortifiée en 1664 par le chevalier Rober Holmes, pour la sûreté du commerce anglais sur cette côte. Il lui donna le nom de James à l'honneur du duc d'York (2), qui fut ensuite Jacques II. Il n'y mit d'abord que huit canons; mais, vers l'an 1690, Barbot parle de fortifications régulières, avec quatre bastions, montés de soixante ou soixante-dix pièces

(1) *Voyage de Moore*, p. 37.
(2) Ibid., p. 29.

d'artillerie, et représente l'île environnée de trois redoutes, en forme de fer à cheval. La garnison, suivant le même auteur, était composée de soixante-dix blancs, et d'autant de gromettes ou de nègres libres, gagés par la compagnie. Froger, qui accompagna M. de Genes dans son expédition de l'année 1695, parle de quatre bastions flanqués de brique, de trois fers à cheval hors du fort, et de plusieurs batteries au long d'une palissade qui environnait l'île entière. Elle était alors très-bien munie de toutes sortes de provisions. Il ne lui manquait, pour la rendre imprenable (1), qu'un magasin à poudre et une citerne à l'épreuve de la bombe. Cependant elle est sans bois et sans eau; double inconvénient qui la met sans cesse dans la dépendance des rives voisines (2).

Jamesfort fut pris pour la première fois par les Français, sous M. de Genes, en 1695, avec une petite escadre de quatre vaisseaux et de deux galiotes à bombes. Froger, qui rapporte cette expédition, était lui-même sur la flotte. De Genes avait appris dans l'île de Gorée, par un déserteur anglais, que le fort était dans un misérable état, la garnison accablée de maladies, et les provisions épuisées. Il entra dans la Gambie le 22 juillet; et, l'après-midi du même jour, il environna l'île de ses chaloupes, pour lui couper toute communication avec la terre. La nuit suivante, un Portugais nommé dom Cardos,

(1) *Voyage de Froger*, p. 3.

(2) Ibid.

qui faisait sa demeure à Jilfray, vint à bord, et confirma aux Français la mauvaise situation du fort. D'un autre côté, le roi de Barra, que le général français avait gagné, refusa d'entrer dans la querelle.

Le 23, un officier français, nommé de La Roque, fut envoyé dans l'île pour sommer le gouverneur de se rendre. Il fut reçu à quelque distance dans une chaloupe, et conduit au fort les yeux bandés. Le gouverneur était absent; mais celui qui commandait pour lui traita splendidement La Roque, et le renvoya avec trois officiers anglais, qui demandèrent quelques jours pour délibérer. De Genes ne leur accorda que jusqu'au jour suivant, à six heures du matin. Ils lui écrivirent alors qu'ils étaient résolus de défendre la place jusqu'à l'extrémité. Le 23 au soir, les chaloupes françaises se saisirent d'un brigantin et de quelques canots, qui apportaient des provisions pour le fort. Elles manquèrent le gouverneur, qui trouva le moyen de rentrer dans sa place.

Le 24, à huit heures du soir, les Français tirèrent deux bombes; mais, à la distance où ils étaient encore, elles n'allèrent pas jusqu'au fort; ce qui leur fit prendre la résolution d'attendre la marée pour s'approcher. Dans l'intervalle, le gouverneur, qui se nommait Hamburg, jeune homme plus propre au plaisir qu'à la défense d'une forteresse, envoya une barque avec le pavillon blanc. L'échange des ôtages se fit aussitôt, jusqu'à ce que les articles de la capitulation fussent réglés. Ils le furent dès le même jour, au nombre de dix: 1° que les appointements dus par la compagnie à ses agents et ses employés seraient

acquittés; 2° que la garnison sortirait avec tous les honneurs de la guerre, armes, bagage, effets, et que chaque officier emmènerait un jeune esclave; 3° que les gens mariés et les naturels du pays auraient la liberté de demeurer; 4° que les facteurs de la compagnie au long de la rivière seraient compris dans la capitulation, en délivrant les biens qu'ils avaient en garde; 5° que le sieur Charles Duval, réfugié français, établi depuis seize ans en Angleterre, et demeurant actuellement dans le fort, jouirait des mêmes privilèges que le gouverneur; 6° que les Anglais auraient deux jours pour régler leurs affaires; 7° que douze beaux nègres, qui étaient au service de la compagnie, seraient libres de se retirer; 8° qu'on donnerait à la garnison, dans l'espace de trente jours, un vaisseau à trois mâts, avec des munitions et des vivres pour la transporter en Angleterre; 9° qu'on lui accorderait des passe-ports, dont on lui garantirait la vertu; 10° qu'à toutes ces conditions, les effets de la compagnie royale d'Afrique seraient délivrés au général français, suivant le mémoire qui lui en était fidèlement offert, et qui contenait cinq cents quintaux d'ivoire, trois cents quintaux de cire, cent trente esclaves mâles, et quarante femmes dans l'île, cinquante à Jilfray, et des marchandises de l'Europe pour la valeur de huit mille écus, avec soixante-douze canons montés, trente sans affûts, et toutes les provisions de guerre et de bouche qui se trouveraient dans l'île.

Le 27, à la pointe du jour, le major de l'escadre, nommé de la Periere, avertit Hamburg de se préparer

à quitter la place. A six heures du matin, le sieur de Fontenay, nommé au gouvernement par le général français, prit terre dans l'île, et fut reçu par Hamburg, qui lui présenta les clefs du fort. Les Anglais furent conduits, avec leurs gouverneurs, à bord de la Félicité, vaisseau de l'escadre française. Tous les pavillons furent déployés, et le *Te Deum* chanté avec une décharge de trente-sept pièces de canon. Le 28, de Genes fit demander au roi de Barra les effets des Anglais, qui étaient à Jilfray. Ce prince répondit que le fort s'étant rendu, tous les biens qui étaient à Jilfray lui appartenaient. Mais, voyant que les Français allaient employer la force, il prit le parti de ne leur rien contester. Le 30, de Gênes mit en délibération au conseil s'il était à propos de conserver le fort ou de le démolir. On se détermina pour le dernier de ces deux partis, et les quatre jours suivants furent employés à miner les bastions, qu'on fit sauter avec les murs. Le canon, qui ne put être chargé à bord, fut encloué. Enfin, les officiers de la compagnie anglaise s'étant embarqués pour retourner en Angleterre par la Cayenne, les Français sortirent de la Gambie le 24 d'août, et firent voile au Brésil (1).

Malgré la démolition du fort, la compagnie française d'Afrique envoya ordre à ses officiers du fort Saint-Louis de prendre possession de l'île James en son nom. On ne s'aperçut pas néanmoins qu'elle pensât sérieusement à le faire réparer, car elle n'envoya personne pour s'y établir. L'île ayant été restituée aux

(1) Froger, *Voyage à la mer du Sud*, p. 2, 621, etc.

Anglais par le traité de Riswick, la compagnie royale d'Afrique entreprit aussitôt de faire rebâtir le fort. Elle se proposait d'y mettre quatre-vingt-dix pièces de canon, et d'y entretenir une garnison de deux cent cinquante hommes (1). Mais la guerre s'étant renouvelée en 1702, les Français, sous la conduite de La Roque, qui avait été du siège précédent, et qui commandait la Mutine, accompagné de Saint-Vandrille, commandant d'une frégate nommée l'Hermine, surprirent le fort, en tirèrent cent mille écus de rançon, et ne laissèrent pas d'enlever deux cent cinquante esclaves avec une grosse quantité de marchandises (2). La Roque fut tué dans cette attaque.

En 1709, les Français firent une troisième entreprise avec quatre frégates, sous M. Parent, qui prit encore une fois le fort, et qui se saisit d'un vaisseau chargé d'esclaves (3). Ensuite l'île James fut pillée deux fois par des pirates anglais, qui infestèrent en 1720 la côte de Guinée. On trouve les circonstances de ces deux actions dans l'histoire des pirates. La première fut exécutée par Howel Davis, qui, s'étant embarqué à Bristol sur le Cadogan Snow, commandé par le capitaine Skinner, avait été pris par le pirate England, près de Sierra-Leone. Mais ce brigand, après avoir assassiné le capitaine Skinner, avait fait présent du vaisseau à Davis, dans l'espérance de

(1) Voyez le livre anglais intitulé : *Acquisitions des Anglais en Guinée*, page 9.

(2) *Gazette de Paris*, 11 avril 1703.

(3) *Description de la Guinée*, par Barbot, p. 427, et *Gazette de Paris*, 9 novembre 1709.

l'associer à ses entreprises. Cependant Davis, ne trouvant pas son équipage disposé à suivre les pirates, s'était rendu à la Barbade, où, sur les informations des matelots, sa cargaison avait été confisquée, et lui-même jeté dans une prison. Il y avait été sévèrement examiné sans pouvoir être convaincu de piraterie. Enfin, ayant obtenu la liberté, il avait été employé, par le capitaine Woods Roger, pour commander un petit bâtiment de commerce, dont tous les matelots s'étaient trouvé tant de penchant à la piraterie, qu'ayant résolu de concert d'embrasser cette infame profession, ils l'avaient choisi pour leur chef. Il n'avait pas manqué de bonheur dans la plupart de ses entreprises. On nomme celle de Saint-Jago, capitale d'une des îles du cap Vert, où il pénétra pendant la nuit dans le fort; et, quoiqu'il ne pût se saisir du gouverneur, qui fit une vigoureuse résistance dans sa maison, il ne se retira pas sans avoir causé beaucoup de mal aux Portugais. Ce fut de là qu'il se rendit dans la rivière de Gambie, pour surprendre Jamesfort, où il avait promis à ses gens de leur faire trouver beaucoup d'or et d'autres richesses. Les circonstances de cette entreprise sont si singulières, qu'elles méritent de n'être pas oubliées. Davis, jugeant qu'il n'avait rien à se promettre de là force, avait formé le plan d'un artifice encore plus téméraire. A la vue de l'île, il cacha tous ses gens sous le pont, à la réserve de cinq ou six qui paraissaient employés à la manœuvre avec l'habit ordinaire des matelots. Dans cet état, qui ne pouvait causer de défiance à la garnison, il s'approcha sous le pavillon anglais; et, se mettant dans sa chaloupe avec

son pilote et son chirurgien, qui étaient vêtus comme lui assez honnêtement, il se présenta au rivage. Il y fut reçu par une file de mousquetaires, qui le conduisirent dans le fort. Aux interrogations du gouverneur, il répondit qu'il était de Liverpool; qu'ayant fait voile au Sénégal pour se procurer de l'ivoire et de la gomme, il avait été poursuivi par deux vaisseaux français, et que sa cargaison consistait en fer et en étain. Le gouverneur lui fit donner la valeur de sa cargaison en esclaves. Ensuite, lui ayant demandé s'il avait à bord des liqueurs de l'Europe, Davis répondit qu'il n'avait que ce qui était nécessaire à son bâtiment; ce qui n'empêchait pas qu'il ne pût en donner quelques flacons à d'honnêtes gens qui en étaient dépourvus. Le gouverneur lui offrit à dîner avec ses deux officiers. Il accepta cette invitation; et, pendant qu'on se préparait à le bien traiter, il retourna sur son bord pour en apporter de l'eau-de-vie, avec la précaution de laisser ses deux officiers à terre. Il revint bientôt dans sa chaloupe, accompagné de six ou sept de ses brigands les plus résolus, qui portaient des armes cachées. On ne leur demanda pas d'explication lorsqu'on les vit chargés de verres et de bouteilles. Comme Davis n'était retourné à bord qu'après avoir fait ses observations, il avait donné ordre à ses gens de s'arrêter dans la chambre de garde avec les soldats, et de se tenir prêts à s'assurer des armes lorsqu'ils lui entendraient tirer un coup de pistolet. Il rentra dans la chambre du gouverneur, qu'il trouva occupé des préparatifs du dîner. Il prit avec ses deux compagnons un moment favorable pour l'arrêter; et, tirant son

coup, l'étonnement des gardes autant que la hardiesse de ses brigands le rendit maître des armes de la garnison. Ensuite le pavillon de la compagnie, qu'il fit mettre sur le fort, servit, comme il en était convenu avec les gens du vaisseau, à lui faire envoyer sur-le-champ un renfort, qui lui assura la possession de l'île sans répandre une goutte de sang. Plusieurs soldats de la compagnie entrèrent volontairement à son service, et ceux qui refusèrent de se joindre à lui furent mis en sûreté sur une grande barque qui se trouvait dans la rivière. Il eut toute la liberté qu'il désirait pour piller le fort. Les richesses que les facteurs y avaient rassemblées montaient à 2,000 livres sterling en lingots d'or, avec quantité de précieuses marchandises. Après avoir transporté le butin à bord, il fit démolir les fortifications de l'île (1).

La compagnie royale, ayant reçu cette fâcheuse nouvelle, envoya l'année suivante un vaisseau nommé Gambie-Castle, sous le commandement du capitaine Russel, avec une compagnie de soldats, commandée par le major Massey, pour rétablir et garder le fort. Ils arrivèrent dans la Gambie au mois de mai. Massey prit terre dans l'île de James avec sa compagnie. Le colonel Whitney, qui en avait été nommé gouverneur, y était arrivé aussi depuis peu de jours. Ces deux officiers furent peu satisfaits de l'accueil qu'ils reçurent des marchands. Massey ayant fait retentir particulièrement ses plaintes, Georges Lowther, second pilote du Gambie-Castle, qui avait quelque sujet de ressen-

(1) *Histoire des Pirates*, par Jonston, p. 130 et suiv.

timent contre Russel, son capitaine, poussa l'équipage du vaisseau à prendre parti pour Massey. Ils n'eurent pas de peine ensemble à se rendre les maîtres. Toutes les provisions qui avaient été débarquées rentrèrent à bord. Le canon du fort fut démonté; et Massey avec Lowther et leurs partisans remirent immédiatement à la voile. Le parti qu'ils prirent ensuite fut d'exercer la piraterie. Mais, cette vie ayant bientôt paru ennuyeuse à Massey, il retourna dans sa patrie, où il fut pendu sur son propre témoignage (1).

Jamesfort s'est rétabli par degrés, et forme le

(1) Il y a quelque chose de si étrange dans la conduite de Massey, qu'on ne peut se dispenser d'en toucher ici quelques circonstances. Après les violences qu'il avait commises à Jamesfort, il exerça la piraterie avec Lowther; et, dans un voyage qu'ils firent à la Barbade, ils prirent plusieurs vaisseaux. Cependant Massey, prenant bientôt cette vie en horreur, quitta son associé, et se rendit à la Jamaïque, où il se remit à la discrétion du chevalier Nicolas Laws, qui le reçut bien, lui donna un certificat pour le mettre à couvert des poursuites, et lui prêta même de l'argent. En arrivant ensuite à Londres, il écrivit une lettre aux directeurs de la compagnie royale d'Afrique, dans laquelle il confessait toutes ses fautes, qu'il attribuait, à la vérité, aux injustices qu'on lui avait fait essuyer; mais il confessait qu'il avait mérité la mort, en se remettant à la merci de la compagnie, et demandant que, si on le condamnait au supplice, ce fût d'une manière digne d'un soldat. La réponse qu'il reçut à cette lettre fut qu'il avait mérité d'être pendu. Cependant, loin de se cacher, il prit un logement au milieu de Londres, et, le jour suivant, il s'adressa aux officiers de la justice pour s'informer s'ils n'avaient pas donné des ordres contre le capitaine Massey, pour crime de piraterie. Les officiers ayant répondu qu'ils ignoraient cette affaire, il déclara qu'il était l'homme dont il parlait, et leur apprit même le lieu de sa demeure. Deux ou trois jours après, il fut arrêté sur sa propre information, et conduit devant les magistrats, qui n'eurent pas d'autres preuves contre lui que sa lettre et ses propres aveux. Là-dessus, néanmoins, il fut mis en prison, et le capitaine Russel ayant été cité pour témoin avec le fils du colonel Whitney, il fut condamné à la mort, et bientôt exécuté.

principal siège de la compagnie royale d'Afrique sur la Gambie. Nous conclurons cet article par l'idée qu'on nous donne de sa situation présente, dans un mémoire de la compagnie au comité du commerce et des colonies, daté le 26 de mars 1736. « Jamesfort et son « île, dans la rivière de Gambie, sur la côte du nord. « Cette île est environnée de fortifications et de grosse « artillerie, bien fournie de petites armes et de mu- « nitions. Elle avait autrefois quatre-vingt-dix pièces « de canon. Elle n'en a aujourd'hui que trente et une, « avec des magasins, des logements pour le gouver- « neur, les facteurs, les écrivains, les officiers, les « soldats, les artisans, et les esclaves du fort. Elle a « pour les nègres du commerce une maison qui en « contient deux cents. »

## CHAPITRE III.

Voyage du capitaine Richard Jobson, pour la découverte de la rivière de Gambie, et du commerce d'or de Tombuto, ou Tombouctou, précédé du voyage de Thompson.

On nous a conservé deux mémoires qui appartiennent à ce voyage; l'un qui en est le journal (1), et qui contient le passage du capitaine Jobson d'Angleterre à la Gambie, avec sa navigation sur cette rivière jusqu'à Tenda; l'autre, qui est la relation de

(1) Il porte le titre de *Golden trade*, etc.

ses entreprises pendant le séjour qu'il fit dans cette contrée, et qui renferme une description de ses habitants, avec l'histoire naturelle du pays. La première de ces deux pièces fut publiée en 1623 par Jobson même; elle contient cent soixante-six pages in-4°, sans y comprendre une épître au gouverneur et à la compagnie de Ginney et Binney, c'est-à-dire de Guinée et de Benin.

Trois ans après, Purchass (1) inséra dans sa collection l'extrait de ce journal de Jobson, qui n'avait jamais été publié. Il y avait déjà long-temps que la rivière de Gambie était connue des Portugais. Ils y avaient un commerce établi depuis le temps de Cà-da-Mosto. Les Anglais connaissaient aussi cette rivière depuis le milieu du seizième siècle; mais c'était seulement par des voyages de quelques marchands particuliers, qui, n'ayant pas été capables de penser à des établissements, ni de pousser leurs découvertes, avaient abandonné leurs entreprises. Ce ne fut qu'en 1618 que plusieurs négociants de Londres formèrent une compagnie, dans l'unique vue d'étendre de ce côté-là le commerce de l'Angleterre. Ils avaient appris des anciens historiens, que l'Éthiopie et les parties méridionales de l'Afrique étaient des régions remplies d'or. Jobson raconte qu'ayant pris diverses informations, ils surent de quelques autres Anglais qui exerçaient le commerce en Barbarie, que tout l'or des Maures leur venait de plusieurs pays fort

(1) Voyez *Purchass's Pilgrimage*, t. II, p. 1567. Le titre de cette feuille est: *A true Relation*, etc., c'est-à-dire véritable relation du voyage de M. Richard Jobson, etc., extraite de son grand Journal.

éloignés dans le continent de l'Afrique, et passait par d'immenses déserts. Ce récit paraissant confirmer le témoignage des anciens, ils conclurent que la terre d'Or devait être quelque part au sud de Maroc; sans quoi les marchands de la Méditerranée auraient eu là-dessus quelques lumières. Tel fut le premier fondement sur lequel ils résolurent d'aller à la découverte du commerce de l'or, et de commencer par les rivières qui viennent se perdre dans l'Océan sur la côte sud-ouest de l'Afrique (1).

En 1618, c'est-à-dire la même année qu'ils obtinrent leur charte, ils firent partir la Catherine, bâtiment de cent vingt tonneaux, sous la conduite de George Thompson, qui avait fait pendant longtemps le commerce en Barbarie. La cargaison montait à la valeur de 1,857 livres sterling. Il avait ordre d'entrer dans la rivière de Gambie, et de laisser son vaisseau dans quelque port commode pour remonter avec les chaloupes. Il suivit ses instructions; mais, dans son absence, le vaisseau qu'il avait laissé derrière lui à Cassan (2) fut saisi, et tout l'équipage massacré par un petit nombre de Portugais et de mulâtres qui avaient été reçus à bord. Thompson pénétra fort loin dans la rivière, et, trouvant, avec beaucoup de douceur dans les habitants, des apparences extrêmement favorables au commerce, il y forma un établissement, sans être découragé par l'infortune de

(1) Voyez le *Jobson's Golden trade*, p. 2 et suiv.

(2) Cassan est dans le royaume du bas Yani, à peu de distance à l'est de Yanimareu.

son vaisseau. Mais il se hâta de donner avis de cette disgrace à la compagnie, pour en obtenir promptement quelque renfort. Ses demandes furent écoutées. On lui envoya le Saint-Jean, de cinquante tonneaux, avec une garnison propre à ses vues, et le plein pouvoir de revenir en Europe, ou de soutenir son entreprise, suivant les facilités qu'il y trouverait. Ce secours arriva malheureusement dans la mauvaise saison. Les maladies ou l'intempérance de l'équipage en ayant fait périr la plus grande partie, Thompson renvoya ce vaisseau, avec des lettres pour solliciter de nouveaux secours, et la promesse de remonter plus loin sur la rivière, quoiqu'il ne lui restât pas plus de huit hommes.

Cependant la compagnie de Londres ne se rebutant pas de cette seconde disgrace, fit partir au mois d'octobre suivant, qui était la saison la plus favorable, un vaisseau nommé le Sion, d'environ deux cents tonneaux, et la pinasse le Saint-Jean, de cinquante tonneaux, sous le commandement de l'auteur. En arrivant dans la Gambie, Jobson apprit la malheureuse mort de Thompson, qui avait été tué dès le mois de mars. Cet ardent voyageur avait rempli trop fidèlement ses promesses. Il s'était mis dans sa petite chaloupe avec deux de ses gens et quelques habitants du pays. Sa hardiesse et son industrie, sur laquelle il faisait plus de fond que sur ses forces, l'avaient conduit jusqu'à Tenda, c'est-à-dire vingt-cinq ou trente lieues au-dessus de Barraconda, dans le dessein de conférer avec Bouckor-Sano, marchand nègre, dont le nom reviendra ici plusieurs fois. A

force d'informations, il avait appris qu'il était passé plusieurs caravanes pour aller faire leur provision de sel dans les états du Bur-Salum, et que le principal négociant de cette contrée était ce même Bouckor-Sano, qui entretenait trois cents ânes pour son commerce. C'était sur ce fondement qu'il avait entrepris le voyage de Tenda. Mais il s'y arrêta peu, parce qu'à son arrivée il trouva que Bouckor-Sano était allé beaucoup plus loin pour faire l'emploi de son sel. Cependant il se crut assez payé de ses peines par le bonheur qu'il avait eu de découvrir les traces des Maures de Barbarie, et d'être venu si près des lieux qu'ils fréquentaient. Il ne parla plus que de former des établissements et de fortifier la rivière, pour en éloigner les autres nations. Il paraît que, s'étant oublié dans cette occasion, il voulut prendre sur ses gens un air d'empire et de fierté qui les révolta contre lui. Enfin il eut le malheur d'être tué dans une querelle; et sa mort fit perdre avec lui toutes ses découvertes, parce qu'ayant voulu s'en réserver tout le fruit, il n'avait rien confié au papier. Son destin semblait inévitable (1); car, peu de temps après sa mort, les Portugais ayant excité le roi de Ñani (2) à faire marcher quelques troupes de cavalerie pour le tuer avec tout son cortège, il n'avait dû son salut qu'à la protection du tourambra (3), qui avait armé ses peuples pour le défendre.

(1) *Jobson's Golden trade*, p. 7.

(2) C'est apparemment Yaui, ou Gniani, suivant la carte de Labat.

(3) C'est le troisième titre d'honneur des pays au long de la Gambie.

Jobson, en arrivant dans le pays, résolut d'employer le même zèle, avec plus de prudence, pour répondre aux vues de la compagnie. Il remonta la rivière jusqu'à Tenda, en prenant à chaque village des informations sur le commerce de l'or. Il fit aussi quelque trafic dans les mêmes lieux; mais la mauvaise conduite de plusieurs de ses compagnons, et la nature même de ses marchandises, qui n'étaient pas propres au pays, ruinèrent une partie de ses espérances.

A son retour en Angleterre, il publia la relation de son voyage dans une double vue; l'une, de faire connaître la malignité des marchands qui avaient traversé son entreprise; l'autre, d'encourager la nation à profiter de ses découvertes. Son ouvrage est divisé en neuf parties. Il nous apprend dans l'introduction les causes de son entreprise. Ensuite il passe à la description de la rivière de Gambie, et des secours qu'on en peut espérer pour un établissement. Il tombe de là sur les habitants, qu'il distingue en trois sortes; les Mandingues ou les nègres; les Foulbiés (1), qui sont d'un brun foncé; et les Portugais répandus dans divers cantons. Il s'étend sur leurs usages, leurs bâtiments, leurs forts, et leur gouvernement civil; après quoi il parle des marabouts, qui sont tout à la fois prêtres et marchands. Il traite de leur religion, de leur commerce, de leurs amusements, de leur

La résidence de ce prince était à trois milles de Tobabo Conda, port de Seriko.

(1) Ce sont les Foulis, ou Foulahs.

agriculture, des grains et des plantes dont ils ont l'usage, de la variété des saisons et des qualités du climat. Dans les dernières parties, il rend compte des animaux du pays, et surtout des oiseaux.

Ses remarques sur quantité d'articles sont les plus exactes et les plus complètes qu'on ait sur cette partie de l'Afrique. Jobson pénétra plus loin, sur la Gambie, qu'aucun Anglais antérieurement à son voyage. Sa narration paraît fidèle. S'il rapporte quelque chose sur le témoignage d'autrui, il cite ses autorités. Mais son style est obscur, ennuyeux, affecté; et quoiqu'il ait divisé son ouvrage en plusieurs parties, il est sujet à tomber souvent dans la confusion, par le mélange de ses matières.

En donnant ici la substance de ces deux pièces, on a pris soin, suivant la méthode qu'on s'est imposée dans ce recueil, de joindre ensemble tout ce qui regarde le voyage et les entreprises de l'auteur; et l'on a réservé ses observations sur les habitants et sur les productions naturelles du pays pour les incorporer avec celles des autres voyageurs de la même époque.

## § I.

### Navigation de Jobson, et ses entreprises sur la Gambie.

Jobson partit de Gravesend le samedi 5 octobre 1620. Il se rendit à Darmouth, d'où il mit à la voile pour les Canaries le 25 du même mois; et dès le 4 de novembre il arriva le matin à la vue de Lancerota.

Le 5 après midi, il passa la grande Canarie, sans trouver rien de remarquable jusqu'à Travisio (1), où il arriva le 14 de novembre.

En entrant dans cette rade, il découvrit à l'ancre trois vaisseaux français et un hollandais. Mais, n'ayant rien à démêler avec ces deux nations, il fut plus attentif à l'arrivée d'un habitant portugais du pays, nommé Francisco, qui, après s'être informé fort curieusement si les deux bâtiments anglais faisaient voile à la rivière de Gambie, lui donna une lettre d'un Anglais nommé Cramp, envoyé par la compagnie de Londres à Sierra-Leone pour approfondir l'affaire de la Catherine, vaisseau du capitaine Thompson, et le meurtre de ses gens. Jobson, excité par cette lettre, entra dans la rivière de Bursal ou Bur-Salum, et fit quelque recherche des meurtriers; mais elle n'aboutit qu'à saisir les effets d'Hector Nunez, qui passait pour le principal auteur du massacre. Tous les Portugais que Jobson rencontra lui parlèrent de cette aventure avec horreur; c'est-à-dire qu'ils se mirent à couvert sous de fausses apparences, car ils n'étaient tous qu'un tas de fripons et de renégats, capables des derniers crimes. Les Anglais construisirent dans le même lieu une grande chaloupe, qui fut lancée le 22; et le jour suivant ils firent voile vers la Gambie; mais, y trouvant la marée vers la fin, ils furent obligés de jeter

(1) C'est Rufisque, autrement Rio Fresco, suivant les auteurs anglais, premiers rédacteurs de cette histoire. Mais où est la preuve de cette assertion? Nous ne retrouvons pas ce nom de Travisio dans aucun autre auteur, et la suite du récit de Jobson montre que ce nom peut s'appliquer aussi bien à la rade de Portudale qu'à celle de Rufisque.

l'ancre contre une petite île, à quatre lieues au sud (1).

Depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mai, les vents sont toujours d'est sur la Gambie; ce qui était si contraire à leur course, qu'ils ne purent avancer qu'à la faveur des marées. L'obscurité de la nuit leur ayant fait manquer une ville nommée Tankrowal, où ils s'étaient proposé de mouiller, ils se trouvèrent le matin vis-à-vis de Tendobaougo (2), autre ville qui est plus haut de quatre lieues. Ils y trouvèrent un Portugais nommé Emmanuel Corfica, qui les informa de la mort du capitaine Thompson et de la situation de ses gens. La rivière est si étroite en cet endroit, que le bord, des deux côtés, est à la portée du canon.

Après avoir payé les droits du roi dans cette ville, Jobson prit le parti d'y laisser son vaisseau avec vingt-cinq hommes, et de remonter la rivière dans la pinasse, avec deux chaloupes pour la tirer dans le calme. Le 1er décembre, il arriva dans l'île Pudding, à seize lieues du port où était demeuré le vaisseau. Le lendemain, il mouilla vis-à-vis d'une petite crique, qui conduit à la ville de Mansegar (3). Le roi du pays lui fit l'honneur de venir à bord avec son alkade, et de s'y enivrer. Jobson, après lui avoir payé les droits, tira parti de cet incident pour obtenir une maison dans la ville, où il laissa trois facteurs, Henri Lowe, Humphrey Davis, et Jean Blythe, avec un domestique

(1) On ne trouve point cette île sur les cartes, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas.

(2) C'est le Tendebar de la carte de d'Anville.

(3) On ne trouve, sur les cartes, ni le nom d'île Pudding, ni celui de la ville de Mansegar.

nommé Nicolas. Mais la mort y enleva bientôt les deux derniers.

Le 7 de décembre, il passa par une ville nommée Woolley-Woolley (1), la plus grande qu'il eût vue dans le pays; et le même jour il jeta l'ancre à Cassan, lieu funeste, où le vaisseau de Thompson avait été trahi. Tous les Portugais avaient pris la fuite, par la crainte apparemment de la vengeance qui les menaçait. Le roi de cette ville est tributaire de celui de Bur-Salum. Les Anglais y furent reçus fort civilement par l'alkade ou le gouverneur. Il leur apprit qu'à leur arrivée dans la rivière les Portugais avaient loué des nègres pour les surprendre dans quelque embuscade, mais qu'ils n'avaient pu trouver personne qui leur eût voulu servir de pilote. La ville de Cassan est fort peuplée, et le sel est une marchandise avantageuse dans ce canton. Le poisson y est en abondance. C'est le dernier lieu de la rivière où les grands vaisseaux puissent remonter. Le roi du pays y fait sa résidence. La ville est située sur le bord de la rivière, et renfermée d'une palissade fort proche des maisons. Les édifices y sont mêlés de petites tours, d'où les habitants peuvent tirer leurs flèches, et défendre l'approche de leur enclos. Il est environné au dehors d'un large fossé, qui a de l'autre côté une seconde palissade haute de cinq pieds, et si serrée, qu'il n'y a d'ouverture que dans les lieux destinés à servir de passage. A quelque distance, il y en a une troisième;

(1) Cette ville ne se trouve pas sur les cartes, et son nom ne doit pas se confondre avec Woolli, royaume qui est plus à l'est. La distance indiquée prouve que Woolley-Woolley devait être placé où est le port de Yanimareu sur la carte de d'Anville.

et cet espace sert à loger la cavalerie. Le palais du roi est au centre de la ville, entouré des logements de ses femmes, avec un autre enclos qui est commun à tous ces édifices. On n'y peut entrer que par une cour des gardes, après laquelle on passe au travers d'une salle ouverte, où l'on voit sans cesse un fauteuil vide, sur lequel il n'y a que lui qui puisse s'asseoir. Ses tambours sont suspendus dans le même lieu.

Jobson arriva le 14 de décembre dans un port nommé Pompetane, au sud de la Gambie. Il n'y trouva point de Portugais. Le lendemain il mouilla au port de Jera-Conda(1), près duquel habitait le roi Farran (2), prince livré à l'ivrognerie, qui avait répandu la terreur dans tout le pays. Deux Anglais du comptoir d'Oranto (3), qui est à seize milles de Pompetane, vinrent au-devant de la pinasse. Ils se nommaient Mathieu Broad, et Henri Bridge. Leur joie fut extrême de revoir des compatriotes qui venaient partager leurs fatigues. Ils donnèrent à Jobson de grandes espérances de commerce; mais la rivière étant prête à baisser, ils lui conseillèrent de ne pas perdre un moment.

Lorsqu'il fut à six milles d'Oranto, il fit le reste du chemin par terre. Outre Broad et Bridge qui étaient venus au-devant de lui, il trouva au comptoir Brewer, qui avait fait le voyage de Tenda avec Thompson, et

(1) Il est probable que Pompetane est le port de Sappo des cartes de d'Anville et de Leach, et que Jera-Conda est Junko-Conda.

(2) Ce n'est point un nom propre, mais un titre d'honneur. Les Anglais entretinrent, dans la suite, beaucoup de commerce avec ce prince.

(3) On ne saurait douter que ce ne fût le lieu où Thompson s'était établi. Il n'est sur aucune carte.

qui ne cessait pas de vanter l'or dont il s'était rempli l'imagination dans ce lieu. Plus les Anglais s'étaient avancés sur la rivière, plus ils avaient senti quel tort ils s'étaient fait de n'avoir point apporté de sel. Ils passèrent ici la Gambie pour aller rendre leurs devoirs à Summa Tomba, roi d'Oranto, prince qui avait perdu l'usage des yeux, et qui était tributaire du roi de Cantor. Un baril d'eau-de-vie les acquitta de la reconnaissance que le comptoir devait à ses bienfaits.

Les jours suivants furent employés au commerce avec une foule de nègres qui venaient vendre ou acheter. Le roi même, ses femmes, ses fils et ses filles, étaient sans cesse au marché des Anglais. Le jour de Noël, un prince nègre nommé Ferambra, qui faisait profession d'aimer la nation anglaise, envoya au capitaine une charge de chair d'éléphant. Il faisait sa résidence à quatre milles d'Oranto. C'était lui qui avait armé ses sujets pour la défense de Thompson, lorsque le roi de Nani (1), excité par les Portugais, avait fait marcher ses forces pour le perdre. Il l'avait conduit chez le prince Bo-John (2) son frère, et les Anglais lui avaient été redevables de la conservation de leurs biens.

Le 2 de janvier, Jobson, accompagné de neuf Anglais, partit d'Oranto pour se rendre à Tenda. La première marée les fit arriver à Batto (3), ville du prince Bo-John. Ils y firent marché avec un jeune

(1) C'est Yani.

(2) Bojohn est un titre que tout autre qu'un Anglais aurait sans doute écrit Bojan. Il ne se trouve dans aucun autre voyageur.

(3) Cette ville n'est sur aucune carte.

marabout pour leur servir de guide; mais l'émulation de Lowe les retarda beaucoup. Le 6, Summaway, roi de Barek, et tributaire de celui de Cantor, vint à bord avec la reine son épouse. Ils prirent à leur service un jeune nègre nommé Samgoulley, qui avait demeuré avec le capitaine Thompson, et qui savait assez la langue anglaise pour leur tenir lieu d'interprète. Le 9, en jetant l'ancre à midi et le soir, ils furent effrayés par la multitude de chevaux marins dont ils aperçurent les traces sur les deux bords de la rivière. Le 10, ils mouillèrent à Mossomakoadam, quinze lieues au-delà de Barek. Le 11, ils arrivèrent à Benanko, et le 12 ils pénétrèrent par des passages semés de rocs jusqu'au port de Barraconda. Au-delà de ce lieu, où la marée trouve des rochers pour bornes, tout le pays n'est plus qu'un désert inhabité.

Le 14, Bakay Tombo, chef de Barraconda, vint à bord, et fit présent d'un bœuf aux Anglais. Jobson loua ici deux nègres de plus, et un marabout nommé Soleyman, pour lui servir de guides en continuant de remonter la rivière. L'un des deux nègres, qui se nommait Tombo, était parent de Bakay Tombo, et se vantait d'avoir déjà fait le voyage de Tenda. La troupe se trouvait composée de dix blancs et de quatre nègres. Ils avaient dans leur barque un petit canot pour gagner la rive dans le besoin. La crainte des rocs, dans une navigation où ils avaient sans cesse le courant contre eux, ne leur permettait pas d'avancer pendant la nuit; et l'ardeur excessive du soleil ne les empêchait pas moins de pousser leur course depuis

neuf heures du matin jusqu'à trois heures après midi. Ils partirent de Barraconda le 15.

Le 16, ils passèrent une petite rivière nommée Woolley (1), qui vient se décharger dans la Gambie. L'eau, quoique fort basse au-dessus, était remplie de chevaux marins. Il s'en trouva un mort et déjà puant. Les nègres s'affligèrent beaucoup qu'on leur refusât la permission de le manger. Le 17, il se présenta, des deux côtés de la rivière, de grandes troupes de singes. La barque heurta fort rudement le même jour contre un cheval marin. On mit le canot à l'eau, sous la conduite des quatre nègres, qui reçurent ordre de précéder sans cesse la barque pour sonder les profondeurs. Le 18, les basses devinrent si fréquentes, que, malgré la crainte des crocodiles, les nègres furent forcés de descendre dans l'eau pour diriger la barque au travers de tant d'écueils. Le 19, le courant se trouva si rapide, qu'avec six rames on ne pouvait faire plus d'un mille par heure.

Le 20, ils découvrirent l'embouchure de la rivière de Cantor, où régnait alors un prince puissant, nommé Ferran Kabo. Le 21, ils descendirent à terre pour observer le pays, du sommet des montagnes voisines; mais ils n'aperçurent que des déserts, remplis de bêtes féroces, dont les cris se faisaient entendre pendant la nuit. Les nègres n'osèrent s'écarter un moment, dans la crainte des crocodiles, dont plusieurs avaient trente pieds de long. Le 22, Jobson, se promenant sur la rive, aperçut seize éléphants, grands

(1) Probablement celle qui est marquée sur les cartes à la crique de Prey, à l'entrée du royaume de Woolli.

et petits, dans quelques bruyères voisines. Il fit tirer dessus; et quoique l'arme eût fait long feu, ils prirent la fuite vers les montagnes. Le 23, on fut obligé de traîner la barque l'espace d'un mille et demi, pour trouver autant d'eau qu'elle en avait besoin. Le 24, on n'eut pas moins de peine à la tirer au long de la rive, contre le courant qui était fort rapide, et parmi des rocs brisés. Le 25, on entendit entre les basses une petite chute d'eau dont on s'approcha; et, dans le besoin qu'on avait d'eau fraîche, parce que celle de la rivière avait une forte odeur de musc (1), on en prit une provision qui parut fort bonne; mais un des nègres faillit de se noyer dans un tournant.

Le 26, on découvrit la montagne de Tenda (2), et tout le pays parut rempli de rocs. A la vue du terme, Jobson dépêcha trois Maures au roi et à Bouckor Sano, riche négociant, dont on a déjà vu le nom, pour leur faire demander des provisions. Les bêtes fauves et les oiseaux de rivière se présentaient en abondance sur les deux rives, mais on n'avait pas d'armes qui pussent servir à les tirer; et les bords d'ailleurs étaient infestés de crocodiles, qui se faisaient voir quelquefois en troupe jusqu'au nombre de vingt. Pendant la nuit on les entendait d'une lieue. On fut incommodé tout le jour par la quantité de

(1) L'auteur ajoute qu'elle en avait aussi le goût, sans expliquer ici la cause de ce phénomène. Il dit que, par la même raison, on ne pouvait manger le poisson de la rivière. On en verra ci-après l'explication.

(2) Le Tenda de Jobson est le Koba-Tenda de Mungo-Park. D'Anville n'a point inscrit ce nom sur sa carte d'Afrique, quoique Jobson en eût indiqué la position. Voyez ci-après.

basses, et l'on ne retrouva de l'eau qu'à l'embouchure de la rivière de Tenda.

Cette circonstance est rapportée un peu différemment dans un autre endroit de la relation. On y lit qu'à une demi-lieue de la rivière de Tenda, Jobson rencontra une basse qui lui ferma le passage; qu'il y avait cependant neuf pouces d'eau, dans la saison où la rivière en a le moins; que cette basse n'avait pas plus de vingt toises de longueur, et que le canal au-dessus paraissait aussi profond qu'on peut le souhaiter; que si la troupe avait été assez nombreuse, et qu'elle eût été pourvue d'instruments propres au travail, on aurait pu percer cet obstacle, et continuer le voyage.

Dans l'espace de douze jours qu'on avait mis à remonter depuis le lieu où la marée cesse, on avait fait cent vingt lieues ou trois cent soixante milles. Il faut observer que la navigation n'avait pas été poussée pendant le jour entier. On partait à la pointe du jour, et l'on avançait jusqu'à dix heures. Ensuite on était forcé par la chaleur de se reposer jusqu'à trois heures après midi, qu'on se remettait en mouvement jusqu'à la nuit. Au retour, on n'eut besoin que de cinq jours pour regagner Barraconda.

Le 30, on tua une gazelle, et un oiseau de la grosseur d'un homme; l'auteur le nomme stalker. Il s'était passé quatre jours depuis le départ des trois nègres, sans qu'on les eût vus reparaître, quoiqu'ils n'en eussent demandé que deux pour leur commission. Les Anglais commençaient à murmurer, en se voyant presque à la fin de leurs provisions. Jobson

tua, le 31, une gazelle qui fut regardée comme un secours du ciel, lorsqu'on vit arriver un des messagers nègres, avec le frère de Bouckar-Sano, et un domestique du roi, qui venaient s'informer quelles marchandises la barque avait à bord. Ils apportaient quelques poules, avec promesse que Bouckar-Sano arriverait le jour suivant. Jobson, pour les traiter, fit préparer la chair de la gazelle. Le bruit s'était déjà répandu dans le pays, qu'il avait tué cet animal avec le tonnerre, parce qu'on n'y avait jamais vu d'armes à feu.

Bouckar-Sano arriva le mercredi, premier jour de février, avec sa femme et sa fille, sous une escorte d'environ quarante nègres. Il se livra si avidement au plaisir de boire des liqueurs fortes, que, s'étant parfaitement enivré dans le cours de la nuit, il se trouva fort incommodé le lendemain. Il avait fait présent d'un bœuf au capitaine; et ses gens avaient apporté des chèvres et des poules, que les Anglais achetèrent à fort bon marché.

Le 3, on commença le commerce, qui ne consista, de la part des Anglais, que dans une petite quantité de sel. En échange ils trouvèrent des dents d'éléphants, des étoffes de coton, et quelques onces d'or. On leur demanda d'autres marchandises, dont ils n'avaient pas fait provision. Bouckar-Sano leur déclara que les esclaves étaient chers dans le pays, mais qu'il pourrait leur procurer beaucoup d'autres commodités. Jobson refusa de prendre des cuirs, parce que la rivière étant si basse, il craignait que sa barque ne fût surchargée. Les nègres du canton s'assemblèrent

en si grand nombre pour le commerce, que la rive avait l'apparence d'une petite ville. Il se trouvait parmi eux cinq cents sauvages, sous le commandement de Bajay-dinko, tributaire du roi de Cantor. Ces barbares voyaient des blancs pour la première fois. Leurs femmes se cachèrent d'abord, comme si ce spectacle les eût effrayées; mais elles eurent bientôt le courage de se familiariser avec les Anglais. Tous ces peuples demandaient particulièrement du sel, et présentaient de l'ivoire et des cuirs. Mais le fonds des Anglais, qui n'avait été que de quarante boisseaux, était déjà tout-à-fait épuisé.

Le 7 de février, on vit arriver, sur le bord de la rivière, le roi de Jelikot (1), tributaire du grand roi de Woolli, avec ses instruments et ses chanteurs. C'est une sorte de poètes qui chantent, pendant le dîner des rois nègres, leurs louanges et celles de leurs ancêtres.

Le 8, Bouckar-Sano reçut, avec beaucoup de cérémonies, la qualité d'alkade du capitaine blanc. Cette fête ne consista qu'en gesticulations et en grimaces. Jobson lui passa autour du cou un collier de cristal. Broade lui donna une chaîne d'argent. On but ensuite quelques verres d'eau-de-vie au bruit d'une décharge de cinq mousquets. Le nouvel alkade informa Jobson qu'il avait fait trois ou quatre voyages dans une région au sud, où les maisons étaient cou-

(1) Le nom et la position de cet état ne se trouvent sur aucune de nos cartes. La ville de Jelico, placée par d'Anville sur la carte d'Afrique, est beaucoup trop loin à l'est pour pouvoir se rapporter à un tributaire du roi de Woolli.

vertes d'or (1), et qu'il avait mis quatre mois en chemin. Il lui parla d'un peuple nommé les Arabecks, qui venaient assez près de Tenda en grosses caravanes, montés sur des chameaux, et qui devaient être, dans l'espace de deux lunes, à Mombar (2), ville à six journées de Tenda, où ils faisaient un grand commerce d'or. Il ajouta qu'il venait beaucoup d'or d'une ville à trois journées de Mombar, mais qu'on n'y voyait jamais d'Arabecks. Jobson en aurait appris davantage, si la jalousie de quelques-uns de ses compagnons ne les eût portés à faire taire Sam-Gulley par leurs menaces. Il arriva dans le même temps quelques nègres étrangers, d'une ville nommée Tombokonda (3), à quatre journées de distance; et Jobson ne douta point que cette ville ne fût Tombouctou. Bouckar-Sano lui fit voir une lame d'épée, et les bracelets d'une de ses femmes, qu'il avait achetés des Arabecks. Il paraissait, à diverses marques, que ces marchandises venaient des Maures d'Arabie. Les Anglais virent arriver aussi un vieux marabout, qui se glorifiait d'avoir été l'ami de Thompson, et qui, s'arrêtant peu avec les habitants de Tenda, vécut fort familièrement avec les Anglais. Il était natif de Jaye (4), où il leur promit de les conduire, et de

(1) Jobson ne prit sans doute ce récit que pour une fiction des Maures. Tous les Européens ont reconnu ces peuples pour menteurs.

(2) C'est le Munkbar de la carte d'Afrique de d'Anville, qui aurait pu, d'après cette indication, placer aussi Tenda.

(3) Purchass altère ce nom. Il met Combo Konda. C'est le Tambaconda des voyageurs modernes, dans le royaume de Neola, et à l'est de Tenda.

(4) On verra que sa résidence était à Serrambras.

Jaye à Mombar, s'ils pouvaient s'avancer seulement au-delà de Tenda (1). Il les assura qu'un grand nombre d'autres nègres, qui s'étaient mis en chemin pour le commerce, étaient retournés sur leurs pas en apprenant qu'il ne leur restait plus de sel.

Jobson aurait accepté volontiers les offres du marabout, si la diminution de l'eau, qui était déjà baissée de six pouces, ne l'eût mis dans la nécessité de hâter son départ. Une raison si pressante lui fit quitter la rivière de Tenda, à laquelle il donna le nom de Saint-John's mart, ou marché de Saint-Jean. Le vent et le cours de l'eau lui furent également favorables; mais la crainte des basses ne lui permit pas de se servir de ses voiles pendant le jour, ni de se faire tirer pendant la nuit. Le 14, étant arrivé à trois lieues de Barraconda, il prit la résolution d'achever le chemin par terre; et, dans les bruyères qu'il eut à traverser, il chassa un éléphant, qu'il perdit néanmoins après l'avoir blessé trois fois.

Le 19 il se rendit à Butto, résidence de Bo-John, où il avait engagé à son service le premier marabout. Il ne put empêcher que Sam-Gulley ne s'y fît circoncire. Mais après cette opération il continua de s'en servir pour faire le voyage de Settiko (2), où il espérait de rencontrer les marchands de Tenda. A deux milles de ce lieu sa barque reçut une si rude secousse d'un cheval marin, qu'on eut beaucoup de peine à

(1) Jobson ajoute qu'il lui fit une mauvaise peinture des habitants du Tenda.

(2) Ce lieu se trouve sur toutes nos cartes au nord de Fatatenda, dans le royaume de Woolli.

boucher la voie d'eau. Settiko est à quatre milles de la Gambie. C'est la plus grande ville de ce canton. Elle était alors gouvernée par un marabout nommé Fodi Bram, et le commerçe y était considérable en esclaves, en sel et en ânes.

Jobson dit, dans un autre endroit, que Settiko n'est qu'à trois milles de la rivière de Gambie, et qu'elle lui parut la plus grande ville qu'il eût vue dans tout le pays. Elle était bâtie en forme circulaire. Les maisons étaient fort petites, mais les rues avaient une grandeur raisonnable. Il jugea que la longueur de la ville, dans son diamètre, était d'environ un mille d'Angleterre. Mais une partie des édifices servant de retraite à quantité de bestiaux, particulièrement d'ânes, elle n'était pas peuplée à proportion de sa grandeur. Les Anglais obtinrent la liberté d'y bâtir quelques logements pour leur propre usage. Ils les environnèrent de claies de paille, suivant la coutume du pays. Le lieu qu'ils choisirent était au bord de la rivière, sur une petite éminence, que les habitants nommèrent Tababoconda (1), c'est-à-dire, dans leur langue, ville des Blancs. Un quart de mille plus loin, il y avait une petite ville de marabouts; et trois milles au-delà, on trouvait une autre ville nommée Farambra (2).

Le dimanche, 11 de mars, Jobson rentra dans sa barque, pour retourner enfin vers son vaisseau. Il arriva le samedi suivant à Pompetane, où il fut traité

(1) On croit que c'est aujourd'hui Fatatenda, où les Anglais ont établi un comptoir.

(2) Ce nom n'est pas inscrit sur nos cartes.

civilement par les Portugais; et le mardi d'après, ayant mouillé à Cassan, il fut surpris d'y trouver son vaisseau, que diverses raisons avaient fait avancer jusqu'à ce port. La plus fâcheuse était la maladie du pilote et d'une partie de l'équipage. Il n'y restait que quatre hommes en état de faire la manœuvre. Jobson ne s'arrêta néanmoins que jusqu'au 19 d'avril; et, mettant à la voile dans de meilleures espérances, il alla jeter l'ancre à Woolley-Woolley, ville du même royaume. Le 20, il se trouva près de Mansegar, où il se tient un marché, mais de mauvaises marchandises. Sa pinasse l'ayant rejoint le 1er de mai, il ne pensa plus qu'à regagner avec ses deux vaisseaux l'embouchure de la rivière. Ce ne fut pas néanmoins sans avoir fait réparer ses chaloupes sur la rive du royaume de Combo, où il reçut la visite du roi, dans des tentes qu'il avait fait dresser pour son propre logement.

Enfin, il sortit de la Gambie le 9 de mai, dans la résolution de faire voile en Angleterre. Mais dès le lendemain il essuya un si violent orage, accompagné de tonnerre et d'éclairs, qu'ayant perdu ses charpentiers à Cassan, il se vit forcé de relâcher à Travisco (1), pour y trouver des ouvriers. Ces tempêtes, que les Portugais nomment tornado, sont très fréquentes au long de la côte, depuis le mois de mai jusqu'au mois de septembre. De Travisco, Jobson se rendit heureusement au port de Londres.

Il ajoute, aux remarques précédentes, que de plu-

(1) On a déjà remarqué que c'est Rufisco. Voyez ci-dessus, p. 329.

sieurs noms qu'on a donnés à la Gambie, tels que ceux de Gambia et de Gamba, il s'est déterminé pour celui de Gambie, parce qu'il l'a trouvé le plus commun, quoique pendant trois cent vingt lieues, ou neuf cent soixante milles qu'il avait faits sur cette rivière, il ne l'eût jamais entendu nommer, par les habitants, que Gée ou Ji (1), nom qu'ils donnent généralement à toute sorte d'eau.

La Gambie, suivant Jobson, n'a qu'un canal d'entrée, d'environ quatre lieues de largeur, avec trois brasses d'eau dans les endroits qui en ont le moins; et contre ce qu'on a lu dans les voyageurs précédents, il ne lui donne point de barre. Lorsqu'on a remonté l'espace de quatre lieues, on trouve tant d'autres rivières, tant de baies et de criques, que depuis Tankrowal jusqu'à la mer, c'est-à-dire pendant trente lieues, il faudrait employer plusieurs mois pour suivre un si grand nombre de détours. Cependant on ne peut se méprendre au véritable canal de la Gambie.

La marée y remonte l'espace de deux cents lieues, c'est-à-dire jusqu'à Barraconda; mais, dans la saison même de la sécheresse, elle ne va pas plus loin. Le temps favorable pour la navigation est celui des pluies, pendant lequel l'eau s'enfle de trente pieds. On ne trouve alors aucun obstacle dans les basses, qui arrêtent souvent les vaisseaux lorsque la rivière est moins pleine. Ces pluies viennent du sud-est, et commencent plus tôt dans l'intérieur de la rivière que vers son embouchure. Elles continuent de descendre, de-

(1) Moore dit, dans sa relation, que les nègres de la Gambie appellent cette rivière Batto, qui signifie rivière dans leur langue.

puis le mois de mai jusqu'au mois de juin, avec une rapidité extrême, et des vents impétueux, mêlés de tonnerre et d'éclairs.

Depuis Barraconda jusqu'à Tenda, Jobson n'aperçut aucune habitation sur les bords de la rivière, et n'apprit point qu'il s'y en trouve dans aucun endroit. Il n'y vit pas même d'autres barques que deux ou trois radeaux de feuilles de palmier, dont les habitants se servent pour traverser la rivière. On lui dit que les nations qui se trouvaient plus loin étaient d'un méchant naturel, et qu'elles avaient bouché le canal avec tant de troncs d'arbres et de pierres, qu'il était impossible d'y pénétrer. D'ailleurs, cette partie de la rivière était remplie de chevaux marins et de crocodiles, qui infectaient également l'eau et le poisson, avec leur odeur de musc. La première obstruction qui arrêta la barque au-dessus de Barraconda, fut une petite basse d'un sable fort dur, sur laquelle il y avait à peine quatre pieds d'eau. Les Anglais sautèrent dans l'eau pour tirer leur bâtiment à force de bras; et les nègres, qui avaient d'abord appréhendé les crocodiles, imitèrent aussitôt leur hardiesse. Les chevaux marins heurtèrent trois fois la barque dans le cours du voyage; et l'on aurait eu tout à craindre de leur nombre, si les feux qu'on tenait allumés pendant toute la nuit n'eussent servi à les effrayer.

A l'égard des informations qui regardent les villes de Mombar, de Jaye et de Tombo-Conda, elles paraissent si imparfaites, que l'auteur ne marque pas même si ces villes sont situées sur la Gambie ou dans l'intérieur des terres; et, s'abandonnant à ses conjec-

tures, il conclut seulement que les Anglais pourraient s'ouvrir un commerce fort avantageux à Mombar et à Jaye, si elles sont situées sur la rivière, et si la Gambie sort de la même source que le Sénégal, comme les géographes de son temps en étaient persuadés. En un mot, Jobson suppose que Jaye n'est autre chose que Gayo, pays riche en or, et que Tombo-Conda est Tombouctou, mais sur le seul fondement de la ressemblance des noms. Ces idées fausses et erronées servaient à entretenir l'ardeur pour les découvertes.

Quoique Jobson ait pénétré plus loin qu'aucun Anglais n'a fait après lui, dans ce siècle, il fit moins que Thompson, qui non-seulement avait été comme lui à Tenda, mais qui, ayant entendu parler aussi de Jaye, y avait envoyé un messager pour se procurer des informations. Ce messager était un vieux marabout dont on a déjà parlé, et qui, se trouvant avec Thompson au marché de Saint-Jean, près de la rivière de Tenda, lui avait donné les premières lumières sur le commerce de l'or dans cette contrée. Il faisait sa demeure dans la ville de Ferambra; et lorsqu'il fut près d'y retourner, Thompson le chargea de quelques lettres pour Settiko, qui n'en est pas fort loin. Ils se rejoignirent ensuite à Settiko; et le marabout, surpris que les Anglais n'eussent pas fait plus d'efforts pour pénétrer au-delà de Tenda, lui dit que s'il eût pu réussir dans cette entreprise, il aurait trouvé beaucoup d'avantages dans le commerce de l'or. Il ajouta qu'assez près de Jaye il y avait un peuple qui ne voulait pas être vu, et qui, recevant du sel des Arabes de Barbarie, auxquels il donnait son or, se cachait soigneusement à leur vue.

Thompson demanda quelle pouvait être la raison de cette conduite; mais le marabout mit le doigt sur ses lèvres, et ne fit pas d'autre réponse.

Jobson, qui avait entendu parler aussi de ce trafic mystérieux, en rapporte les circonstances d'après quelques auteurs, dont il confesse qu'il n'a pu se rappeler les noms (1). Les Maures, dit-il, viennent un certain jour dans un lieu assigné, où ils apportent leur sel et d'autres marchandises qu'ils y laissent en tas séparés. Ensuite, se retirant à quelque distance, ils donnent le temps à leurs étrangers de s'approcher du même lieu, et de mettre à chaque tas la quantité d'or qu'ils en veulent donner. Les Maures reviennent après que les autres se sont retirés; et s'ils sont satisfaits du marché, ils emportent l'or, et laissent les marchandises. S'ils trouvent qu'on leur ait offert trop peu, ils divisent le tas en deux parties, et laissent auprès de l'or ce qui leur paraît convenable. Le retour des étrangers fait la conclusion du marché; car s'ils ne veulent pas donner plus d'or, ils emportent celui qu'ils avaient laissé. On prétend que la raison qui les empêche de se montrer, est qu'ils ont les lèvres d'une si prodigieuse grandeur, qu'elles leur tombent jusque sur la poitrine. On ajoute qu'elles sont toujours crues et saignantes, et que la chaleur du soleil les ferait pourrir, s'ils ne les salaient continuellement. Comme leur pays ne produit pas de sel, ils sont obli-

(1) Cà-da-Mosto est le premier qui ait parlé de cette sorte de commerce, et d'un peuple qui a des lèvres difformes. Voyez t. 1, p. 309 et 310. On lit dans le *Voyage de Windus à Mequinez*, p. 212, que cette opinion dure encore.

gés de donner leur or pour le sel de Barbarie. Quelque opinion qu'on veuille prendre de ces récits, il est certain, dit Jobson, que les nègres du pays de Tenda demandent beaucoup de sel; qu'ils ne le reçoivent pas pour leur propre usage, et qu'ils le transportent plus loin. Il en conclut que ce motif suffit seul pour encourager de ce côté-là les Anglais au commerce; et que ces peuples étant d'ailleurs fort doux et fort civils, il n'y a que de l'avantage à tirer de leur pays.

## § II.

### Divers incidents du voyage de Jobson sur la Gambie.

Pendant que le vaisseau de Jobson était à Cassan, l'équipage, trouvant du poisson en abondance, s'occupait souvent à la pêche. Un jour qu'on avait retiré le filet chargé, et qu'on l'avait vidé sur le tillac, un matelot prit un poisson qui lui parut ressembler à la brême; mais à peine l'eut-il touché que, poussant un grand cri, il se plaignit d'avoir perdu l'usage de la main. Quoi! lui dit un de ses compagnons, pour avoir touché un si petit animal! et voulant le presser du pied, qu'il avait nu, sa jambe demeura aussitôt sans sentiment. Cette merveille attira tout l'équipage autour de lui; mais lorsqu'on se fut aperçu que l'engourdissement était passé, quelques mauvais plaisants appelèrent le cuisinier qui était sous le pont, et lui

dirent de prendre le poisson pour le préparer (1). Il le prit des deux mains, et le laissant tomber aussitôt, il déclara, en gémissant, qu'il se croyait attaqué d'une paralysie. Un nègre, nommé Sandie, qui parlait la langue portugaise, accourut à bord; et, riant de leurs craintes, il leur apprit qu'ils n'avaient qu'à tuer le poisson pour lui faire perdre cette dangereuse qualité (2).

La Gambie est remplie de crocodiles que les nègres appellent bumbos. Ils les croient si redoutables, qu'ils n'ont pas la hardiesse de laver leurs mains dans la rivière, et bien moins de la traverser à gué ou à la nage. Les exemples de la voracité de ces animaux sont en grand nombre. Ils dévorent également les hommes et les bestiaux. Aussi les nègres emploient-ils de grandes précautions pour faire traverser la rivière à leurs bœufs, comme ils y sont fort souvent obligés pour la commodité du pâturage. Ils prennent le temps de la basse marée; et, se mettant cinq ou six dans un canot, ils tirent le bœuf avec deux cordes, l'une attachée aux cornes, l'autre à la queue, tandis qu'un marabout, monté sur l'animal, fait des prières et crache sur lui pour charmer les crocodiles. Mais, de peur que le charme ne manque de vertu, un nègre

(1) Plusieurs espèces de poissons ont, comme la torpille, la vertu électrique.

(2) Kempfer observe (*Amœnitat. Exotic.*, p. 515) qu'on peut se garantir de cet effet en retenant fortement son haleine. Il avait appris ce secret d'un Africain dans le golfe Persique. Ovington rapporte la même chose dans son *Voyage de Surat*, p. 49. Moore assure que le poisson a la même qualité quand il est mort.

se tient prêt avec son arc pour tirer sur le monstre lorsqu'il vient à paraître. C'était par la même raison qu'aux deux premières basses que Jobson avait rencontrées dans son voyage de Tenda, ses nègres avaient fait difficulté de sauter dans l'eau pour aider au mouvement de la barque. Mais, leur en ayant lui-même donné l'exemple, ils y sautèrent après lui, dans l'opinion, comme ils ne firent pas difficulté de le déclarer, que, la blancheur des Européens leur rendant la peau plus brillante, Jobson serait le premier dévoré par les bumbos. Il observe que ces animaux ne paraissent sur le sable qu'en troupes, et qu'ils craignent la vue et le bruit des hommes, à peu près comme les serpents de l'Europe, mais qu'ils ont plus de hardiesse dans l'eau. Les nègres prétendent qu'ils sont devenus beaucoup moins dangereux depuis que les blancs ont commencé à fréquenter la rivière.

A Cassan, les Maures et les nègres se hasardent avec moins de précaution à nager dans la Gambie, parce qu'ils sont persuadés qu'elle est sans danger, depuis qu'un fameux marabout a charmé les bumbos par sa bénédiction. Il est assez remarquable, dit Jobson, qu'il ne paraisse jamais de crocodile du côté de la ville, quoiqu'on en voie de très-gros vers l'autre rive. C'est ce que les Anglais observèrent facilement, tandis que leur vaisseau était à l'ancre au milieu de la rivière.

Le crocodile jette une très-forte odeur de musc. Trois jours avant que d'arriver à Tenda, les Anglais s'aperçurent que le poisson avait perdu le goût qu'ils lui avaient trouvé jusqu'alors, et se virent obligés,

pour en faire usage, de le faire dégorger dans des sources d'eau fraîche, lorsqu'ils en rencontraient sur la rive. Jobson en conclut que les crocodiles y sont en plus grand nombre que dans les parties inférieures de la rivière, où l'on ne remarque rien de semblable. Il confirme cette remarque par les cris de ces animaux qui s'y font entendre de fort loin, comme s'ils sortaient du fond d'un puits. Il en tire un nouvel argument pour établir la supposition de quelque grand lac qui les produit.

En revenant de Barraconda, il trouva le roi de Cassan dans une profonde mélancolie. Ce prince gouvernait le pays depuis long-temps; mais, ayant usurpé la couronne, il venait d'apprendre que le roi de Bur-Salum, dont il était tributaire, avait pris la résolution de rétablir à sa place le fils de son prédécesseur. En effet, il fut obligé quelques jours après de résigner son autorité au légitime héritier, et de passer la rivière avec ses femmes, en laissant sa ville au pouvoir d'autrui. Il était fils d'une concubine (1) de l'ancien roi. Le nouveau prince promit aux Anglais son amitié et sa protection.

A Settiko, le vieux marabout, dont l'expérience et la fidélité leur avaient été fort utiles dans leur voyage sur la rivière, conduisit Jobson chez Fodi Bram, chef des marabouts du pays, ou grand-prêtre. En arrivant à sa maison, Jobson s'arrêta sur une terrasse que les personnes de distinction ont à l'en-

(1) L'extrait de Purchass met une captive. Il met aussi le roi de Woolli-Woolli, au lieu du roi de Cassan.

trée de leur logement. Il envoya de là au marabout son présent, qui valait environ dix-huit sous; après quoi il fut introduit fort civilement. Mais il trouva le vieux prêtre dangereusement malade, quoique, par considération pour un étranger, il se fût levé de dessus sa natte, en se faisant soutenir par trois de ses femmes. Jobson reçut de grandes marques de reconnaissance pour sa visite et son présent. On lui fit servir à dîner dans une maison voisine. Entre plusieurs mets, on lui présenta une sorte de pâtisserie (1) qui paraissait aussi claire que de la gelée. Son guide lui fit remarquer que c'était un aliment des plus délicats du pays. Pendant le repas, un messager du grand-prêtre vint faire des compliments de sa part au capitaine anglais, et lui apporter pour présent un grand cuir avec une grosse dent d'éléphant. A son départ, Jobson donna aux trois femmes du marabout quelques colliers de grains de laiton, dont elles parurent charmées. Quoique ce vieux pontife ne fût point en état de parler beaucoup, il prononçait quelquefois les noms d'Adam, d'Ève et de Moïse, avec de grandes marques de dévotion.

Il mourut le jour suivant. On aurait peine à s'imaginer, dit l'auteur, combien la solennité de ses obsèques assembla de monde. Personne n'arrivait les mains vides. Les uns amenaient des bœufs et des chèvres; les autres apportaient de la volaille, du riz et du maïs. On plaça le corps dans un lieu destiné aux sépultures, avec un pot d'eau contre la bière. Alors

(1) Une espèce de flanc, dit l'auteur.

tous les assistants environnèrent l'édifice, en poussant des hurlements accompagnés de gestes frénétiques, surtout de la part des femmes. Après qu'ils eurent passé quelque temps dans cette situation, chaque marabout fit l'oraison funèbre du mort; et le peuple, qui paraissait écouter fort attentivement, faisait des présents aux orateurs, suivant le goût qu'il prenait à leurs discours. Ensuite le principal marabout forma une balle de la terre du tombeau, en la mouillant un peu de l'eau du pot. Il en distribua une partie à tous les autres marabouts, qui la reçurent comme une relique fort précieuse; et celui qui servit de guide à Jobson ne put être engagé par aucun prix à se défaire de la sienne. Il ne l'avait obtenue néanmoins qu'à la considération de Jobson, qui avait présenté aux officiers de la cérémonie quelques herbes aromatiques qu'ils ensevelirent avec le corps. Cette assemblée dura douze jours entiers, avec un mouvement continuel du peuple. Après l'enterrement, on commença une autre solennité, qui fut celle de l'installation du fils dans la dignité de son père. Chacun lui fit un présent; mais le plus remarquable fut un grand bélier, lié sur une civière, qui devait être employé au sacrifice.

Lorsque Bouckar-Sano était venu au-devant de Jobson sur la rivière de Tenda, il était accompagné de sa femme et de sa fille, avec une suite de quarante personnes armées d'arcs et de flèches, qui chantaient ou jouaient des instruments autour de lui. Ce convoi fut suivi, en moins de deux heures, par une troupe de nègres, hommes et femmes, au nombre d'environ

deux cents, qui apportèrent de la volaille, du blé et des chevreaux. Bouckar-Sano présenta un bœuf à Jobson, et se laissa conduire à bord, où les Anglais le saluèrent de trois coups de canon. Il donna le nom de tonnerre des blancs à leur artillerie; et, paraissant y prendre beaucoup de plaisir, il publia de tous côtés qu'ils tuaient les bêtes féroces et les oiseaux avec le tonnerre. Il s'enivra, la première nuit, d'eau-de-vie et d'autres liqueurs; mais, s'étant trouvé fort mal le lendemain, il n'eut pas besoin d'autre leçon pour devenir plus sobre. Jobson lui montra les marchandises qu'il avait apportées. Quand il eut vu le fer, il dit aux Anglais qu'il le reconnaissait pour l'ouvrage d'une nation voisine; ce qui les obligea de le vendre un tiers de moins qu'ils ne l'avaient vendu jusque alors sur la Gambie. D'ailleurs, tout le reste fut négligé lorsqu'ils eurent fait voir le sel. On ne leur demanda plus d'autre bien. Bouckar-Sano étant descendu sur la rive, déclara aux nègres que chacun pouvait faire son propre marché. Entre diverses sortes de marchandises, ils avaient amené des femmes pour l'esclavage; mais Jobson refusa d'en acheter, sous prétexte que les Anglais n'étaient pas dans l'usage de ce commerce. Leurs autres richesses consistaient en ivoire et en coton cru et travaillé, qu'ils donnèrent pour du sel et du fer. Les Anglais affectèrent de ne pas leur parler d'or, quoiqu'ils vissent à leurs femmes des pendants d'oreilles de ce métal. Ils étaient résolus d'attendre que cette ouverture vînt de Bouckar-Sano. En effet, remarquant lui-même que les facteurs portaient des épées dorées et quelques galons sur leurs

habits, il commença l'entretien sur cette matière, et leur protesta aussitôt que, s'il avait pu pénétrer leurs intentions, il leur aurait procuré de l'or pour la valeur de toute leur cargaison. Ses promesses furent sans bornes pour l'avenir. En attendant, il leur fit obtenir des nègres assemblés tout ce qu'ils avaient d'or avec eux. Il y en avait tant, leur dit-il, dans le pays d'alentour, qu'ayant fait quatre fois le voyage d'une ville assez éloignée, il avait été surpris lui-même d'y voir les maisons couvertes d'or; mais cette ville était séparée de Tenda par des nations ennemies; ce qui ne l'empêcha pas de s'engager à les y conduire, parce qu'il avait beaucoup de confiance à leur canon. Jobson ayant remarqué que la lame de son épée et les bracelets de sa femme étaient aussi bien travaillés qu'ils auraient pu l'être en Angleterre, lui demanda d'où lui étaient venus ces bijoux. Il répondit qu'il les avait eus des Arabecks. Mais ce fut alors que, recommençant à parler de la ville aux toits d'or, il assura qu'il avait employé quatre mois à s'y rendre. Jobson, loin d'en prendre droit de regarder ce récit comme une fable, cherche à lui donner de la vraisemblance. Il observe qu'il n'en faut pas conclure que l'éloignement de cette ville fût infini, parce que les nègres ne marchent pas plus de cinq heures par jour; qu'ils suivent ordinairement leurs ânes au même pas que ces animaux, et qu'à chaque ville ils s'arrêtent pendant deux ou trois jours. Au reste, Bouckar-Sano n'ignorait pas le commerce. Il prenait lui-même le titre de jouliette, c'est-à-dire de marchand; et dans les affaires dont il se chargea pour les Anglais, il de-

manda qu'on lui rabattît quelque chose du prix des marchandises, en considération de ses services.

Il avait dépêché deux nègres aux peuples qui habitent de l'autre côté de la rivière, pour leur donner avis de l'arrivée des marchands étrangers. En peu de jours on vit arriver plus de cinq cents personnes des deux sexes, qui apportèrent différentes sortes de marchandises, et qui bâtirent des cabanes de roseaux sur la rive. Les fréquentes visites qu'ils se rendaient d'un bord de la rivière à l'autre, ne permettaient pas de douter qu'ils ne se connussent. Quoique chaque nation eût son langage différent, les personnes de distinction s'entretenaient dans la même langue, et Jobson remarqua que c'était celle qu'on parle à l'embouchure de la rivière. Il conclut aussi, des relations qu'ils avaient entre eux, que la Gambie doit remonter beaucoup plus loin; que le commerce y est entretenu soigneusement, et qu'elle ne manque pas de canots, puisque dans les endroits les moins profonds la crainte des crocodiles serait capable d'arrêter les nègres.

Tous ces peuples n'avaient jamais vu d'hommes blancs; et leurs femmes en furent d'abord si effrayées, qu'à l'approche d'un Anglais elles se cachaient derrière leurs maris ou dans leurs cabanes. Mais on trouva le secret de les apprivoiser en leur faisant présent de quelques colliers. De leur côté, elles donnèrent aux Anglais du tabac et de fort belles cannes pour servir de tuyaux. Ces femmes ont sur le dos les plus larges et les plus profondes gravures que Jobson eût jamais vues dans toutes ces contrées. Leurs pendants d'oreilles sont d'or. Elles ont plus de douceur

que leurs maris, qui paraissent beaucoup plus grossiers que les autres nations de la Gambie. La plupart avaient pour unique habillement une sorte de hauts-de-chausses de peau crue, dont la queue leur pendait au bas du dos; ce qui apprêta beaucoup à rire aux nègres que le capitaine avait amenés à son service. Il passa la rivière pour les aller voir de près dans leurs cabanes; et Bajay-dinko, leur chef, étant venu à bord, il le traita civilement. Ce prince nègre lui dit qu'il avait entendu de sa ville le bruit du canon, et que l'ayant pris pour celui du tonnerre, qui n'est pas fort fréquent dans cette contrée, il en avait été fort effrayé. A l'égard du commerce, tous les hommes de sa suite se réduisirent à demander du sel; mais leurs femmes se seraient accommodées de toutes sortes de marchandises. Jobson fit quelques échanges pour le peu de sel qui lui restait, malgré les instances des nègres de l'autre rive, qui voulaient que tout fût réservé pour eux. Les uns et les autres le pressèrent vivement de revenir bientôt dans leur pays.

Il reçut aussi la visite du roi de Jelicot, prince assez puissant du même canton, qui passa quatre jours sur la rive, et qui vint souper tous les soirs à bord avec Bouckar-Sano. Mais jamais ces chefs nègres ne proposèrent d'y amener leurs femmes. Elles demeuraient tranquillement dans les cabanes, où Jobson leur faisait la galanterie de leur envoyer du poisson et du gibier. Il ne devait ces provisions qu'aux soins de ses gens, dont une partie était continuellement employée à la chasse ou à la pêche. Après le souper, on se rendait sur la rive, vis-à-vis de quelque cabane, où les sei-

gneurs nègres avaient soin de faire allumer un grand feu, et ranger des nattes. Toute leur musique s'y rassemblait. On y passait une partie de la nuit à danser; et ces bons peuples n'épargnaient rien pour amuser les Anglais.

Trois jours avant la fin du commerce, Bouckar-Sano fit connaître au capitaine qu'il souhaitait d'être revêtu de la qualité d'alkade ou de facteur des blancs. Cette faveur lui fut accordée avec quantité de cérémonies bizarres. Jobson lui passa deux colliers autour du cou, l'un de corail, et l'autre de cristal. Il le para aussi d'une petite chaîne d'argent. Ensuite, au bruit de sa petite artillerie, il but à la santé de l'alkade Bouckar-Sano, qui fut salué sous le même titre par les cris de toute l'assemblée. Cet honneur parut le combler de joie. Il se fit conduire sur-le-champ au rivage, avec ordre que ses musiciens s'y trouvassent pour le recevoir, et que ses femmes lui apportassent au même lieu tout ce qu'il avait de noix (1) dans ses cabanes. En touchant à terre, il distribua généreusement cette provision à tous ceux qui s'assemblèrent autour de lui.

De là il proposa au capitaine anglais de l'accompagner jusqu'à la cabane du roi. Ils trouvèrent ce prince assis à sa porte sur une natte, avec un feu de roseaux (2) vis-à-vis de lui. Bouckar-Sano lui présenta

(1) C'étaient apparemment des noix de Kola, dont on a rapporté plusieurs fois les propriétés.

(2) L'auteur observe, dans un autre lieu, que le pays a beaucoup de roseaux au long de la rivière et dans les marais.

d'abord Jobson, et le fit asseoir près de sa majesté sur la même natte, tandis qu'il se plaça lui-même à quelque distance. Ensuite, adressant le discours au roi, il le supplia d'accorder son amitié et sa protection aux Anglais. La réponse du roi fut extrêmement gracieuse : sur quoi Bouckar-Sano se jeta aussitôt à genoux; et, pour témoigner la reconnaissance dont il était pénétré, il fit présent à ce prince des deux colliers qu'il avait reçus de Jobson. Le roi lui fit l'honneur de les accepter, et de se les passer au cou de ses propres mains. Il devait être fort touché de cette générosité, puisque, dans le mouvement de sa reconnaissance, il déclara qu'en faveur du capitaine Jobson, et pour témoigner son affection aux Anglais, il leur donnait tout le pays où ils se trouvaient alors, comme il l'avait lui-même reçu du grand roi. A peine eut-il cessé de parler, que Bouckar-Sano, ne se possédant plus, se dépouilla de sa chemise, sans quitter la posture où il était, et s'étendit ensuite le visage contre terre, tandis que deux marabouts, grattant la terre autour de lui pour en tirer de la poussière, du sable et du gravier, l'en couvrirent depuis les pieds jusqu'à la tête. Il se releva bientôt pour se remettre à genoux le visage tourné vers Jobson. Les marabouts rassemblèrent un petit tas de la même poussière, autour duquel ils firent un petit cercle; et l'un d'eux y écrivit avec le doigt plusieurs caractères du pays. Alors Bouckar-Sano, rampant sur les pieds et sur les mains jusqu'au tas de poussière, en prit une bouchée qu'il cracha aussitôt. Il en remplit ensuite ses mains, les deux marabouts firent la même chose; et tous

trois, se traînant jusqu'au capitaine, vidèrent leurs mains sur ses genoux.

Après cette cérémonie, qui signifiait apparemment la prise de possession, Bouckar-Sano reçut ses habits de deux femmes, qui le frottèrent soigneusement avant que de l'en revêtir, et sortit pour retourner à sa cabane. Mais il reparut immédiatement, orné de ses meilleurs habits, et de ce qu'il avait de plus précieux, armé de son arc et de ses flèches, à la tête de son cortège, qui était aussi armé; puis, mettant la flèche sur l'arc, il tourna trois fois autour de Jobson avec tous ses gens; après quoi se rapprochant de lui, il mit le genou droit à terre, passa la jambe gauche entre les siennes; et, courbant le corps, comme s'il eût voulu couvrir celui de Jobson, qui était assis, il lui présenta son arc et sa flèche. Il voulait faire entendre qu'il était prêt à combattre pour la défense des Anglais, et que dans l'occasion il n'épargnerait pas son propre corps. Enfin il s'assit près de lui, pour laisser à tous les gens de sa suite le temps de lui rendre les mêmes hommages. C'est ainsi que le pays de Tenda fut solennellement livré aux Anglais. Cette donation leur coûta quelques bouteilles de leurs meilleures liqueurs, quoiqu'ils comprissent assez, dit l'auteur, qu'ils n'en tireraient jamais cinq sous. A leur départ, Bouckar-Sano pressa le capitaine de donner un nom au lieu du commerce, pour servir de monument à la postérité. Il fut nommé Saint-John's mart, c'est-à-dire marché de Saint-Jean; et Jobson prit la peine de répéter ce nom plusieurs fois, à la prière des nègres mêmes, qui craignaient de l'oublier. Bouckar-Sano

accompagna les Anglais un mille ou deux sur la rivière. Il ne prit pas congé d'eux sans avoir bu quelques verres de liqueur; et, lorsqu'il fut descendu sur la rive, il tint long-temps le bras levé pour leur faire ses derniers adieux.

Dans leur route ils s'arrêtèrent à Batto, ville du prince Bo-John, où Sam-Gulley, jeune domestique nègre de Jobson, se fit circoncire. Il était de haute taille et fort bien fait. Il avait appris la langue anglaise au service du capitaine Thompson; mais quoiqu'il fût âgé de dix-sept ans, les voyages qu'il avait faits avec lui ne lui avaient pas permis de se trouver dans son pays au temps de la circoncision. Il ne pouvait différer plus long-temps à la recevoir, sans exposer sa famille et ses amis à quelque punition. Cependant, lorsqu'il avait vu passer les Anglais, l'affection qu'il avait conçue pour eux lui avait fait oublier le devoir de sa religion. Il les avait suivis au long de la rive; et, les ayant atteints à la seconde marée, ils l'avaient reçu dans leur barque. Ils jugèrent du chagrin de sa mère par les efforts qu'elle fit pour le rappeler. Elle était venue après lui; et, paraissant sur le bord de la rivière, qu'elle faisait retentir de ses cris, elle le menaça enfin de se jeter dans l'eau s'il ne se rendait pas à ses prières. Mais il exhorta les Anglais à continuer leur route, en les assurant que sa mère se garderait bien de se noyer.

En revenant de Tenda le mois suivant, Jobson fut rappelé à Batto par quelques intérêts de commerce. Sam-Gulley étant descendu le premier sur la rive, qui est fort élevée, entendit le bruit des instruments et

d'autres marques de réjouissances dans la ville, quoiqu'elle soit à plus d'un mille de la rivière. Il parut transporté de joie, parce qu'on était au temps de la circoncision, et qu'il se trouvait revenu fort à propos pour la recevoir. Les Anglais entrèrent avec lui dans la ville; et comme la nuit s'avançait, le dessein du capitaine était de l'aller passer chez Bo-John. Mais le marabout, qu'il avait loué dans le même lieu, l'avertit qu'à l'occasion de la fête la maison du prince serait remplie d'étrangers, et lui offrit de le loger chez sa mère. En chemin, ils passèrent vis-à-vis de la maison du jeune nègre. Son père était aveugle; mais sa mère l'ayant aperçu, accourut avec transport; et, lorsqu'elle fut près de lui, elle détourna la tête en poussant des sanglots, et prononçant plusieurs fois le nom de son fils. Il fut obligé de s'arrêter avec elle; mais il promit au capitaine de ne se faire circoncire que le lendemain, pour lui donner le plaisir de ce spectacle.

Jobson trouva de la musique et beaucoup de peuple dans la maison où il devait loger. Cependant le respect qu'on eut pour lui fit bientôt disparaître la foule. Toute la ville ressemblait aux foires de village en Angleterre. Devant chaque maison, et sous chaque arbre, on voyait des nattes étendues et des aliments préparés, avec des danses au son des tambours et des autres instruments. Le commerce s'y faisait aussi par des échanges continuels. On manquait d'autant moins de provisions, qu'outre celles dont chacun s'était fourni pour la fête, tous les nègres des villages voisins n'étaient pas venus sans en apporter.

Entre diverses troupes, l'auteur en remarqua une qui était plus éloignée, et qui ne s'écartait pas de quelques grands arbres, environnés d'une haie de branches et de roseaux. Le bruit des tambours et des réjouissances s'y faisait entendre avec plus d'éclat que dans tous les autres lieux. On lui apprit que c'était là qu'on gardait les nouveaux circoncis jusqu'à la guérison de leur blessure. Ils y étaient accompagnés d'une partie de leur famille, qui les félicitait de cette opération.

Jobson ayant reçu pour son souper un panier de perdrix, de la part de Bo-John, se crut obligé de lui rendre sur-le-champ sa visite. Il trouva toute sa maison remplie de danseurs; et, pour faire voir aux nègres que ces amusements ne lui déplaisaient pas, il prit une jeune fille du pays, avec laquelle il dansa lui-même aux yeux de toute l'assemblée. Bo-John et tous ses convives applaudirent beaucoup à cette galanterie. Il fit des excuses au capitaine de n'avoir pu le loger chez lui. Outre la multitude d'étrangers dont sa maison était remplie, une de ses femmes était accouchée. Jobson fut introduit dans l'appartement de cette princesse, qu'il trouva étendue fort décemment sur une natte. Il fit présent de quelques bijoux à l'enfant. Bo-John parut regretter beaucoup que ce ne fût pas un garçon, parce qu'il lui aurait fait porter le nom du capitaine; mais ayant une autre femme enceinte, il promit que si elle lui donnait un fils, il serait nommé Jobson.

Le lendemain, Sam-Gulley fit avertir les Anglais qu'il fallait se rendre chez lui, s'ils voulaient être

témoins de sa circoncision. Ils l'accompagnèrent dans un champ ouvert, entre les maisons et l'enclos où les jeunes circoncis étaient renfermés après l'opération. Il n'était couvert que d'un drap blanc. On le plaça sur une petite éminence, au milieu d'une foule de peuple, surtout de femmes, qui s'empressaient pour voir de près cette cérémonie. Il ne donna aucune marque de crainte; mais il pria le capitaine de lui mettre la main sur l'épaule. Aussitôt l'opérateur, qui était un homme du commun, s'avança de l'air d'un boucher, en aiguisant un couteau qu'il tenait à la main. Il leva le drap dont le jeune homme était couvert; et lui prenant le prépuce, qu'il tira assez fort, il y passa trois fois le couteau pour l'abattre. Cette exécution parut terrible aux Anglais, quoique Sam-Gulley l'eût soutenue avec courage. L'usage est de faire un petit présent à l'opérateur; mais Jobson ne lui donna rien, et lui reprocha même amèrement d'avoir fait l'opération trop avant. Le nègre répondit que c'était un avantage pour le jeune homme; et levant sa pagne, il fit voir qu'on ne lui en avait pas coupé moins.

Après la cérémonie, on recouvrit Sam-Gulley de son drap; et, deux nègres le soutenant pour marcher, il fut conduit lentement dans l'enclos. Jobson demanda la permission de le suivre; et, sans attendre qu'elle lui fût accordée, il se disposait à prendre le même chemin. Mais quatre vieux nègres l'arrêtèrent, et parurent fort offensés de son dessein. Ils ne voulurent pas même souffrir que le chirurgien anglais pansât le jeune homme, quoique plusieurs d'entre eux l'eussent employé pour d'autres blessures. Dans

cette occasion, il est permis aux jeunes circoncis, pour adoucir leur douleur, de voler quelques poules rôties, ou de dérober même un bœuf, s'ils en trouvent l'occasion sans violence, quoiqu'en tout autre temps les lois soient fort sévères contre le vol. Au reste, la circoncision se fait parmi les nègres sans aucune formalité de religion; et l'auteur est persuadé qu'ils n'y cherchent que leurs commodités naturelles.

Cependant elle ne manque jamais d'être accompagnée des rugissements de leur diable, qu'ils appellent Horey. Ce bruit ressemble au son le plus bas d'une voix humaine. Il se fait entendre à quelque distance, et rien n'inspire tant de frayeur aux jeunes gens. Jobson l'avait entendu, la nuit même qui avait précédé la circoncision de Sam-Gulley. Dès qu'il commence, les nègres préparent des aliments pour le diable, et les lui portent sous un arbre. Tout ce qu'on lui présente est dévoré sur-le-champ, sans qu'il en reste un os. Si la provision ne lui suffit pas, il trouve le moyen d'enlever quelque jeune homme qui n'a pas encore été circoncis; car il semble qu'il ne s'en prend jamais aux femmes, ni même aux jeunes filles. Les nègres prétendent qu'il garde sa proie dans son ventre, jusqu'à ce qu'il ait reçu plus de nourriture, et que plusieurs jeunes gens y ont passé jusqu'à dix ou douze jours. Après la rédemption même, la victime demeure muette autant de jours qu'elle en a passé dans le ventre du diable. Jobson vit un exemple de cette prévention populaire, dans une ville des Foulès, en y passant pour se rendre à Ferambra. Un jeune nègre d'environ quinze ans était sorti, disait-on, du ventre

de Horey la nuit précédente. Il eut la curiosité de le voir; et tous ses efforts ne purent lui faire ouvrir la bouche pour parler, quoiqu'il lui présentât le bout de son fusil, que les nègres appréhendent beaucoup. Au bout de quelques jours, le même jeune homme parut librement au milieu des Anglais, et leur raconta des choses étranges, qu'il tirait apparemment de son imagination. Enfin tous les nègres parlent avec le dernier effroi de cet esprit malin; et l'on est surpris de la confiance avec laquelle ils assurent qu'ils ont été non-seulement enlevés, mais avalés par ce terrible monstre.

Les Anglais du comptoir que Thompson avait formé près de Settiko, s'étaient trouvés souvent fort effrayés, en revenant la nuit de la promenade ou de la chasse, par une voix qui leur semblait d'abord venir de plus d'un mille, et qui presque au même moment se faisait entendre derrière eux. Ce phénomène, joint aux récits des nègres, les avait jetés dans une telle épouvante, qu'à peine s'étaient-ils senti la force de retourner jusqu'au comptoir. Cependant ils y avaient toujours été tranquilles; car jamais Horey n'avait eu la hardiesse de les troubler dans leur maison.

Jobson, qui était homme sensé, n'eut pas de peine à juger que cette fable, et ces apparences de prodige, venaient de l'invention des marabouts, pour retenir leur jeunesse dans le respect. Il fut confirmé dans cette idée par l'occasion qu'il eut d'approfondir une partie de leur artifice. Revenant pendant la nuit avec son marabout, de la maison du prince Bo-John, il entendit les cris de Horey, qui ne lui parurent point

éloignés. Son fusil, qu'il portait sous le bras, lui fit naître la pensée de s'avancer brusquement vers le diable. Le marabout employa toute son adresse pour lui faire perdre ce dessein. Il lui représenta que la voix qu'il entendait d'un côté, passerait tout d'un coup de l'autre, et lui causerait ainsi des fatigues inutiles, sans compter qu'il était à craindre que Horey ne l'emportât dans la rivière; mais lorsqu'il vit le capitaine sérieusement résolu de tirer, il l'arrêta par le bras, en avertissant un nègre qui n'était pas fort éloigné, de prendre garde à lui et de se jeter à terre. Jobson, qui entendait quelques mots de la langue des nègres, ne put se méprendre au sens de cet avis. Il alla droit au nègre, qui lui parut un homme vigoureux; et l'ayant fait relever, il comptait de le faire expliquer sur son rôle. Mais la crainte, autant que l'enrouement qu'il avait gagné par ses cris, ne lui permit pas de prononcer un seul mot. Le capitaine retourna vers le marabout, et lui dit en riant: Voilà un de vos diables.

Malgré cet exemple, Jobson paraît douter si les nègres, ou du moins leurs marabouts, n'entretiennent pas quelque correspondance avec le diable. Il raconte une autre aventure qui donna lieu à son incertitude. En revenant à Pompetane, il trouva sur la rive un Portugais, nommé Jasper Consalvo, qui, le saluant, sans aucune marque de surprise, le pressa d'aller dîner chez lui, où il avait fait quelques préparatifs pour le recevoir. Jobson, ne pouvant concevoir pourquoi il était attendu, marqua là-dessus de l'étonnement et de la curiosité. Le Portugais répondit naturellement

qu'il avait appris le jour qu'il devait arriver, d'un marabout qu'il lui montra, et qui l'avait su lui-même de Horey. Cet éclaircissement parut d'autant plus admirable au capitaine et à tous ses gens, qu'ils avaient toujours été incertains de leur départ, et qu'en chemin ils avaient relâché dans plusieurs ports, sans être déterminés sur le temps qu'ils y devaient passer. Ce qu'il y a de plus surprenant dans ce récit, c'est que Jobson n'ait pas considéré que le moindre nègre avait pu le devancer, et faire savoir au marabout que la barque anglaise descendait sur la rivière.

## CHAPITRE V.

Voyage sur la rivière de Gambie, en 1724, pour le progrès des découvertes et du commerce, par le capitaine Barthelemi Stibbs.

Moore, qui a placé le journal du voyage de Stibbs sur la Gambie, dans le recueil (1) de ceux qu'il a faits lui-même en Afrique, nous apprend que, l'année 1720, le duc de Chandos, alors revêtu de la qualité de directeur de la compagnie royale d'Afrique, prit les affaires de cette compagnie en considération, et qu'ayant jugé que le commerce d'Afrique, de la manière dont il avait été conduit pendant plusieurs années, ne répondrait jamais au fonds capital, il prit

(1) Voyages de Moore, p. 235.

la résolution d'ouvrir de nouvelles voies pour le pousser dans l'intérieur du pays. Ce fut dans cette vue que le capitaine Stibbs y fut envoyé, avec ordre de découvrir, au nom de la compagnie, jusqu'où la rivière de Gambie est navigable, et s'il se trouve effectivement des mines d'or sur cette rivière. Mais il partit si tard pour cette expédition, qu'il fut arrêté par les mêmes obstacles qu'on a lus dans les relations précédentes. Moore ajoute que le dégoût qu'il conçut de sa commission lui fit entreprendre de prouver que la rivière de Gambie n'est pas le Niger ou le Sénégal, et que son cours est plus borné qu'on ne le croyait (1). On ignore sur quel fondement Moore donne ce motif aux raisonnements de Stibbs; mais les observations des autres voyageurs tendent à confirmer son opinion. Ses preuves, telles qu'il les a jointes à son journal, paraissent donner beaucoup de poids à toutes les observations qu'on a déjà vues sur le même sujet. On ne saurait douter du moins que, suivant les ordres de sa compagnie, il n'ait apporté beaucoup de zèle à pousser ses découvertes. On ne lui fera pas non plus un reproche d'avoir déclaré ses sentiments de bonne foi, quelque différents qu'ils puissent être de l'opinion commune. La vérité n'a pas besoin de fictions pour se soutenir; et jamais un honnête homme ne doit abandonner son caractère pour favoriser un intérêt particulier, quelque louable et quelque avantageux qu'on le suppose.

Il paraît, par quelques endroits de la relation de Stibbs, qu'il avait reçu de la compagnie une carte de

(1) Préface de Moore, p. 6 et suiv.

la Gambie, et les journaux de plusieurs personnes qui avaient fait le même voyage avant lui. Mais sa carte ne pouvait être celle de Moore, puisque celle-ci n'a été publiée qu'en 1730. Le principal de ses journaux était celui de Vermuyden, composé en 1661, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa relation.

Le capitaine Stibbs arriva dans l'île de James le 7 d'octobre 1723, sur un vaisseau de la compagnie, nommé la Dépêche. Ses instructions le chargeaient de s'avancer, avec des canots, le plus loin qu'il pourrait sur cette rivière, pour découvrir des mines d'or, et se procurer une parfaite connaissance du pays. En arrivant à Jamesfort, il trouva que Glynn, ancien gouverneur, était mort depuis six mois; qu'il avait eu pour successeur Willy, qui était alors à Joar avec les trois principaux Anglais du fort : Maiswain, lieutenant; Orfen, facteur, et le docteur Hugues Caffull, chirurgien. Il fit donner avis de son arrivée et de sa commission au gouverneur, en le priant de donner les ordres nécessaires pour lui faire préparer des canots, et pour hâter son voyage. Le canot qu'il avait dépêché revint le 16, mais sans aucune lettre pour Stibbs. Le 28, il écrivit encore au gouverneur par la chaloupe de la Gambie, pour lui demander plus de diligence dans une affaire qui commençait à devenir pressante, et que la compagnie avait fort à cœur. Il lui représentait qu'il importait peu, pour l'intérêt de la compagnie, d'aller seulement jusqu'à Barraconda, ou un peu plus loin, comme plusieurs autres l'avaient fait depuis longtemps; et que, si on laissait passer néanmoins la fête de Noël, il serait impossible d'aller au-delà.

Le 31, sa surprise fut extrême de voir arriver, dans la pinasse de la compagnie, le corps du gouverneur, qui, étant parti de Joar fort malade, avait eu le malheur de mourir en chemin. On ne fut occupé pendant quelques jours que de la cérémonie de ses obsèques. Il fut enterré sur le bastion nord, avec plusieurs autres gouverneurs, qui avaient eu le même sort dans un emploi dont la durée est ordinairement fort courte.

Cependant on avait reconnu pour son successeur, dès le premier jour de novembre, M. Orfeur, qui était demeuré à Joar avec Maiswain et Caffull. Mais on reçut un nouveau sujet d'étonnement, le 2, en voyant arriver les corps morts de Caffull et de Maiswain. Le 5, Orfeur revint en bonne santé, mais avec la triste nouvelle que le comptoir de Joar était entièrement ruiné.

Le 6, Stibbs fut admis pour la première fois au conseil, qui ne se trouvait plus composé que de MM. Orfeur, Rogers et Hull. Après avoir lu les instructions de la compagnie, il fut remis à l'assemblée du 8, parce qu'Orfeur et Rogers souhaitaient de lire les journaux, qui étaient tombés entre leurs mains par la mort du dernier gouverneur. Dans le conseil du 8, on jugea qu'il était impossible, à cause de la mortalité, de fournir, pour l'expédition de Stibbs, le nombre d'hommes que la compagnie demandait. On remit au 1er de décembre à délibérer sur ce qui conviendrait alors aux circonstances. Cependant on prit la résolution de préparer, dans l'intervalle, les canots avec les provisions nécessaires, en réservant

seulement le choix du jour et celui des hommes qui seraient employés au voyage. Le 15, Percival, lieutenant du vaisseau de guerre le Diamant, qui était à l'embouchure de la rivière, vint s'informer de l'état du fort dans sa pinasse, et retourna le lendemain à bord. Le 17, Laughland, pilote de Stibbs, mourut après une maladie de peu de jours. Le 27, la plupart de ses gens se virent attaqués d'une fièvre dangereuse. Vers la fin du mois, Stibbs trouva le temps extrêmement froid pour le climat; et son vaisseau eut beaucoup à souffrir de la violence des vents d'est.

Enfin, le conseil se rassembla le 1er de décembre; mais, comme on n'avait pu se procurer encore un assez grand nombre de canots, on indiqua une autre assemblée pour le 7. Dans cet intervalle, le gouverneur, apprenant que d'Harriot, chef du comptoir français d'Albreda, s'était rendu à Tankrowal, contre le traité qui subsistait entre les deux compagnies de France et d'Angleterre, envoya Rogers et Hull, dans la chaloupe de la Gambie, pour se saisir de son canot et de sa personne, avec ordre de s'informer soigneusement si le seigneur Antonio ou d'autres Portugais avaient eu quelque commerce avec lui, et de se saisir aussi des coupables. On prit une résolution si ferme sur la déclaration même d'Harriot, qui se prétendait libre de remonter sans permission dans toutes les places de la rivière. La chaloupe rencontra, quelques jours après, le canot français; mais d'Harriot avait trouvé le moyen de se rendre par terre à Vintain. Son canot, ayant été jugé de bonne prise, fut destiné au service de Stibbs dans son expédition.

Le 11, on résolut au conseil que le nombre de ceux qui l'accompagneraient serait de dix-neuf, en y comprenant l'interprète, avec un nègre portugais, et que le jour du départ ne serait pas remis au-delà du 26. Rose, qui fut nommé pour commander les canots, ayant fait quelques objections contre cet ordre, reçut celui de les donner par écrit. Elles furent lues le lendemain devant le conseil, qui les jugea frivoles, contraires à ses engagements, et tendant à faire doubler son salaire. Il fut condamné à demeurer sans emploi. Le 25 à midi, on vit paraître du côté de l'ouest une nuée de sauterelles, qui s'avança jusqu'à Jilfray. Le soir du même jour, on lança le plus grand canot; il fut nommé le Chandos, à l'honneur du duc.

Les dispositions du conseil portaient : 1° que les canots partiraient le 25; 2° que la Dépêche, vaisseau de Stibbs, s'avancerait jusqu'à Kuttejar, ou plus haut, pour y demeurer sous la conduite du pilote; 3° qu'une chaloupe, nommée l'Ile-James, remonterait jusqu'à Barraconda, pour y commercer jusqu'au retour du capitaine Stibbs; 4° que les cinq canots iraient au-delà des premières chutes d'eau, et que, s'il était impossible aux deux grands d'aller plus loin, ils attendraient les trois petits, qui continueraient leur course; 5° qu'on n'épargnerait rien avec les trois petits canots pour aller aussi loin qu'il était possible, à moins que la découverte des mines ne se fît plus tôt.

Stibbs regretta beaucoup de n'être pas parti plus tôt d'un mois. Tous les habitants s'accordèrent à lui reprocher d'être venu trop tard; car, malgré le dessein qu'on avait eu de tenir cette entreprise secrète,

il trouva qu'elle avait été publiée dans le pays longtemps avant son voyage, et qu'il était regardé de toutes parts comme le député de la compagnie pour la découverte de l'or.

*Nombre des canots, et de leurs gens.*

| Canots. | Longueur. | | Largeur. | | Profondeur. | | Hommes. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Le Chandos . . . | 42 pieds. | 6 pouc. | 6 pieds. | 4 pouc. | 4 pieds. | 9 pouç. | 12 |
| 2 Le Royal Afrique. | 37 | 10 | 5 | 4 | 3 | 7 | 10 |
| 3 L'Expédition. . . | 39 | 7 | 3 | 11 | 3 | 2 | 9 |
| 4 La Gambra. . . . | 34 | 0 | 4 | 3 | 4 | 4 | 10 |
| 5 La Découverte . . | 33 | 0 | 5 | 3 | 3 | 4 | 10 |
| | | | | | Total. . . . | | 51 |

De plus, la chaloupe l'Ile-James, qui devait s'arrêter à Barraconda, était commandée par le capitaine Trevisa, avec cinq gromettes, deux matelots anglais, et un balafeu, c'est-à-dire un musicien du pays, accompagné de sa femme et d'un valet. Ainsi le nombre total montait à soixante-quatre.

Le 26 de décembre, jour fixé par le conseil, Stibbs leva l'ancre, sur la Dépêche, et l'alla jeter une lieue au-dessus du fort, pour attendre les canots, qui n'étaient point encore prêts. L'après-midi du même jour, la nuée de sauterelles qu'on avait vue la veille, et qui s'était arrêtée aux environs de Jilfray, partit après y avoir dévoré toute la verdure, et prit son vol à l'est, en remontant la rivière. Elle s'étendait l'espace de quatre milles, avec tant d'épaisseur qu'elle obscurcissait l'air. Enfin, le gouverneur ayant amené

les canots le 28, Stibbs mit à la voile vers six heures du matin, passa la pointe de Seaca (chique de d'Anville) avec un vent nord-est, et mouilla vers minuit à une lieue de Tankrowal. Le lendemain, en passant devant cette ville, il salua le seigneur Antonio Voss (1) de cinq coups de canon. Ce négociant portugais lui marqua sa reconnaissance par un présent de deux veaux gras. Le 31, la flotte alla jeter l'ancre, à deux heures après midi, vis-à-vis de Drum-Hill. Voss et le gouverneur de Jamesfort, qui avaient accompagné Stibbs, dînèrent avec lui, et retournèrent le soir à Tankrowal.

On convint ici, entre les officiers de la flotte, que le capitaine Stibbs se chargerait de la composition du journal; que Drummond aurait le soin des comptes; que Hull descendrait sur les rives pour observer les apparences de mines et de végétaux, et que, s'assemblant tous trois à sept heures du soir, ils conféreraient ensemble sur leurs opérations. Ils allèrent jeter l'ancre, à trois heures après minuit, près de Tendebar.

Le 1[er] de janvier 1724, ils eurent à combattre des vents fort contraires. Le lendemain ils mouillèrent le soir contre l'île de l'Éléphant. Leur navigation n'étant réglée que par les marées, ils eurent beaucoup de peine à gagner la pointe de cette île, qui a six milles de longueur, pour y passer la nuit. Le 3, ils allèrent jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière Damasensa. Cette rivière est fort large à quelque distance de sa jonction avec la Gambie; mais elle est

(1) Moore, p. 249.

rétrécie tout d'un coup par le grand nombre d'arbres qui s'avancent sur ses bords. Elle est remplie de crocodiles, que les nègres appellent bumbos. Stibbs la remonta l'espace de cinq milles, jusqu'à la ville du même nom, qui est composée d'environ vingt maisons. Il n'y trouva qu'un blanc, Français de nation; mais il eut le plaisir de voir sur les bords de la rivière une grande variété d'oiseaux, tels que des pélicans, des flamants, des pigeons, et surtout un petit oiseau nommé cubalos, qui fait son nid à l'extrémité des branches qui pendent sur l'eau. Pendant la première lieue, on n'aperçoit aucun arbre sur les bords de la Damasensa. La perspective ne présente des deux côtés que de beaux marais, où l'herbe et les roseaux (1) sont d'une grande hauteur. C'est dans ces lieux que les chevaux marins, qui devraient prendre ici le nom de chevaux de rivière (2), prennent plaisir à chercher leur pâture. Stibbs aperçut dans plusieurs endroits leurs lits et leurs traces; mais il ne vit aucun de ces incommodes animaux.

Étant rentré dans le canal de la Gambie à trois heures après midi, il jeta l'ancre à huit heures contre l'île du Cheval marin, à l'ouest. La longueur de cette île est d'environ un mille et demi. Elle est basse et couverte d'arbres. Il n'y a que le canal de l'ouest qui soit navigable, et sa largeur est d'un mille. On avait passé dans le cours de l'après-midi deux rivières, la

(1) Moore suppose que ces roseaux sont la même chose que le papyrus des bords du Nil.

(2) C'est aussi le nom qu'on leur donne, hippopotames.

Sanjalli à gauche, et l'India (1) à droite. Le pays est bas des deux côtés, et les rives bordées de grands arbres.

Le 4 de janvier, à huit heures du matin, on jeta l'ancre à Joar, où Stibbs trouva le Rubis, vaisseau anglais d'interlope, commandé par le capitaine Craigue, qui faisait le commerce des esclaves. Il le chargea de donner avis à la compagnie royale d'Afrique, du lieu et de la disposition où il l'avait trouvé. A Joar, Hull commença tout d'un coup à découvrir de hautes montagnes dans l'intérieur du pays, presque sans arbres, et d'une terre rougeâtre. Il vit quantité de singes sauvages, et de grandes troupes d'oiseaux couronnés, qui faisaient des cris aussi désagréables que ceux des ânes. La rivière est ici moins large que la Tamise à Gravesend, et les arbres y sont moins gros que sur les rives inférieures. Stibbs envoya d'avance deux canots à Duboconda (2), pour s'assurer d'une provision de blé.

Le 9 de janvier il quitta Joar, après y avoir engagé Tangrud Sanea pour lui servir d'interprète jusqu'à Barraconda, et loué un musicien (3) pour le divertissement des nègres. Vers midi, il jeta l'ancre un mille au-dessous de la rivière Yarine (4); et, remettant à la voile à cinq heures, il alla passer la nuit

(1) Rivière d'Indea sur la carte de d'Anville.

(2) Ce lieu est au sud de Bruko, dans le royaume de Jemarrou.

(3) Ces musiciens se nomment Balafos. C'est aussi le nom de leur instrument.

(4) Moore observe, dans une note, qu'elle est connue sous le nom d'Eropina, et qu'il y a une autre rivière nommée Nani Jarr, dont Stibbs

sous les îles de Deer (1), où le canal sud n'a pas cent toises de largeur. Celui du nord est plus large, mais il n'est pas navigable pour les grands vaisseaux. Depuis Joar jusqu'à ces îles, on n'aperçoit des deux côtés de la rivière que de beaux marais sans arbres. La chaîne de montagnes qui commence près de Joar s'étend vers l'est, à deux ou trois lieues de la rivière. En avançant, on la trouve plus couverte de bois; mais le fond ne cesse pas de paraître d'une terre rougeâtre. Les marais sont remplis d'éléphants et de chevaux marins.

Le 6, on partit de grand matin, et l'on jeta l'ancre vers midi devant Yanimarreu, où la flotte célébra la fête anniversaire du duc de Chandos. Le soir Stibbs descendit au rivage pour visiter le roi de Cassan, qui fait sa résidence dans cette ville; et lui faire présent d'un flacon d'eau-de-vie. Il retourna aussitôt à bord; et, partant vers minuit, il s'avança dans l'obscurité vers une île fort basse qui est située au milieu de la rivière, où il passa le reste de la nuit. Le jour lui fit apercevoir qu'elle n'a qu'un quart de mille de longueur. Mais il observa qu'elle n'était pas marquée dans la carte qu'il avait reçue de la compagnie; ce qui lui fit juger qu'elle s'était formée, depuis, des terres qui sont quelquefois emportées dans le temps des inondations. Elle est une lieue au-dessous de l'île Bird, île des Oiseaux de d'Anville, et fort différente de

ne parle pas. Celle-ci est au nord, vis-à-vis Eropina, qui est du côté du sud.

(1) Ce nom est ainsi écrit dans Moore, p. 253. D'Anville écrit Dear, ce qui produit en anglais le même son à la prononciation; mais ces deux mots ont une signification différente.

celle qui est à l'embouchure de la Gambie, et que les Français nomment île des Chiens. Yanimarreu est un lieu (1) où les Anglais se proposaient alors de former un comptoir, si le roi de Bursalli ne leur accordait pas la liberté de s'établir à Joar. Le pays offre une perspective charmante, et les habitants paraissaient bien disposés pour la nation anglaise. Stibbs observa près de ce port trois piliers, élevés dans la forme d'une potence, avec une calebasse suspendue. Il apprit que c'était une sorte d'enseigne, qui devait servir, dans l'opinion des habitants, à leur attirer des blancs pour le commerce. Les terres du canton forment de belles campagnes, qui paraissent valoir beaucoup mieux que celles de Joar.

Le 7 de janvier au matin, la flotte passa du côté du sud, au long de l'île Bird, que Stibbs jugea longue d'environ deux milles. Elle est couverte de grands arbres, et toutes les apparences présentent une fort belle île. Sa situation est très près de la rive du nord. Un peu au-delà, on découvre un mont rouge, sans aucune sorte d'arbres. Il se nomme Jerunk. Les nègres assurent qu'il était rempli d'or, mais que le diable irrité enleva tout dans l'espace d'une nuit. Stibbs trouva dans un de ses journaux qu'il avait été visité par quelques Anglais, mais sans aucune explication sur le succès de leur recherche.

Le vent et la marée étant favorables, on passa devant Cassan sans s'y arrêter. Stibbs ne vit point d'arbres sur le bord de la rivière au-delà de cette

(1) Stibbs observe ailleurs que cette ville est plus saine et mieux située que Joar.

ville. Jusqu'alors le vent n'avait pas cessé d'être à l'est; et lorsqu'il s'écartait du même point, on était sûr du calme. Le pays, des deux côtés, est généralement marécageux dans la largeur d'un demi-mille, couvert d'herbe fort haute, et de grands roseaux, au milieu desquels on apercevait les traces des hippopotames. Les Mandingues nomment ces animaux malleys. Stibbs en vit ici pour la première fois un grand nombre, qui ne montraient que la tête hors de l'eau, dont ils lançaient quelquefois une grande quantité par les narines, avec une sorte de hennissement fort hideux. Au-delà de ces marais le pays s'élève en belles campagnes, naturellement ornées de grands arbres. Stibbs tua le soir un gros oiseau, de la longueur de six pieds entre le bec et la queue. Les Portugais le nomment gosreal, et les Mandingues gabon. Le 8 au soir, on prit par le canal du sud au long des îles Sappoues (1), et l'ancre fut jetée à la pointe de ces îles. Elles ont aux deux extrémités une barre qui bouche presque entièrement la rivière. Des deux côtés le passage n'a pas plus de deux toises et demie de largeur (2). Le vent, qui était toujours d'est, devint si fort le lendemain, qu'il fut impossible de passer la barre jusqu'à minuit. Les îles Sappo divisant la rivière en trois ou quatre canaux, il n'est pas surprenant que l'eau y soit si basse. On fut obligé de se faire tirer à force de bras l'espace d'un mille, et l'on mouilla dans un endroit où la moitié de la rivière est remplie de rocs, pour y attendre le jour.

(1) Iles de Sappo, sur la carte de d'Anville.

(2) Voyez les *Voyages de Moore*, p. 250 et suiv.

Le vent ne cessant pas d'être contraire, Stibbs prit le parti de tourner vers Germi (1) à six heures du soir. Dans cette route, il vit quarante ou cinquante daims, et quantité d'oiseaux à couronne, de canards, d'oies, de flamants, de pintades, de pêcheurs du roi, de pigeons, etc. Le 11, étant parti à une heure du matin, il se fit traîner par ses nègres, et l'on avança plus que pendant le jour. Le vent fut extrêmement chaud le lendemain. C'est le temps où les nègres brûlent leur paille, après avoir mis tous leurs grains à couvert. Le feu gagnant les grandes herbes, qui sont alors fort sèches, se répand jusque dans les bois, où il s'attache à l'écorce des arbres, et consume quelquefois le tronc même. Les Anglais en eurent plus de facilité à tirer les pintades, qui se rassemblaient en fort grand nombre. Le même jour à deux heures après midi, ils levèrent l'ancre avec la marée et les voiles. En passant par Lemain ils achetèrent une vache pour une barre de fer.

(2) A six heures, le temps étant fort calme, ils se firent tirer au passage de Foley, où les rocs resserrent tellement la rivière, qu'il n'y a de place absolument que pour un vaisseau; encore essuie-t-il des deux côtés le frottement des branches. On jeta l'ancre un mille au-dessus de Bruko. Le 12, on se rendit dans l'espace de quatre heures à Duboconda, pour y prendre du riz et du blé. On en partit à quatre heures

(1) C'est Jaramey sur la carte de d'Anville : ce lieu n'est pas sur les bords, mais à deux lieues dans les terres, et au nord du fleuve.

(2) L'auteur fait remarquer que les détails sont ici d'une importance extrême pour la connaissance de la rivière.

du matin pour aller mouiller, deux lieues plus loin, à Preef (1), qui était autrefois une ville, mais que les nègres ont abandonnée. Le 13 on avança peu, parce que le vent était si fort qu'on tira peu de secours de la marée. On s'arrêta quelque temps au pied d'une montagne, qu'on a nommée le mont du Diable (2), où la rivière est fort étroite, et les rives escarpées. Le 14, on jeta l'ancre à Kuttejar; et Stibbs salua le comptoir, qui se présente sur la rive du nord, de cinq coups de canon. La rivière n'a pas moins ici de trois ou quatre brasses de profondeur dans toutes ses parties. La marée l'élève encore de quatre pieds; et sa direction, comme à l'île de James, est nord et sud. Stibbs observe que, dans la dernière inondation, l'eau s'était élevée de quatorze pieds au-dessus de la hauteur qu'elle avait alors dans les plus fortes marées; d'où l'on peut conclure quels avaient été ses débordements, quoique les terres fussent alors raffermies.

En portant ses observations jusque dans les bois, Hull découvrit ici quantité de bois propre à la teinture (3). Les habitants le nomment bautey; mais il ne vit point d'autre arbre, ni même de plante qui méritât la moindre remarque. Il reconnut aussi que le pays est entièrement dépourvu de bois propre à la charpente. On n'y voit que des calebasses, et des cotonniers (4), qui forment un ombrage agréable, et

(1) D'Anville en a marqué la situation sur sa carte.

(2) C'est le Arse-Hill, ou Mont-du-Cul de la carte de d'Anville.

(3) Stibbs parle ensuite d'une grande quantité du même bois, proche de Damasensa.

(4) Moore observe que Stibbs et Hull ne s'écartaient pas bien loin des

sous lesquels les nègres se rassemblent pour boire leur vin de palmier. Le 15, Stibbs reçut la visite du roi de Cateba (1), dans les états duquel le comptoir anglais est situé. Ce prince ayant eu la curiosité de visiter le vaisseau, y fut salué de cinq coups de canon. C'était un vieillard maigre et fort noir, mais de fort belle taille. Il était venu à cheval, précédé de deux tambours, avec un cortège de vingt hommes armés de fusils, d'épées, de flèches et d'arcs, et de sagaies. Il avait laissé le reste de sa suite à Samy.

Le 20 de janvier, Stibbs laissa son vaisseau à Kuttejar, sous la conduite de son pilote, et remonta sur la Gambie dans la chaloupe l'Ile-James, accompagné de cinq canots. Avant son départ, il avait envoyé une lettre au conseil de Jamesfort, pour lui rendre compte de ses progrès. Il lui écrivait que son espérance était de convaincre les incrédules; que plus on avance dans l'intérieur du pays, plus on trouve le climat sain et tempéré; que le Slatti Defouté (2) avait pillé une seconde fois Barraconda; et qu'ayant subjugué le pays de Woolli, il était allé prendre de nouvelles troupes dans ses états pour tourner d'un autre côté ses con-

rives, sans quoi ils auraient vu des bois, et de très-grands arbres, entre Jamesfort et Kuttejar, surtout dans les environs de Bruko, dont les troncs ont jusqu'à douze et quatorze pieds de circonférence, qui sont très-durs et très-propres à la charpente. Il n'y a presque pas de ville mandingue qui n'en ait, et à qui la superstition ne les fasse conserver soigneusement pour y danser avec beaucoup de respect et d'admiration.

(1) Moore croit que c'était un des rois de Yani, qui se nommait Cateba; car on ne connaît pas de royaume de Cateba. Kuttejar est situé dans le bas Yani. L'éditeur remarque que la géographie et l'histoire ont beaucoup souffert par des inexactitudes de cette nature.

(2) L'auteur n'explique pas mieux ce nom.

quêtes; que deux ou trois caravanes d'esclaves étaient en chemin pour se rendre aux lieux du commerce, l'une de cinq cents esclaves, sous la conduite du Slatti Sane-Conte-Madebaugh, qui n'était pas venu à Kuttejar depuis le dernier établissement que la compagnie avait formé sur la rivière; qu'il venait dans l'intention d'observer quels avantages il avait à se promettre du commerce avec les Anglais; et que le peu de soin qu'on avait apporté à fournir le comptoir de marchandises, avait été pernicieux jusqu'alors à la nation. Stibbs ajoutait qu'il avait trouvé le comptoir très-agréablement situé, la vue agréable et l'air excellent; enfin, que cet établissement méritait plus d'estime qu'on n'en marquait à Jamesfort.

Le 27, à quatre heures du matin, on jeta l'ancre un mille au-dessus d'Arse-Hill, qui porte dans le journal le nom de Maiden's Breast (1), deux lieues au-dessus de Kuttejar. Stibbs étant monté au sommet avec Hull, trouva, suivant les remarques du journal, que ce mont est composé de pierre noire comme la plupart des hautes terres qu'il avait observées, mais qu'il y avait peu d'apparence qu'il contînt de l'or ou de l'argent (2). Ce mont tire son nom d'une coutume superstitieuse des nègres, qui ne passent jamais à sa vue sans lui tourner le derrière, en dansant, chantant, et frappant des mains, dans la persuasion que

(1) Il parle apparemment du journal de Vermuyden. Maiden's Breast veut dire sein de vierge. Le vilain nom de Arse-Hill, ou Mont-du-Cul, a prévalu, et se trouve sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

(2) Stibbs dit qu'il remit à l'examiner à son retour; mais on ne voit pas ensuite qu'il y ait pensé.

s'ils manquaient à cette cérémonie, ils mourraient bientôt; et lorsqu'ils voient les blancs y manquer, ils la remplissent pour eux. On passa la rivière de Samey, qui était alors le terme du commerce des Portugais. Cette rivière, qui est fort grande, tombe dans la Gambie au nord, et vient d'une ville nommée Medina (1), où la compagnie avait autrefois un comptoir dont l'édifice subsiste encore (2). Stibbs y fit acheter une vache, et leva l'ancre vers minuit. Le 22, à cinq heures du matin, il la jeta une lieue au-dessous de Crow (3), près d'une colline de terre rougeâtre. A deux heures après midi, il se servit d'une marée assez faible, pour faire dix milles jusqu'à sept heures du soir. Le pays continue d'être assez uni, avec quelques collines par intervalles. Le terroir en est riche, et n'a guère d'autres habitants que les Foulès, peuple décent, propre, industrieux, et d'une affabilité qui surpasse beaucoup celle des Mandingues.

Le 23, à deux heures du matin, Stibbs partit, en se faisant précéder de deux canots; car, quoiqu'on avançât beaucoup plus la nuit que le jour, la faiblesse de la marée, le vent qui était toujours contraire, et la multitude des écueils, exposaient sans cesse la chaloupe à quelques dangers. Le courant n'étant pas plus fort que celui des rivières d'Angleterre au milieu de l'été, Stibbs douta que les pluies eussent été fort

(1) C'est Madkana dans la carte.

(2) Dans un lieu nommé Vally, dont on a déjà parlé. Voyez la carte et Moore, p. 115.

(3) Ce lieu est écrit Kron sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

abondantes dans la dernière saison (1). Il n'aurait pas mis tant de temps à gagner les chutes d'eau si la rivière eût été moins basse; mauvais augure pour des parties de sa navigation beaucoup plus éloignées. Le même matin, à huit heures, il jeta l'ancre à Yamyama-Conda (2), port au sud de la rivière; mais les guerres ont fait transporter de l'autre côté la ville du même nom. Un peu au-dessous du port, on trouve une chaîne de rocs, qui, partant de la même rive, occupe un tiers du canal de la Gambie, et qui n'est couverte que de quatre pieds d'eau. Stibbs s'arrêta ici un jour entier, pour satisfaire aux demandes du roi de Tomani, qui fait sa résidence à Sutamore (3), ville éloignée d'une lieue de Yamyama-Conda. On convint avec lui de lui faire un présent de vingt barres, à condition qu'à l'avenir il n'exigeât plus aucun droit des vaisseaux et des agents de la compagnie.

Le 24, à trois heures du matin, on quitta le port d'Yamyama-Conda, et le soir on arriva devant Canubi (4), qui est un port au sud, dont les guerres ont fait transporter aussi la ville sur la rive opposée. Les Anglais furent amusés par la vue d'une infinité de singes sauvages qui aboient comme des chiens. Nos voyageurs tuèrent un canard et deux oies sauvages, beaucoup plus grosses que celles d'Angleterre, armées, à la join-

(1) Cela paraît contraire à ce qu'on a vu dans la page précédente.

(2) Camiama-Conda de d'Anville.

(3) Sutema sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

(4) Danuba, sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach, insérée dans l'ouvrage même de Moore. On voit par-là que le défaut d'accord que l'on remarque dans presque tous les voyageurs entre leurs cartes et leurs textes est bien ancien.

ture des ailes, d'éperons aussi longs que ceux de nos coqs, et qui les rendent capables de battre un chien. Le canard était aussi d'une espèce particulière. Il avait presque le même plumage et la même grosseur que les oies, les jambes, les pieds et le bec noir, avec une excrescence de chair au bec, de la longueur d'un pouce et demi. Ces deux sortes d'animaux font une nourriture délicieuse. Le même soir on avança trois lieues au-dessus de Canubi.

Après être parti de fort bonne heure le 25, on arriva vers onze heures du matin au port de Bassy (1), sur la rive sud. Le soir on jeta l'ancre dans un autre port, nommé Nackaway, qui est au nord, et qui a, deux milles plus loin, une ville de même nom, presque uniquement habitée par des mahométans (2). A un demi-mille du port, sur la même rive, on aperçoit une montagne de trente toises de hauteur, qui présente un cap rouge du côté de la rivière.

Le 26, on continua d'avancer fort lentement avec le même vent d'est. On se trouva, le soir, six lieues au-dessus de Nackaway, devant une ville nommée Cassanconda (3), après avoir vu dans la route quantité de singes, de daims, d'oiseaux à couronne, de canards, d'oies, de pintades, de perdrix, etc.

Le 28 à midi, on jeta l'ancre à Fatatenda (4), port

(1) Bassey sur nos cartes.

(2) L'auteur entend toujours par-là les Mandingues.

(3) D'Anville, ni Leach, ne donnent pas, sur leur carte, la position de ce lieu, facile à placer cependant, d'après l'indication de Stibbs.

(4) Les Anglais y établirent, en 1732, un comptoir qui fut abandonné en 1735.

sans maisons, comme un grand nombre d'autres, qui appartiennent à quelque ville voisine, et qui ne servent qu'au débarquement. Celui de Fatatenda dépend de Settiko, ville qui en est à trois lieues. Le roi de Woolli ou Woolley fait sa résidence à Cussana (1), ville éloignée de trente milles au nord. Stibbs n'eut pas plus tôt jeté l'ancre, qu'il tira cinq coups de canon, signal dont il était convenu avec le slatti Mamadu, qui lui avait promis de le joindre dans ce lieu, et de lui procurer un pilote pour le conduire aux chutes d'eau. Mais, de peur que le bruit du canon ne fût pas entendu, il envoya son interprète à Settiko, pour informer Mamadu de son arrivée. Ce slatti ou sleti ou chef, vint le soir à bord sans amener le pilote, qu'il avait laissé malade à la ville. Il confirma la nouvelle du pillage et de la destruction de Barraconda; ce qui ne fit pas perdre à Stibbs le dessein d'y laisser sa chaloupe pour le commerce.

Dans toutes ces informations il ne trouva personne qui connût des villes ou des ports au-dessus de Barraconda. Les uns prenaient ce lieu pour le bout du monde; d'autres ne se figuraient, au-delà, que de vastes déserts, habités par des bêtes farouches. Enfin, d'autres croyaient que le pays appartenait à des nations barbares, dont il était fort dangereux d'approcher, et conseillaient aux Anglais de ne pas aller plus loin. Mamadu même, qui avait une partie de ses parents dans cette contrée, ne savait ni dans quels

(1) Cassana des voyageurs modernes. C'est le Kaunkade des cartes de d'Anville et de Leach; mais Stibbs est plus exact qu'eux dans la dénomination de ce lieu.

lieux ils vivaient, ni à quelle distance de Barraconda; et tous s'accordaient à déclarer à Stibbs qu'il ne fallait point espérer de trouver des provisions sur la route. Il se détermina, dans cette crainte, à faire apporter du riz de Prye (1), où il est à fort bon marché. Ce fut à Fatatenda qu'il vit le pao de sangue, ou bois de sang, que les Mandingues nomment cano, et dont ils font leur balafeu, instrument de musique. Il est assez commun au long de la rivière, mais il n'a nulle part tant de grosseur qu'à Fatatenda. Il croît généralement sur un sol pierreux et sur le sommet des collines. Le bois en est fort dur et d'un beau grain. Il se polit parfaitement : on assure que la vermine n'en approche jamais (2).

Le 29, à une heure du matin, Stibbs se rendit dans l'espace de cinq heures à Prye, pour y prendre lui-même le riz qu'il avait demandé. Quoique tout le monde l'assurât qu'il ne fallait compter sur aucune provision au-dessus de Barraconda, ces discours lui étaient d'autant plus suspects, qu'à chaque port on s'était efforcé de l'effrayer par de vaines craintes, et de l'arrêter pour le commerce. Le port de Prye est situé à trois lieues de Fatatenda, sur la rive sud de la rivière de Cantor. Il n'a pas de maisons qui n'en soient éloignées de trois lieues; mais un petit ruisseau, qui en est fort proche, fournit quantité de petits poissons qui ressemblent à l'éperlan. Stibbs envoya un canot pour examiner le sable. Les troncs d'arbres

(1) Prey sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

(2) C'est l'arbre qui donne la gomme sang-dragon.

et d'autres embarras ne permirent pas d'y pénétrer fort loin.

Le 31, après avoir chargé une médiocre provision de riz, on alla jeter l'ancre huit milles au-dessus de Prye. Le lendemain, on arriva dans l'espace de cinq heures à Samatenda (1), sur la rive du sud. C'est encore un port sans maisons, avec un petit canot pour y traverser la rivière. Quoiqu'elle y soit assez large, son cours est embarrassé par un grand nombre d'arbres qui y tombent insensiblement de ses bords. La terre est basse du côté du sud; elle s'élève au contraire sur l'autre rive, et deux ou trois milles au-delà du port, elle forme une colline qui règne environ deux lieues au long de la rivière. A huit heures du soir, on mouilla huit lieues au-dessus de Samatenda; et, pendant toute la nuit, on n'entendit que les cris affreux des éléphants, des hippopotames et des crocodiles.

Le 2 de février, on avança depuis trois heures du matin jusqu'à sept, qu'on jeta l'ancre au-dessus du port de Coussar (2), qui est encore sans ville et sans maisons. Là, Stibbs observe que, faute de canots, les nègres passent la rivière sur un radeau composé de cannes et d'écorce d'arbre. Il vit tout à la fois quatre hommes sur une de ces machines. Quatre milles au-dessous de Coussar, on trouve une basse, qui, partant de la rive du sud, occupe presque entièrement la rivière, et qui n'a pas plus de quatre ou cinq pieds

(1) Sama sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

(2) Cette place n'est pas sur la carte de d'Anville, ni sur celle de Leach.

d'eau. On se remit en mouvement l'après-midi, avec peu de secours de la part de la marée, quoiqu'elle se fût élevée de deux pieds au long des rives. Une lieue au-dessus de Coussar, on passa devant un autre port nommé Yaboutenda (1). La rive du sud, entre ces deux ports, est une montagne continuelle, qui s'élève perpendiculairement de la rivière. Du côté du nord, on découvre une belle plaine et un grand lac au milieu (2).

Après avoir fait huit milles, Stibbs jeta l'ancre, à huit heures du soir, sur onze pieds d'eau, au-dessus d'une basse qui occupe les trois quarts du canal, et qui n'a que cinq ou six pieds d'eau. Le reste de la rivière, du côté du sud, est rempli de rocs, entre lesquels on trouve jusqu'à dix pieds d'eau, mais trois ou quatre seulement au-dessus.

Le 3, on arriva, vers huit heures du matin, une lieue au-dessus du port de Barraconda, sur deux brasses et demie d'eau, et dans l'après-midi on n'eut besoin que d'une heure pour se rendre devant cette ville. Stibbs ayant commencé par mesurer la rivière, lui trouva cent trente toises de largeur, sur deux ou trois brasses de profondeur. La hauteur des rives était d'environ vingt-cinq pieds. Barraconda ne s'était pas relevé de ses ruines. Les Anglais auraient eu peine à distinguer le lieu où la ville avait existé, si le pilote nègre ne leur en avait fait apercevoir quelques traces. Stibbs étant descendu au rivage, y découvrit,

(1) Jabo sur la carte de d'Anville et sur celle de Leach.

(2) La carte ne le marque pas. Voyez les *Voyages de Moore*, p. 226.

des vestiges d'éléphants et d'autres bêtes farouches. Il vit aussi les restes de quelque festin des nègres, c'est-à-dire des crânes et des os d'hippopotames et de crocodiles. L'herbe, aux environs de Barraconda, n'avait pas moins de douze ou treize pieds de hauteur; mais elle était aussi sèche que du foin.

Stibbs monta sur un arbre, d'où il découvrit un éléphant sauvage, qui marchait lentement à deux ou trois cents pas de lui. Dans l'espace de quatre ou cinq milles le pays n'offrait pas la moindre colline; mais il s'élève insensiblement, et borne l'horizon à cette distance, sans cesser de paraître une belle plaine. Stibbs s'étant proposé de laisser ici la chaloupe sous le capitaine Trevisa, pour l'exercice du commerce, tira plusieurs coups de canon, qui devaient servir de signal à l'alkade et aux habitants. La nuit suivante, il fut impossible aux Anglais de prendre le moindre repos, au milieu des cris d'une infinité de crocodiles, de chevaux marins, de loups, et d'autres bêtes sauvages. L'interprète fut envoyé le lendemain avec quelques gromettes, pour chercher l'alkade qui ne s'était point encore présenté. Ils l'amenèrent dans le cours de l'après-midi. Stibbs apprit de lui qu'il était arrivé à Jab (1) plusieurs marchands avec de l'or, des esclaves et de l'ivoire. La ville de Jab, où l'al-

(1) Jab n'est pas sur la carte de d'Anville, et devrait s'y trouver, d'après l'importance du lieu et l'indication exacte de Stibbs. En général, on s'aperçoit que d'Anville, ou n'a pas connu l'excellent journal de ce voyageur, ou n'en a pas assez tiré parti, et qu'entre Eropina et Barraconda, il s'est presque contenté de copier la carte que Leach avait dressée en 1732.

kade faisait sa résidence, est à neuf milles de la rivière au nord, et s'était fortifiée des ruines de Barraconda.

Le même jour, à midi, tous les nègres à gages, qui se nomment gromettes, vinrent déclarer en corps au capitaine Stibbs, qu'ils ne voulaient pas avancer plus loin sur la rivière, parce que personne n'avait jamais remonté plus haut, et qu'on était sans doute au bout du monde. Le plus sensé représenta au capitaine que s'il y avait quelque pays au-delà, il ne pouvait être habité que par des nations barbares; et comme il n'ignorait pas que les Anglais allaient à la découverte de l'or, il parut craindre qu'ils ne le forçassent de s'engager trop loin dans les terres avec ses compagnons. Après quantité de raisonnements, Stibbs obtint d'eux qu'ils iraient aussi loin que lui par eau, et leur promit de ne les jeter dans aucun péril qu'il ne partageât sans cesse avec eux. Le traité fut ratifié avec quelques bouteilles d'eau-de-vie, qui produisent toujours l'effet de la persuasion sur les nègres. Le 5 après-midi, on vit arriver sur le bord de la rivière les marchands de Jab. Stibbs, après une longue dispute, fut obligé de contracter pour dix esclaves, à vingt-trois barres par tête, pour engager les marchands à vendre leur or et leur ivoire. Son principal motif, dans un marché si désavantageux, était l'offre qu'un marchand nègre, nommé Gaye, lui faisait à cette condition, de le conduire jusqu'à Tenda, où il avait sa demeure et sa famille.

Le lendemain, Stibbs ayant appris qu'il y avait, à quatre milles au sud, une ville du royaume de Can-

tor, envoya faire son compliment, accompagné d'un flacon d'eau-de-vie, à l'alkade de ce lieu. Mais, dans l'intervalle, il s'éleva des difficultés au sujet de ses marchandises que les nègres ne trouvèrent pas bien assorties, et pour lesquelles ils ne voulurent donner que trois esclaves. Ce contre-temps fit prendre aux Anglais le guide qui devait les conduire à Tenda.

Enfin Stibbs partit avec ses cinq canots, et laissa la chaloupe à Barraconda. Dans l'espace de trois heures, il fit deux lieues sans trouver aucun obstacle dans le canal. Le 7 au matin, il continua d'avancer avec la même confiance; mais, une demi-heure après, il heurta rudement contre un banc de sable au milieu de la rivière. Cependant il se dégagea aussitôt, en prenant au sud, où il trouva sept pieds d'eau. Une lieue plus loin, il arriva à la vue de la cataracte ou de la chute d'eau, qui traverse entièrement la rivière. On eut besoin de tout le reste du jour pour faire monter les canots. Cette chute, qui n'est qu'à trois lieues de Barraconda, est la première qu'on rencontre dans le voyage de Tenda. Elle est composée de rocs, dont Stibbs fait la description suivante (1).

Il sort de la rive du nord une couche de rocs dont la superficie est égale et polie; ces rocs occupent le tiers de la largeur du lit de la rivière, et avaient alors environ dix pieds de hauteur au-dessus de la surface de l'eau. Leur extrémité étant perpendiculaire devient la rive même, du côté du nord. De l'autre côté il

(1) Moore, p. 274.

paraît une autre couche de rocs unis, qui s'avance aussi jusqu'au tiers du canal qui forme la Gambie; sur ce banc de roche il passe environ dix pouces d'eau. Entre ces deux masses, le lit de la rivière est bouché par quantité de gros rocs séparés, qui ne sont couverts que d'un pied d'eau, et qui sont mêlés avec tant de confusion, que malgré la profondeur des intervalles, qui est de dix, onze et douze pieds, le passage est véritablement impossible. Les courants étant d'ailleurs fort rapides, il fallut attendre la marée (1), qui sert sinon à repousser, du moins à rompre leur force, et qui, dans le temps où l'on était alors, rendait l'eau comme dormante, et donna beaucoup de facilité à faire passer les canots sur les rocs. Stibbs est persuadé que dans un autre temps l'entreprise surpasserait les forces humaines. D'ailleurs le passage, contre la couche de rocs qui vient de la rive du nord, est si étroit, que le plus large des cinq canots touchait des deux côtés. La rivière dans cet endroit n'a pas moins de cent soixante toises de largeur entre ses bords naturels. Au-dessous de la cataracte, la profondeur de l'eau était de trois et quatre brasses. Au-dessus, Stibbs fut surpris de ne trouver qu'une brasse et demie. Il semblait que la rivière étant contrainte dans son cours, y devait être plus profonde.

Après avoir passé cette fameuse barrière, il trouva, une demi-lieue au-dessus, un grand roc, couvert d'huîtres dont le goût était fade et insipide. A huit heures du soir, il arriva près d'une basse, ou d'un

(1) Moore admire beaucoup que la marée remonte si loin dans la Gambra, et ne connait pas, dit-il, d'autre rivière où la même chose arrive.

gué de sable, qui n'a pas plus de quatre pieds d'eau. A neuf heures, il jeta l'ancre sur neuf pieds d'eau, pour y passer la nuit; mais son repos fut continuellement troublé par le bruit des hippopotames, dont la hardiesse allait si loin que, pour les effrayer, on fut réduit à tirer plusieurs coups de mousquet. Il y en avait de si grands que, ne pouvant passer sous les canots, ils frappaient le fond d'un coup de dent, et les mettaient chaque fois en danger d'être renversés. On continua d'avancer le lendemain; mais on trouva bientôt l'eau si basse, qu'on désespéra de pouvoir pousser la navigation pendant la nuit. On rencontra le même jour deux gués, dont le premier n'avait que trois pieds et demi d'eau dans sa plus grande profondeur. Le second, qui est une lieue plus loin, barre la rivière d'un bord à l'autre, et se montre à découvert dans plusieurs endroits. Après des efforts inutiles pour le passer, Stibbs monta sur la rive, qui a dans cet endroit quarante pieds de hauteur; et promenant sa vue sur le canal, il remarqua que cet écueil durait l'espace d'un demi-mille. Il est à six lieues de Barraconda. La largeur de la rivière augmentant à mesure que sa profondeur diminue, elle n'a pas, dans cet endroit, moins de cent soixante-dix toises. Pendant la nuit les Anglais furent extrêmement incommodés par les mouches, qu'ils nomment musquitos, ou mosquites; le jour ils en avaient à redouter une autre espèce, beaucoup plus grande, qu'ils appellent éléphants, ou mouches de Jalofs.

Le 9, Stibbs entreprit avec de nouveaux efforts de passer la basse. Ses gens sondèrent de tous côtés

avec leurs avirons; mais, loin d'y trouver plus de facilité, ils s'aperçurent que l'eau baissait à mesure qu'ils trouvaient le moyen d'avancer. Elle n'avait plus que vingt-six pouces. Dans cette extrémité, Stibbs prit la résolution d'abandonner ses deux grands canots, et de continuer, s'il était possible, sa navigation avec les petits. Le 10, il tenta de trouver un passage avec le canot nommé la Gambie, qui ne tirait que seize pouces d'eau; mais il en perdit bientôt l'espérance.

Le lendemain, il fit décharger le canot nommé la Découverte. C'était le plus petit; et lorsqu'il fut absolument vide, il ne tirait que douze pouces d'eau. L'espérance du capitaine était de le faire passer à force de bras, et de s'occuper de l'autre côté de la basse à faire quelques découvertes, en attendant que les autres canots pussent découvrir un passage. Hull et Drummont, secondés de tous les gromettes, car Stibbs se trouva fort incommodé, parvinrent enfin au-delà des basses avec la Découverte; et, s'avançant jusqu'à la montagne de Matlok Tar (1) (c'est ainsi qu'ils la trouvèrent nommée dans leur journal), ils commencèrent à retrouver six pieds d'eau. Ces apparences se soutinrent si heureusement, qu'ils tombèrent ensuite sur dix-huit pieds; et la rivière se resserrant jusqu'à soixante toises, ils se promirent beaucoup de l'avenir.

Le même jour, à quatre heures après midi, ils

(1) La carte de d'Anville et celle de Leach n'allant pas au-delà de Barraconda, n'ont par conséquent pas cette position.

passèrent Matlok Tar; et, s'étant avancés une lieue plus loin, ils rencontrèrent non-seulement une autre basse, mais encore une seconde chute d'eau. Après quelques essais inutiles, la nuit les obligea d'attendre jusqu'au lendemain; et, dès la pointe du jour, le premier effort fut accompagné de tant de bonheur, que, passant sans toucher au sable ni aux rocs, ils se retrouvèrent au milieu du canal sur quatre ou cinq pieds d'eau. Cependant quelques habitants, qui se présentèrent sur les rives, leur annoncèrent d'autres rocs qui leur boucheraient bientôt le passage. Ils arrivèrent auparavant à quelques bancs de sable, deux lieues au-delà de Matlok Tar; mais le milieu du canal leur donnant toujours trois pieds d'eau, leur principale crainte vint du grand nombre d'éléphants qu'ils aperçurent sur le bord de la rivière.

Stibbs, qui était demeuré derrière avec les autres canots, reçut avis de Trevisa, commandant de la chaloupe, que le commerce languissait à Barraconda, et qu'on y manquait de provisions. Le 14, un autre messager, parti de Kuttejar, lui apprit que l'équipage de son vaisseau était affligé de diverses maladies. Ces fâcheuses nouvelles furent compensées par des événements plus heureux. La lune ayant changé, il observa que, dès le jour précédent, la marée avait fait monter l'eau de six pouces. Cette nouvelle lui fit espérer de pouvoir rejoindre le canot qui l'avait devancé. Le 15, il vit revenir Hull et Drummond, qui, après s'être avancés l'espace de six lieues, s'empressaient pour lui venir raconter qu'ils avaient trouvé autant d'eau qu'ils en pouvaient souhaiter. Sur ce

récit, il résolut de mettre à profit dès le lendemain la faveur des marées, qui avaient alors toute leur force. Sa santé s'était rétablie. Il entreprit de faire passer le canot nommé le Royal-Afrique, en le déchargeant, à l'exemple du premier, et de s'avancer accompagné de deux autres, ne laissant ainsi que le Chandos après lui. Mais, cette entreprise ne lui ayant pas réussi, il rechargea le Royal-Afrique, et se réduisit à passer avec le canot nommé la Gambie, pour suivre la Découverte. Il s'y mit avec Hull, deux autres Anglais, dix gromettes, une femme et deux garçons de service. Drummond fut renvoyé à Barraconda, pour y conduire les trois autres canots, avec l'interprète et le reste des nègres qui avaient absolument refusé d'aller plus loin. Il avait ordre de les congédier en y arrivant.

Dès le même jour à midi, Stibbs, se trouvant avancé d'une lieue, relâcha sur la rive du sud, pour laisser passer la grande chaleur du jour. Ensuite il continua de s'avancer heureusement jusqu'à la seconde chute, où il fut arrêté quelques moments par le banc de sable qui est au-delà de Matlok Tar, sur lequel il ne se trouvait alors que deux pieds d'eau. Il y vit un radeau d'écorce, qui servait aux habitants pour se rendre de la rive du nord dans une ville du royaume de Cantor, nommée Curbambey, qui est à trois milles de la rivière, derrière la montagne de Matlok Tar. Ayant passé la chute d'eau à quatre heures après midi, il fit dix milles jusqu'à neuf heures du soir, qu'il jeta l'ancre au milieu du canal, sur cinq pieds d'eau; mais ce ne fut pas sans avoir rencontré plu-

sieurs basses, qui n'avaient que deux ou trois pieds d'eau. Ainsi l'on peut dire que la rivière est guéable dans toute cette étendue; ce qui fait comprendre pourquoi les nègres n'y ont pas de canots. La raison que l'interprète et les autres gromettes avaient donnée pour justifier leur retour à Barraconda, était la crainte d'être taillés en pièces par les habitants du pays; et Stibbs les ayant envoyés de divers côtés pour acheter de la volaille et des œufs, ils prétendaient que cette menace leur avait été répétée plusieurs fois. Mais, au contraire, les Anglais ne trouvèrent que de la douceur dans tous ces peuples; ce qui leur fit juger que leurs nègres, rebutés des fatigues du voyage, avaient eu recours aux fictions pour déguiser leur paresse et leur lâcheté. Cependant, lorsqu'ils relâchaient sur l'une ou l'autre rive, la prudence les faisait toujours demeurer sur leurs gardes.

Le 18, à six heures du matin, ils passèrent devant une montagne fort escarpée, du côté du sud. La perspective du pays leur parut charmante. Un mille au-dessus de la montagne et du même côté, ils virent un port avec un radeau d'écorce pour passer à Tendiconda, ville à deux ou trois milles de la rivière. Ensuite le canal se rétrécit si fort, que Stibbs ne l'avait point encore vu si étroit. A peine avait-il quarante-deux toises de largeur. Mais il avait partout sept pieds d'eau; et la distance entre les bords naturels était d'environ cent trente-trois toises, dont la plus grande partie était remplie de sables secs. Plus loin, cinq gros éléphants passèrent à gué fort près des canots, sur une basse, qui n'avait dans quelques endroits que

seize pouces d'eau. On n'avait fait que deux lieues; mais Stibbs fit relâcher à onze heures pour se garantir d'une chaleur excessive. Deux nègres, passant la rivière à gué, lui apportèrent quelques poules.

A cinq heures après midi, il avança une lieue plus loin, jusqu'au pied d'un mont escarpé qui se présente sur la rive du sud. Ici la rivière tourne tout d'un coup à l'est. Les Anglais trouvèrent dans ce lieu quantité de tourterelles, de l'espèce qu'on nomme heccatey (1) en Amérique, et qui habite ordinairement les bords des lacs et des rivières. La chair en est excellente. On jeta l'ancre à neuf heures du soir, après avoir fait huit milles dans le cours de l'après-midi. Le 19, à six heures du matin, on côtoya quantité de basses, à la vue d'une haute montagne qui borde la rive du nord. Stibbs observa ici quantité de saules au long des bords. Il vit aussi du tabac que les nègres cultivent, et qui n'est pas sauvage comme Vermuyden (2) l'assure dans son journal. Les saules servent de retraite à des troupeaux entiers de gros canards d'une espèce singulière, qui prennent plus de plaisir à courir au long des rives entre ces arbres, qu'à voler ou à plonger dans la rivière. Il en sortait quelquefois trente ou quarante ensemble; et leur course était si prompte, qu'elle surpassait la vitesse

(1) Moore observe que ces sortes de tourterelles multiplient près des lacs d'eau fraîche, d'où il conclut qu'il y a quelque lac près de ce lieu.

(2) C'est ici la première fois que Stibbs nomme Vermuyden. On voit par là que c'était le principal guide de sa route, surtout pour la découverte des mines d'or, et que c'est toujours Vermuyden qu'il faut entendre, lorsqu'il parle du journal.

des rameurs. Stibbs, s'étant arrêté à neuf heures, mesura en un endroit étroit le canal de la rivière auquel il ne trouva que cinquante-huit toises de largeur. La profondeur de l'eau y était de six pieds. C'est à cet endroit qu'on a donné le nom de troisième cataracte, quoique le passage soit libre au milieu. Mais le côté du nord est occupé par un grand roc qui s'avance presqu'à la moitié de la rive, et qui s'élevait alors de neuf pieds au-dessus de l'eau. Le côté du sud n'offre qu'un sable aride. Stibbs vit de grands troupeaux de singes. On fit une lieue dans l'après-midi, et l'on fut obligé de retourner de quelques toises, à l'entrée de la nuit, pour jeter l'ancre en assez grande eau. C'était de nouvelles basses qui formaient l'obstacle, et qu'on eut le lendemain beaucoup de peine à passer. Elles n'avaient, dans les endroits les plus profonds, que treize ou quatorze pouces d'eau. Une lieue plus haut, on gagna la rive pour s'y rafraîchir sous une haute montagne qui bordait la rivière au sud. Les habitants continuèrent de se présenter avec des aliments, et passaient le gué pour suivre les canots, à mesure qu'ils les voyaient changer de rive. Mais ils n'avaient point d'ivoire ni d'esclaves pour le commerce.

A quatre heures après midi, après avoir fait une lieue, on fut arrêté par de nouvelles basses, qui causèrent beaucoup d'embarras jusqu'au lendemain. Elles ont, du côté du nord, une haute montagne qui s'avance jusqu'à la rivière, et, du côté du sud, une grande plaine. Le 21, Stibbs fut occupé à chercher un canal au milieu de toutes ces basses. Il fit descendre sur la rive John Hodges, son serrurier, accompagné d'un

nègre, avec ordre de s'avancer par terre pour découvrir l'embouchure de la rivière d'York, qui, suivant le journal (1) de 1661, devait être à dix-sept lieues de Barraconda, quoique, suivant son propre calcul, Stibbs crût n'en avoir pas fait moins de vingt-quatre. Tous les efforts qu'il fit jusqu'à midi pour passer les basses, réussirent d'autant moins que, le sable étant fort mobile, il était impossible d'y fixer le pied pour aider au mouvement des canots. Ces basses, qui mettent un obstacle invincible aux découvertes, sont à cinquante-neuf milles de Barraconda, près d'un lieu où la rivière tourne tout d'un coup au sud. Du côté du nord, elle a pour rive une haute montagne, et de grandes plaines au long du bord opposé. Stibbs se réduisit à faire des observations sur les monts voisins et sur le sable des petits courants, comme il avait fait sans cesse dans toute sa route : mais il ne nous apprend pas quel en fut le succès.

Les habitants, qui ne se lassaient pas de lui apporter des vivres, l'assurèrent qu'il n'était qu'à une petite journée de Tenda par terre; mais, quand il aurait pu vaincre les difficultés qui l'arrêtaient ils lui déclarèrent qu'il en restait de plus insurmontables, et qu'il ne fallait pas espérer d'aller par eau jusqu'à Tenda dans cette saison. Ils lui offrirent de l'y accompagner, s'il voulait revenir après les premières pluies, et s'établir parmi eux. Dans cette supposition, ils lui promirent de tuer des éléphants, et de préparer d'autres marchandises pour le commerce.

(1) C'est celui de Vermuyden, comme on s'en assurera bientôt par une circonstance qui a rapport à celle-ci.

Il lui restait l'espérance que Hodges aurait découvert la rivière d'York, sur quelques récits mal ordonnés que les nègres lui faisaient d'une rivière qu'ils nommaient Cabong. Mais, après avoir suivi la rive l'espace de quatre ou cinq lieues, Hodges revint le soir, et déclara qu'il n'avait rencontré, de l'un et de l'autre côté de la Gambie, aucune rivière qui ne fût sèche, comme on en avait déjà vu plusieurs. Il confirma aussi le témoignage des nègres sur l'état présent de la Gambie. Il en avait sondé les gués dans divers endroits; et Stibbs, qui avait pris la peine de s'avancer lui-même à pied, avait observé que les basses croissaient de plus en plus. La largeur de la rivière était d'environ cent soixante toises; et le peu d'eau qu'elle avait se trouvant répandue dans un si grand canal, il était impossible qu'il lui restât beaucoup de profondeur. Stibbs ne parle plus ici de marée; et l'on doit avoir été surpris qu'il en ait parlé depuis Barraconda, après avoir lu tant de fois, dans les relations précédentes, qu'elle ne remonte pas au-delà de cette ville (1).

Le pays, du côté de Cantor, c'est-à-dire au sud, lui parut bien peuplé, avec de petits villages répandus à certaines distances; mais il ne vit aucune habitation à moins d'une lieue de la rivière. Du côté du nord, on n'aperçoit point de villes ni d'habitations jusqu'à Tenda. Les Anglais trouvèrent ici quantité de gibier, et surtout un grand nombre de perdrix des

(1) Pour expliquer cette contradiction, il faut supposer, comme on l'a lu ici plusieurs fois, qu'elle est trop faible pour aider au mouvement des barques.

rochers, mouchetées et d'une couleur obscure, qui ont sur l'estomac une tache ronde, couleur de tabac, de la grandeur d'un petit écu. Leur chair est excellente, mais elles sont fort difficiles à tirer.

Stibbs observe qu'à mesure qu'on remonte la rivière on trouve les chevaux marins en plus grand nombre, et beaucoup plus hardis, particulièrement dans les intervalles des basses, où l'eau étant plus profonde, ils peuvent plonger tout d'un coup lorsqu'ils sont surpris sur le sable. Il en blessa souvent de plusieurs coups de fusil, jusqu'à voir l'eau teinte de leur sang; ce qui ne les empêchait pas de s'élancer dans la rivière, et de reparaître à quelque distance en poussant de l'eau par les narines, en grinçant les dents, et faisant entendre leurs hennissements avec beaucoup de fureur.

Une autre remarque de Stibbs, c'est qu'il trouva six montagnes entre Barraconda et la rivière d'York (1), deux au nord et quatre au sud, quoique l'auteur du journal de 1661 n'en marque que deux, et qu'il les mette toutes du côté du sud.

Le 22, après les nouvelles tentatives, qui ne firent trouver que dix pouces d'eau dans les endroits les plus profonds, Stibbs prit, malgré lui, la résolution de retourner sur ses traces. Ayant levé l'ancre à midi, il fit dix milles jusqu'au soir, et l'obscurité le força de s'arrêter près de quelques basses qu'on ne peut pas-

(1) Moore, p. 288. Il faut croire que Stibbs applique, par conjecture, ce nom de rivière d'York, d'après l'indication de Vermuyden, à une des rivières dont le lit était à sec; car il dit lui-même plus haut, p. 285 de Moore, que Hodges et lui n'ont pu découvrir cette rivière.

ser que pendant le jour. Il les passa le lendemain; et, tombant à l'embouchure de la rivière de Simmetenda, il alla jeter l'ancre vis-à-vis d'un petit mont rougeâtre, qui se présente du côté du nord. Il avait fait six lieues dans le jour. Le 24, il fit ses recherches et ses observations dans la montagne, d'où il rapporta quelques essais de minéral. Cette montagne n'est qu'à dix lieues de Barraconda. Vers le midi il arriva au mont de Matlok Tar, et ce ne fut pas sans difficulté qu'il passa les basses. L'ancre fut jetée le soir immédiatement au-dessus de la grande cataracte, à trois lieues de Barraconda, pour y attendre le jour et la marée. Stibbs ne trouva pas que le bruit fût plus grand que celui de la Tamise au pont de Londres. On avait fait environ six lieues, et Stibbs avait tué en chemin un gouana long de cinq pieds.

Le 25, à la pointe du jour, on passa la cataracte, et l'on arriva vers neuf heures à Barraconda. Stibbs y trouva sa chaloupe et ses trois canots en bon ordre. Il y reçut des nouvelles de Robert Plunquet, nouveau gouverneur de Jamesfort, et de plusieurs changements qui s'étaient faits dans le conseil. Trevisa, capitaine de la chaloupe, n'avait acheté dans son absence que cinq esclaves, avec une petite quantité d'or et d'ivoire. On se détermina bientôt à retourner directement à Jamesfort. Le départ ne fut pas rejeté plus loin qu'au jour suivant; mais à peine eut-on levé l'ancre, que la chaloupe l'Ile-James heurta rudement contre le fond. On fut obligé de la soulager d'une partie de son poids en attendant la marée, quoiqu'elle ne tirât pas plus de quatre pieds et demi

d'eau. L'obstacle étant levé à trois heures après midi, on arriva vers minuit à une lieue au-dessous de Cussone (1), où l'on s'arrêta jusqu'au jour.

Il aurait été dangereux d'y passer dans les ténèbres. On y trouva une basse, formée par des sables qui partent de la rive du nord, et qui occupent les trois quarts de la rivière. A peine avait-elle quatre pieds d'eau. Le reste du canal est rempli de grands rocs, dispersés sous l'eau sans aucun ordre, à deux pieds de la surface; de sorte qu'il ne s'y offrait point de passage, quoiqu'il n'y ait pas moins de huit ou neuf pieds d'eau entre les rocs. Comme on n'avait pas remarqué cet écueil en remontant, Stibbs jugea combien la rivière devait avoir baissé depuis son passage. Il profita du retardement pour dépêcher par terre un messager à Kuttejar, avec des lettres pour Jamesfort, en réponse à celles qu'il avait reçues à Barraconda. Il y rendait compte des événements de son voyage, des difficultés qui l'avaient forcé de retourner, et des apparences de métal qu'il avait trouvées dans les montagnes, sans oser décider si elles annonçaient de l'or, parce qu'il n'avait pas eu les ingrédients nécessaires pour mettre le minéral à l'épreuve (2).

Le 27, ayant voulu forcer le passage, la chaloupe heurta encore; et Stibbs, impatient d'une navigation si lente, laissa un canot pour la secourir, et se hâta de gagner Kuttejar. A midi, il passa devant Samatenda. Le soir il jeta l'ancre à Fatatenda. Le 28, étant arrivé

(1) Ce lieu n'est pas sur nos cartes.

(2) Dans sa lettre, Stibbs dit nettement que l'auteur du journal de 1661 est Vermuyden.

à Nackaway, il entreprit de faire ses recherches ordinaires sur la montagne. Il ne rend aucun compte de ses observations métalliques; mais, étant monté fort haut, il découvrit près du sommet la retraite d'un lion. Cette remarque fut confirmée aussitôt par un rugissement de l'animal même, qu'il entendit à fort peu de distance. Le lieu était solitaire, trois quarts de mille au-dessus de la plaine, sur un côté de la montagne qui pendait en précipice. L'espace ne laissait pas d'être assez grand, et la situation du terrain fort commode; mais l'accès en était difficile. Stibbs et ses gens observèrent les traces du lion, ses pas, ses excréments, et quelques-uns de ses crins. Ces animaux sont communs dans le canton; mais Stibbs n'en avait découvert aucun dans les bois, quoiqu'il y eût vu souvent de très-grands loups. Le soir, il alla mouiller un peu au-dessous d'Yamyama-Conda.

Il arriva le 2 de mars à Kuttejar, où il retrouva son vaisseau et son pilote. Mais la plupart de ses matelots étaient malades, et la mort en avait enlevé un. Le 4, il vit paraître la chaloupe l'Ile-James, qui avait évité fort heureusement ce danger. Rien ne l'arrêtant à Kuttejar, il en partit le 8. Le soir il passa devant Dubottenda; il jeta l'ancre, vers minuit, à un mille de Bruko; et le 9, ayant traversé le pas ou le passage des Foulès, il arriva aux îles Sappo. Le 10 au matin, il fit quelques essais sur le mont de Cassan. Le 13 à midi, il jeta l'ancre au port de Joar, où il retrouva Craigne et Perry, deux capitaines d'interlope, qui avaient acheté un assez grand nombre d'esclaves, mais qui en avaient perdu dix-sept, quelques jours aupara-

vant, dans une révolte où leur propre vie avait été fort en danger. Trois lieues au-dessus de Joar, il avait vu un troupeau de deux ou trois cents éléphants, qui venaient boire sur la rive, et qui formaient une nuée de poussière que l'auteur compare à la fumée d'une verrerie. En quittant Joar, le 15, il vit une autre troupe de ces monstrueux animaux qui traversaient la rivière à la nage, un quart de mille au-dessous du vaisseau. Enfin, le 22, il jeta l'ancre à Jamesfort, après avoir employé deux mois et vingt-trois jours dans son voyage. Il n'avait pas perdu un seul homme de ceux qui l'avaient accompagné pendant toute la route; et ceux qui étaient partis malades retournèrent en bonne santé. Il joint à sa relation le nombre des esclaves qui furent achetés sur la rivière de Gambie dans l'espace de quatre ou cinq mois. Les chaloupes de l'île de James en amenèrent trois cent vingt-six à Jamesfort, de Joar et de Kuttejar, pour le compte de la compagnie royale d'Afrique, dans les mois d'octobre, novembre, décembre 1723, et de mars 1724.

Stibbs combat avec raison l'opinion que le Niger, c'est-à-dire le Sénégal, et la Gambie, proviennent de la même source.

Moore, cherchant à réfuter l'opinion de Stibbs, dit qu'il sait par ses propres informations que les Mandingues n'appellent la Gambie que Batto (1), c'est-à-dire la rivière par excellence, et que le nom de Gambie ou de Gambia, dont il croit que l'origine

(1) Jobson n'entendit pas d'autre nom, parmi les nègres, que celui de gée, ou ji, qui signifie eau dans leur langue.

n'est pas plus ancienne que la première découverte des Portugais, et n'est en usage que parmi les nègres qui sont en commerce avec les Européens. Mais c'est précisément ce qui est en doute; car Marmol assure que les habitants appellent cette rivière Gambu.

L'ouvrage de Moore parut à Londres en 1738, in-8°, orné de douze planches et d'une carte; il est intitulé : *Travels into the inland parts of Africa, etc.; by Francis Moore, factor several years to the royal African company of England. London* 1738, *in*-8°.

La lettre du savant éditeur, qui forme l'introduction, a treize pages.

Nous allons nous occuper dans le chapitre suivant de cette importante relation.

# CHAPITRE V.

**Voyages de François Moore dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant la description des pays et des habitants.**

C'est de l'auteur même qu'on apprend les motifs qui l'ont porté à publier son ouvrage. Pendant qu'il se trouvait sur la Gambie, il faisait le journal de ce qui se passait sous ses yeux, moins dans la vue de le donner au public, que pour se former l'esprit, et fixer les événements dans sa mémoire. Il était alors fort jeune, avec trop peu de loisir et d'habileté pour faire des observations dignes du monde savant. Mais il assure que ce qui lui manque du côté des lumières est compensé par beaucoup d'exactitude et de bonne foi. A son retour en Angleterre, l'auteur se laissa persuader de mettre au jour sa relation, surtout parce qu'elle contient la description des parties intérieures de l'Afrique, pays peu connu, ou qui ne l'était que par des relations suspectes, dont tout le monde voulait approfondir la vérité.

Moore a joint à son journal celui du capitaine Stibbs, avec quelques extraits des historiens et des géographes anciens, tels qu'Hérodote, Edrisi (1),

(1) Voyez l'article Edrisi, dans la *Biographie universelle*.

Léon surnommé l'Africain, et Ludolphe, auteur de l'Histoire d'Abyssinie. Ces passages, qui regardent le Niger et le Nil, doivent servir, dans les vues de Moore, à nourrir l'ardeur et l'émulation pour les découvertes. Il observe que s'il avait eu ces auteurs en Afrique, ils lui auraient servi de guides dans ses recherches, et l'auraient mis en état de rendre un meilleur compte de tout ce qui fait l'objet de ses remarques. Aussi paraît-il que les notes dont son ouvrage est enrichi n'ont été composées qu'en Europe, sur la lecture des écrivains dont il regrette d'avoir été si mal pourvu dans son voyage. Il s'efforce, dans ces notes, de découvrir les noms modernes des lieux qu'il a trouvés dans les livres anciens.

Il promet une lettre du général Rogers sur l'idée que les nègres ont de certains lacs d'où ils font sortir la rivière de Gambie. Mais, cette pièce s'étant égarée, il ne put se la procurer des secrétaires de la compagnie, quoiqu'ils lui eussent accordé des extraits de plusieurs mémoires qui regardent le commerce des gommes. Outre la préface, dans laquelle Moore expose ainsi les fondements de sa relation, on trouve à la tête de l'ouvrage, qui est dédié au duc de Montagu, une lettre de fort bonne main, qui contient une vue générale de l'Afrique et de ses habitants*, avec la conquête de la Barbarie par les Arabes, et des royaumes nègres par les Maures. L'auteur de cette lettre, homme très-érudit, nous apprend, sur le témoignage de l'amiral Perez, alors ambassadeur de Maroc à Londres, que la ville de Tombuto existe réellement; qu'elle est soumise à l'empereur de Maroc; qu'elle est

gouvernée au nom de ce prince par un bacha, qui est généralement de la race des anciens rois du pays; et que la plus grande partie de l'armée des nègres, qui a fait dans ces derniers temps une figure si éclatante dans cet empire, où elle faisait les empereurs et les déposait à son gré, avait été levée à Tombuto (Tombouctou), et tirait ses recrues de cette ville. Il dit (1) que la race du désert des Sanhagia (ce sont les Zanaghi de Léon l'Africain (2), et les Azanaghi de Cà-da-Mosto) (3) eut beaucoup de facilité à subjuguer les nègres, parce qu'ils sont montés sur des chevaux, portent des cottes de mailles et des armures en fer, et qu'ils ont des cimeterres, des lances et des flèches armées de fer. Nous ignorons où l'auteur de la lettre a puisé ce fait curieux, et s'il le doit aussi aux renseignements qui lui furent donnés par l'ambassadeur anglais à Maroc; mais on doit se rappeler que Cà-da-Mosto nous apprend de son côté, dans sa relation, que les Azanaghi ou Sanaghi ont l'habitude de se couvrir le menton et la bouche. Ces deux faits caractéristiques se retrouvent dans plusieurs des habitants actuels du Bournou, tels qu'ils nous sont dépeints dans la relation récente de MM. Denham et Clapperton (4). On doit donc présumer que c'est cette race des Zanaghi qui domine aujourd'hui au Bournou.

On lit aussi, dans la même lettre, que la carte de

(1) Page 5.

(2) Ramusio, 1663, in-folio, p. 62.

(3) Ibid., p. 107 et 108.

(4) *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa*, 1826, in-4°, p. 64 et 279, pl. 20 et pl. 31.

la Gambie, donnée par Moore, est composée d'après divers plans levés sur les lieux par le capitaine John Leach.

Outre le journal de Stibbs et les extraits dont nous avons parlé, Moore a joint à sa relation un assez grand nombre de pièces et de documents dont nous avons profité dans l'analyse de ses voyages.

Quant à sa relation particulière, elle est en forme de journal, c'est-à-dire avec un mélange qui présente ensemble les matières les plus opposées, suivant l'occasion que l'auteur avait de les écrire. Cette méthode, ou plutôt ce défaut de méthode, rendant la narration fort sèche et fort confuse, on a pris le parti de ranger ici chaque sujet dans l'ordre qui lui appartient, et de diviser l'ouvrage en deux parties: l'une qui contient le voyage de l'auteur depuis l'Angleterre jusqu'à l'île James, et les événements dont il fut témoin pendant le séjour qu'il fit dans cette île; l'autre qui regarde ses divers voyages d'un comptoir à l'autre, et ses observations dans toutes ces courses.

## § II.

Au mois de juillet 1730, François Moore, après avoir fait connaître sa capacité par les preuves ordinaires, s'engagea pour trois ans au service de la compagnie royale d'Afrique, en qualité d'écrivain dans l'île James. Il partit de Londres, le 2 de septembre, pour s'embarquer à Gravesend, sur la Dépêche, vaisseau de la compagnie, commandé par le capitaine

Hall. L'ayant trouvé parti pour les Dunes, il se rendit par terre à Deal, où il fut reçu à bord. On mit à la voile le 10, avec un temps favorable; mais on fut repoussé, la nuit suivante, par des vents impétueux, qui retinrent le vaisseau à l'ancre jusqu'au 18. Le 20, à la pointe du jour, on aperçut l'île d'Alderney, à cinq lieues de distance. Le matin du jour suivant, on découvrit la haute terre de Plymouth, à six ou sept lieues. Le 2 d'octobre on essuya une violente tempête, qui dura jusqu'au 7. Cadix se trouvant le port le plus voisin, on prit le parti d'y relâcher. Il fallut s'y soumettre à la visite des officiers de santé; et l'on acheta, par cette incommode cérémonie, la liberté de descendre au rivage.

Moore apprit que la garnison de la ville était composée de deux régiments. Mais il avait besoin de cet avis pour donner le nom de soldats à quelques misérables, accablés de misère et d'années, qui n'avaient pas la force de soutenir leurs armes. Les fruits, tels que les pommes, le raisin et les grenades, étaient en abondance à Cadix, excellents et à bon marché. Le vin y était aussi fort bon, mais assez cher, puisqu'il se vendait quatre schellings le gallon; le pain aigre et mal pétri. Moore eut l'occasion de voir deux enterrements qui n'avaient aucune ressemblance avec ceux d'Angleterre. Un des deux morts, après une messe chantée sur le cadavre, fut porté dans un cercueil couvert de peau, sous une voûte fort éloignée de l'église, où l'on ne voyait point de fosse, ni d'autres marques de sépulture, mais seulement un amas de trois ou quatre cents têtes, rangées l'une sur l'autre,

comme des boulets de canon dans un arsenal. Là, les porteurs, secouant le corps sur leurs épaules, le jetèrent hors du cercueil, et sortirent avec tous les spectateurs, en fermant la porte, sans autre cérémonie.

L'autre mort fut accompagné d'environ cent prêtres, tous un flambeau à la main, et conduit dans l'église même, au bord d'un trou de deux pieds en carré, où les porteurs laissèrent glisser le cercueil, les pieds devant, et fermèrent aussitôt l'entrée. Moore jugea que c'était celle d'un caveau. On voit, par ce récit, qu'il avait besoin de voyager pour acquérir un peu d'expérience.

Il observe qu'il est fort dangereux à Cadix de passer trop tard dans les rues pendant la nuit. Dans l'espace de six jours, deux personnes y furent assassinées. L'une d'elles était un Anglais. On l'exposa dans une place publique, pour attendre qu'il fût reconnu, et pour recueillir de quoi fournir à son enterrement. Il avait été blessé d'un coup d'épée, qui, entrant par l'œil gauche, avait traversé le crâne. L'autre était un Espagnol.

Après avoir renouvelé leur provision d'eau et réparé leurs voiles, les Anglais partirent le 13; mais ils furent retardés plusieurs jours par le calme. Le 19, ils essuyèrent un tonnerre affreux, avec beaucoup d'éclairs et de pluie. Le 24, une voie d'eau les mit en danger. Ils découvrirent le lendemain Palma, une des Canaries, à la distance d'environ six lieues. Ferro se présenta le jour suivant, dans un temps fort obscur. Le tonnerre et la pluie ne les abandonnèrent pas durant trois jours.

Le 2 de novembre, ils passèrent le tropique du

cancer, où ils virent l'oiseau nommé le tropique, remarquable par sa queue, qui est composée d'une seule plume. Ils furent amusés par la chasse des poissons volants, dont plusieurs volaient, à ce qu'ils crurent apercevoir, l'espace d'un demi-mille. Les dauphins sont leurs plus grands ennemis, et nagent avec tant de rapidité qu'ils les attrapent malgré la promptitude de leur vol. Ils prirent plusieurs de ces dauphins, en fabriquant de faux poissons volants, et en les agitant avec beaucoup de vélocité sur la surface de l'eau (1). Le même jour, ils découvrirent la terre près du cap Blanc, à six lieues de distance. Le 6, ils s'approchèrent de la côte vers l'embouchure du Sénégal, et le jour suivant, ils se trouvèrent vis-à-vis les deux monts du cap Vert. Le 9, ils virent le cap Sainte-Marie, qui forme la pointe sud de la rivière de Gambie; et le soir du même jour, ils jetèrent l'ancre à l'embouchure de cette rivière. Enfin, le 10, ils entrèrent dans le canal, en côtoyant la rive. Le pays leur parut fort agréable, par le mélange des bois et des campagnes couvertes de riz, qui était alors dans sa plus belle verdure. Ils passèrent l'île Charles après midi, et le soir ils jetèrent l'ancre près de l'île James.

Le lendemain au lever du soleil, ils saluèrent le fort de sept coups de canon. On leur en rendit cinq. Les passagers descendirent aussitôt, et furent présentés au gouverneur. Moore fait ici la description de l'île, du fort et du pays sur les deux bords de la ri-

(1) Moore, p. 12.

vière ; mais elle n'ajoute rien à celle qu'on a déjà lue dans les relations précédentes (1).

Il fut logé commodément près du comptoir, avec les autres écrivains. Leur table était fort bien servie de provisions fraîches, car on tuait chaque jour un bœuf. Les nègres apportaient de la volaille au fort ; et ceux qui n'aimaient pas le bœuf avaient la liberté d'acheter à bas prix des poules, des canards et différentes sortes de gibier. Les légumes étaient fournis gratis, comme le bœuf et le pain, par les officiers de la compagnie, qui les tiraient des jardins de Jilfray. Il y avait dans le fort une provision de farine, un four et des boulangers, de sorte qu'on y avait du pain frais tous les jours. Les huîtres y étaient en abondance ; et, pendant la basse marée, chacun en pêchait soi-même aux pointes nord et nord-ouest de l'île. Le vin et l'eau-de-vie se vendaient à bon marché. Mais l'auteur conseille à ceux qui feront le même voyage de se pourvoir de lits, de coffres et d'habits.

Le 12, Harrison, troisième facteur du comptoir, partit sur la chaloupe l'Aventure, pour se rendre à Tankrowal, ville de la rive du sud, à douze lieues de Jamesfort. Le 13, on vit arriver de Saint-Jago, une des îles du cap Vert, quelques maçons portugais que le gouverneur avait demandés pour les réparations du fort. La nuit suivante, les sentinelles donnèrent vivement l'alarme à l'occasion de quelques efforts que les esclaves nègres avaient faits pour s'échapper. Les plus mutins furent chargés de chaînes ; et le chef de la

(1) D'ailleurs il a été cité pour les confirmer.

révolte, qui était tombé plus d'une fois dans la même faute, fut condamné à recevoir cent coups de fouet. Le 16, Hamilton, autre écrivain, arrivé sur le même vaisseau que Moore, reçut ordre de se rendre à Tankrowal à la suite d'Harrison, pour l'aider à l'établissement d'un petit comptoir, que le gouverneur voulait opposer aux entreprises d'Antoine Vos, Portugais. Ce négociant, qui était riche de 10,000 liv. sterling, faisait depuis long-temps un commerce particulier avec les vaisseaux anglais d'interlope.

Le 17 de novembre, on vit les flammes s'élever avec des tourbillons de fumée au-dessus du comptoir français d'Albreda. Le gouverneur de Jamesfort se hâta d'y porter du secours, accompagné de douze soldats. Mais leur assistance n'empêcha point que l'édifice ne fût fort endommagé, et qu'il ne pérît un esclave sous les ruines.

Le gouverneur se rendit le 22 à Jerga, dans la rivière de Vintain ou Bintam pour y traiter, avec le roi, de l'établissement d'un nouveau comptoir. L'ancien édifice était en si mauvais état qu'il ne pouvait plus être habité. On obtint du roi la permission de le rétablir; et Banks, un des secrétaires de la compagnie, fut nommé pour y faire sa résidence. Mais, dans ce voyage, un matelot qui se laissa tomber de la chaloupe, fut entraîné par les vagues. Le lendemain, son corps fut trouvé flottant, et ses compagnons prirent soin de l'enterrer sur la rive. Le 24, on le retrouva fort loin de sa fosse, à demi dévoré par les loups. Il avait la tête, un bras, et la moitié de l'estomac emportés, sans qu'on pût s'ima-

giner pourquoi le reste du corps avait été plus épargné. On lui creusa une fosse plus profonde.

Moore était passé le 20 sur la rive du nord, pour visiter Saint-Domingo (1), village composé de quelques cabanes vis-à-vis du fort, et qui fournit de l'eau à l'île James. De là il se rendit à Jilfray, qui en est éloigné d'un mille et demi, en traversant des prairies où l'herbe a sept ou huit pieds de hauteur. Il vit en chemin quantité de lézards, qui avaient la tête aussi jaune que l'or. Le 24, il alla, deux milles plus loin, jusqu'à Seaka (2), ville habitée par quelques Portugais. Ils y ont une église, mais dont ils font peu d'usage (3).

Le 3 de janvier 1731, Stoneham, capitaine du brigantin le Jean-Marie, vaisseau d'interlope, qui était arrivé trois jours auparavant, fut arrêté à Jilfray par les habitants, pour s'être dispensé de payer les droits ordinaires au roi de Barra. Le gouverneur envoya l'enseigne du fort à son secours; mais on ne put obtenir sa liberté qu'en promettant de payer cent vingt barres. Le même jour après dîner, l'auteur, avec l'enseigne nommé Kerr, et deux ou trois soldats, voulut faire l'essai de la chaloupe l'Ile James, qui avait été nouvellement lancée. Mais il s'éleva un vent si fort qu'ils faillirent d'être submergés. A leur retour, ils virent arriver au fort un jeune éléphant dont les nègres faisaient présent au gouverneur. On

(1) Saint-Domingo n'est pas sur la carte de d'Anville, ni même sur celle de Moore.

(2) Chique sur la carte de d'Anville.

(3) Moore, p. 54.

apprit aussi la mort de Forbes, écrivain de Joar, après une courte maladie qui lui venait d'avoir bu avec excès. Le 10, Moore accompagna le gouverneur dans une visite qu'il rendit à M. de Tredillac, capitaine du Saint-Michel, vaisseau français qui était à l'ancre au port d'Albreda. Ils y furent retenus à souper, et ne revinrent qu'à la fin de la nuit.

Le 15, un secrétaire, nommé Rusling (1), qui, dans une maladie mortelle, ne put s'assujétir à garder sa chambre, fut emporté par la force du mal; mais plus effrayé des loups que de la mort, il demanda instamment que sa fosse eût six pieds de profondeur, pour s'assurer en mourant de n'être pas dévoré par ces animaux carnassiers. Le jour suivant, le gouverneur, accompagné des capitaines Levinstone et Jenkins, de l'auteur, et de quelques autres Anglais, se rendit à bord du Succès, vaisseau du capitaine Cumins, qui était à l'embouchure de la rivière. En revenant le lendemain au soir, dans la chaloupe l'Aventure, ils tombèrent sur les rocs de l'île Charles, où ils se trouvèrent tout d'un coup sur quatre brasses de fond. L'inquiétude leur ayant fait faire des mouvements trop précipités, ils se virent aussitôt sur le roc, c'est-à-dire dans un danger qui augmentait à chaque moment. Tout le monde prêta la main au travail, sans excepter le gouverneur. On prit le parti de soulager la chaloupe, en précipitant dans les flots une provision de farine et la moitié du lest. Enfin s'étant dégagé du péril à minuit, on descendit dans

(1) Moore, p. 61.

l'île pour y attendre le jour. Le matin, Moore et les autres tuèrent plusieurs oiseaux de mer, et découvrirent un cerisier, arbre fort rare dans le pays. Le fruit n'en était pas mûr; mais l'arbre et les feuilles ressemblaient parfaitement aux cerisiers d'Angleterre.

Le 19 de février, on vit entrer dans la rivière un brigantin, avec pavillon français, qui portait M. Levans, directeur général des établissements de France au Sénégal. Il salua le fort de sept coups de canon, qui lui furent rendus dans le même nombre. Le jour suivant, il vint d'Albreda, où il avait jeté l'ancre, pour faire sa visite au gouverneur anglais. Il dîna dans le fort avec tout son cortège; et le gouverneur s'étant rendu le jour d'après sur le bord français, y demeura jusqu'à minuit. Le 22, un des empereurs de Fonia (1), fit demander la permission de venir au fort. A son débarquement, il fut salué de cinq coups de canon, et reçu par le gouverneur, qui avait diverses raisons de le ménager. Son nom était Tassel. Il venait demander de la poudre et des balles, pour se défendre dans une guerre qu'il avait contre ses voisins. C'était un jeune homme fort noir et de très-belle taille. Il portait pour habit une espèce de haut-de-chausses qui lui tombait jusqu'aux genoux, et une chemise de coton qui avait l'apparence d'un surplis. Ses jambes et ses pieds étaient nus; mais il avait la tête couverte d'un grand bonnet d'où pendait une queue blanche de chèvre. Il était venu dans un grand

(1) Foini, de la carte de d'Anville, à l'embouchure de la Gambie, sur la rive méridionale.

canot, avec une escorte de seize nègres, armés de fusils et de coutelas. Trois tambours mandingues marchaient devant lui, en battant d'une seule main; et trois femmes qui l'accompagnaient aussi, dansaient vivement au son. Il passa la nuit dans le fort. Le lendemain, à son départ, il fut salué de neuf coups de canon.

Labat nous apprend que le prince de Foigny ou Fonia, prend le titre d'empereur, et qu'il est reconnu dans cette qualité par les rois voisins, qui lui paient un tribut. Ses états n'ont pas beaucoup d'étendue, mais ils sont fort peuplés. Ses sujets sont industrieux et livrés au commerce. Le pays leur fournit les nécessités de la vie, avec assez d'abondance pour les partager avec leurs voisins. Les grains, les fruits, les racines et les légumes, y croissent de toutes parts, entre plusieurs belles rivières qui donnent de la fécondité au terroir. Le vin de palmier y est de la meilleure espèce, et se vend à fort bon marché. Les bestiaux et la volaille n'y sont pas plus chers. On trouve dans les habitants de la douceur et de la civilité. Ils aiment les étrangers, et particulièrement les Français (1).

Le 28, Greague et Colwell, commandant du brigantin le Rubis, sortirent de la rivière pour faire voile à la côte d'Or, où ils eurent le malheur d'être taillés en pièces par les nègres. Colwell y périt, avec la plupart des matelots. Greague, s'étant jeté dans la chaloupe par la fenêtre de sa cabane, se sauva avec

(1) Labat, *Afrique occidentale*, t. IV, p. 271.

un petit nègre qui le servait. Le 8 de mars, on fit présent de deux porcs-épics au gouverneur. Le même jour, un écrivain nommé Johnson fut envoyé à Kolar dans le royaume de Barra, pour y établir un comptoir; mais n'y trouvant point autant d'ivoire, de cire, et de gomme qu'on l'avait espéré, la compagnie, qui soupçonna ses agents de quelque défaut de conduite, ordonna que cet établissement fût abandonné en 1733.

Moore se rendit le 4 d'avril à Jilfray dans le royaume de Barra. C'est une ville assez grande sur le bord de la rivière, un peu au-dessous de l'île James. Elle est habitée par des Mandingues et par quelques mahométans qui y ont une assez jolie mosquée. Le comptoir anglais est dans une situation agréable. Il y a plusieurs jardins qui fournissent des fruits et des légumes au fort.

Le gouverneur dîna le 18 au comptoir français d'Albreda. Moore donne une idée magnifique de cette fête. On servit à dîner soixante-treize plats, et plus de trente à souper. On tira dans cet intervalle plus de deux cents coups de canon. Ce fut au bruit de cette brillante artillerie que la femme d'un Anglais nommé Gilmore, accoucha d'une fille; et Moore fait remarquer que cette observation n'est pas inutile, parce que la mère et l'enfant s'étant conservés dans une parfaite santé, on demeura persuadé, contre l'opinion vulgaire, que les femmes blanches peuvent accoucher dans cette partie de l'Afrique, sans qu'il leur en coûte la vie (1).

(1) Moore, p. 70.

Le général français étant venu prendre congé des Anglais le 20, il fut salué de treize coups à son débarquement, et du même nombre à son départ. Le jour suivant, il mit à la voile pour Saint-Jago à bord du Duc-de-Bourbon. En passant devant le fort, il salua les Anglais de treize coups qui lui furent rendus.

Le 15 de mai, à la pointe du jour, Moore vit tomber de la pluie pour la première fois depuis qu'il avait pris terre en Afrique. Le soir du même jour, Lée, capitaine de la Perle, vaisseau de guerre arrivé à l'embouchure de la rivière pour observer les pirates, aborda au fort dans sa chaloupe, et prit les informations qui regardaient son emploi. Le 20 de mai, au soir, Colling, serrurier du fort, s'étant enivré dans une partie de débauche, tira un coup de mousquet sur un officier, et le manqua; mais la balle, après avoir failli d'en blesser deux autres, entra dans la salle où le gouverneur était en compagnie. Cette offense parut demander une punition exemplaire. Il fut enfermé dans une étroite prison, et chassé, la corde au cou, du service de la compagnie. On le fit partir, quelques jours après, sur le vaisseau la Guinée, qui faisait voile en Angleterre. Stibbs, second chef du comptoir, dont la santé avait beaucoup souffert du climat, prit la même occasion pour retourner dans sa patrie.

Le 4 de juin, la Nymphe-de-Mer, chaloupe de la compagnie, revint du comptoir de Jereja (1). Elle avait été fort endommagée par le tonnerre, qui avait

(1) Cette orthographe est conforme à celle de la carte de d'Anville. Moore écrit toujours Geregia.

brisé son mât, mis le feu à son avant, et tué douze poules qui se trouvaient sur le tillac. L'auteur prend quelquefois soin d'ôter l'air de puérilité qu'on pourrait trouver à ses remarques. Il observe ici que le tonnerre avait brisé les os des poules sans qu'il parût aucune trace de son passage à la peau. Le 29, il accompagna le gouverneur à Vintain, qui n'est qu'à six lieues de Jamesfort. Ils y arrivèrent en quatre heures. Cette ville est située sur la rivière du même nom. Elle appartient à l'empereur de Fonia. Sa situation est sur le penchant d'une colline, qui se termine au bord de la rivière. Elle est habitée par des Portugais et des mahométans. Sa mosquée, qui est beaucoup plus belle que son église, est couronnée d'un œuf d'autruche au sommet. Vintain reçoit des provisions en abondance, de la nation des Feloupes. Le canton produit beaucoup de cire; unique motif qui a porté les Anglais, en 1730, à s'y former un comptoir. Au-dessus de la ville, il se trouve quelques arbres au milieu d'un beau tapis de verdure, ce qui rend la perspective fort agréable. Le gouverneur anglais y fut bien reçu de l'alkade et du peuple. L'empereur s'y rendit lui-même pour régler l'affaire du comptoir.

Moore observa les usages des habitants avec beaucoup de curiosité. L'habillement du peuple est une pagne de coton qui tombe de la ceinture jusqu'aux genoux, avec une autre pièce également informe qui leur couvre l'épaule droite. Tous les hommes ont le bras gauche nu. Mais les femmes sont entièrement couvertes, et leurs habits descendent jusqu'au-dessous du mollet. Elles prennent beaucoup de soin de leurs

cheveux, qu'elles coupent en différentes formes; et leur parure de tête n'est pas sans agrément. Les hommes ont des bonnets d'étoffes de coton, qu'ils ornent de plumes et de queues de chèvres. Leurs meubles ne sont pas fort recherchés. Ils consistent dans quelques petites armoires, qui contiennent leurs habits; une natte soutenue de quelques planches, pour leur servir de lit; un grand vase de terre où ils conservent de l'eau; une ou deux calebasses, qui leur servent de tasses; deux ou trois mortiers de bois, dans lesquels ils pilent leur blé; quelques mannequins pour l'y renfermer, et deux ou trois grandes moitiés de calebasses qui leur servent de plats. Ils s'embarrassent si peu d'amasser des provisions, qu'ils vendent généralement ce qu'ils ont de superflu. Dans un temps de famine, ils sont capables de passer deux ou trois jours à jeun. L'auteur en fut témoin l'année d'après. Mais ils ne peuvent s'abstenir de fumer dans aucun temps. Ils cultivent eux-mêmes leur tabac. Leurs pipes sont d'une terre rougeâtre, c'est-à-dire la tête, qui est tournée assez proprement. Le tuyau est un roseau de cinq ou six pieds de long. Leurs marchands, qui voyagent beaucoup, portent des pipes qui tiendraient demi-pinte. Les maisons de Vintain ont sept ou huit toises de circonférence. Elles sont composées d'argile ou de terre grasse, et couvertes d'herbes ou de feuilles de palmier. Les portes en sont fort petites. Au lieu de tourner sur des gonds, elles coulent dans l'intérieur du mur. L'auteur trouva toutes les maisons fort nettes, mais infectées d'une odeur de poisson corrompu et d'autres aliments.

Le 2 de juillet, Moore partit de Vintain avec le gouverneur pour se rendre par eau à Jereja. Ils furent accompagnés de l'empereur jusqu'à leur barque. Jereja (1) n'étant qu'à huit lieues de Vintain et quatorze de l'île James, ils y arrivèrent le soir. Cette ville, où les Anglais ont un comptoir, est habitée par des Portugais et des nègres bagnons. Le commerce y est fort avantageux pour la cire. Au long de la rivière, le pays est agréable et propre à la chasse. Moore y tua une oie sauvage qui pesait vingt livres, et un serpent vert de cinq pieds de long, qui était à dévorer un lézard. Le 5, n'ayant pu trouver de chevaux pour voyager par terre, comme ils se l'étaient proposé, ils descendirent la rivière de Vintain dans leur barque, et remontèrent la Gambie jusqu'à Tankrowal. Cette ville est agréablement située sur la rive. Sa longueur est d'un demi-mille. Elle a par-derrière, à cinq cents pas de distance, une colline couverte de bois, qui règne l'espace de quelques-milles au long de la rivière, et qui offre des promenades fort agréables dans les grandes chaleurs. Tankrowal est divisé en deux parties, l'une habitée par des Portugais, l'autre par des Mandingues. Les premiers, qui sont en assez grand nombre, ont une église, et un seul prêtre dont le

(1) Labat dit que Jereja n'est qu'à sept lieues de Vintain; qu'il donne son nom à un royaume qui s'étend assez loin au sud, où les Français et les Anglais ont des comptoirs, et que, dans les querelles des deux nations, l'empereur ne manque jamais de les réconcilier, en prenant parti pour les plus faibles, parce qu'il trouve son intérêt à les entretenir en paix. *Afrique occidentale*, t. IV, p. 274.

ministère est annuel. Tous les ans il lui vient un successeur de Saint-Jago. Le grand nombre de canots que les marchands de la ville emploient au commerce de la rivière, la ferait prendre pour un lieu extrêmement fréquenté. Les maisons des Mandingues ressemblent à celles de Vintain. Celles des Portugais sont carrées et fort commodes. Le gouverneur anglais, après avoir passé quatre jours au comptoir, rentra dans sa barque pour retourner à Jamesfort; mais un de ces orages que les Portugais nomment tornado, le força de relâcher à la pointe de Seaka, à six milles de l'île James.

Le 19 de juillet, Verman (1), célèbre négociant de Cacheo, qui s'était rendu par terre à Jereja, vint conférer sur les affaires du commerce avec le gouverneur. Le 13 d'août, une jeune esclave, qui était à se laver les pieds sur le bord de la rivière, fut emportée par un requin.

Le 24 d'août, Moore reçut ordre du gouverneur d'aller résider quelque temps à Joar, pour y apprendre la nature du commerce sous la conduite de Roberts, et se rendre digne d'être bientôt revêtu de la qualité de facteur. Il partit le 28 avec Roberts, qui occupait depuis long-temps cet emploi. Dans leur passage, ils essuyèrent de violents tornados, qui les obligèrent d'avoir recours plusieurs fois à leur ancre. Ils rencontrèrent le capitaine Ramsey, qui venait de Joar, où il s'était saisi de plusieurs habitants, pour tirer raison de l'injustice d'un négociant nommé Serin Donso, qui

(1) Moore, p. 78.

ayant reçu de lui une somme d'argent, à condition de lui procurer une bonne cargaison, l'avait indignement trompé. Toute la ville, révoltée contre la perfidie de Serin Donso, le força de satisfaire Ramsey, et de racheter les captifs.

Moore arriva au port de Joar le 4 de septembre, mais si tourmenté par les mosquites et les mouches de sable, qu'à peine eut-il la force de se traîner de la barque au comptoir. Le même jour, John Leach (1), commandant de la chaloupe l'Aventure, relâcha au même port, en revenant de Fatatenda où les espérances du commerce l'avaient conduit. Mais divers orages lui avaient fait perdre ses ancres, et l'avaient mis dans la nécessité de se servir de son canon pour y suppléer.

Joar est situé dans le royaume de Barsalli, à trois milles de Kower, au milieu d'une belle plaine environnée de bois, qui servent de retraite à quantité de bêtes farouches. On compte deux milles du bord de la rivière à la ville. Mais la moitié du chemin se fait par eau, dans une crique, ou un canal si étroit, qu'à peine les barques y peuvent passer. Le reste se fait à pied, et forme une promenade fort agréable dans le temps de la sécheresse, mais sujette aux inondations dans la saison des pluies. La ville de Joar est habitée par les Portugais, qui l'avaient autrefois rendue florissante. Elle est tombée depuis quelques années dans la dernière décadence. Il n'y reste pas plus de vingt maisons avec celle du roi, et celle de la com-

(1) C'est l'auteur de la carte de la Gambie.

pagnie, qui contient seule autant de constructions que toutes les autres ensemble. Un mille au-delà, on rencontre une chaîne de montagnes, couvertes d'arbres et de rocs, qui s'étend l'espace de cent lieues à l'est. Elle offre des promenades fort agréables en été; mais les pluies y rassemblent un grand nombre de bêtes féroces, qui la rendent fort dangereuse. Il se trouve beaucoup de poisson dans la crique, et de gibier dans la plaine. L'eau de la rivière est fort bonne à Joar.

Quatre jours après l'arrivée de Roberts et de Moore, le roi de Barsalli arriva dans cette ville, accompagné de ses trois frères, Boumey Haman Seaka, Boumey Haman Bonda, et Boumey Loyi Éminga. Ils étaient escortés de cent chevaux et d'autant de nègres à pied. Quoique la maison du roi fût commode, il voulut se loger dans le comptoir: non-seulement il s'empara du lit de Roberts, mais, s'étant enivré le soir, il fit tenir ce facteur par ses gens, et lui prit dans sa poche la clef du magasin, dont il se servit pour enlever un baril d'eau-de-vie. Cette provision ne lui dura que trois jours, au bout desquels il recommença ses recherches. Harrison, autre facteur anglais, qu'une maladie dangereuse retenait au lit, avait dans sa chambre une cantine qui contenait quelques bouteilles de la même liqueur. Sa majesté l'ayant aperçue ordonna qu'elle lui fût apportée, malgré la résistance du malade, qui s'efforça de lui persuader que sa cantine contenait des papiers d'importance. Le monarque protesta de son côté qu'il savait très-bien distinguer les réservoirs de liqueurs; et, se saisissant de ce trésor,

il ne cessa pas d'être ivre aussi long-temps qu'il lui resta de l'eau-de-vie. Cependant il était trop généreux pour n'en pas offrir leur part aux facteurs. Ses gens, et même ses deux ministres, dont l'un était général de ses armées, et l'autre intendant de ses finances, volèrent le comptoir, ouvrirent les armoires et les coffres, et s'accommodèrent de tout ce qui piqua leur avarice ou leur curiosité. Quelle apparence, pour quatre ou cinq Anglais, de pouvoir résister à trois cents nègres? Boumey Haman Bonda, un des frères du monarque, remplit sa bouche d'eau en feignant de boire, et la souffla au visage de Moore. Le jeune Anglais, sensible à cet affront, prit le vase, et jeta au prince ce qui restait d'eau. Ce fut le commencement d'une querelle sanglante. Le prince, tirant son couteau, se précipita sur Moore pour le poignarder. Quelques seigneurs nègres, qui avaient été témoins de cette scène, s'efforcèrent d'arrêter les coups. Ils n'y réussirent qu'à peine. Enfin les plus sensés, ayant représenté au prince l'indécence de sa conduite, excitèrent si vivement sa honte et son repentir, qu'il se jeta aux pieds de Moore, en gémissant de sa faute, et ne voulut se relever qu'après en avoir obtenu le pardon. Il devint ensuite son meilleur ami. Une autre fois le même Haman Bonda, vint frapper la nuit à la porte du comptoir, le pistolet à la main, en déclarant qu'il voulait entrer dans la chambre du roi son frère. On l'arrêta malgré ses emportements. Le roi, qui en fut informé le lendemain, lui envoya défendre de se présenter devant lui, et le condamna le même jour à lui donner trois esclaves.

Cette cour importune partit de Joar le 16, après avoir dépouillé Roberts de tout ce qu'il avait dans sa chambre, jusqu'à ses livres, que ces brigands voulurent vendre à un marabout de Kower. Mais le marabout leur ayant dit que c'étaient des livres de comptes, ils les lui laissèrent, pour les rendre aux Anglais du comptoir.

Le 17 d'octobre, Harrison fit le voyage de Jamesfort, dans la seule vue de chercher du remède à des maux terribles, qui lui étaient venus de l'excès des liqueurs fortes. Le 5 de novembre à minuit, Moore se saisit d'un domestique nègre qui avait pris la clef du magasin sous le chevet de Roberts pendant son sommeil, et qui s'en servait pour voler des marchandises. Le 12, il passa une autruche par Joar, chargée (1) d'un homme qui l'amenait de Fatatenda, d'où Connor, chef du comptoir, l'envoyait au gouverneur de Jamesfort. Le 3 de janvier, la Gambie, vaisseau de la Nouvelle-Angleterre, arriva au port de Joar, avec sa cargaison de sel et de rum. Le 18, Moore vit présenter au roi de Barsalli (2) un chameau d'une grosseur extraordinaire, de la part du damel (3) de Cayor, roi voisin du Sénégal. Ce jour apporta le sujet d'un chagrin fort sensible à l'auteur, par la mort de Houghton, son intime ami, qu'il avait laissé dans la

(1) L'expression est si nette, que, malgré la peine qu'on sent ici à croire ce fait, on ne peut se dispenser de le rapporter dans les termes de l'auteur. Voyez Moore, p. 89.

(2) Corruption des deux mots Bur-Salum.

(3) Moore dit le roi de Damel; mais on a déjà remarqué que c'est une erreur.

meilleure santé du monde à Jamesfort. Il en rapporte les circonstances, pour servir d'exemple à ceux qui emploient les remèdes de la médecine sans précaution. Houghton, se sentant indisposé pendant la nuit, pria un de ses amis, qui avait son lit dans la même chambre, de lui donner, dans un verre d'eau, quelques gouttes de laudanum qu'il avait apportées d'Angleterre. L'autre, qui était dans l'obscurité, versa le laudanum au hasard, et le malheureux Houghton s'endormit pour ne se réveiller jamais.

Le 22 janvier, on vit revenir à Joar le roi de Barsalli, avec un grand nombre de ses sujets qu'il voulait vendre pour l'esclavage. Il se mit en possession du comptoir anglais, comme il avait fait la première fois; ce qui obligea Moore de dépêcher un de ses gens au gouverneur et au conseil de Jamesfort, pour leur demander quelque remède contre cette persécution. Il était arrivé à Joar une chaloupe anglaise d'interlope, commandée par le capitaine Clarke. Le roi saisit l'occasion qu'elle lui présentait de mortifier les agents de la compagnie, en affectant de commencer son commerce avec Clarke. Il prit même des manières fort hautes avec Roberts et l'auteur, sous prétexte qu'ils l'avaient offensé en faisant conduire au fort le nègre qui avait été surpris dans le magasin.

Le 27 après midi, il arriva au port de Joar un vaisseau de la compagnie nommé la Réputation, avec une cargaison d'environ six mille barres. Mais le capitaine, apprenant la conduite du roi, ne jugea point à propos de débarquer ses marchandises, et prit le parti d'attendre qu'il se fût retiré avec ses gardes. Ce-

pendant ce prince continua de commercer avec Clarke, et força même les facteurs du comptoir de lui prêter leur magasin pour y placer ses marchandises. Il s'y renfermait souvent avec son cortège, pour y boire et y fumer. Un jour qu'il y était en débauche, il prit un mousquet qu'il ne croyoit pas chargé; et tirant au hasard, il blessa Tomba Mendez, fils du dernier roi de Barsalli par une femme portugaise.

Ce Tomba Mendez était l'auteur de toutes les violences où le roi s'était emporté. Dans la haine qu'il portait aux Anglais, et dont il avait sans doute hérité de sa mère, il l'excitait à ne garder aucun ménagement pour le comptoir; car le roi était de fort bon naturel, surtout lorsqu'il était sobre, et qu'il avait la liberté de suivre ses inclinations. Moore lui représenta que s'il eût été malheureusement de l'autre côté du magasin, la balle aurait traversé les poudres, et n'aurait pas manqué de faire sauter tout l'édifice. Cette idée l'ayant effrayé, il reprocha aux Anglais de tenir des armes chargées, et leur demanda si c'était contre lui qu'ils usaient de cette précaution; comme si ses rapines continuelles ne les eussent pas mis en droit de penser à leur défense. Un de ses officiers avait la clef du magasin, et l'ouvrait chaque nuit pour y dérober quelques marchandises. Tous les domestiques nègres du comptoir avaient pris la fuite, dans la juste crainte d'être vendus pour l'esclavage.

Cependant les troupes de Barsalli partirent le 3 de février; mais ce ne fut qu'après avoir ouvert le bureau de Moore et ceux de Roberts et d'Harrison, d'où ils enlevèrent en marchandises et en autres effets de

la compagnie, jusqu'à la valeur de deux cents barres. Ces trois facteurs prirent enfin la résolution de décharger le vaisseau, après avoir fait l'inventaire des marchandises qui restaient dans le magasin; et Moore avec le capitaine Boys, qui commandait le bâtiment, se rendirent à Jamesfort, pour informer le gouverneur de la situation du comptoir. Ils y arrivèrent le 11 de février; mais le gouverneur était parti depuis quelques jours pour Barring-ding, ville du royaume de Barra, où d'autres affaires l'avaient appelé. Il ne revint que le 14.

Il se passa quinze jours avant que le conseil de Jamesfort eût trouvé le moyen de remédier aux désordres de Joar. Il avait été si peu satisfait de l'inventaire des marchandises qui restaient au magasin, que, rejetant une partie de la fraude sur les anciens facteurs, il résolut d'ôter la direction du comptoir à Roberts et d'en revêtir Moore. Les ordres du gouverneur furent expédiés dans cette vue. Moore, qui en était l'objet principal, en fut aussi le porteur. Les vents contraires lui firent mettre cinq jours dans le voyage, pendant lesquels il observa que l'eau était somache jusqu'à quarante lieues du fort. Enfin s'étant rendu à Joar, il présenta ses lettres au facteur Roberts, qui fut si mécontent de la disposition du conseil, qu'ayant pris un habit de nègre, il prit le parti d'aller vivre à Kower (1).

Cette ville est à trois milles de Joar, et n'en est séparée que par une plaine, où l'on ne voit aucun

(1) Kiawer, de la carte de d'Anville.

arbre, mais qui est couverte de la plus belle herbe du monde. Aussi forme-t-elle un lieu charmant, pour la promenade et pour la chasse. La ville est divisée en trois parties, qui sont distinguées par différents noms; Kower, Jonaconda et Touraconda. La première et la dernière sont habitées par des mahométans, et l'autre par des Jalofs. Chaque partie n'a pas moins d'un mille de tour. Elles sont situées toutes trois au pied de plusieurs collines à l'ouest, avec une plaine d'excellent pâturage à l'est. On y fait de très-bonnes étoffes de coton. En un mot, c'est la principale ville de la Gambie, et la plus célèbre pour le commerce.

Le 22 de mars, on reçut avis à Joar que Major, capitaine du bâtiment de la Nouvelle-Angleterre, avait été massacré par le peuple de Cassan, à l'instigation de Chequo Vos, Portugais établi dans cette ville. Le 23, Pearson, autre capitaine anglais, avertit Moore que sur quelques discours qu'il avait entendu tenir en portugais aux habitants de Kower, il ne doutait pas que le comptoir de Joar ne fût menacé de quelque insulte par le conseil de Roberts qui ne respirait que la vengeance, et l'exhorta beaucoup à se tenir sur ses gardes. Moore aima mieux s'exposer à toutes sortes d'événements que d'abandonner le comptoir au pillage. Le même jour, il vit arriver treize Jalofs, qui, s'étant introduits avec violence, l'insultèrent et le maltraitèrent long-temps pour se faire donner de l'eau-de-vie. Il ne put s'en délivrer qu'avec le secours d'un vieillard du pays, qui représenta leur injustice aux Jalofs, en les menaçant de porter ses

plaintes au roi. Ils confessèrent, en se retirant, qu'ils avaient suivi les conseils de Roberts.

Moore vécut plusieurs jours dans ces alarmes. Tous les domestiques du comptoir s'étaient laissé séduire par Roberts, et l'avaient suivi dans son nouvel établissement. Il continua d'envoyer des Jalofs, pour voler le magasin pendant la nuit. Moore en surprit plusieurs, et punit sévèrement leur audace. Aussitôt Roberts donnait avis au conseil que Moore maltraitait les habitants du pays.

Le 5 d'avril, Harrison et Davis arrivèrent sur une chaloupe de la compagnie, avec ordre, pour Moore, de remettre la direction du comptoir à Davis, et d'accompagner Harrison à Yamyama-Conda (1). Le conseil déclarait dans sa lettre, qu'il regardait Roberts comme un homme perdu, et qu'avec la misérable passion qu'il avait pour les liqueurs fortes, la compagnie ne pouvait plus rien espérer de ses services. Cependant Harrison envoya le même soir à Kower, pour le faire presser de retourner au comptoir. Mais, n'osant paraître, il chargea le messager de répondre qu'on ne l'avait pas trouvé. Harrison fit renouveler ses instances. Dans l'impossibilité de se cacher, Roberts prit le parti d'obéir. Il reconnut qu'il s'était rendu coupable en s'absentant du comptoir; et la force de ses remords le rendant sincère, il confessa qu'il avait envoyé plusieurs fois des Jalofs pour insulter Moore. Harrison lui déclara qu'à l'arrivée de Brown, dont Davis et Moore allaient prendre la

(1) Camiama-Conda, de la carte de d'Anville.

place à Yamyama-Conda, il s'embarquerait avec lui pour se rendre au fort, d'où le conseil avait résolu de le faire partir pour l'Angleterre sur la Guinée, vaisseau qui devait mettre à la voile dans deux mois. Moore quitta Joar le 9. Il arriva le 10 à Yanimarrow (1), le plus agréable port de la rivière par la beauté de sa situation, et par l'ombrage qu'il tire d'une multitude d'arbres. Le 15 il se rendit à Cassan, petite ville à trois milles de Joar, sur la rive nord de la Gambie. La palissade flanquée de terre, dont elle est environnée, avec des ouvertures pour la mousqueterie, et des tours d'observation, la rendent capable d'une fort bonne défense. Aussi était-elle sans cesse en guerre avec quelqu'un des cantons voisins. Les agents et les messagers de la compagnie n'étaient pas plus respectés par ses habitants. Mais, en 1724, la plupart furent faits prisonniers; et le slatti qui se nommait Makamar, ayant été forcé de prendre la fuite, se retira dans une ville nommée Medina, sur la rivière Samey (2), où il vivait encore en 1732. Depuis le même temps, la ville de Cassan était devenue une des plus paisibles du pays. Aussitôt que les Anglais y furent descendus, tout le peuple s'étant assemblé autour d'eux, ils demandèrent au slatti d'où lui était venue l'audace de tuer le capitaine major. Il fit une réponse que Moore prit soin d'écrire sur-le-champ; elle était conçue en ces termes:

(1) Yanimareu, de la carte de d'Anville.

(2) On serait porté à supposer que Medina est le même lieu que Medkana de la carte de d'Anville; mais ce dernier lieu n'est pas positivement sur la rivière Samey, et se trouve à quelque distance de ses bords.

« Il y a peu d'années que cette place jouissait d'un « commerce considérable; ce qui attirait plusieurs « vaisseaux étrangers, qui maltraitaient quelquefois « les habitants, et qui enlevaient sans droits et sans « sujet nos amis et nos parents. L'année dernière, « votre capitaine Stoneham prit un de mes neveux, « sous prétexte que le seigneur Chequo Vos, Portu- « gais, qui demeure dans cette ville, ne lui avait « pas tenu fidèlement sa parole. De même, votre « vaisseau de la Nouvelle-Angleterre commençait à « me traiter fort mal. Lorsqu'il fut arrivé dans mon « port, le roi du bas Yani, dans les états duquel « cette ville est située, m'envoya un esclave à vendre. « Je le menai au capitaine Major. Mais, comme il « n'avait pas de bonnes marchandises, ou du moins « de marchandises à mon gré, je différai le marché « jusqu'après la réponse que je voulais recevoir du « roi sur mes difficultés. Le capitaine ayant souhaité « que l'esclave demeurât sur son bord jusqu'à la ré- « ponse du roi, j'y consentis. Le roi me fit défendre « de vendre l'esclave, parce qu'il n'était pas satisfait « des marchandises. Je retournai à bord pour com- « muniquer cette réponse au capitaine. Il se mit en « colère, et refusa de me rendre l'esclave. Je ne me « plaignis pas beaucoup; mais, étant rentré dans la « ville, j'assemblai mon peuple, et je lui expliquai le « cas. Nous rappelâmes toutes les injures que nous « avions reçues d'un grand nombre de commerçants « particuliers, et nous prîmes la résolution d'arrêter « le vaisseau. Le capitaine fut tué dans l'action, et « j'en eus beaucoup de regrets; mais je donnai sa

« chaloupe avec des provisions au reste de ses gens, « et je leur laissai la liberté de partir (1).»

Telle fut, dit Moore, la réponse du slatti. Elle nous fit juger que les habitants étaient résolus de soutenir leur action; et nos forces n'étant pas suffisantes pour les réduire, nous prîmes le parti de retourner à bord, et de continuer notre voyage.

Le 16, Moore arriva devant Bruko, qui est situé sur la rive sud de la Gambie, dans le pays de Jenimarow (2), à un demi-mille de la rivière. La compagnie y forma un comptoir dans la même année; mais il fut brûlé l'année suivante, et tout-à-fait abandonné en 1735. Moore s'y arrêta trois jours, et se rendit ensuite à Duboconda, pour y conférer avec les chefs de cette ville sur l'établissement du comptoir à Bruko (3), qui est sous leur protection. Le 20 il fit voile à Kuttejar, où la compagnie avait autrefois un comptoir, qui fut détruit en 1725 par les inondations, et transféré à Sami ou Samey, sur la rivière du même nom. Le 26 il arriva au port d'Yamyama-Conda ou Camiama-Conda (4).

Cette ville est située sur la rive nord de la Gambie, environ quatre milles par terre au-dessus de Bruko, et presqu'à la même distance au-dessous de Fatatenda. Trois milles plus loin dans les terres, on

(1) Moore, p. 112.

(2) Yanimareu.

(3) Moore écrit Brucoe. Voyez p. 114 de son livre.

(4) La carte le met à cinquante-cinq milles par terre, c'est-à-dire en ligne droite. En ajoutant un cinquième pour les détours de la rivière, c'est environ soixante-six milles par eau. Voyez les relations précédentes.

trouve la ville de Sutamor (1), près de laquelle est un lac qui abonde en poisson. La compagnie avait établi en 1730 un comptoir à Yamyama-Conda. Il fut brûlé, et rebâti deux ans après. Moore s'y arrêta, tandis qu'Harrison continua son voyage.

Il se passa peu de nuits où l'air ne fût enflammé aux environs d'Yamyama-Conda par une prodigieuse quantité d'éclairs. Moore les observa soigneusement, sans en pouvoir pénétrer la cause. Le 6 de mai il fut visité pendant la nuit par un mumbo jumbo, sorte de spectre ou de revenant singulièrement habillé d'écorce d'arbre; invention mystérieuse des habitants (2) pour imposer du respect et de la soumission à leurs femmes. Le 10, un esclave de la compagnie, étant à se laver dans la rivière, fut emporté par un crocodile.

Le 10 de juin, Harrison revint sur la chaloupe l'Aventure, commandée par le capitaine Leach. Il avait remonté vingt-deux lieues au-delà de Fatatenda, dans l'esquif de la chaloupe, pour faire de nouvelles découvertes sur la rivière; mais il avait été arrêté par une chaîne de rocs, qui avait été le terme de son voyage. Le soir, Moore ayant visité Harrison sur sa chaloupe, un affreux tornado, qui s'éleva subitement, les mit dans le dernier danger. Tandis qu'ils travaillaient à s'en garantir, il entra dans la cabane une multitude étonnante de sauterelles et d'éphémères, qui se précipitèrent sur les

(1) Sutema de la carte de d'Anville.

(2) C'est une imitation de l'Horey, qu'on a vu dans la relation de Jobson. Cet usage sera mieux expliqué par l'auteur.

chandelles. Une partie s'y brûla les ailes. Moore prit plaisir à dessiner deux grandes espèces de sauterelles. Elles appartiennent à deux genres différents (1).

Le 24, les eaux de la rivière commencèrent à s'enfler, et l'on ne vit plus aucun signe de la marée. Quelques jours après, Moore partit à cheval pour se rendre à Nackaway. La première nuit, il arriva au port de Bassi, dans le royaume de Tomani, au sud de la Gambie, à quinze milles de Yamyama-Conda par terre. Le chemin est couvert de bois, et traversé par une colline assez escarpée. Moore n'eut pas d'autre logement que la cabane d'un nègre. Le lendemain, ayant laissé son cheval à Bassi, il passa la rivière dans un petit canot; et, marchant à pied l'espace de sept milles, moitié bois et moitié plaine, il découvrit Nackaway, ville du haut Yani, au nord de la rivière. Les habitants lui firent un accueil fort civil, quoiqu'ils passent pour brutaux, et qu'ils soient en effet mal disposés pour les étrangers, comme la plupart des autres nations du même pays.

Il existait autrefois un usage dans ce canton, dont Moore ajoute qu'il reste encore des traces, que celui qui avait vendu quelque chose le matin, pouvait rompre son marché avant la fin du jour, en restituant le prix qu'il avait reçu, pourvu qu'il ne manquât pas de faire sa demande avant que le soleil fût couché. Le gouverneur de la compagnie anglaise en avait fait l'expérience douze ans auparavant. S'étant arrêté à Nackaway dans un voyage de commerce, il y avait

(1) Moore, p. 118.

acheté une vache qui ne lui avait coûté qu'une barre. Après l'avoir payée, il avait jugé à propos de lui couper la queue. Le nègre s'en étant aperçu, prit la résolution de tirer avantage de la coutume établie. Il retourna vers le gouverneur, et, feignant de vouloir marier le lendemain sa fille, à qui il était obligé de faire une dot, il redemanda sa vache, comme le seul bien qu'il eût à donner. L'Anglais, sans se défier de l'artifice, ordonna sur-le-champ que la vache fût rendue. Ses gens l'amenèrent. Mais le nègre, affectant beaucoup de surprise, déclara que ce n'était pas sa vache, que la sienne avait une queue; et qu'il était surprenant qu'on cherchât à le tromper. Le gouverneur lui expliqua naturellement qu'après l'avoir achetée, il lui avait coupé la queue. Quoi! s'écria le nègre, vous avez coupé la queue de ma vache? J'estimais ma vache trois cents barres avec sa queue; vous ne partirez pas sans me les avoir payées. En vain le gouverneur représenta que l'ayant achetée, elle était devenue son bien, et qu'il avait eu le droit d'en disposer. Tous les habitants ayant pris parti contre lui en faveur de l'usage, il fut obligé de payer trois cents barres pour la queue d'une vache. Il prit même le parti de dissimuler cet affront; et lorsqu'il eut acheté son nombre d'esclaves, il quitta Nackaway sans se plaindre. Mais il ne faisait que différer sa vengeance. L'année suivante, ayant fait armer une grande chaloupe, sur laquelle il mit jusqu'à douze canons, il publia qu'elle était destinée pour faire un voyage de commerce. On ignora qu'il s'y fût lui-même embarqué; et pendant toute la route il se

cacha soigneusement. Lorsqu'il fut devant Nackaway, il fit descendre le capitaine, pour annoncer aux habitants qu'on arrivait avec une belle cargaison, et qu'on avait besoin d'esclaves. Six chefs de la ville, entre lesquels se trouvait le maître de la vache, s'empressèrent de se rendre à bord. S'ils furent extrêmement surpris d'y reconnaître le gouverneur, ils ne furent pas moins effrayés de se voir arrêter par son ordre et charger de chaînes. Cependant de six qu'ils étaient on en relâcha un, pour aller déclarer à la ville que le gouverneur était venu demander la restitution de ce qui lui avait été pris avec autant de perfidie que d'injustice; et, tandis qu'on mettait le nègre à terre dans l'esquif, la chaloupe fit connaître par une décharge de son artillerie, qu'on était en état de pousser plus loin la vengeance. Les habitants, trop persuadés qu'ils n'étaient pas capables de résister à des forces supérieures, se hâtèrent d'envoyer à bord dix de leurs meilleurs esclaves, qui, à trente barres par tête, faisaient la somme qu'ils avaient extorquée au gouverneur. Ils confessèrent en même temps leur faute; et, reconnaissant qu'ils avaient mérité d'être punis avec plus de rigueur, ils promirent que la compagnie n'aurait jamais à se plaindre de leur bonne foi.

Le 8 de juillet, le capitaine Boys, et Galand, facteur de Bruko, arrivèrent au port de Yamyama-Conda, pour avertir Moore que la chaloupe l'Aventure, partie de l'île James avec cent mesures de sel et deux cents gallons de rum, se trouvait arrêtée vis-à-vis de Bruko par la force du vent, et que, dans la

saison où l'on était déjà, il y avait peu d'apparence qu'elle pût avancer plus loin. Il fut résolu de la décharger à Bruko, pour attendre un temps et des occasions favorables. En effet les orages étaient si fréquents, qu'un magasin de coton fut renversé par un tornado. Cependant on trouva moyen, le 28, de faire amener la provision de rum à Yamyama-Conda, dans un canot à six rames. Cette résolution fut prise au hasard de tous les événements; parce que le rum est d'un commerce fort avantageux dans la saison des pluies.

Le 29, on vit arriver à Yamyama-Conda, Johnson, nommé par le conseil pour succéder à Peters, second facteur de Fatatenda, qui était mort nouvellement. Moore partit avec lui pour Fatatenda le 4 d'octobre (1). Ils passèrent le matin par Canuba (2), petite ville qui a son port à deux milles. Vers midi, ils arrivèrent à Bassi, autre port à dix milles de Canuba. A trois heures après midi, ils traversèrent Burdah, résidence de l'usurpateur de Tomani. Deux heures après, ils passèrent à Kolar, dans le royaume de Cantor; et six milles plus loin ils arrivèrent vis-à-vis de Fatatenda, où ils traversèrent la rivière. Sa largeur, dans cet endroit, est égale à celle de la Tamise au port de Londres. Son cours y est fort rapide, et le canal très-profond. Dans le temps de la sécheresse, les marées s'y élèvent de trois ou quatre pieds;

(1) Moore, p. 136.

(2) D'Anville met sur sa carte Danuba, ce qui paraît une faute de graveur, copiée de la carte de Leach, insérée dans l'ouvrage même de Moore, et dans l'*Histoire des Voyages* de Prevost.

mais beaucoup moins dans la saison des pluies. Des deux côtés de la rivière, le pays est couvert de bois. Il est fort bas du côté du sud; mais le comptoir est situé sur la rive du nord, dans le royaume de Woolli, à dix milles de toute autre habitation. La vue s'étend sur la rivière l'espace de plusieurs milles, et découvre au loin, sur l'autre bord, une grande partie du royaume de Cantor. Dans un lieu si désert, on entend, pendant toute la nuit, les cris d'une infinité de bêtes farouches. Ce comptoir fut abandonné l'année suivante. Hamilton, demeuré seul, c'est-à-dire sans aucun Anglais, depuis la mort de Peters, reçut une joie extrême de l'arrivée d'un nouveau facteur.

Moore se disposait à retourner au lieu de sa résidence, après avoir passé deux jours à Fatatenda, lorsqu'il fut arrêté par un messager de Huma Badji, usurpateur de la couronne de Tomani, qui le pria d'attendre l'arrivée de son maître. En effet, Huma Badji parut le même jour avec une escorte de deux cents hommes bien armés, qu'il se proposait d'envoyer au secours du roi de Woolli contre le frère de ce prince, qui avait excité la révolte au sein de ses états. Huma Badji est fils du dernier roi de Tomani; mais, par une loi qu'on a déjà rapportée, la couronne devant passer sur la tête de son cousin, il a trouvé le moyen de persuader au peuple, ou du moins de publier que le roi son père n'était pas mort. Une troupe de gens résolus, qu'il entretient dans la ville de Burdah, soutiennent son usurpation; et personne n'ose mettre en doute que le feu roi soit vivant. Il est lui-même fort âgé, mais aimé de ses sujets. En joignant quelques

volontaires à ses gardes, il a trouvé le moyen de conquérir le royaume de Woolli, qu'il a donné au roi qui le possède actuellement. Aussi règne-t-il dans les états de ce prince avec autant d'autorité que dans les siens. Il y est même plus redouté; car les habitants de Sutamore (1), ville de Tomani, à trois milles de Yamyama-Conda, marquent peu de respect pour ses ordres. On le voit rarement au comptoir de cette ville. Mais à Fatatenda il traite les facteurs anglais avec peu de ménagement. Il leur demande sans cesse des marchandises, et sur le moindre refus il emploie la force pour les prendre. Il est si passionné pour les liqueurs fortes, qu'il arrache aux facteurs jusqu'à leur propre provision. Ils sont obligés de l'enterrer dans les bois à l'arrivée de ce tyran, et de s'en priver jusqu'à son départ.

Moore avait eu dessein d'aller de Fatatenda à Nackaway, en suivant la rivière du côté du nord; mais les criques, qui sont en grand nombre sur cette rive, commençant à se ressentir de l'augmentation de la Gambie, il craignit de trouver des obstacles invincibles. Il reprit du côté du sud. Une petite montagne, qu'il eut à traverser entre Burdah et Bassy, lui parut la plus raide qu'il eût passée de sa vie. C'est un rocher continuel qui ne laisse pas d'être couvert d'arbres. Il arriva le soir au port de Bassy, où il passa la rivière pour se rendre à Nackaway. Après y avoir employé la nuit à ses affaires, il repassa le matin à Bassy; et,

(1) Sutema sur la carte de Leach, qui est dans l'ouvrage même de Moore, et sur la carte de d'Anville.

montant sur le cheval qu'il y avait laissé, il regagna le comptoir d'Yamyama-Conda.

Le 22, il observa que la marée recommençait à monter et à descendre. L'air, qui avait été d'une chaleur excessive depuis vingt jours, devint plus froid et plus pesant. Il s'élevait des brouillards le soir et le matin.

Moore partit le 31 à la pointe du jour, pour se rendre à Bruko (1), où il voulait que son sel fût mesuré sous ses yeux. A neuf heures du matin, il passa par Buile, ville agréablement située dans une vallée qui est environnée de hautes montagnes. A midi, il entra dans Corah, petite ville de Jemarrew (Jemarrou), où l'ancien empereur, après avoir été chassé par le peuple de Duboconda, vit tranquillement comme en exil. Six milles plus loin, à l'ouest, on aperçoit une autre ville de même nom, dont les environs sont de grandes campagnes semées de riz. Le soir, Moore se rendit à Chauconda, grande ville environnée d'un cercle de palissades, au pied d'une montagne pierreuse, qui termine la plaine à quatre milles de la Gambie. Il s'y logea chez l'alkade. Sa chambre était spacieuse. Pour lit, il y trouva une natte assez propre, soutenue par des fourches de bois; mais il y fut cruellement tourmenté des mosquites. Cet alkade devint empereur de Jemarrew, l'année que l'auteur revint en Angleterre.

Le jour suivant, Moore, étant parti de grand matin, arriva vers midi à Duboconda, ville bien

(1) Moore écrit toujours Brucoe.

fortifiée suivant les usages du pays. Elle est située au sud de la rivière, à neuf milles de Bruko. On distingue deux villes; l'une entourée de pieux, ou plutôt d'arbres fichés dans la terre à fort peu de distance, et joints par un parapet de terre qui a la force des murs de brique; l'autre, environnée seulement de roseaux et de claies, comme les parcs où l'on renferme les moutons dans plusieurs pays de l'Europe. Cette dernière méthode est la plus commune dans toutes les villes et même dans les comptoirs de la Gambie. Les habitants de Duboconda ont secoué le joug de l'empereur de Jemarrew (Jemarrou), leur monarque légitime, et lui ont donné un successeur qu'ils nomment suma. A trois heures après midi, Moore arriva dans la petite ville de Colyconda (1), qui est renommée par les agréments des jeunes filles. Il entra le soir dans Bruko, d'où l'on compte quarante milles jusqu'à Yamyama-Conda (2).

Deux ou trois jours lui ayant suffi pour terminer ses affaires, il se remit en chemin le 29, et retourna à Chauconda, où il passa la nuit dans la même chambre qu'il avait précédemment occupée. Le lendemain, il arriva le matin à Cora, où l'empereur détrôné lui envoya un plat de riz fort dégoûtant, et le fit prier de venir passer avec lui quelques moments. Ils se promenèrent pendant deux heures. L'empereur prit

(1) Ce lieu n'est ni sur la carte de d'Anville, ni sur celle de Leach. Sur cette dernière on voit, à peu de distance de Bruko, un lieu nommé Pholeycunda, qui est nommé Fouliconda sur la carte de d'Anville. Il se pourrait que ce fût le Colyconda de Moore; mais alors ce lieu serait mal placé sur les cartes.

(2) Camiama-Conda de la carte de d'Anville.

plaisir à raconter toutes les circonstances de sa déposition, et se félicita de trouver plus de contentement dans sa retraite, qu'il n'en avait jamais goûté dans son ancienne grandeur. A midi, l'auteur traversa Fetiko (Fattiko) (1), sur les frontières de Jemarrew. Cette ville avait été considérable dix ans auparavant; mais la férocité de ses habitants avait causé sa ruine. Un Pholey (Foulès) de Tomani, nommé Clargée Solée, étant venu pour s'établir sous leur protection avec une suite nombreuse, ils avaient pillé ses bestiaux et maltraité son cortège. Dans le ressentiment de cette insulte, Clargée Solée, secondé de ses Foulès, avait fondu sur eux les armes à la main, et leur avait fait quantité de prisonniers pour réparer sa perte. Ils avaient été si déshonorés par cette aventure, que tout le monde fuyait une ville où l'on respectait si peu les droits de l'hospitalité. Moore arriva le soir à Yamyama-Conda (2).

Le 20, à huit heures et demie du soir, il y eut une éclipse totale de lune, qui dura jusqu'à dix heures et un quart.

Le 18 décembre, Conner, associé de l'auteur dans les soins du comptoir, partit pour Nackaway. Dans son absence, Moore reçut avis de l'alkade de Bruko, que le comptoir avait été consumé par le feu, et que le facteur Philippe Galand, devenu fou de cet accident, avait tenté de se noyer. Ayant fait rappeler

(1) Ainsi Kora, la résidence de cet empereur, était entre Chauconda et Fattiko, et il était facile à d'Anville, qui a omis ce lieu, de le placer sur sa carte, d'après le Voyage de Moore.

(2) Moore, p. 143.

aussitôt Conner, il partit immédiatement pour Bruko, où il se rendit dans l'espace de vingt heures. Il trouva la santé de Galand aussi dérangée que sa raison. L'alkade s'était saisi de la clef du magasin, que la flamme avait heureusement épargné, et la remit fidèlement à l'auteur, qui écrivit sur-le-champ au conseil pour l'informer de cette disgrace. Le lendemain, on vit remonter sur la rivière une longue barque, qui appartenait au Trial-Snow, vaisseau d'interlope commandé par le capitaine Clarke. Quelques nègres ayant demandé à ses gens qui ils étaient, ils répondirent qu'ils appartenaient au seigneur Antoine Vos, Portugais de Tankrowal, et qu'ils allaient au port de Bassy pour en amener des esclaves (1). Ce déguisement venait de la crainte des habitants du pays, que plusieurs vaisseaux d'interlope avaient maltraités, et que l'exemple du slatti de Cassan avait mis dans la disposition de repousser l'insulte par la force. Cependant, la même barque descendant la rivière à la fin du jour, le 6 de janvier, son pilote, qui se nommait Hayes, ne fit pas difficulté de s'approcher de la rive pour saluer Moore. La raison était revenue à Galand. Aussitôt qu'il eut appris l'arrivée d'une barque anglaise, il vint supplier Hayes de le recevoir à bord, et de le conduire au capitaine Clarke, sous prétexte qu'il avait besoin d'acheter mille choses nécessaires. En vain Moore et l'alkade s'efforcèrent de lui faire perdre cette pensée. Il partit vers minuit avec la barque. Le lendemain à midi, un nègre qui le ser-

(1) Moore, p. 148, et ci dessus, p. 419.

vait revint à Bruko pour apprendre à Moore que son maître et le pilote Hayes s'étaient noyés.

Tandis que Moore réfléchissait sur cet accident, les matelots et l'interprète de la barque arrivèrent à Bruko, et lui racontèrent leur infortune. Vers quatre heures du matin, se trouvant près des îles Sappos, ils avaient entendu sortir du fond de l'eau un grand bruit qui répondait à la tête de la barque. L'interprète nègre les ayant assurés qu'ils étaient sur une basse fréquentée par les chevaux marins, Hayes avait fait tirer un coup de fusil pour les effrayer. Mais un de ces animaux, qui avait peut-être été blessé du coup, heurta si furieusement la barque, à coups redoublés de dents ou de pieds, qu'il brisa une planche du fond. Hayes, averti qu'elle se remplissait d'eau, donna ordre qu'on gagnât aussitôt la terre. On n'en était qu'à dix toises lorsque la barque, s'étant abîmée tout d'un coup, Hayes et Galand, qui ne savaient pas nager, eurent le malheur de périr dans les flots. Ceux qui avaient eu le bonheur de gagner la rive y demeurèrent jusqu'à midi, vis-à-vis l'endroit où la barque s'était enfoncée. Mais pressés par la crainte des bêtes farouches, autant que par la faim, ils venaient implorer le secours de Moore, en attendant l'occasion de rejoindre leur capitaine. Comme la barque s'était enfoncée par son propre poids, et qu'elle était tombée directement, ils avaient jugé par la hauteur dont son mât surpassait l'eau, qu'elle n'en avait pas plus de cinq pieds sur le pont, du moins dans la basse marée. Moore se persuada qu'on pouvait sauver une partie des marchandises, qui consistaient en cire et en ivoire.

Il fit forger des crocs par un serrurier du comptoir; et joignant aux matelots cinq ou six domestiques de la compagnie, il les exhorta vivement à recueillir les débris de leur naufrage, tandis qu'il écrirait au capitaine Clarke, pour l'informer de son malheur. Il prit effectivement la plume. En écrivant, il fut interrompu par un bruit qu'il entendit à sa fenêtre. L'inquiétude de tant d'événements l'ayant fait sortir le pistolet à la main, il fut surpris de trouver une vache à demi dévorée par un loup. Deux jours après, les matelots de Clarke revinrent à Bruko, avec le chagrin de n'avoir pu retrouver leur barque. Mais ils avaient découvert en chemin trois caisses de cire, une autre caisse vide, et une rame. Ils étaient portés à croire que la barque avait été pillée dans leur absence, d'autant plus qu'ils avaient trouvé sur la rive une sagaie qu'on devait y avoir laissée par oubli. Le jour suivant, vingt nègres du suma, nouvel empereur de Duboconda, vinrent au comptoir et prirent entre les mains des matelots la cire qu'ils avaient trouvée sur la rive. Ils se prétendaient en droit de les enlever eux-mêmes et de les vendre pour l'esclavage. Mais l'alkade de Bruko et Moore obtinrent, à force d'instances, qu'on attendît l'arrivée du capitaine Clarke pour terminer ce différend. Les nègres fondaient leurs prétentions sur les droits de l'empereur leur maître, et sur les insultes qu'ils avaient reçues des vaisseaux anglais d'interlope. Le commerce sur la rivière n'était permis, disaient-ils, qu'aux vaisseaux de la compagnie et à ses comptoirs, parce qu'elle avait des traités avec tous les princes du pays. Mais ils étaient

résolus de ne pas souffrir plus long-temps que des particuliers, sans autorité, vinssent s'enrichir de leurs dépouilles en outrageant leurs villes. Enfin, ils demandaient que le capitaine Clarke rachetât ses gens à cent barres par tête, sans quoi ils menaçaient de les retenir prisonniers toute leur vie. Après une dispute qui dura six heures, Moore fut forcé de leur dire, que s'ils s'obstinaient dans leurs résolutions, la compagnie retirerait bientôt son comptoir, et qu'il allait écrire au fort qu'on ne lui envoyât plus de marchandises; au lieu que s'ils voulaient rendre les matelots, il s'engageait par l'amitié qu'il portait au capitaine Clarke, à leur faire un présent d'eau-de-vie et de quelques autres marchandises. Cette proposition eut plus d'effet que tous les raisonnements. Cependant Moore fut obligé de payer six barres pour obtenir de l'empereur la liberté de renvoyer les matelots par la rivière.

Le 21 janvier, il reçut ordre de la compagnie par le capitaine Luson, qui arriva sur la chaloupe l'Ile-James, de résigner à Conner le comptoir de Yamyama-Conda, et de prendre la direction de celui de Bruko. Luson lui apportait des matériaux pour le rebâtir. Ainsi ce comptoir prit en peu de temps une nouvelle face : ce qui n'empêcha pas la compagnie de l'abandonner l'année suivante. Bruko est à soixante-dix lieues au-dessus de Joar, sur la rive sud de la Gambie, dans le pays de Jemarrou.

Le 5 de février, Moore reçut avis que le capitaine Williams, commandant d'un brigantin qui commerçait à Joar, ayant acheté des esclaves, et n'apportant

point assez d'attention à les garder, avait été surpris dans une révolte, et s'était vu forcé de chercher son salut à la nage, après avoir perdu la plus grande partie de ses gens. Il avait eu les doigts misérablement coupés dans l'action. Enfin s'étant rendu à Jamesfort au travers de mille dangers, il y avait été reçu favorablement par le gouverneur, qui lui avait accordé son passage en Angleterre.

Le 16 de mars, on fut effrayé pendant toute la nuit par un furieux tonnerre, et par des feux volants, qui furent regardés comme un prodige dans cette saison. Les habitants prirent ces phénomènes pour un présage de guérres et de troubles dans le pays. Moore observe que l'année suivante ne fut pas tranquille, sans se croire obligé, dit-il, d'en attribuer la cause au tonnerre et aux feux volants; mais il ajoute que les comptoirs en tirèrent beaucoup d'avantages, par la multitude d'esclaves qu'ils eurent l'occasion d'acheter. Le 4 d'avril, le même vaisseau de la Nouvelle-Angleterre, qui avait été maltraité à Cassan l'année précédente, passa devant Bruko pour se rendre à Yamyama-Conda. Il était si bien armé, qu'on le jugea résolu, ou de se procurer un commerce heureux par la force, ou de tirer vengeance de l'insulte qu'il avait reçue à Cassan. Le 27, Moore trouva dans une ville voisine de Bruko, un monstrueux scorpion, qui avait, à ce qu'il croyait, douze pouces entiers de longueur (1).

Le 11 de mai, il partit pour Joar dans la chaloupe

(1) Moore, p. 157.

française du sieur Lemaigre; mais ayant rencontré le capitaine Sanby, qui remontait la rivière avec sa cargaison de sel, et qui lui apprit que l'île James avait reçu de Londres un nouveau gouverneur, il prit le parti de retourner à son comptoir avec Sanby. Ils essuyèrent en chemin un tornado fort violent. Le 12, il y eut une éclipse totale de lune, qui dura l'espace d'une heure.

Comme l'arrivée d'un nouveau gouverneur apporte toujours quelque changement dans le sort des subalternes, Moore attendait impatiemment les ordres du conseil, lorsqu'il vit paraître la Nymphe-de-Mer, commandée par le capitaine Brown, qui lui amenait un associé dans les fonctions du comptoir. Richard Hull, nouveau gouverneur, lui envoyait, avec ce lieutenant, un renfort de marchandises pour le comptoir, et de longues instructions, dont il a cru devoir conserver la substance, parce qu'elle sert à faire connaître quelle était alors l'administration du commerce.

Après un compliment sur la satisfaction que le conseil avait de sa conduite, et quelques exhortations à continuer de remplir ses engagements, on lui ordonnait :

1° De faire présent au suma de cinq gallons d'eau-de-vie, à l'occasion du changement des gouverneurs, et d'assurer ce prince que la compagnie était résolue d'encourager plus que jamais le commerce, surtout pour les cuirs, l'ivoire, la cire, le coton, l'indigo et les gommes.

2° De se procurer autant qu'il pourrait d'une cer-

taine liqueur rouge, qui coule en abondance d'un arbre nommé pao de sangue (1), et qui s'endurcit en consistance de gomme; et de la payer hardiment une demi-barre la livre, parce que cette gomme est précieuse.

3° De ménager avec soin les chefs d'argent (2), et de n'en pas faire d'autre usage que pour le commerce.

4° De se borner à son comptoir, sans se mêler jamais de payer les gages, les salaires, ou les dettes des autres domestiques et ouvriers de la compagnie, parce que tous les emplois d'argent qu'il ferait ainsi pour d'autres usages que ceux de son comptoir, seraient mis sur son propre compte.

5° De ne faire aucune société de commerce avec les marchands, soit mandingues, soit portugais, sous prétexte d'y faire trouver de l'avantage à la compagnie; parce qu'il est certain au contraire qu'ils cherchent toujours à gagner quelque chose sur les esclaves et sur l'or, et qu'on trouve bien mieux son compte à traiter directement avec les nègres.

6° De mettre tant d'ordre dans les livres de compte, qu'on pût être sans cesse en état de comparer les transactions passées avec les présentes, et que les fac-

(1) Moore, pag. 160, met pare de sangue; c'est pao de sangue, qui signifie en portugais bois de sang. C'est l'arbre qui produit le sang de dragon.

(2) On entend par ce terme des barres de fer, des colliers de cristal, des dollars à l'aigle déployée, des bassins de cuivre et des arangos. On a déjà remarqué qu'une barre, nommée simplement, est un mot vague qui signifie une certaine quantité de marchandises. Une barre, dans le commerce anglais, était alors l'équivalent d'une once d'argent.

teurs suivants y trouvassent une règle de conduite. C'était dans cette vue que la compagnie avait ordonné une méthode qui servait à faire remarquer les pertes et les gains au premier coup d'œil. Dans la suite on voulait envoyer aux facteurs le tarif des marchandises qu'ils recevraient, sur le pied qu'on les aurait achetées en Europe; afin qu'ils les couchassent de même sur leurs livres; et qu'à mesure qu'elles seraient échangées ou vendues, ils évaluassent ce qu'ils auraient retiré en barres, en schellings, et en sous, qui paraîtraient à côté du premier compte.

7° Qu'à chaque renvoi, le facteur devait non-seulement marquer ce qu'il aurait tiré de ses marchandises, mais spécifier la nature et la quantité de ce qu'il aurait donné en particulier pour tel nombre d'esclaves, et pour telle quantité d'ivoire, d'or, ou de cire.

8° Que les agents de la compagnie ayant quelquefois négligé leur devoir pour s'occuper de leurs intérêts particuliers, elle avait jugé à propos de faire monter leurs droits de commission à cinq schellings pour chaque esclave; à deux schellings et demi pour le quintal d'ivoire, pesant cent livres; à cinq schellings pour chaque once d'or; à deux schellings et demi pour le quintal de cire rendu au fort; et, qu'à la faveur de cette indulgence, elle se promettait que les facteurs répondraient à l'opinion qu'elle avait de leur zèle et de leur probité.

9° Que les facteurs anglais ne devaient point acheter des Portugais ni des autres l'or à plus de douze barres l'once; les dents d'éléphants, grandes et petites, à plus de seize et de huit barres le quintal

pesant cent livres; et la cire à plus de douze barres le quintal; parce que leur en donner davantage, c'était seulement les assortir mieux des marchandises et des denrées dont ils avaient besoin, pour rendre leur commerce plus florissant sur la rivière, au désavantage continuel de la compagnie.

Tels étaient les principaux devoirs que la compagnie imposait à ses facteurs. A l'égard de la défense qui regardait le commerce avec les Portugais, Moore observe qu'elle était moins à l'avantage de la compagnie, que le gouverneur ou la compagnie même ne se l'imaginaient, parce qu'il y avait effectivement beaucoup à gagner dans leur commerce et dans celui des Mandingues. Aussi fit-il remarquer dans sa réponse, que lorsqu'ils descendaient la rivière dans leurs canots, et qu'ils venaient lui faire des propositions de commerce, ils étaient fort éloignés de donner leur or, leur cire et leur ivoire au prix que la compagnie désirait. Ils achetaient à Joar et à Kower, du drap et des étoffes. Mais plutôt que de donner leurs marchandises à si bas prix, ils allaient chercher plus bas des vaisseaux d'interlope, avec lesquels ils étaient sûrs de trouver plus de profit. Moore se plaignait aussi de ce qu'on lui défendait d'employer le fer ou l'argent, à se procurer des provisions. Il assurait le gouverneur qu'il était impossible d'en obtenir autrement, et que si la compagnie insistait sur cette défense, il fallait que les gens du comptoir moururussent de faim (1).

(1) Moore, p. 166.

La réplique que l'on fit à ses remontrances, fut qu'on ne lui défendait point absolument tout commerce avec les Portugais, mais qu'on l'exhortait seulement à ne pas se défaire légèrement de ses capitaux, et surtout à ne pas s'imaginer qu'il fût avantageux à la compagnie de donner du fer pour de l'or et de le payer trop haut prix. A l'égard des provisions, on lui permit d'employer du fer pour s'en procurer; pourvu que ce fût toujours avec beaucoup de discrétion.

Le 17 de mai, une chaloupe d'interlope nommée le Bumper, commandée par le capitaine Samuel Moore, passa devant Bruko, chargée des richesses qu'elle avait acquises à Yamyama-Conda dans un séjour d'environ deux mois. Elle était redevable de ce succès à Conner, facteur de la compagnie dans le comptoir de cette ville. Mais les services qu'il lui avait rendus, et dont Moore est persuadé qu'il avait été bien payé, exposèrent sa vie au dernier danger. Les habitants entreprirent plusieurs fois de le tuer; et leur colère s'étendant à tous les Anglais, Moore même, dans les voyages qu'il fit ensuite à Yamyama-Conda, fut obligé de prendre de justes précautions. Cette haine des nègres n'était pas sans fondement. Ils accusèrent le capitaine de la chaloupe de leur avoir donné, dans l'année précédente, des dollars d'étain pour des pièces d'argent; ce qui les rendait si furieux, qu'ils ne pensaient qu'à la vengeance. Aussi la chaloupe de Bumper n'acheva-t-elle pas heureusement son voyage. La nuit qui suivit son départ de Bruko, elle fut attaquée dans la plus étroite

partie de la rivière, entre une île et le continent, par une troupe de cent nègres. Les Anglais combattirent vaillamment, et se dérobèrent à la fureur de leurs ennemis. Cependant Lowther, subrécargue, eut le malheur d'être blessé au ventre et d'en mourir le lendemain (1).

Le 19, Leach et Cooper arrivèrent à Bruko dans une chaloupe qui leur appartenait, pour se rendre à Kuttejar et à Samy où leur dessein était de s'établir. Après avoir été long-temps au service de la compagnie, ils voulaient employer le fruit de leur travail à faire le commerce pour leur propre compte. Mais, quelques jours après, l'auteur reçut ordre du conseil de n'entretenir aucune liaison avec eux, parce que, sous prétexte d'avoir reçu des lettres de leurs amis, qui les rappelaient en Angleterre, ils avaient quitté indignement la compagnie, pour entreprendre un commerce nuisible à ses intérêts.

Le 12 de juillet, Luson, capitaine de la chaloupe la Gambie, vint à Bruko avec des ordres du conseil qui envoyaient Moore à Yamyama-Conda, pour succéder à Conner, que son âge et la longueur de ses services faisaient rappeler dans l'île James (2). Le comptoir de Bruko devait demeurer sous la direction de Roots. Moore partit le 15, et fit voile d'abord à Duboconda, pour y prendre congé du suma, qui n'avait pas cessé d'accorder sa protection au comptoir de Bruko. De là il se rendit à Kuttejar, où Leach

(1) Moore, p. 164.

(2) Moore, p. 168.

et Cooper avaient pris la résolution de s'établir. Il y loua des chevaux pour se rendre par terre à Samy ; mais il laissa ordre à son canot de s'avancer jusqu'à Fendala-Conda, qui est à dix milles au-dessous de Yamyama-Conda (1). Il passa la nuit au comptoir de Samy, lieu fort avantageux pour le commerce, d'où la compagnie tire des esclaves pendant toute l'année à quarante barres par tête. Ce comptoir est situé à douze lieues de la Gambie, sur une rivière dont il a pris le nom. Moore se proposait de la passer à cheval, et de continuer sa route vers Fendala-Conda ; mais les nègres, à qui les chevaux appartenaient, refusèrent d'y consentir, par la crainte des crocodiles dont cette rivière est remplie. Ainsi l'auteur se vit obligé de passer dans un canot, et de faire dix milles à pied jusqu'à Fendala-Conda, où il attendit le canot qu'il avait laissé à Kuttejar. L'ayant reçu le soir du même jour, il partit le lendemain pour Yamyama-Conda, mais les vents contraires lui firent trouver la route si ennuyeuse, qu'ayant pris le parti de descendre sur la rive, il acheva le voyage à pied. Le canot arriva fort tard dans la nuit.

Le 19, Moore fit l'inventaire de tous les effets du comptoir. Avec quelque soumission qu'il fût entré dans les vues du conseil, il prit l'occasion de Conner, qui partit le même jour, pour témoigner, par une lettre au gouverneur, le chagrin qu'il avait eu de se voir renvoyé si loin. Sa santé était mauvaise. Il

(1) Fendala-Conda est sur les bords de la Gambie, et sur la rive nord au sud de Samy, tandis que Camiama-Conda est au sud, à quelque distance du fleuve.

n'y avait que son extrême attachement pour les intérêts de la compagnie, qui le pût faire passer sur une raison si forte.

Le 25, Phillips, facteur de Fatatenda, descendant la rivière pour se rendre à Jamesfort, s'arrêta heureusement pour lui à Yamyama-Conda. Il souffrait beaucoup d'un mal de jambe, pour lequel il allait chercher du remède. Un marabout qui le vit dans cet état, lui dit que ce n'était pas la peine d'avoir entrepris un voyage de six cents milles (1), et que sans aller plus loin il s'offrait à le guérir. Effectivement, une décoction de quelques herbes lui rendit quelques apparences de santé.

Le 14 de septembre, les eaux de la Gambie devinrent si grosses, qu'après avoir inondé les vallées et les champs de riz, elles commencèrent à pénétrer dans l'enclos du comptoir. Le lendemain, Moore, voyant qu'elles environnaient déjà tout l'édifice, et que les murs étaient même endommagés, employa tous ses gens à lui bâtir une cabane au milieu de la ville. C'était l'endroit le plus élevé du canton. Il s'applaudit de cette précaution le jour suivant, lorsque l'eau s'élevant autour du comptoir, dont les murs n'étaient que d'argile, il semblait à tous moments qu'ils fussent prêts à tomber en ruine. On se hâta de transporter tous les effets de la compagnie dans la

(1) Il faut entendre depuis Fatatenda, encore cette distance est-elle excessive; car la carte de Leach ne met que cinq cents milles de Barraconda même, jusqu'à Jamesfort. Suivant Moore, il n'y a que cent cinquante milles en droite ligne de Jamesfort à Yamyama-Conda, et deux cents milles par la rivière.

nouvelle cabane, et les esclaves furent confiés à la garde des principaux habitants de la ville. Ainsi le comptoir demeurant abandonné, il devint bientôt l'habitation des grenouilles, des crapauds, des serpents et des poissons. Vers minuit, les murs tombèrent avec beaucoup de fracas ; mais le toit demeura ferme sur les piliers qui le soutenaient. Pendant plus de dix jours, on vit flotter sur la rivière un grand nombre de petites îles, quelques-unes longues de dix toises, et couvertes d'arbrisseaux sur lesquels il se trouvait quantité d'oiseaux. Moore jugea que c'était de petites portions du bois, qui avaient été détachées par la violence des flots. Les habitants ne se souvenaient pas d'avoir jamais vu d'inondation si terrible. La compagnie avait beaucoup perdu dans la dernière. Le comptoir de Kuttejar ayant été renversé, à peine en avait-on pu sauver quelques marchandises. Mais quoique le danger fût beaucoup plus grand, Moore eut la satisfaction d'avoir mis tous les effets à couvert, et d'en être quitte pour la réparation des murs du comptoir, qui n'est jamais d'un prix considérable. Tout le pays était entièrement caché sous l'eau, et les champs de riz et de maïs ruinés sans espérance. La communication des villages ne se faisait plus que par les canots, sur lesquels on traversait les plaines. Aussi les provisions devinrent-elles si rares, que l'auteur, manquant de canot pour s'en procurer, passa deux jours entiers, avec ses gens, sans aucune nourriture (1).

(1) Moore, p. 174.

Philipps était retourné à Fatatenda après sa guérison; mais on fut surpris, le 29, de le voir revenir à Yamyama-Conda, dans un état beaucoup plus triste. En sortant de son canot pour rentrer au comptoir de Fatatenda, il s'était heurté si rudement la jambe contre un morceau de bois, que cette blessure, se joignant à son ancien mal, semblait mettre sa vie fort en danger. Il allait à Jamesfort pour y chercher des secours plus puissants que ceux du marabout. Mais il mourut six jours après, entre Yamyama-Conda et Bruko. Railton, principal facteur de Bruko, qui prit soin de lui rendre les derniers devoirs, mourut lui-même, le 3 de novembre, par un accident de la même nature. S'étant blessé la tête contre la porte de sa chambre, en châtiant un petit nègre qui le servait, il ne vécut que douze heures après sa blessure.

Le 27, Moore fut averti qu'on pensait à lui enlever ses esclaves dans la maison où il les faisait garder. Quoique le comptoir ne fût point entièrement rétabli, il crut le péril si pressant, que, sans attendre la fin des réparations, il rentra dans son édifice ruiné, avec ses esclaves et ses marchandises. En peu de jours, tout reprit sa première situation.

Le 1er de décembre, quelques habitants de la ville s'étant procuré un filet, vinrent lui offrir l'amusement de la pêche, dans un lac qui est vis-à-vis de la ville. Entre quantité de poissons, ils en prirent un qui avait la forme du goujon, avec beaucoup plus de grosseur, et qui, par la propriété qu'il avait d'engourdir la partie qu'il touchait, fut reconnu pour la torpille.

Le 20 de décembre, Moore eut la satisfaction de voir arriver, sur la chaloupe la Renommée, les matériaux qu'il attendait de Jamesfort pour rebâtir son comptoir. Le détail qu'il fait de son entreprise peut donner une juste idée de la nature et de la forme de ces édifices. Il choisit, pour la situation, un terrain élevé, à cinquante toises de la rivière. Après avoir tracé le plan de la maison, sur un carré de quarante-deux pieds, il distribua la charpente. Elle consistait en plusieurs poutres de trente pieds de hauteur, qui furent enfoncées à la profondeur de quatre pieds, et jointes par d'autres poutres. Les espaces furent remplis par quantité de solives, entre lesquelles on attacha des cannes au lieu de lattes. La terre dont les murs furent composés est une espèce d'argile humide, que les nègres pétrissent avec les pieds. On leur donna douze pouces d'épaisseur, et l'on prit soin de ne les élever que d'un pied à la fois, pour laisser à chaque couche le temps de durcir. Les murs de séparation, qui devaient former d'un côté le magasin, et les logements de l'autre, furent de la même épaisseur. On composa le toit de solives moins épaisses, avec la précaution de distribuer des vides au sommet des murs, pour donner du passage à l'air dans le magasin, et de faire descendre néanmoins les bords du toit deux ou trois pieds au-dessous, pour fermer le passage à la pluie. Les portes et les fenêtres furent placées régulièrement, et le mur d'alentour travaillé avec plus de soin. Le plafond, composé de cannes entrelacées, et soutenues par de petites solives, fut enduit d'argile, comme le toit.

30.

Il restait à faire le porche, pour satisfaire les nègres, qui l'appellent alpinter, et qui s'attribuent le droit d'en demander un à chaque comptoir. C'est le lieu où ils s'assemblent pour le commerce, et sous lequèl ils se mettent à couvert. Il fut construit des mêmes matériaux que le reste de l'édifice, avec des gouttières, pour le tenir toujours fort sec. Après avoir fini les murs et les voûtes, on les revêtit intérieurement de nattes, c'est-à-dire de petits faisceaux de paille, de la grosseur du bras et de trois pieds de longueur, liés l'un sur l'autre contre les cannes. Mais, pour mettre le magasin à couvert du feu, du côté le plus éloigné des logements, on fit un second mur de bois et d'argile à trois pieds de distance, et l'intervalle fut rempli d'argile pure; parce qu'en supposant même qu'on pût mettre le feu à ce mur, et brûler le bois dont il était composé, l'expérience avait appris, dans l'incendie de Bruko, que la flamme ne pouvant pénétrer ce qui n'était qu'argile, le magasin ne serait pas moins en sûreté.

L'auteur s'étend beaucoup plus dans la description de cet édifice, pour faire voir, dit-il, avec quelle facilité des peuples que les Européens traitent de barbares, savent se procurer les commodités de la vie. On n'y employa ni fer, ni équerre, ni truelle. Dans les endroits mêmes où l'on avait voulu donner plus de propreté à l'argile, tels que les portes et les fenêtres, on ne s'était servi que de la lame de quelques couteaux. Les règles des charpentiers et des maçons n'avaient pas été consultées. La dépense était fort légère pour la compagnie, puisqu'à la réserve d'un

nègre qui avait pétri l'argile, on n'avait point employé d'autres ouvriers que les domestiques. Cependant le comptoir se trouvait composé d'une grande salle, de deux chambres à loger, et de deux magasins qui n'avaient rien à craindre du feu. D'ailleurs les dedans n'étaient pas seulement commodes, mais propres et de bon goût, avec un air de fraîcheur que le blanc prend aisément sur l'argile.

Vis-à-vis de l'édifice la nature avait placé deux gros arbres, de ceux qu'on nomme bischalos, qui formaient un ombrage agréable. L'enclos était d'un arpent. Il avait pour mur une haie de cannes fendues, entrelacées en forme de claies, de la hauteur de dix pieds. Moore y fit bâtir, à des distances convenables, quatre maisons à la manière des Mandingues; l'une pour servir de cuisine, l'autre de grenier à sel, la troisième de grenier à blé, et la quatrième pour loger pendant la nuit les domestiques nègres. Le terrain qui les séparait était destiné au jardin, sur lequel on devait ménager des basses-cours pour les bestiaux et la volaille.

Le 21 de décembre, la chaloupe la Renommée partit pour Fatatenda, d'où elle revint neuf jours après, avec les débris du comptoir, et Palmer qui en avait eu la direction. La compagnie s'était déterminée à détruire cet établissement, pour se venger du boumey Badji, roi de Tomani, qui avait souvent maltraité ses facteurs. On apprit l'année suivante que la mort avait délivré les Anglais de ce prince.

Le 8 de janvier, Moore, dont la santé ne se rétablissait pas, et qui avait demandé plusieurs fois son

rappel, reçut pour successeur dans la direction du comptoir de Yamyama-Conda, Forsyth, un des plus habiles facteurs de la compagnie. Il s'embarqua le 12 sur la chaloupe le James; il toucha aux ports de Fendalaconda, de Kuttejar, de Rumbo, près de Joar (1); et le 24, étant arrivé à Jamesfort, il y fut reçu avec beaucoup de caresses par le gouverneur Hull.

Le 4 de février, ce gouverneur, allant à cheval de Jilfray à Seaka (Chique), fit malheureusement une chute, dont il eut le bras cassé.

Le 18 de mars, on reçut avis de Joar, que le capitaine Coffin, commandant du Finch-Snow, après avoir acheté soixante-dix-huit esclaves, était mort de maladie, et que les habitants jalofs s'étaient saisis de son pilote et de son chirurgien, lorsqu'ils venaient de lui rendre les derniers devoirs. Le gouverneur y envoya Johnson avec la chaloupe l'Aventure, pour demander la liberté de ces deux hommes. Le 20, on vit arriver au fort le Finch-Snow, sur lequel il ne restait que trois matelots en bonne santé, leurs officiers étant demeurés prisonniers à Joar. Le gouverneur, touché du sort de ce bâtiment, y envoya son chirurgien pour prendre soin des malades, et quatre Hollandais qui furent chargés de veiller sur les esclaves. Le second pilote et un matelot moururent le lendemain. Comme il ne restait personne qui fût en état de prendre le commandement, Hull se transporta lui-même à bord, établit l'ordre parmi les matelots et

(1) Moore, p. 181. La carte de d'Anville, ni celle de Leach, ne font point mention de ce port, qu'il est facile de placer, d'après l'indication de Moore.

les esclaves, et laissa Conner pour y commander jusqu'à l'arrivée des deux officiers. D'un autre côté, Johnson étant revenu sans avoir obtenu leur liberté, il le renvoya sur ses traces pour traiter du moins de leur rançon. Les Jalofs demandèrent pour eux la valeur de vingt esclaves en marchandises, sans autre prétexte pour les avoir arrêtés, que de prétendus outrages qu'ils se plaignaient d'avoir reçus du capitaine.

Le 27, Moore, se croyant rétabli, s'embarqua sur la chaloupe le Jamesfort, avec le capitaine Nap Grey, pour faire un voyage de commerce sur la rivière. Hull le chargea d'observer l'état des comptoirs, surtout dans quelques lieux où les facteurs étaient soupçonnés de négliger les affaires de la compagnie. Il arriva le 29 de mars à Joar, dans l'espace de quarante heures. Le 1er d'avril il se rendit à Yanimarrew (Yanimareu), et le 4 à Bruko, où il trouva que, depuis deux mois, le premier facteur n'avait pas tenu le livre de compte. Le 7, il arriva au port de Kuttejar. La ville de ce nom est à dix lieues de Duboconda sur la rive nord de la Gambie, à la distance d'un mille de ses bords. La compagnie avait eu dans ce lieu un fort beau comptoir, dont la situation était également saine et agréable; mais l'inondation de 1725 l'ayant entièrement détruit, il avait été transféré à Samey. Moore y trouva la chaloupe la Renommée, dont il prit possession suivant le pouvoir dont il était revêtu. Il y fit transporter sa cargaison, et renvoya la chaloupe qui l'avait apporté (1).

(1) Moore, p. 186.

Le 13 il arriva au comptoir de Yamyama-Conda, où il s'arrêta jusqu'au 5 de mai, pour terminer un différend qui s'était élevé entre les facteurs et les habitants. Il était question d'un cheval de la compagnie, qui avait été saisi par l'alkade de Sutamore depuis que Moore avait quitté le comptoir, sous prétexte que, l'ayant nourri plus d'un an, il n'avait pas été payé pour ce soin. La cause fut plaidée de part et d'autre avec beaucoup de chaleur, dans une assemblée fort nombreuse. Enfin Moore, ayant prouvé l'injustice de l'accusation, jura en langue du pays, que si le cheval n'était pas rendu immédiatement, et si l'alkade ne lui venait demander pardon de ses impostures, le comptoir serait transféré dans quelque autre ville, et ne serait jàmais rétabli. Ce serment qu'ils entendirent tous, joint à la connaissance qu'ils avaient de la fermeté de Moore, fit sur eux tant d'impression, qu'ils forcèrent l'alkade de restituer le cheval, et de demander grace pour sa faute.

Le même jour, Moore retourna vers la rivière de Samey, où il trouva la Nymphe-de-Mer, commandée par Valentine Mendez, Portugais nègre, qui s'était engagé depuis peu au service de la compagnie, et qui allait former un établissement à Wallia (Walley), quinze milles au-dessus de Samey. On lui avait confié une fort belle cargaison. L'auteur descendit à Kuttejar, pour exécuter l'ordre qu'il avait de s'opposer au commerce de Leach et de Cooper. Son premier soin fut de faire bâtir des huttes par ses domestiques nègres, car les marchands du pays ne se rendent pas volontiers à bord. Le lendemain il écrivit au conseil, que

Forsyth, son successeur à Yamyama-Conda, était fort aimé des habitants; mais que, faute de marchandises, surtout faute de sel, il avait perdu l'occasion d'un commerce considérable, et le crédit du comptoir. Il ajoutait qu'on ne devait jamais souffrir que le sel lui manquât, ne fût-ce que pour ruiner le commerce d'Antoine Vos, qui prenait l'ascendant sur tous les comptoirs anglais. Dès le 17, il arriva une cargaison de sel pour l'auteur, et une autre pour Forsyth (1).

Le 25, la Nymphe-de-Mer fut attaquée entre Yamyama-Conda et Wallia, par une troupe de nègres du pays, à l'instigation d'un autre nègre, qui, ayant quitté depuis peu le service du gouverneur, se plaignait que ses gages ne lui avaient pas été payés. Ils prirent sur la chaloupe un jeune esclave nègre extrêmement bien fait, et plusieurs choses de prix, telles que des fusils et des pistolets. Ce fut du moins le récit que le capitaine fit de sa disgrace. Mais, après quelques informations, Moore pénétra la vérité de cette aventure. C'est l'usage des nègres, lorsqu'ils soupçonnent quelqu'un de vol, et qu'ils veulent en tirer l'aveu, de faire tremper ses doigts à l'accusé dans l'eau bouillante. S'il est innocent, ils sont persuadés que sa peau n'en souffrira rien, mais qu'elle portera les marques du feu, s'il est coupable. Le capitaine, qui avait beaucoup d'admiration pour les usages des nègres, trouvant un fusil de moins dans sa cabane, accusa sans distinction trois nègres qu'il avait à bord, et sur leur désaveu, il eut recours à cette épreuve de l'eau bouil-

(1) Moore, p. 190.

lante, qui leur brûla misérablement les mains. Cependant un ou deux jours après, il retrouva le fusil, que sa propre négligence lui avait fait oublier dans un autre lieu. Les nègres qui avaient été punis injustement, quittèrent le service de la compagnie, et retournèrent dans leur canton, où leurs plaintes leur firent trouver des amis, qui, dès que le même capitaine se fut approché de leur rive, formèrent le dessein de fondre sur lui, et de venger leurs compagnons.

Tandis que Moore était à Kuttejar, il apprit qu'on avait vu passer au sud une caravane de marchands avec des esclaves. Mais comme il était à deux journées de leur passage, cette nouvelle lui vint trop tard. Les marchands qui avaient reçu quelque sujet de mécontentement à Samey l'année précédente, descendirent à Kower (Kiawer). Cependant l'auteur s'étant rendu à Samey dans l'espérance de les y trouver, les habitants eurent, dit-il, l'impudence de saisir son cheval, parce qu'il n'avait pas commencé par visiter le slatti. Il apporta de si bonnes excuses, que son cheval lui fut rendu; mais dans le tumulte, on lui vola son chapeau et son mouchoir. Comme il eût été difficile de se les faire restituer, il prit une autre voie pour satisfaire son ressentiment. Entre quelques esclaves qu'il avait achetés, il s'en trouva un à qui il manquait cinq ou six dents; de quelque manière que ce défaut eût échappé aux yeux de l'auteur, il accusa les marchands de mauvaise foi, et ses plaintes firent rabattre sur le prix autant de barres qu'il manquait de dents à l'esclave.

Le 1^er^ de juin, Valentine, ce même Portugais que la compagnie avait pris à son service, reçut ordre d'acheter toutes les étoffes de coton que les nègres apporteraient en vente, dans la seule vue de troubler le commerce de Leach et de Cooper; ce qui n'empêcha pas que dans le même temps le conseil n'affectât de recommander à Moore, par des lettres éclatantes, de ne pas mettre d'opposition au commerce des particuliers, parce que le gouvernement d'Angleterre leur avait accordé les mêmes droits qu'à la compagnie. Il arriva de là que Leach et Cooper, se trouvant hors d'état de soutenir leur entreprise, écrivirent une lettre soumise au gouverneur, pour lui offrir d'abandonner leur établissement, et de retourner à Jamesfort. Cette proposition fut acceptée; et Moore, s'étant chargé de les conduire, arriva le 24 de juillet avec eux. Le gouverneur était absent. Il était allé visiter à l'embouchure de la rivière deux vaisseaux de guerre, l'Antilope et le Diamant, qui étaient venus pour donner la chasse aux corsaires. Un violent tornado le mit en danger de périr à son retour.

Le 8 d'août, on vit aborder à Jamesfort Job Ben Salomon, prince de la nation des Foulis (Foulahs), qui, après avoir été dans l'esclavage à Maryland, était passé en Angleterre, et revenait dans sa patrie, libre et chargé de bienfaits. Ses aventures sont assez remarquables pour mériter d'être rapportées fort au long dans l'article suivant.

Le 12 d'août, une chaloupe française de Gorée vint demander au gouverneur la permission de cou-

per du bois sur les bords de la rivière, pour rebâtir le comptoir français d'Albreda (1).

Le 22, Moore partit dans la chaloupe la Renommée, avec une belle cargaison, pour aller remplir à Joar l'office de premier facteur, à la place de Gill. Il s'était chargé de conduire Job Ben Salomon, qui voulait se rendre à Kower (Kiawer), dans l'espérance d'y trouver quelques nègres de son pays. Le 26, ils arrivèrent dans la crique de Damasensa, où, passant dans un canal fort étroit, pour gagner la ville, ils virent quantité de singes bleus et rouges, qui sautent d'arbre en arbre, et qui ne descendent jamais à terre. Job eut le bonheur de rencontrer à Damasensa plusieurs nègres, qui lui apprirent l'état de son pays dans son absence.

Le gouverneur Hull, qui n'épargnait rien pour se procurer des informations, apprit de Junko Sunko, slatti d'Yanimarrew (Yanimareu), que les forêts d'arbres à gomme ne sont qu'à cinq journées de cette ville, et à sept ou huit de la rivière du Sénégal; que ces forêts ont seize journées de longueur, et seize de largeur; qu'elles sont composées de gros arbres, qui fournissent tous de la gomme; qu'elles sont divisées entre les nègres d'Yani, ceux de Fouta (2), et les grands Jalofs; que dans les lieux voisins il ne se trouve aucun habitant; que depuis Yanimarrew jusqu'aux forêts, on ne rencontre aucune rivière, et que la Gambie est la plus proche; que les trois na-

(1) Moore, p. 203.

(2) Le pays de Job, comme on le verra bientôt, était fort voisin des forêts, à quatre journées de Fatatenda.

tions qui sont en possession des forêts n'ont aucun commerce avec les blancs; mais que, avec un peu de soin, on pourrait former une correspondance avec elles, et pénétrer sans péril jusque dans leurs forêts; qu'elles n'ont pas d'autre commerce que celui des gommes, et que les éléphants sont en grand nombre dans leur pays. Sur ce récit, le gouverneur prit la résolution d'y faire un voyage avec Job Ben Salomon, dont la patrie n'en était pas éloignée. Mais l'auteur s'étant alors embarqué pour retourner en Europe, personne n'a pris soin jusqu'à présent de lui apprendre le succès de cette grande entreprise.

Le 16 d'octobre, on fut alarmé par les bruits d'une guerre qui s'allumait entre les nègres, et dont Joar était menacé de devenir le principal théâtre. Le boumey (1) de Cajamore, canton du royaume de Barsalli, et le boumey de Cajawan, autre pays voisin, vinrent informer Moore, par un mouvement d'amitié, que Boumey Haman Seaka, frère du roi de Barsalli, ayant pris les armes contre ce prince, était assisté dans sa révolte par quelques peuples de Yani et de Yamina, et que, suivant les apparences, ils s'empareraient bientôt de cette partie du royaume de Barsalli. Ils conseillèrent à Moore de ne pas perdre un moment pour mettre en sûreté les effets de la compagnie (2). Moore écrivit au conseil; mais on lui répondit que ces bruits avaient couru depuis plu-

(1) Il semble que Boumey est la même chose que Bemoy, nom d'un prince jalof, dont on a déjà parlé d'après les Portugais, qui confondent souvent les noms avec les titres. Voyez ci-dessus, t. 1, chap. 11.

(2) Moore, p. 213.

sieurs années sans s'être jamais vérifiés, et qu'il suffisait de faire quelque présent à Boumey Haman Seaka, pour s'assurer de sa protection. Le 3 de décembre, Moore retourna de Joar à Jamesfort; le 9 au soir, il y vit arriver le Dauphin, vaisseau de Londres, qui amenait Cleveland, beau-frère d'Orfeur, second facteur du fort. Cleveland venait dans la résolution de se faire une fortune indépendante de la compagnie, et de s'établir à Jilfray, dans la maison de son frère, avec ses marchandises, qui montaient à la valeur de quatre cents livres sterling. Mais le gouverneur, toujours ferme dans les intérêts de la compagnie, ne voulut pas souffrir que le beau-frère de son collègue entreprît sous ses yeux un commerce particulier; sur quoi Cleveland prit le parti de vendre ses marchandises à la compagnie, qui les lui paya en esclaves, et de remettre à la voile sur le vaisseau qui l'avait apporté.

Le 26, Moore reçut ordre de retourner à Joar, avec une nouvelle cargaison pour ce comptoir. Job Ben Salomon l'ayant encore accompagné, ils naviguèrent le long de l'île des éléphants et s'arrêtèrent à Neamato(1), où ils apprirent que Boumey Haman Seaka était actuellement en guerre contre son frère; que les habitants de Joar avaient abandonné leur ville, et que ceux à qui l'on avait confié la garde du comptoir avaient imité leur exemple. Moore, consterné de cette nouvelle, loua un canot, sur lequel il se rendit à Joar. Il n'y trouva que dix personnes, qui s'étaient

(1) Cette position n'est ni sur la carte de d'Anville, ni sur celle de Leach.

réfugiées dans le comptoir. Cependant le magasin et les marchandises n'avaient encore souffert aucun dommage; pas même des buggabuggts, ou fourmis blanches qui causent beaucoup de ravages dans les lieux où elles pénètrent, et qu'il n'appréhendait pas moins que les voleurs (1).

Le 5 de janvier, Boumey Haman Seaka s'étant avancé avec ses troupes jusqu'à Sanjalli, qui n'est qu'à une demi-journée de Joar, Moore lui envoya, au nom de la compagnie, un baril d'eau-de-vie et un coutelas. Son messager revint le jour suivant, avec un compliment civil de la part du boumey. Ce prince faisait assurer Moore qu'il estimait les blancs, et qu'il ne leur causerait aucun mal, surtout à lui, qu'il connaissait depuis si long-temps. Job Ben Salomon n'ayant pas voulu s'exposer au hasard d'un nouvel esclavage, avait demandé d'être mis à terre au port d'India, six milles au-dessus de Damasensa. Il y demeura jusqu'à la fin du danger.

Le 11 de mars, vingt cavaliers bien armés, et quarante hommes de pied, avec leurs arcs et des pistolets, se présentèrent de grand matin à la porte du comptoir. Leur chef entra seul, et dit à Moore qu'il était envoyé par le boumey Haman Seaka pour lui déclarer que ce prince était allé combattre le roi de Cahone; mais qu'à son retour, il n'amènerait pas ses troupes à Joar, dans la crainte de ne pouvoir les contenir, et que le comptoir ne fût exposé à quelque violence. C'était un faux message, dont le comman-

(1) Ce sont des termites.

dant nègre espérait tirer quelque profit. Cependant Moore, qui ne pouvait en juger avec certitude, le chargea d'une petite provision de poudre et de balles pour le prince, et lui fit présent à lui-même d'un pistolet et d'un coutelas, dont il parut fort satisfait (1).

Le 16, Hull arriva au comptoir, dans la résolution de faire le voyage de Bunda avec Job Ben Salomon, pour s'ouvrir l'accès de la forêt des gommes. Pendant le séjour qu'il fit à Joar, il reçut la visite de Boumey Haman Banda, troisième frère du roi de Barsalli, et fidèle jusqu'alors à ses intérêts. Ce prince était accompagné de quarante hommes à cheval. Haman Seaka, qui était encore à Sanjalli, n'eut pas plus tôt appris son arrivée, qu'il envoya contre lui un parti de cent hommes. Mais Haman Banda prit la fuite au bruit de leur approche, et fit dire au gouverneur que, ne pouvant le voir plus long-temps, comme il se l'était proposé, il le priait de lui envoyer un ou deux gallons d'eau-de-vie. Le messager que Hull chargea de ce présent eut le malheur de rencontrer, entre Joar et Kower, quelques soldats de Haman Seaka, qui le blessèrent d'un coup de flèche et lui prirent son cheval.

Le 1er d'avril, Conner fut rappelé de Bruko, comptoir qu'on prenait le parti d'abandonner faute de commerce, pour succéder à Moore dans celui de Joar. On ne trouve point dans la relation de l'auteur les raisons qui le portaient à quitter le service de la compagnie. Mais, en cessant ici de parler d'affaires

(1) Moore, p. 224.

et de commerce, il s'étend sur le régime qu'il avait observé jusqu'alors en Afrique (1).

Il sortait du lit à la pointe du jour pour jouir de la fraîcheur du matin; et souvent il faisait deux ou trois heures de promenade à cheval dans les bois et les plaines où l'air était alors très-agréable. A son retour, il déjeunait avec du thé de la Chine; et, s'il lui manquait, avec une sorte de thé nommé simbong, qui croît naturellement dans les bois. On en a fait passer beaucoup en Angleterre, et quantité de personnes le trouvent excellent. Au défaut de sucre, il se servait de miel, qui est fort sain lorsqu'on en use avec modération, mais dont l'excès cause des diarrhées dangereuses. S'il se trouvait sans sucre et sans miel, parce que les habitants emploient quelquefois tout leur miel à la composition de leur vin, il était forcé d'abandonner le thé pour prendre du lait, qui est en abondance parmi les Foulis de la Gambie. Il le prenait froid, en y broyant une pâte composée de fleur de riz et de blé de Guinée, que les nègres font cuire sur le feu dans un pot de fer. Le lait du pays ne peut guère bouillir sans se corrompre. Moore en rejette la cause sur les qualités de l'herbe dont les vaches se nourrissent, qu'il croit aigre et même indigeste. A dîner, il mangeait ordinairement du bœuf frais ou saupoudré de sel; car, sans être entièrement salé, le bœuf se conserve cinq ou six jours, en Afrique, sous une simple couverture de sel. La manière de l'apprêter était, ou celle des habitants du pays, c'est-

(1) Moore, p. 227.

à-dire de le bouillir avec du couscous, ou, comme en Angleterre, avec une sorte de légume nommé kolilou, qui ressemble à l'épinard, et qui se trouve en abondance. La volaille est à si bon marché, qu'il avait une bonne poule pour trois charges de poudre. S'il avait besoin de gibier ou de poisson, il envoyait un chasseur, que la compagnie entretient dans chaque comptoir, et qui ne manquait guère de lui rapporter sa charge de l'un ou de l'autre. Le gibier était ordinairement quelque sanglier, ou des daims, des canards, des perdrix, des oies ou des oiseaux à couronne (1), qui sont fort communs chacun dans leur saison.

L'après-midi était le temps du commerce, et quelquefois le jour entier. Comme c'était son principal objet, il ne lui arrivait jamais de le négliger. Si les affaires étaient finies de bonne heure, il faisait une promenade dans quelque ville voisine, d'où il revenait à l'heure du souper. Ensuite il se faisait un amusement de lire ou d'écrire jusqu'au temps du sommeil, ou de visiter ses voisins, qui le traitaient avec du vin de palmier et de siboa, du vin de miel, et du kola, espèce de fruit qui fait trouver l'eau fort agréable. Il prenait aussi fort souvent l'exercice de la chasse, surtout aux pigeons et aux perdrix, parce qu'il ne fallait pas s'éloigner beaucoup du comptoir. Dans certains temps, il était accablé de visites et du nombre de ses hôtes. C'étaient ou des négociants, ou les messagers des seigneurs voisins, qui lui envoyaient différentes sortes de présents, tels que des vaches, des

(1) Crown-Bird. Moore, p. 228, en donne une bonne figure.

étoffes, et même des esclaves. Ils s'attendaient toujours à recevoir plus qu'ils ne donnaient. Cependant la compagnie en tirait d'autres avantages, et Moore tenait un compte exact de tout ce qui passait par ses mains.

C'étaient des femmes du pays qui préparaient ses aliments dans des pots de terre qui étaient faits aussi par les nègres. Il avait deux pots de fer qui lui venaient de Jamesfort, l'un pour l'usage des esclaves de la compagnie, l'autre pour lui-même, les jours qu'il avait des hôtes à traiter. Sa chambre de lit était grande et commode. Dans la saison des pluies, il y tenait continuellement du feu. Son lit était élevé de deux pieds, sur quatre fourches de bois. Il était composé d'une natte de cannes fendues, sur laquelle il avait un fort bon matelas de coton du pays. Outre les draps qu'il avait apportés d'Angleterre, et qui suffisaient pour le couvrir dans les grandes chaleurs, il en avait d'autres d'étoffe qui lui avaient été donnés par le roi de Barsalli et la princesse sa sœur. Aux quatre coins du lit, il avait dressé quatre pieux, qui servaient à soutenir une sorte de pavillon pour le garantir des mosquites. La chambre n'était jamais sans un grand bassin d'eau, élevé sur des fourches de bois, secours nécessaire contre la vermine. Comme ce petit nombre de meubles suffisait à ses besoins, il ne chercha jamais à s'en procurer d'autres.

Le 6 d'avril 1735, étant à se promener aux environs de Joar, il trouva le pied d'une bête, dont il s'imagina que la carcasse avait été dévorée par quelque lion. En le considérant, il le trouva semblable au pied

31.

d'un babouin, espèce de grand singe. Cependant il fut surpris de sa grandeur, qui n'était pas moindre que celle d'un pied d'homme. D'un autre côté, il était couvert de poil d'un pouce de longueur. Comme il était encore très frais, Moore l'apporta au comptoir, et le fit examiner par les nègres, qui lui dirent que c'était le pied d'un homme sauvage, et qu'il y en avait beaucoup dans le pays, mais qu'il était rare de les rencontrer ; qu'ils étaient de la grandeur des hommes ordinaires; qu'ils avaient la poitrine faite comme les femmes; qu'ils avaient une sorte de langage, et qu'ils marchaient sur les pieds comme les créatures humaines. Moore abandonne à ses lecteurs le jugement de toutes ces circonstances.

Le 8, il partit pour Jamesfort, après avoir pris congé du gouverneur et de Job Ben Salomon, qui le chargèrent de plusieurs lettres pour leurs amis d'Angleterre. Étant arrivé au fort le quatrième jour, il s'embarqua le 13 de mai sur le Dolphin Snow, qui mettait à la voile pour Londres, avec Hamilton et plusieurs autres passagers. Mais avant que de quitter la Gambie, il eut soin de joindre à son journal quelques observations qui ne se trouvent pas dans les journaux précédents. Cette rivière, dit-il, est navigable pour les chaloupes, jusqu'à deux cents lieues de son embouchure; et c'est aussi l'espace où la marée remonte. La plus grande partie de ses bords est plate et couverte de bois, dans l'étendue d'un demi-mille vers les terres, et quelquefois moins; mais entre ces bois il y a des ouvertures, qui laissent un passage agréable à la vue, et qui forment un fort bon terrain, où les

nègres sèment du riz, et mettent leurs bestiaux en pâture dans les temps secs. L'intérieur des terres a beaucoup d'arbres et de bois. Cependant il se trouve ordinairement près des villes quelque espace ouvert et cultivé. Le fond du terroir est un mélange de sable et d'argile, où les rocs dominent toujours. Toutes les parties basses de la rivière sont unies; à peine y voit-on quelques collines; mais en remontant on découvre de hautes montagnes, qui présentent de très-belles perspectives. La plupart sont composées de mâchefer et de rocs; ce qui n'empêche pas qu'elles ne portent des arbres en abondance.

Le 24 de juin 1732, l'auteur, qui était alors à Yamyama-Conda, observa que la rivière commençant à s'enfler roulait des eaux plus épaisses, et que son cours ne cessait pas d'être le même, mais que les marées n'y étaient plus sensibles. Le 29 de septembre de la même année, il remarqua que les eaux commençaient à diminuer. L'année suivante, elles s'élevèrent si haut dans le même lieu, qu'au milieu de septembre elles ruinèrent le comptoir, et se répandirent dans tous les terrains bas aux environs.

Le ciel favorisa Moore à son départ, par le plus heureux vent qu'il pût désirer. Son vaisseau était accompagné du Succès, commandé par le capitaine Wright, qui avait fait un voyage de commerce à Cacheo et à Portudale. Mais en approchant de la pointe de Bagnon, ils furent arrêtés par quelques orages, qui leur firent employer deux jours à la doubler. Dans l'intervalle, ayant envoyé un esquif au rivage, pour y acheter de la volaille, la négligence des ma-

telots le fit échouer. Il fallut en faire descendre un plus grand nombre pour aider les autres. Enfin les deux vaisseaux sortirent de la Gambie, et firent leurs adieux au cap Sainte-Marie, d'où ils commencèrent à s'éloigner avec un vent si frais, qu'ils faisaient six milles par heure.

Le 31, Jacques Ellis, un des pilotes du Dolphin Snow, qui jouissait d'une parfaite santé en quittant Jamesfort, mourut d'une maladie courte et violente. Elle venait de l'excès des liqueurs fortes, pour lesquelles il était si passionné, qu'en expirant il tenait son verre d'une main tremblante, prêt à le remplir d'un flacon qu'il avait sous son chevet.

Depuis le 29 de juin jusqu'au 10 de juillet, les vents furent impétueux; mais comme ils étaient favorables à la course des deux vaisseaux, Moore était fort éloigné de s'en plaindre. Le matin du jour suivant, ils découvrirent les côtes d'Angleterre, jusqu'à distinguer devant eux le fanal d'Édistone. Le 12, ils furent chassés par un vaisseau de guerre anglais, qui tira un coup de canon en s'approchant. Il se nommait l'Edimbourg. Dans la surprise où cette conduite les jeta, un des lieutenants vint à bord du Dolphin Snow, y prit trois des meilleurs matelots, et laissa trois hommes à leur place. L'après-midi, ils passèrent l'île de Wight, et le matin du jour suivant, ils se trouvèrent devant la pointe de Beachy. Vers neuf heures ils gagnèrent Dungenness, où il se trouvait alors trente bâtiments prêts à mettre à la voile. Peu après, ils arrivèrent aux Dunes. Moore descendit dans une barque qui s'approcha de son bord, et prit terre à

Deal, après avoir été deux mois en mer depuis Jamesfort (1).

Notre voyageur finit son journal par le nombre et le nom des vaisseaux qui entrèrent dans la Gambie depuis 1730 jusqu'en 1735. Il en compte cinquante-huit, dont vingt-cinq appartenaient à des marchands particuliers, six aux Français, et le reste à la compagnie royale d'Afrique.

Moore était resté près de cinq ans absent, et durant ce temps il n'avait reçu aucune nouvelle de sa famille. Peu après son arrivée à Deal il reçut une lettre de sa mère, qui lui témoignait la joie qu'elle éprouvait de la nouvelle de son retour, mais qui en même temps lui annonçait que pendant son absence il avait perdu son père, deux frères, une sœur et plusieurs autres parents. Après s'être fait payer des sommes qui lui étaient dues par la compagnie, il se retira à Worcester, où il est probable qu'il a terminé ses jours.

(1) Moore, p. 234.

FIN DU TOME TROISIÈME.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

## DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

### SUITE DU LIVRE IV.

VOYAGES AU LONG DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'A SIERRA-LEONE.

### CHAPITRE X.

Second voyage de Brüe sur le Sénégal, jusqu'au royaume de Galam, en 1698.

## § II.

Observations sur le royaume de Galam, et sur les découvertes des Français au-delà, avec quelques recherches sur le pays de Tombuto, ou Tombouctou.

## CHAPITRE XI.

Suite des voyages de Brüe; observations sur les différends entre les Français et les Anglais pour le commerce de la rivière de Gambra, ou Gambie.

## CHAPITRE XII.

### Troisième voyage de Brüe. Voyage d'Albreda à Cacheo.

## CHAPITRE XIII.

### Voyage de Brüe aux îles de Bissao et des Bissagots.

## § II.

### Description de l'île de Bissao, ou Bissaux, et des usages du pays.



## § III.

### Voyage dans l'île de Boulam.

## § IV.

### Voyage à Cazegut, une des îles des Bissagots.

## § V.

### Affaires de Bissao.



## § VI.

### Voyage à Gèves, avec une description historique et géographique des pays et des îles jusqu'à Sierra-Leone.

## CHAPITRE XIV.

Quatrième voyage de Brüe. Entreprise pour découvrir le lac de Cayor, en 1714, avec des observations sur le commerce de Gorée.

§ II.

Observations sur le commerce de Gorée.



## CHAPITRE XV.

Cinquième voyage de Brüe sur le Sénégal.

## § II.

### Observations de Brüe sur la gomme du Sénégal, et sur son commerce.



## CHAPITRE XVI.

### Suite du cinquième voyage de Brüe. État des pays au nord du Sénégal, d'où l'on tire la gomme.

## CHAPITRE XVII.

### Établissements formés dans le royaume de Galam.

## CHAPITRE XVIII.

### Voyage de Compagnon au Bambouk, en 1716.

## CHAPITRE XIX.

### Sixième voyage de Brüe. Affaires du comptoir français de Macanet.

# LIVRE V.

VOYAGES AU LONG DES CÔTES OCCIDENTALES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP BLANC JUSQU'À SIERRA-LEONE, CONTENANT L'HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMMERCE DES ANGLAIS SUR LA GAMBIE.

## CHAPITRE I.

### Observations sur l'origine et les progrès de la compagnie royale d'Afrique en Angleterre.

## CHAPITRE II.

### Description générale de la rivière de Gambra, ou Gambie, et des royaumes voisins.

## § II.

### Établissements des Anglais sur la Gambie.

## CHAPITRE III.

Voyage du capitaine Richard Jobson, pour la découverte de la rivière de Gambie, et du commerce d'or de Tombuto ou Tombouctou, précédé du voyage de Thompson.

## § I.

### Navigation de Jobson, et ses entreprises sur la Gambie.

## § II.

### Divers incidents du voyage de Jobson sur la Gambie.

## CHAPITRE IV.

### Voyage sur la rivière de Gambie, en 1724, pour le progrès des découvertes et du commerce, par le capitaine Barthelemi Stibbs.

DATES. PAGES.



## CHAPITRE V.

Voyages de François Moore dans les parties intérieures de l'Afrique, contenant la description du pays et des habitants.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME III.


Digitized by Google

